

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENTS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME SEPTIEME.



de la Rue Sc.

Un Anglais de la Barbade vend sa Maitresse.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENTS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME SEPTIEME.

A GENEVE,

Chez JEAN-LÉONARD PELLET, Imprimeur de la Ville & de l'Académie.

M. DCC. LXXXIII.

TABLE DES INDICATIONS.

LIVRE TREIZIEME.

Établissements des François dans les isles de l'Amérique.

LIVRE QUATORZIEME.

Etabliſſements des Anglois dans les iſles de l'Amérique.

Fin de la Table du Tome septieme.

HISTOIRE

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENTS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE TREIZIEME.

Établiſſements des François dans les iſles de l'Amérique.

I. Conſidérations générales ſur l'établiſſement des colonies.

L'HISTOIRE ne nous entretient que de conquérants qui ſe ſont occupés, au mépris du ſang & du bonheur de leurs ſujets, à étendre leur domination; mais elle ne nous préſente l'exemple d'aucun Souverain qui ſe ſoit aviſé de la reſtreindre. L'un, cependant, n'auroit-il pas été auſſi ſage que l'autre a été funeſte, & n'en ſeroit-il pas de l'étendue des Em-

pires ainſi que de la population ? Un grand Empire & une grande population peuvent être deux grands maux. Peu d'hommes, mais heureux ; peu d'eſpace, mais bien gouverné. Le ſort des petits Etats eſt de s'étendre ; celui des grands de ſe démembrer.

L'accroiſſement de puiſſance que la plupart des gouvernements de l'Europe ſe ſont promis de leurs poſſeſſions dans le Nouveau-Monde, m'occupe depuis trop long-temps, pour que je ne me ſois pas demandé ſouvent à moi-même, pour que je n'aie pas demandé quelquefois à des hommes plus éclairés que moi, ce qu'on devoit penſer d'établiſſements formés à ſi grands fraix & avec tant de travaux dans un autre hémiſphere.

Notre véritable bonheur exige-t-il la jouiſſance des choſes que nous allons chercher ſi loin ? Sommes-nous deſtinés à conſerver éternellement des goûts auſſi factices ? L'homme eſt-il né pour errer continuellement entre le ciel & les eaux ? Eſt-il un oiſeau de paſſage, ou reſſemble-t-il aux autres animaux, dont la plus grande excurſion eſt très-limitée ? Ce qu'on retire des denrées peut-il compenſer avec avantage la perte des citoyens qui s'éloignent de leur patrie pour être détruit, ou par les maladies qui les attaquent dans la traverſée, ou par le climat à leur arrivée ? A des diſtances auſſi grandes, quelle peut être l'énergie des loix de la métropole ſur les ſujets, & l'obéiſſance des ſujets à ces loix ? L'éloignement des témoins & des juges de nos actions, ne doit-il pas amener la corruption des mœurs, & avec le temps de déclin des inſtitutions les plus ſages, lorſque les vertus & la juſtice, leurs baſes fondamentales, ne ſubſiſtent plus ? Par quel lien ſolide une poſſeſſion, dont un intervalle immenſe nous ſépare, nous ſera-t-elle attachée ? L'individu, dont la vie ſe paſſe à voyager,

a-t-il quelque eſprit de patriotiſme ; & de tant de contrées qu'il parcourt, en eſt-il une qu'il continue à regarder comme la ſienne ? Des colonies peuvent-elles s'intéreſſer à un certain point aux malheurs ou à la proſpérité de la métropole, & la métropole ſe réjouir ou s'affliger bien ſincérement ſur le ſort des colonies ? Les peuples ne ſe ſentent-ils pas un penchant violent à ſe gouverner eux-mêmes, ou à s'abandonner à la premiere Puiſſance aſſez forte pour s'en emparer ? Les adminiſtrateurs qu'on leur envoye pour les gouverner ne ſont-ils pas regardés comme des tyrans qu'on égorgeroit, ſans le reſpect pour la perſonne qu'ils repréſentent ? Cet agrandiſſement n'eſt-il pas contre nature, & tout ce qui eſt contre nature ne doit-il pas finir ?

Seroit-ce un inſenſé que celui qui diroit aux nations, il faut ou que votre autorité ceſſe dans l'autre continent, ou que vous en faſſiez le centre de votre Empire ? Choiſiſſez. Reſtez dans cette partie du monde ; faites proſpérer la terre ſur laquelle vous marchez, vous vivrez ; ou ſi l'autre hémiſphere vous offre plus de puiſſance, de force, de ſûreté, de bonheur, allez vous y établir. Portez-y votre autorité, vos armes, vos mœurs & vos loix y proſpéreront. Y penſez-vous, lorſque vous voulez commander, être obéis où vous n'êtes pas, tandis que l'abſence du chef n'eſt jamais ſans fâcheuſe conſéquence dans l'enceinte étroite de ſa famille. On ne regne qu'où l'on eſt ; & encore n'eſt-ce pas une choſe facile que d'y régner dignement. Pourquoi, ô Souverains ! avez-vous raſſemblé de nombreuſes armées au centre de votre Royaume ? Pourquoi vos palais ſont-ils environnés de gardes ? C'eſt que la menace toujours inſtante de vos voiſins, la ſoumiſſion de vos peuples, & la ſûreté de vos perſonnes ſacrées exigent ces précautions. Qui vous répondra

de la fidélité de vos sujets au loin? Votre sceptre ne peut atteindre à des milliers de lieues, & vos vaisseaux ne peuvent y suppléer qu'imparfaitement. Voici l'arrêt que le destin a prononcé sur vos colonies. Ou vous renoncerez à elles, ou elles renonceront à vous. Songez que votre puissance cesse d'elle-même sur la limite naturelle de vos Etats.

Ces idées, qui commencent à germer dans les esprits, les auroient révoltés au commencement du dix-septieme siecle. Tout étoit alors en fermentation dans la plupart des contrées de l'Europe. Les regards se tournoient généralement vers le Nouveau-Monde; & les François paroissoient aussi impatients que les autres peuples à jouer un rôle.

II. Premieres expéditions des François aux isles de l'Amérique.

Depuis la fin tragique du meilleur de ses Monarques, cette nation avoit été sans cesse bouleversée par les caprices d'une Reine intrigante, par les vexations d'un étranger avide, par les projets d'un favori sans talent. Un Ministere despote commençoit à la charger de fer, lorsque quelques-uns de ses navigateurs, aussi puissamment excités par la passion de l'indépendance, que par l'appât des richesses, tournerent leurs voiles vers les Antilles, avec l'espérance de se rendre maîtres des vaisseaux Espagnols qui fréquentoient ces mers. La fortune, après avoir plusieurs fois secondé leur courage, les réduisit à chercher un asyle pour se radouber. Ils le trouverent à Saint-Christophe en 1625. Cette isle leur parut propre au succès de leurs armements; & ils souhaiterent être autorisés à y former un établissement. Denambuc, leur chef, obtint non-seulement cette liberté, mais encore celle de s'étendre autant qu'on le voudroit ou qu'on le pourroit, dans le grand archipel de l'Amérique. Le gouvernement exigea pour cette permission, qui n'étoit accompagnée d'aucun secours, d'aucun appui, le dixieme

des denrées qui arriveroient de toutes les colonies qu'on parviendroit à fonder.

III. Les isles Françoises languissent long-temps sous des privileges exclusifs.

Une compagnie se présenta en 1626, pour exercer ce privilege. C'étoit l'usage d'un temps où la navigation & le commerce n'avoient pas encore assez de vigueur pour être abandonnée à la liberté des particuliers. Elle obtint les plus grands droits. L'Etat lui abandonnoit pour vingt ans toutes les isles qu'elle mettroit en valeur, & l'autorisoit à se faire payer cent livres de tabac, ou cinquante livres de coton par chaque habitant depuis seize jusqu'à soixante ans. Elle devoit y jouir encore de l'avantages d'acheter & de vendre exclusivement. Un fonds qui ne fut d'abord que de 45,000 livres, & qu'on ne porta jamais au triple de cette somme, lui valut tous ces encouragements.

Il ne paroissoit pas possible de rien faire d'utile avec des moyens si foibles. On vit cependant sortir de Saint-Christophe des essaims d'hommes hardis & entreprenants, qui arborerent le pavillon François dans les isles voisines. Si la compagnie qui excitoit l'esprit d'invasion par quelques privileges, eût eu, à tous égards, une conduite bien raisonnée, l'Etat ne pouvoit tarder à tirer quelque fruit de cette inquiétude. Malheureusement elle fit ce qu'a toujours fait, ce que fera toujours le monopole : l'ambition d'un gain excessif la rendit injuste & cruelle.

Les Hollandois, avertis de cette tyrannie, se présenterent avec des vivres & des marchandises, qu'ils offroient à des conditions infiniment plus modérées. On occepta leurs propositions. Il se forma dès-lors entre ces républicains & les colons, une liaison dont il ne fut pas possible de rompre le cours. Cette concurrence ne fut pas seulement fatale à la compagnie dans le Nouveau-Monde, où elle l'empêchoit de débiter ses cargaisons ; elle la poursuivit encore dans

tous les marchés de l'Europe, où les interlopes donnoient toutes les productions des isles Françoises à plus bas prix. Découragés par ces revers mérités, les associés tomberent dans une inaction entiere, qui les privoit de la plus grande partie de leurs bénéfices, sans diminuer aucune de leurs charges. Dans leur désespoir, ils abandonnerent, en 1631, leur octroi à une nouvelle compagnie, qui elle-même le céda à une autre en 1642. Inutilement, le ministere sacrifia à la derniere les droits qu'il s'étoit réservés. Cette faveur ne pouvoit pas changer le mauvais esprit qui jusqu'alors avoit été un principe constant de calamités. Une nouvelle révolution devint bientôt nécessaire. Pour éviter sa ruine totale, pour ne pas succomber sous le poids de ses engagements, le corps épuisé mit ses possessions en vente. Elles furent achetées la plupart par ceux qui les conduisoient comme gouverneurs.

Boisseret obtint, en 1649, pour 73,000 livres, la Guadeloupe, Marie-Galande, les Saints, & tous les effets qui appartenoient à la compagnie dans ces isles : il céda la moitié de son marché à Houel, son beau-frere. Duparquet ne paya, en 1650, que 60,000 livres, la Martinique, Sainte-Lucie, la Grenade & les Grenadins : il revendit sept ans après au Comte de Cerillac, la Grenade & les Grenadins un tiers de plus que ne lui avoit coûté son acquisition entiere. Malthe acquit, en 1651, Saint-Christophe, Saint-Martin, Saint-Barthelemi, Sainte-Croix & la Tortue, pour 40,000 écus : ils furent payés par le Commandeur de Poincy qui gouvernoit ces isles. La religion devoit les posséder comme fiefs de la Couronne, & n'en pouvoit confier l'administration qu'à des François.

Les nouveaux possesseurs jouirent de l'autorité la plus étendue. Ils disposoient des terreins. Les

places civiles & militaires étoient toutes à leur nomination. Ils avoient droit de faire grace à ceux que leurs délégués condamnoient à mort. C'étoient de petits souverains. On devoit croire que régiſſant eux-mêmes leur domaine, l'agriculture y feroit des progrès rapides. Cette conjecture ſe réaliſa à un certain point, malgré les émotions qui furent vives & fréquentes ſous de tels maîtres. Cependant ce ſecond état des colonies Françoiſes ne fut pas plus utile à la nation que le premier. Les Hollandois continuoient à les approviſionner, & à en emporter les productions, qu'ils vendoient indifféremment à tous les peuples, même à celui qui, par la propriété, devoit en avoir tout le fruit.

Le mal étoit grand pour la métropole. Colbert ſe trompa ſur le choix du remede. Ce grand homme, qui conduiſoit depuis quelque temps les finances & le commerce du Royaume, s'étoit égaré dès les premiers pas de ſa carriere. L'habitude de vivre avec des traitants, du temps de Mazarin, l'avoit accoutumé à regarder l'argent, qui n'eſt qu'un inſtrument de circulation, comme la ſource de toute création. Pour attirer celui de l'étranger, il n'imagina pas de plus puiſſant moyen que les manufactures. Il vit dans les atteliers toutes les reſſources de l'Etat, & dans les artiſans tous les ſujets précieux de la monarchie. Pour multiplier cette eſpece d'hommes, il crut devoir tenir à bas prix les denrées de premiere néceſſité, & rendre difficile l'exportation des grains. La production des matieres premieres l'occupa peu, & il appliqua tous ſes ſoins à leur fabrication. Cette préférence donnée à l'induſtrie ſur l'agriculture, ſubjugua tous les eſprits; & ce ſyſtême deſtructeur s'eſt malheureuſement perpétué.

Si Colbert avoit eu des idées juſtes de l'exploitation des terres, des avances qu'elle exige, de la

liberté qui lui est nécessaire, il auroit pris en 1664 un parti différent de celui qu'il adopta. On sait qu'il racheta la Guadeloupe & les isles qui en dépendoient, pour 125,000 livres; la Martinique pour 40,000 écus; la Grenade pour 100,000 livres; toutes les possessions de Malthe pour 500,000 livres. Jusques-là sa conduite étoit digne d'éloges : il devoit rejoindre au corps de l'Etat autant de branches de la souveraineté. Mais il ne falloit pas remettre ces importantes possessions sous le joug d'une compagnie exclusive, que l'expérience, d'accord avec les principes, proscrivoit également. Le ministere espéra vraisemblablement qu'une société dans laquelle on incorporoit celles d'Afrique, de Cayenne, de l'Amérique Septentrionale, & le commerce qui commençoit à se faire sur les côtes de Saint-Domingue, deviendroit une puissance inébranlable, par les grandes combinaisons qu'elle auroit occasion de faire, & par la facilité de réparer d'un côté les malheurs qu'elle pourroit essuyer d'un autre. On crut assurer ses hautes destinées en lui prêtant sans intérêt pour quatre ans, le dixieme du montant de ses capitaux, en déchargeant de tous droits les denrées qu'elle porteroit dans ses établissements, & en proscrivant autant qu'il seroit possible, la concurrence Hollandoise.

Malgré tant de faveurs, la compagnie n'eut pas un instant d'éclat. Ses fautes se multiplierent en proportion de l'étendue des concessions dont on l'avoit accablée. L'infidélité de ses agents, le désespoir des colons, les déprédations des guerres, d'autres causes porterent le plus grand désordre dans ses affaires. La chûte de cette société paroissoit assurée & prochaine en 1674, lorsque la Cour jugea qu'il lui convenoit d'en payer les dettes qui montoient à 3,523,000 livres, & de lui rembourser son ca-

pital, qui étoit de 1,287,185 livres. Ces conditions généreuses firent réunir à la masse de l'Etat des possessions précieuses qui lui avoient été jusqu'alors comme étrangeres. Les colonies furent véritablement Françoises, & tous les citoyens, sans distinction, eurent la liberté de s'y fixer, ou d'ouvrir des communications avec elles.

IV. Les isles Françoises recouvrent la liberté. Obstacles qui s'opposent encore à leurs progrès.

Il seroit difficile d'exprimer les transports de joie que cet événement excita dans les isles. Les fers sous lesquels on gémissoit depuis si long-temps, étoient rompus, & rien ne paroissoit désormais pouvoir ralentir l'activité du travail & de l'industrie. Chaque colon donnoit carriere à son ambition : chacun se flattoit d'une fortune prochaine & sans bornes. Si leur confiance fut trompée, il n'en faut accuser ni leur présomption, ni leur indolence. Leurs espérances n'avoient rien qui ne fût dans le cours naturel des choses, & toute leur conduite tendoit à les justifier, à les affermir. Les préjugés de la métropole leur opposerent malheureusement des obstacles insurmontables.

D'abord on exigea dans les isles même, de chaque homme libre, de chaque esclave des deux sexes, un capitation annuelle de cent livres pesant de sucre brut. On représenta vainement que l'obligation imposée aux colonies de ne négocier qu'avec la patrie principale, étoit un impôt assez onéreux pour tenir lieu de tous les autres. Ces représentations ne firent pas l'impression qu'elles méritoient. Soit besoin, soit ignorance du gouvernement, des cultivateurs qu'il auroit fallu aider par des prêts sans intérêt, par des gratifications, virent passer dans les mains de fermiers avides une portion de leurs récoltes, qui reversée dans des champs fertiles, auroit augmenté graduellement la réproduction.

Dans le temps que les isles se voyoient ainsi dé-

pouillées d'une partie de leurs denrées, l'eſprit d'excluſion prenoit en France des meſures certaines pour diminuer le prix de celles qu'on leur laiſſoit. Le privilege de les enlever fut concentré dans un petit nombre de ports. C'étoit un attentat manifeſte contre les rades du Royaume, qu'on empêchoit de jouir d'un droit qu'elles avoient eſſentiellement : mais c'étoit un grand malheur pour les colonies, qui, par cet arrangement, voyoient diminuer ſur leurs côtes le nombre des vendeurs & des acheteurs.

A ce déſavantage s'en joignit bientôt un autre. Le miniſtere avoit cherché à exclure les vaiſſeaux étrangers de ſes poſſeſſions éloignées, & il y avoit réuſſi, parce qu'il l'avoit voulu véritablement. Ces navigateurs obtinrent de l'avarice, ce que l'autorité leur refuſoit. Ils acheterent aux négociants François des paſſe-ports pour aller aux colonies, & ils rapportoient directement dans leur patrie les chargements qu'ils avoient pris. Cette infidélité pouvoit être punie & réprimée de cent manieres. On s'arrêta à la plus funeſte. Tous les bâtiments ſe virent obligés, non-ſeulement de faire leur retour dans la métropole, mais encore dans les ports même d'où ils étoient partis. Une pareille gêne occaſionnoit néceſſairement des fraix conſidérables en pure perte, elle devoit influer beaucoup ſur le prix des productions de l'Amérique.

Leur multiplication fut encore arrêtée par les impoſitions dont on les ſurchargea.

Le tabac fut aſſujetti à un droit de 20 ſols par livre.

On proſcrivit d'abord l'indigo des teintures du Royaume, ſous prétexte qu'il les détérioroit, & qu'il nuiroit à une des cultures de la métropole. Mais lorſque des expériences répétées eurent convaincu les plus opiniâtres, que, mêlé avec le paſtel, ou

même employé seul, il rendoit les couleurs plus belles & plus solides, on se contenta de l'accabler de taxes. Elles furent telles, qu'il ne fut pas possible d'en exporter. Ce ne fut qu'en 1693 que celui qui étoit destiné pour l'étranger fut délivré de ces vexations.

Le cacao ne sortit des mains du monopole que pour être assujetti en 1693 à un droit de 15 sols la livre, quoiqu'elle n'en coûtât que 5 dans les colonies. Son introduction dans le Royaume ne fut d'abord permise que par Rouen & par Marseille, & depuis sa liberté prétendue, que par ce dernier port.

Le coton qui avoit d'abord échappé aux rigueurs du fisc, fut chargé, en 1664, de trois livres par cent pesant. Inutilement on réduisit de moitié cette imposition en 1691. Cette modification ne fit pas rivivre les arbustes qu'on avoit extirpés.

La consommation de gingembre, qui a une partie des propriétés du poivre, & qui peut aisément le remplacer, devoit être encouragée. On l'arrêta au moyen d'un droit de six livres par quintal. Il fut réduit, dans la suite, à 15 sols: mais alors les dernieres classes de citoyens avoient pris, pour cette épicerie, un mépris que rien ne put vaincre.

La caffe de l'Amérique n'étoit achetée, en France, que le quart de ce que coûtoit celle du Levant. Des analyses bien faites auroient dissipé le préjugé d'où naissoit cette énorme différence dans les prix: mais le gouvernement ne s'avisa jamais d'un expédient qui devoit augmenter les richesses de ses possessions.

Le sucre étoit la plus riche production des isles. Jusqu'en 1669, l'exportation directe dans tous les ports de l'Europe en avoit été permise, ainsi que celle de toutes les denrées des colonies. On vou-

lut, à cette époque, qu'il ne pût être déposé que dans les rades du Royaume. Cet arrangement en augmentoit nécessairement le prix, & les étrangers qui le trouvoient ailleurs à meilleur marché, contracterent l'habitude de l'y aller chercher. Cependant le parti qu'on prit de décharger le sucre des trois pour cent qu'il avoit payés à son entrée, fut cause qu'on conserva quelques acheteurs. Une nouvelle faute acheva de tout perdre.

Les raffineurs demanderent, en 1682, que la sortie des sucres bruts fût prohibée. L'intérêt public paroissoit leur unique motif. Il étoit, disoient-ils, contre tous les bons principes, que les matieres premieres allassent alimenter les fabriques étrangeres, & que l'Etat se privât volontairement d'une main-d'œuvre très-précieuse. Cette raison plausible fit trop d'impression sur Colbert? Qu'arriva-t-il? Leur art resta aussi cher, aussi imparfait qu'il l'avoit toujours été. Les peuples consommateurs ne s'en accommoderent pas: la culture Françoise diminua, & celle des nations rivales reçut un accroissement sensible.

Quelques colons voyant qu'une expérience si fatale ne faisoit pas abandonner le systême qu'on avoit pris, solliciterent la permission de raffiner leur sucre eux-mêmes. Ils avoient tant d'avantages pour faire cette opération à bon marché, qu'ils se flattoient de recouvrer bientôt chez les étrangers la préférence qu'on y avoit perdue. Cette nouvelle révolution étoit plus que vraisemblable, si chaque quintal de sucre raffiné qu'ils envoyoient, n'eût été assujetti à un droit de 8 livres à son entrée dans le Royaume. Tout ce qu'ils purent faire malgré le poids de cette imposition excessive, ce fut de soutenir la concurrence des raffineurs François dans l'intérieur de la monarchie. Le produit des atteliers

des uns & des autres y fut consommé tout entier, & l'on renonça à une branche importante de commerce, plutôt que de reconnoître qu'on s'étoit trompé en défendant l'exportation des sucres bruts.

Dès-lors, les colonies qui recueilloient vingt-sept millions pesant de sucre, ne purent pas le vendre en totalité à la métropole, qui n'en consommoit que vingt millions. Le défaut de débouchés en réduisit la culture au pur nécessaire. Ce niveau ne pouvoit s'établir qu'avec le temps; & avant qu'on y fût parvenu, la denrée tomba dans un avilissement extrême. Cet avilissement, qui provenoit aussi de la négligence qu'on apportoit dans la fabrication, devint si considérable, que le sucre brut qui en 1682 se vendoit 14 ou 15 francs le cent, n'en valoit plus que 5 ou 6 en 1713.

Il n'étoit pas possible que dans cet état des choses, les colons pussent multiplier leurs esclaves; quand même le gouvernement n'y auroit pas mis des obstacles insurmontables par de fausses vues. La traite des noirs fut toujours confiée à des compagnies exclusives qui en acheterent constamment fort peu, pour être assurées de les mieux vendre. On est fondé à avancer qu'en 1698, il n'y avoit pas vingt mille negres dans ces nombreux établissements; & il ne seroit pas téméraire d'assurer que la plupart y avoient été introduits par des interlopes. Cinquante-quatre navires de grandeur médiocre, suffisoient pour l'extraction du produit de ces colonies.

Les isles Françoises devoient succomber naturellement sous le poids de tant d'entraves. Si leurs habitants ne les abandonnerent pas pour porter ailleurs leur activité, il faut attribuer leur persévérance à des ressources indépendantes de l'administration. Lorsqu'on opprimoit quelque production, le colon se tournoit rapidement vers une autre que

le fiſc n'avoit pas encore apperçue, ou qu'il craignoit d'étouffer au berceau. Les côtes ne furent jamais aſſez bien gardées, pour rompre toutes les liaiſons formées avec les navigateurs étrangers. Les brigandages des Flibuſtiers ſe convertiſſoient quelquefois en avances de culture. Enfin, la paſſion tous les jours plus vive de l'ancien monde pour les denrées du nouveau, étoit un grand encouragement à leur multiplication. Cependant ces moyens n'auroient jamais été ſuffiſants pour tirer les colonies Françoiſes de leur état de langueur. Une grande révolution étoit néceſſaire. Elle arriva en 1717.

V. Meſures priſes par la Cour de Verſailles pour rendre ſes colonies utiles.

A cette époque, un réglement clair & ſimple fut ſubſtitué à cette foule d'arrêts équivoques, que des fermiers avides & peu éclairés avoient arrachés ſucceſſivement aux beſoins, à la foibleſſe du gouvernement. Les marchandiſes deſtinées pour les colonies, furent déchargées de toute impoſition. On modéra beaucoup les droits des denrées d'Amérique, qui ſe conſommeroient dans le Royaume. Celles qui pourroient paſſer aux autres nations, devoient jouir d'une liberté entiere, à l'entrée & à la ſortie, en payant trois pour cent. Les taxes miſes ſur les ſucres étrangers, devoient être perçues indifféremment par-tout, ſans aucun égard aux franchiſes particulieres, hors les cas de réexportation dans les ports de Bayonne & de Marſeille.

En accordant tant de faveurs à ſes poſſeſſions éloignées, la métropole n'oublia pas ſes intérêts. Elle voulut que toutes les marchandiſes, dont la conſommation n'étoit pas permiſe dans ſon ſein, leur fuſſent défendues. Pour aſſurer la préférence à ſes manufactures, elle ordonna auſſi que les marchandiſes même, dont l'uſage n'étoit pas prohibé, payeroient les droits à leur entrée dans le Royaume, quoique deſtinées pour les colonies. Il n'y eut que

le bœuf salé, qu'elle ne pouvoit fournir en concurrence, qui fut déchargé de cette obligation.

Cet arrangement eût été aussi bon que les lumieres du tempsle comportoient, si l'édit eût rendu général le commerce de l'Amérique concentré jusqu'alors dans quelques ports, & s'il eût déchargé les vaisseaux de l'obligation de faire leur retour au lieu d'où ils étoient partis. Des pareilles gênes limitoient le nombre des matelots, augmentoient le prix de la navigation, empêchoient la sortie des productions territoriales. Ceux qui gouvernoient alors l'Etat, devoient voir ces inconvénients, & se proposoient, sans doute, de rendre un jour au commerce, la liberté & l'activité qui lui sont nécessaires. Vraisemblablement, ils furent obligés de sacrifier leurs maximes à l'aigreur des gens d'affaires, qui désapprouvoient avec éclat toutes les opérations contraires à leurs intérêts.

Malgré cette foiblesse, le colon qui n'avoit résisté qu'avec peine aux sollicitations d'un sol excellent, y porta tous ses soins dès qu'on le lui permit. Sa prospérité étonna toutes les nations. Si le gouvernement, à l'arrivée des François dans le Nouveau-Monde, avoit eu, par prévoyance, les lumieres qu'il acquit par l'expérience un siecle après, l'Etat auroit joui de bonne heure d'une culture & d'une richesse qui valoient mieux pour sa prospérité que des conquêtes. On ne l'auroit pas vu également écrasé par ses victoires & par ses défaites. Les sages administrateurs qui remédioient aux maux de la guerre par une heureuse révolution dans le commerce, n'auroient pas eu la douleur de voir qu'on avoit évacué Sainte-Croix en 1696, & sacrifié Saint-Christophe à la paix d'Utrecht. Leur affliction auroit été bien plus profonde, s'ils avoient prévu qu'en 1763 on seroit réduit à abandonner

la Grenade aux Anglois. Etrange maladie de l'ambition des peuples ou plutôt des Rois! Après avoir ſacrifié des milliers d'hommes, pour acquérir & pour conſerver une poſſeſſion éloignée, il faut en immoler encore davantage pour la perdre! Cependant il reſte à la France des colonies importantes. Elles méritent qu'on peſe leur valeur. Commençons par la Guyane qui eſt au vent de toutes les autres.

VI. Notions ſur la Guyane. Motif qu'avoient les Européens pour la fréquenter & la parcourir.

Les peuples qui étoient dans ce grand eſpace, avant l'arrivée des Européens, étoient diviſés en pluſieurs nations, toutes peu nombreuſes. Elle n'avoient pas d'autres mœurs que celles des ſauvages du continent méridional. Les Caraïbes ſeuls, que leur nombre & leur courage rendoient les plus inquiets, ſe diſtinguoient par un uſage remarquable dans le choix de leurs chefs. Il falloit avoir pour conduire un tel peuple, plus de vigueur, d'intrépidité, de lumieres que perſonne, & montrer ces qualités, par des épreuves ſenſibles & publiques.

L'homme qui ſe deſtinoit à marcher le premier avant des hommes, devoit connoître d'avance tous les lieux propres à la chaſſe, à la pêche, toutes les fontaines & toutes les routes. Il ſoutenoit d'abord des jeûnes longs & rigoureux. On lui faiſoit porter enſuite des fardeaux d'une peſanteur énorme. Il paſſoit la plupart des nuits en ſentinelle, à l'entrée du cabaret. On l'enterroit juſqu'à la ceinture dans une fourmiliere, où il reſtoit expoſé un temps conſidérable à des piqûres vives & ſanglantes. S'il montroit dans toutes ces ſituations, une force de corps & d'ame à l'épreuve des dangers & des fléaux où la nature expoſe la vie des ſauvages; s'il étoit l'homme qui devoit tout endurer & ne rien craindre, les ſuffrages s'arrêtoient ſur lui. Cependant, comme s'il eût ſenti ce qu'impoſe l'honneur de commander à

à des hommes, il ſe déroboit ſous d'épais feuillages. La nation alloit le chercher dans une retraite qui le rendoit plus digne du poſte qu'il fuyoit. Chacun des aſſiſtants lui mettoit le pied ſur la tête, pour lui faire connoître qu'étant tiré de la pouſſiere par ſes égaux, ils pouvoient l'y faire rentrer, s'il oublioit les devoirs de ſa place. C'étoit la cérémonie de ſon couronnement. Voilà des ſauvages qui avoient des notions plus juſtes de la ſouveraineté, & qui connoiſſoient mieux leurs prérogatives que la plupart des peuples civiliſés. Après cette leçon politique, tous les arcs, toutes les fleches tomboient à ſes pieds, & la nation obéiſſoit à ſes loix, ou plutôt à ſes exemples.

Tels étoient ces habitants de la Guyane, quand l'Eſpagnol Alphonſe Ojeda y aborda le premier en 1499, avec Améric Veſpuce & Jean de la Coſa. Il en parcourut une partie. Ce voyage ne donna que des connoiſſances ſuperficielles d'un ſi vaſte pays. On en fit beaucoup d'autres, qui, entrepris à plus grands fraix, n'en furent que plus malheureux. Cependant on les multiplia par un motif qui a toujours trompé, qui trompera toujours les hommes.

Un bruit s'étoit répandu ſans qu'on en ſache l'origine, qu'il y avoit dans l'intérieur de la Guyane, un pays déſigné ſous le nom *del Daurado*, qui renfermoit des richeſſes immenſes en or & en pierreries, plus de mine & de tréſors que Cortès & Pizarre n'en avoient jamais trouvé. Cette fable n'enflammoit pas ſeulement l'imagination naturellement ardente des Eſpagnols : elle échauffoit tous les peuples de l'Europe.

Cet enthouſiaſme ſaiſit particuliérement Walter Raleigh, un des hommes les plus extraordinaires qu'ait produit la région la plus féconde en caracteres ſinguliers. Il avoit une paſſion extrême pour

tout ce qui avoit de l'éclat; une réputation qui éclipsoit les plus grands noms; plus de lumieres que ceux que leur état attachoit uniquement aux lettres; une liberté de penser qui n'étoit pas de son siecle; quelque chose de romanesque dans les sentiments & dans la conduite. Ce tour d'esprit le détermina, en 1595, au voyage de la Guyane: mais il la quitta sans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchoit. Il publia cependant à son retour en Angleterre une relation remplie des plus brillantes impostures dont on ait amusé la crédulité humaine.

Un témoignage si éclatant détermina quelques François en 1604 à tourner leurs voiles vers ces contrées, sous la direction de la Ravardiere. D'autres aventuriers de leur nation ne tarderent pas à suivre leurs traces. Tous se livrerent à des fatigues incroyables. Enfin, quelques-uns, plutôt rebutés de tant de travaux que désabusés de leurs espérances, se fixerent à Cayenne.

VII. Les François s'établissent dans la Guyane, & y languissent pendant un siecle.

Des négociants de Rouen, qui pensoient qu'on pourroit tirer parti de cet établissement naissant, unirent leurs fonds en 1643. Ils chargerent de leurs intérêts un homme féroce, nommé Poncet de Bretigny, qui, ayant également déclaré la guerre aux colons & aux sauvages, fut massacré.

Cet événement tragique ayant refroidi les associés, on vit se former en 1651 une nouvelle compagnie, qui paroissoit devoir prendre un plus grand essor. L'étendue de ses capitaux la mit en état d'assembler dans Paris même sept à huit cents colons. Ils furent embarqués sur la Seine pour descendre au Havre. Le malheur voulut que le vertueux Abbé de Marivault, qui étoit l'ame de l'entreprise, & qui devoit la conduire en qualité de directeur général, se noyât en entrant dans son bateau. Roiville, Gentilhomme de Normandie, envoyé à Cayen-

ne comme Général, fut aſſaſſiné dans la traverſée. Douze des principaux intéreſſés, auteurs de cet attentat, ſe conduiſirent dans la colonie qu'ils s'étoient chargés de faire fleurir, avec toute l'atrocité qu'annonçoit cet affreux prélude. Ils firent pendre un d'entre eux. Deux moururent. Il y en eut trois de relégués dans une iſle déſerte. Les autres ſe livrerent aux plus grands excès. Le Commandant de la citadelle déſerta chez les Hollandois, avec une partie de ſa garniſon. Ce qui avoit échappé à la faim, à la miſere, à la fureur des ſauvages du continent qu'on avoit provoquée de cent manieres, s'eſtima trop heureux de pouvoir gagner les iſles du Vent ſur un bateau & ſur deux canots. Ils abandonnerent le fort, les munitions, les armes, les marchandiſes, cinq ou ſix cents cadavres de leurs malheureux compagnons, quinze mois après avoir débarqué dans l'iſle.

Il ſe forma en 1663 une nouvelle ſociété ſous la direction de la Barre, Maître des requêtes. Elle n'avoit que deux cents mille francs de fonds : mais les ſecours du gouvernement la mirent en état d'expulſer de ſa conceſſion les Hollandois qui s'y étoient établis ſous la conduite de Spanger, lorſqu'ils l'avoient vue évacuée par ſes premiers poſſeſſeurs. Un an après, ce foible corps fit partie de la grande compagnie où l'on fondoit toutes celles que la nation avoit formées pour l'Afrique & pour le Nouveau-Monde. En 1667, Cayenne fut inſultée, pillée, abandonnée par les Anglois; & les fugitifs en reprirent poſſeſſion, pour ſe la voir encore arracher en 1672 par les ſujets des Provinces-Unies, qui ne la purent retenir que juſqu'en 1676. A cette époque, ils en furent chaſſés par le Maréchal d'Etrées. Depuis la colonie n'a pas été attaquée.

Cet établiſſement, tant de fois bouleverſé, reſpi-

roit à peine. A peine il jouiſſoit d'un commencement de tranquillité, qu'on eſpéra favorablement de ſa fortune. Quelques Flibuſtiers qui revenoient chargés des dépouilles de la mer du Sud, s'y fixerent; &, ce qui étoit plus important, ſe déterminerent à confier leurs tréſors à la culture. Ils paroiſſoient la devoir pouſſer avec vigueur, lorſque Ducaſſe leur propoſa en 1688 le pillage de Surinam. Leur goût naturel ſe réveille; les nouveaux colons redeviennent corſaires, & leur exemple entraîne preſque tous les habitants.

L'expédition fut malheureuſe. Une partie des combattants périt dans l'attaque; & les autres faits priſonniers furent envoyés aux Antilles, où ils s'établirent. La colonie ne ſe releva jamais de cette perte. Bien-loin de pouvoir s'étendre dans la Guyane, elle ne fit que languir à Cayenne même.

Cette iſle qui n'eſt ſéparée du continent que par les eaux d'une riviere qui ſe diviſe en deux branches, peut avoir quatorze à quinze lieues de circonférence. Par une conformation que la nature donne rarement aux iſles, élevée ſur les côtés, & baſſe au milieu, elle eſt entrecoupée de tant de marais, que les communications n'y ſont guere praticables. Dans une plaine de deux lieues, qui pouvoit être aiſément percée de canaux navigables, & dont on n'a pas ſu même égoutter les eaux, a été bâti le ſeul bourg qui ſoit dans la colonie. C'eſt un amas de barraques entaſſées ſans ordre ni commodités, & où regnent durant l'été d'aſſez fréquentes fievres, quoiqu'on n'ait ceſſé d'en vanter la ſalubrité. Il eſt défendu par un chemin couvert, un large foſſé, un rempart en terre, & par cinq baſtions. Au milieu du bourg eſt une butte aſſez élevée, dont on a fait une redoute appellée le fort, où quarante hommes pourroient encore capituler

après la prise de la place. L'entrée du port n'a guere que treize pieds d'eau. Les navires pourroient toucher à quatorze : mais heureusement la vase est molle, & l'on peut la labourer sans danger.

Les premieres productions de Cayenne furent le rocou, le coton & le sucre. Ce fut la premiere des colonies Françoises qui cultiva le café. On y a toujours cru, & peut-être on y croit encore, que ce furent quelques déserteurs qui, en 1721, racheterent leur grace, en l'apportant de Surinam où ils s'étoient réfugiés. Un historien exact a écrit depuis peu, vraisemblablement sur de bons mémoires, que ce fut un bienfait de la Motte-Aigron qui, en 1722, eut l'art d'emporter de cet établissement Hollandois des semences fraîches de café, malgré la défense rigoureuse d'en laisser sortir en cosses. Dix ou douze ans après, on planta du cacao.

En 1752, il sortit de la colonie deux cents soixante mille cinq cents quarante-une livres pesant de rocou, quatre-vingt mille trois cents soixante-trois livres de sucre, dix-sept mille neuf cents dix-neuf livres de coton, vingt-six mille huit cents quatre-vingt-une livre de café, quatre-vingt-onze mille neuf cents seize livres de cacao, & six cents dix-huit pieds de bois. Ces produits réunis étoient le fruit du travail de quatre-vingt-dix familles Françoises, de cent vingt-cinq Indiens, de quinze cents noirs, qui formoient la colonie entiere.

VIII.
La Cour de Versailles se propose de rendre la Guyane florissante.
Ce projet avoit-il été judicieuse.

Tel, & plus foible encore, étoit l'état de Cayenne, lorsqu'on vit avec étonnement la Cour de Versailles chercher, en 1763, à lui donner un grand éclat. On sortoit des horreurs d'une guerre honteuse. La situation des affaires avoit décidé le ministere à acheter la paix par le sacrifice de plusieurs possessions importantes. Il paroissoit également né-

ment conçu ? fut-il ſagement exécuté ?

ceſſaire de faire oublier à la nation, & ſes calamités, & les fautes qui les avoient amenées. L'eſpérance d'une meilleure fortune pouvoit amuſer ſon oiſiveté, tromper ſa malignité; & l'on détourna ſes regards des colonies qu'elle avoit perdues, vers la Guyane, qui devoit, diſoit-on, réparer tant de déſaſtres.

Ce n'étoit pas l'opinion des citoyens qui paroiſſoient les mieux inſtruits de la ſituation des choſes. Un établiſſement formé depuis un ſiecle & demi, & à une époque où les eſprits étoient violemment pouſſés aux grandes entrepriſes : un établiſſement dont les diſcordes civiles ni les guerres étrangeres n'avoient pas ruiné les travaux : un établiſſement que des adminiſtrateurs ſages avoient régi avec déſintéreſſement & application : un établiſſement auquel les bienfaits du gouvernement & les ſecours du commerce n'avoient jamais manqué : un établiſſement où le débouché des productions avoit été toujours aſſuré : cette colonie n'étoit rien. On n'y avoit jamais vu de plantation floriſſante. Aucune fortune ne s'y étoit élevée La miſere & l'obſcurité avoient été opiniâtrement ſon partage aux même époques où les autres poſſeſſions Françoiſes de l'Amérique étonnoient l'Ancien & le Nouveau-Monde par leur éclat & par leurs richeſſes. Loin que le temps & le progrès des lumieres euſſent amélioré ſon ſort, ſa ſituation étoit devenue de jour en jour plus fâcheuſe. Comment eſpérer qu'elle rempliroit les hautes deſtinées qu'on lui préparoit ? Ces conſidérations n'arrêterent pas le miniſtere. Voyons ce qu'on a dit pour juſtifier ſes vues.

L'Amérique offroit, dans l'origine, à l'invaſion de l'Europe, deux régions entiérement différentes, la Zone Torride & la Zone tempérée du nord. La premiere préſentoit une vaſte coupe à la ſoif de l'or;

à la cupidité, des appas; à la molleſſe, le repos; à la volupté, ſon aliment; au luxe, ſes reſſources. Celui qui s'en empara le premier dut éblouir par ſon éclat, ſéduire par l'image de ſon bonheur. Une opulence, auſſi impoſante que rapide, ne pouvoit manquer de lui donner dans le monde ancien une influence d'autant plus étendue, que la nature de la vraie richeſſe y étoit ignorée, & que ſes rivaux ſe trouverent tout-à-coup plongés dans une indigènce relative, auſſi inſupportable que l'indigence réelle. Son nouveau domaine étoit la patrie du deſpotiſme. La chaleur y briſoit les forces du corps; l'oiſiveté, ſuite néceſſaire d'une fertilité qui ſatisfait aux beſoins ſans le travail, y ôtoit à l'ame toute énergie. Cette contrée ſubit ſon deſtin. Les peuples qui l'habitoient, étoient des eſclaves qui attendoient un maître. Il vint. Il dit: obéiſſez; & l'on obéit. L'eſprit des monarchies abſolues étoit une production du ſol qu'il y trouva toute formée: mais il exiſtoit au-deſſus de ſa tête un ennemi auquel on ne réſiſte point, & qui devoit le ſubjuguer à ſon tour: c'eſt le climat. Dans la premiere ivreſſe, l'uſurpateur forma les projets les plus vaſtes, & conçut les eſpérances les mieux fondées en apparence. Il regarda le ſigne de l'opulence comme le principe créateur & conſervateur des forces politiques; & comment ne s'y feroit-il pas trompé? Si nous ſommes déſabuſés de ce préjugé, c'eſt peut-être à ſes déſaſtres que nous devons cette grande leçon. Il s'imagina & dû s'imaginer qu'avec de l'or, il auroit à ſa ſolde les nations, comme il avoit les negres ſous ſa chaîne: ſans prévoir que cet or qui lui donnoit des alliés jaloux, en feroit autant d'adverſaires puiſſants, qui, joignant leurs armes à la richeſſe qu'ils recevoient, tourneroient ce double inſtrument à ſa propre ruine.

La Zone tempérée de l'Amérique Septentrionale ne pouvoit attirer que des peuples laborieux & libres. Elle n'a que des productions communes & néceſſaires, mais qui ſont dès-lors une ſource éternelle de richeſſe ou de force. Elle favoriſe la population, en fourniſſant matiere à cette culture paiſible & ſédentaire qui fixe & multiplie les familles, qui, n'irritant point la cupidité, préſerve des invaſions. Elle s'étend dans un continent immenſe, ſur un front large, & par-tout ouvert à la navigation. Ses côtes ſont baignées d'une mer preſque toujours libre, & couvertes de ports nombreux. Les colons y ſont moins éloignés de la métropole, vivent ſous un climat plus analogue à celui de leur patrie, dans un pays propre à la chaſſe, à la pêche, à l'agriculture, à tous les exercices, & aux travaux qui nourriſſent les forces du corps, & préſervent des vices corrupteurs de l'ame. Ainſi dans l'Amérique comme en Europe, ce ſera le Nord qui ſubjuguera le Midi. L'un ſe couvrira d'habitants & de cultures, tandis que l'autre épuiſera ſes ſucs voluptueux & ſes mines d'or. L'un pourra policer des peuples ſauvages, par ſes liaiſons avec des peuples libres; l'autre ne fera jamais qu'un alliage monſtrueux & foible d'une race d'eſclaves avec une nation de tyrans.

Il étoit eſſentiel pour les colonies du Midi qu'elles euſſent des racines de population & de vigueur dans le Nord, pour s'y ménager un commerce des denrées de luxe avec celles de beſoin, une communication qui pût donner des renforts en cas d'attaque, un aſyle dans la défaite, un contre-poids des forces de terre à la foibleſſe des reſſources navales.

Les colonies méridionales Françoiſes jouiſſoient, avant la derniere guerre, de cette protection. Le

Canada, par sa situation, par le génie belliqueux de ses habitants, par ses alliances avec des peuplades sauvages, amies de la franchise & de la liberté du caractere François, pouvoit balancer, du moins inquiéter la Nouvelle-Angleterre. La perte de ce grand continent détermina le ministere de Versailles à chercher de l'appui dans un autre, & il espéra le trouver dans la Guyane, en y établissant une population nationale & libre, capable de résister par elle-même aux attaques étrangeres, & propres à voler, avec le temps, au secours des autres colonies, lorsque les circonstances pourroient l'exiger.

Tel fut évidemment son systême. Jamais il ne lui tomba dans l'esprit qu'une région ainsi habitée, pût jamais enrichir la métropole par la production des denrées propres aux colonies méridionales. Les bons principes lui étoient trop familiers, pour ignorer qu'il n'est pas possible de vendre, sans suivre le cours du marché général; qu'on ne peut atteindre ce but qu'en cultivant avec aussi peu de fraix que ses rivaux; & que des travaux faits par des hommes libres, sont de toute nécessité infiniment plus chers que ceux qui sont abandonnés à des esclaves.

Les opérations étoient dirigées par un Ministre actif. En politique sage, qui ne sacrifie pas la sûreté aux richesses, il ne se proposoit que d'élever un boulevard pour défendre les possessions Françoises. En philosophe sensible, qui connoît les droits de l'humanité & qui les respecte, il vouloit peupler d'hommes libres ces contrées fertiles & désertes. Mais le génie, sur-tout le génie impatient de jouir, ne prévoit pas tout. On s'égara, parce qu'on crut que des Européens soutiendroient sous la Zone Torride des fatigues qu'exige le défrichement des terres; que des hommes qui ne s'expa-

trioient que dans l'eſpérance d'un meilleur ſort ; s'accoutumeroient à la ſubſiſtance précaire d'une vie ſauvage, dans un climat moins ſain que celui qu'ils quittoient.

Ce mauvais ſyſtême, où le gouvernement ſe laiſſa entraîner par des hommes audacieux que leur préſomption égaroit, ou qui ſacrifioient la fortune publique à leurs intérêts particuliers, fut auſſi follement exécuté qu'il avoit été légérement adopté. Tout y fut combiné ſans principe de légiſlation, ſans intelligence des rapports que la nature a mis entre les terres & les hommes. Ceux-ci furent diſtribués en deux claſſes, l'une de propriétaires, & l'autre de mercenaires. On ne vit pas que cette diſtribution, qui ſe trouve établie en Europe, & preſque chez toutes les nations civiliſées, eſt l'ouvrage de la guerre, des révolutions, & des haſards infinis que le temps amene ; que c'eſt la ſuite des progrès de la ſociabilité, mais non la baſe & le fondement de la ſociété, qui, dans l'origine, veut que tous ſes membres participent à la propriété. Les colonies qui ſont de nouvelles populations & de nouvelles ſociétés, doivent ſuivre cette regle fondamentale. On s'en écarta dès le premier pas, en ne deſtinant des terres dans la Guyane, qu'à ceux qui pourroient y paſſer avec des fonds & des avances pour les cultiver. Les autres, dont on tenta la cupidité par des eſpérances vagues ou équivoques, furent exclus de ce partage des terres. Ce fut une faute de politique contre l'humanité. Si l'on eût donné une portion de terrein à défricher à tous les nouveaux colons qu'on portoit dans cette portion nue & déſerte, chacun l'eût cultivée d'une maniere proportionnée à ſes forces & à ſes moyens, l'un avec ſon argent, l'autre avec ſes bras. Il ne falloit ni rebuter ceux qui avoient des capitaux, parce que c'étoient des hom-

mes très-précieux pour une colonie naiſſante, ni leur donner une préférence excluſive, de peur qu'ils ne trouvaſſent pas des coopérateurs qui vouluſſent ſe mettre dans leur dépendance. Il étoit indiſpenſable d'offrir à tous les membres de la nouvelle tranſmigration, une propriété où ils puſſent faire valoir leur travail, leur induſtrie, leur argent, en un mot, leurs facultés plus ou moins étendues. On devoit prévoir que des Européens, quelle que fût leur ſituation, ne quitteroient pas leur patrie ſans l'eſpérance d'un meilleur ſort ; & que tromper leur eſpoir & leur confiance à cet égard, ſeroit ruiner la colonie, dont on projettoit les fondements.

Des hommes tranſportés dans des régions incultes n'y trouvent que des beſoins ; & les travaux les mieux ordonnés, les plus ſuivis, ne ſauroient empêcher que ceux qui paſſeront dans ces déſerts pour défricher les terres, ne reſtent dénués de tout juſqu'à l'époque, plus ou moins éloignée, des récoltes. Auſſi la Cour de Verſailles, à qui une vérité ſi frappante ne pouvoit échapper, s'engagea-t-elle à nourrir indiſtinctement, durant deux années, tous les Allemands, tous les François qu'elle deſtinoit à la population de la Guyane. Mais cet acte de juſtice n'étoit pas une action de prudence. Il falloit prévoir que les vivres ſeroient mal choiſis par les agents du gouvernement. Il falloit prévoir que, quand même les approviſionnements auroient été faits avec zele, avec prudence, avec déſintéreſſement, c'étoit une néceſſité que la plupart ſe gâtaſſent, ſoit dans le trajet, ſoit au terme. Il falloit prévoir que les viandes ſalées, bien ou mal conſervées, ne ſeroient jamais une nourriture convenable pour des malheureux réfugiés qui quittoient un climat ſain & tempéré pour occuper les ſables brû-

lants de la Zone Torride, pour reſpirer l'air humide & pluvieux des tropiques.

Une politique judicieuſe ſe ſeroit occupée de la multiplication des troupeaux, avant de ſonger à l'établiſſement des hommes. Cette précaution n'auroit pas ſeulement aſſuré une ſubſiſtance ſaine aux premiers colons, elle leur auroit encore fourni des inſtruments commodes pour les entrepriſes qu'exige la formation d'une peuplade nouvelle. Avec ce ſecours, ils auroient bravé des fatigues que le Miniſtere ſe ſeroit chargé de payer libéralement, & auroient préparé des logements & des denrées à ceux qui devoient les ſuivre. Par cette combinaiſon, qui n'exigeoit pas des méditations bien profondes, l'établiſſement qu'il s'agiſſoit de former, auroit acquis, en peu de temps, la conſiſtance dont il étoit ſuſceptible.

On ne fit pas ces réflexions ſi ſimples, ſi naturelles. Douze mille hommes furent débarqués, après une longue navigation, ſur des côtes déſertes & impraticables. On ſait que dans preſque toute la Zone Torride, l'année eſt partagée en deux ſaiſons, l'une ſeche, & l'autre pluvieuſe. A la Guyane, les pluies ſont ſi abondantes, depuis le commencement de Novembre juſqu'à la fin de Mai, que les terres ſont ſubmergées ou hors d'état d'être cultivées. Si les nouveaux colons y étoient arrivés au commencement de la ſaiſon ſeche, diſtribués ſur les terreins qu'on leur deſtinoit, ils auroient eu le temps d'arranger leurs habitations, de couper les forêts ou de les brûler, de labourer ou d'enſemencer leurs champs.

Faute de ces combinaiſons, on ne ſut où placer cette foule d'hommes qui arrivoient coup ſur coup dans la ſaiſon des pluies. L'iſle de Cayenne auroit pu ſervir d'entrepôt & de rafraîchiſſement aux nouveaux débarqués. On y auroit trouvé du logement

& des secours. Mais la fausse idée dont on étoit prévenu, de ne pas mêler la nouvelle colonie avec l'ancienne, fit rejetter cette ressource. Par une suite de cet entêtement, on déposa dans les isles du Salut ou sur les bords du Kourou, sous la toile & dans de mauvais angars, douze mille malheureux. C'est-là que, condamnés à l'inaction, à l'ennui, à la privation des premiers besoins, aux maladies contagieuses qu'enfantent toujours des subsistances corrompues, à tous les désordres que produit l'oisiveté dans une populace transportée de loin sous un nouveau ciel, ils finirent leur triste destinée dans les horreurs du désespoir. Leurs cendres crieront à jamais vengeance contre les inventeurs, contre les fauteurs d'un projet funeste qui a fait tant de victimes : comme si la guerre dont elles étoient destinées à combler les vuides, n'en avoit pas assez moissonné dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien au désastre, & que les 25,000,000 employés au succès d'un systême absurde fussent entiérement perdus, l'homme chargé de mettre fin à tant de calamités, crut devoir ramener en Europe deux mille hommes, dont la constitution robuste avoit résisté à l'intempérie du climat, à plus de misere qu'on ne sauroit dire.

L'Etat s'est trouvé heureusement assez puissant, pour pouvoir soutenir de si grandes pertes. Mais qu'il est douloureux pour la patrie, pour les sujets, pour toutes les ames avares du sang François, de le voir ainsi prodiguer dans des entreprises ruineuses, par une folle jalousie d'autorité qui commande un silence rigoureux sur les opérations publiques ! Eh! n'est-ce pas l'intérêt de la nation entiere, que ses chefs soient éclairés! Mais peuvent-ils l'être autrement que par des lumieres générales ? Pourquoi lui cacher des projets dont elle doit être l'objet & l'ins-

trument? Espere-t-on commander aux volontés sans l'opinion, & inspirer le courage sans la confiance? Les vraies lumieres sont dans les écrits publics, où la vérité se montre à découvert, où le mensonge craint d'être surpris. Les mémoires secrets, les projets particuliers, ne sont guere que l'ouvrage des esprits adroits & intéressés, qui s'insinuent dans les cabinets des administrateurs, par des routes obscures, obliques & détournées. Quand un Prince, un Ministre, s'est conduit par l'opinion publique des gens éclairés, s'il éprouve des malheurs, ni le ciel, ni la terre ne peuvent les lui reprocher. Mais des entreprises faites sans le conseil & le vœu de la nation, des événements amenés à l'insu de tous ceux dont on expose la vie & la fortune, qu'est-ce autre chose qu'une ligue secrete, une conjuration de quelques individus contre la société entiere? Jusqu'à quand l'autorité se croira-t-elle humiliée, en s'entretenant avec les citoyens? Jusqu'à quand témoignera-t-elle aux hommes assez de mépris, pour ne pas chercher même à se faire pardonner ses fautes?

Qu'est-il arrivé de la catastrophe, où tant de sujets, tant d'étrangers ont été sacrifiés à l'illusion du Ministere François sur la Guyane? C'est qu'on a décrié cette malheureuse région avec tout l'excès que le ressentiment du malheur ajoute à la réalité de ses causes. Heureusement les observations de quelques hommes éclairés nous mettent en état de débrouiller le cahos.

IX. Idée qu'il faut se former des côtes & du sol de la Guyane.

Cette vaste contrée, qu'on décora du magnifique nom de France équinoxiale, n'appartient pas toute entiere à la Cour de Versailles, comme elle en eut autrefois la prétention. Les Hollandois, en s'établissant au Nord, & les Portugais au Midi, ont resserré les François entre la riviere de Marony & celle de Vincent Pinçon ou d'Oyapock; ce

qui forme encore un espace de plus de cent lieues.

Les mers, qui baignent cette longue côte, sont faciles, ouvertes, débarrassées de tous les obstacles qui pourroient gêner la navigation. On n'y voit que les deux isles du Salut, à trois lieues de la terre-ferme. Comme elles ne sont séparées que par un canal de quatre-vingt toises, il seroit aisé de les joindre; & après leur union, elles formeroient un abri suffisant pour les plus grands vaisseaux. La nature a tellement disposé les choses, qu'il n'en coûteroit que peu pour rendre ce poste imprenable avec les matériaux qui se trouvent sur les lieux même. De ce pott, couvert de tortues une partie de l'année, & placé au vent de l'archipel Américain, une escadre pourroit, durant la guerre, voler en sept ou huit jours au secours des possessions nationales, ou aller attaquer celles des Puissances ennemies de la France.

Nul danger n'est à craindre dans ces parages. Les vents sont généralement favorables pour approcher, autant & si peu qu'on veut, des côtes. Si, ce qui est infiniment rare, leur ordre est interverti, ou qu'il survienne quelque calme, on a la ressource de mouiller par-tout sur un fond excellent.

Ces avantages sont malheureusement accompagnés de quelques inconvénients. Des courants rapides s'opposent à l'arrivée des navigateurs. Que si, pour les éviter, on approche trop près de la terre, l'eau manque presque par-tout. On n'en trouve pas même à l'embouchure des rivieres qui ne peuvent recevoir que de très-petits bâtiments. Celle d'Aprouague est la seule qui en ait douze pieds. Là, échoués sur une vase molle, les navires peuvent se livrer, sans inquiétude, à toutes les ré-

paràtions dont ils ont beſoin. Cependant il leur convient de s'expédier fort vîte, parce que les vers, les eaux bourbeuſes, les pluies & les chaleurs y détruiſent, en fort peu de temps, les vaiſſeaux les mieux conſtruits, les mieux équipés.

Dans cette région, quoique voiſine de l'équateur, le climat eſt très-ſupportable. Cette température peut être attribuée à la longueur des nuits, à l'abondance des brouillards & des roſées. Dans aucun temps, on n'éprouve à la Guyane ces chaleurs étouffantes ſi ordinaires dans tant d'autres contrées de l'Amérique.

Malheureuſement, pendant les ſix premiers mois de l'année, & quelquefois plus long-temps, cette colonie eſt abymée par des déluges d'eau. Ces pluies ſurabondantes dégradent les lieux élevés, inondent les plaines, pourriſſent les plantes, & ſuſpendent ſouvent les travaux les plus preſſés. La végétation eſt alors ſi forte, qu'il ſeroit impoſſible de la retenir dans de juſtes bornes, quelque nombre de bras qu'on employât pour la combattre. A cette calamité en ſuccede une autre. C'eſt une longue ſéchereſſe qui ouvre la terre & qui la calcine.

Les opinions ſur le ſol de la Guyane ſe contrarierent très-long-temps. Il eſt aujourd'hui connu que c'eſt le plus ſouvent un tuf pierreux, recouvert de ſables & du débris de quelques végétaux. Ces terres ſont d'une exploitation facile : mais leur produit eſt toujours très-foible, & il ceſſe même après cinq ou ſix ans. Le cultivateur eſt alors réduit à faire de nouveaux défrichements, qui ont toujours le ſort des premiers. Ceux même qui ſont exécutés dans quelques veines d'un ſol plus profond qu'on trouve par intervalle, n'ont pas une longue durée, parce que les pluies répétées qui tombent en torrents,

torrents dans cette région, ont bientôt entraîné les ſucs qui pouvoient les fertiliſer.

Ce furent ſur ces maigres campagnes que s'établirent les premiers François, qu'une fatale deſtinée pouſſa dans la Guyane. Les générations qui les remplacerent, chercherent par-tout des terreins plus féconds, ſans en jamais trouver. Inutilement le fiſc fit ſucceſſivement de grands ſacrifices pour améliorer cette colonie. Ces dépenſes furent inutiles, parce qu'elles ne pouvoient pas changer la nature des choſes. L'exemple des Hollandois, qui, après avoir auſſi langui dans le voiſinage ſur les terres hautes, avoient enfin proſpéré ſur des plantations formées dans des marais deſſéchés avec des travaux immenſes, cet exemple ne faiſoit aucune impreſſion. Enfin, M. Mallouet, chargé de l'adminiſtration de ce malheureux établiſſement, a lui-même exécuté ce qu'il avoit vu pratiquer à Surinam; & l'eſpace qu'il avoit arraché à l'océan, s'eſt auſſi-tôt couvert de denrées. Ce ſpectacle a donné aux colons une émulation dont on ne les croyoit pas ſuſceptibles, & ils n'attendent que les bienfaits du gouvernement pour enrichir la métropole de leurs productions.

Ce ſera ſur des plages formées par la dégradation des montagnes & par la mer, que ſeront déſormais établies les plantations. Il faudra deſſécher des marais, creuſer des canaux, élever des digues: mais pourquoi les François craindroient-ils d'entreprendre ce qu'ils voyent ſi heureuſement exécuté ſur leurs frontieres? Pourquoi la Cour de Verſailles ſe refuſeroit-elle à encourager par des avances & des gratifications des défrichements vraiment utiles? Des défrichements! Voilà des conquêtes ſur le cahos à l'avantage de tous les hommes, & non pas des Provinces qu'on dépeuple & qu'on dévaſte pour s'en emparer; qui coûtent le ſang de deux nations

pour n'en enrichir aucune; qu'il faut garder à grands fraix & couvrir de troupes pendant des ſiecles, avant de s'en promettre la paiſible poſſeſſion.

Tout invite le Miniſtere de France au parti qu'on oſe lui propoſer. Dans la Guyane, les feux ſouterreins, ſi communs dans le reſte de l'Amérique, ſont actuellement éteints. On n'y éprouve jamais de tremblement de terre. Les ouragans n'exercent pas leurs ravages ſur ſes côtes. Son accès eſt rempli de tant de difficultés, qu'on peut prédire qu'elle ne ſera pas conquiſe. Les iſles Françoiſes, au contraire, déja priſes une fois, attirent les regards, & ſollicitent la cupidité d'une nation vivement aigrie de leur reſtitution. Son chagrin fait préſumer qu'elle ſera toujours diſpoſée à réparer, par la force des armes, le vice de ſes négociations. La confiance bien fondée qu'elle a dans ſa marine, ne tardera pas peut-être à la précipiter dans une nouvelle guerre, pour reprendre ce qu'elle a rendu, pour étendre plus loin ſes uſurpations. Si la fortune ſecondoit encore ſes efforts; ſi un peuple, encouragé par des victoires, dont les citoyens recueillent ſeuls tout l'avantage, l'emportoit toujours ſur une nation qui ne combat que pour ſes Rois : ce ſeroit du moins une grande reſſource que la Guyane, où l'on cultiveroit toutes les productions dont l'habitude a donné le beſoin, & pour leſquelles il faudroit payer un énorme tribut à l'étranger, ſi les colonies nationales ne pouvoient les fournir.

Le deſſéchement des côtes de la Guyane exigeroit des travaux longs & difficiles. Où prendre les bras néceſſaires pour l'exécution de cette entrepriſe?

X.
Quels bras pourra-t-on deſtiner aux cultures dont la

On crut en 1763 que les Européens y ſeroient très-propres. Douze mille furent la victime de cette opinion. La mort n'épargna qu'une ſoixantaine de familles Allemandes ou Acadiennes. Elles s'établi-

rent ſur le Sinamary, qui leur offroit des bords qui ne ſont jamais inondés par la mer, quelques prairies naturelles, & une grande abondance de tortues. Cette foible peuplade augmente & vit heureuſe le long de ce fleuve. La pêche, la chaſſe, l'éducation des troupeaux, la culture d'un peu de riz & de maïs : telles ſont ſes reſſources. Quelques ſpéculatifs ont voulu conclure de cet exemple que les blancs pourroient cultiver la Guyane : mais ils n'ont pas fait réflexion qu'on ne fondoit des colonies que pour obtenir des productions vénales, & que ces productions exigent des ſoins plus ſuivis & plus fatigants que ceux auxquels on ſe livre ſur les rives du Sinamary.

Guyane eſt ſuſceptible ?

Les naturels du pays pourroient, dit-on, opérer ſans inconvénient ce qui eſt deſtructeur pour nous. Ces ſauvages étoient aſſez multipliés ſur la côte, lorſqu'elle fut découverte. La férocité Européenne en a ſi fort diminué le nombre, qu'il n'y en reſte pas actuellement plus de quatre ou cinq cents en état de porter les armes. Mais quelques aventuriers qui ont pénétré depuis peu dans l'intérieur des terres, y ont découvert beaucoup de petites nations, toutes plus barbares les unes que les autres. Partout ils ont apperçu l'oppreſſion des femmes, des ſuperſtitions qui empêchent la multiplication des hommes, des haines qui ne s'éteignent que par la deſtruction des familles & des peuplades, l'abandon révoltant des vieillards & des malades, l'uſage habituel des poiſons les plus variés & les plus ſubtils; cent autres déſordres dont la nature brute offre trop généralement le hideux tableau. Cependant le voyageur eſt accueilli avec reſpect, ſecouru avec la générosité la plus illimitée & la plus touchante ſimplicité. Il entre dans la cabane du ſauvage; il s'aſſied à côté de ſa femme & de ſes filles nues; il partage

leurs repas. La nuit, il prend ſon repos ſur un même lit. Au jour, on le charge de proviſions, on l'accompagne aſſez loin ſur ſa route, & l'on s'en ſépare avec les démonſtrations de l'amitié. Mais cette ſcene d'hoſpitalité peut devenir ſanglante en un moment. Ce ſauvage eſt jaloux à l'extrême; & au moindre ſigne de familiarité qui l'allarmeroit, on feroit égorgé.

Il faudroit commencer par aſſembler ces peuples toujours errants. Quelques préſents de leur goût, diſtribués à propos, rendoient cette premiere opération facile. On éviteroit, avec la plus ſcrupuleuſe attention, de réunir dans le même lieu celles de ces nations qui ont les unes pour les autres une averſion inſurmontable.

Ces peuplades ne feront pas formées au haſard. Il conviendra de les diſtribuer de maniere à ſe procurer des facilités pour pénétrer dans l'intérieur du pays. A meſure que ces établiſſements acquerront des forces, ils fourniront des facilités pour établir des habitations nouvelles.

Juſqu'ici, aucune conſidération n'a pu fixer ces Indiens. La plus ſûre voie, pour y réuſſir, feroit de leur diſtribuer des vaches qu'ils ne pourroient nourrir qu'en abattant des bois & en formant des prairies. Les légumes, les arbres fruitiers dont on enrichiroit leur demeure, feroit un moyen de plus pour prévenir leur inconſtance. Il eſt vraiſemblable que ces reſſources qu'ils n'ont jamais connues, les dégoûteroient avec le temps, de la chaſſe & de la pêche, qui ſont actuellement les ſeuls ſoutiens de leur miſérable & précaire exiſtence.

Un préjugé bien plus funeſte reſteroit à vaincre. il eſt généralement établi chez ces peuples, que les occupations ſédentaires ne conviennent qu'à des femmes. Cet orgueil inſenſé avilit tous les travaux

aux yeux des hommes. Un miſſionnaire intelligent ne perdroit pas ſon temps à combattre cet aveuglement. Il ennobliroit la culture, en travaillant lui-même avec les enfants; & il réuſſiroit par ce noble & heureux ſtratagême, à donner aux jeunes gens des mœurs nouvelles. Peut-être parviendroit-on à vaincre l'indolence des peres même, ſi l'on ſavoit leur donner des beſoins. Il n'eſt pas ſans vraiſemblance qu'ils demanderoient à la terre des productions, pour les échanger contre des marchandiſes dont l'uſage leur ſeroit devenu néceſſaire.

Ce but ſalutaire s'éloigneroit infiniment, ſi l'on aſſujettiſſoit les ſauvages réunis à une capitation & à des corvées, comme ſe le ſont permis les Portugais & les Eſpagnols ſur les bords de l'Amazone, de Rio-Negro & de l'Orenoque. Il faut que ces peuples ayent joui pendant des ſiecles, des bienfaits de la civiliſation, avant d'en porter les charges.

Cependant, après cette révolution heureuſe, la Guyane ne rempliroit encore que très-imparfaitement les vues étendues que peut avoir la Cour de Verſailles. Jamais les foibles mains des Indiens ne feront croître que des denrées de valeur médiocre. Pour obtenir de riches productions, il faudra recourir néceſſairement aux bras nerveux des negres.

On craint la facilité qu'auront ces eſclaves pour déſerter de leurs atteliers. Ils ſe réfugieront, ils s'attrouperont, ils ſe retrancheront, dit-on, dans de vaſtes forêts, où l'abondance du gibier & du poiſſon rendra leur ſubſiſtance aiſée; où la chaleur du climat leur permettra de ſe paſſer de vêtement; où les bois propres à faire des arcs & des fleches ne leur manqueront jamais. Cent d'entre eux avoient pris ce parti, il y a environ trente ans. Les troupes envoyées pour les remettre ſous la chaîne, furent

repouſſées. Cet échec faiſoit craindre une déſertion générale. La colonie entiere étoit conſternée. On ne ſavoit à quoi ſe réſoudre, lorſqu'un miſſionnaire part, ſuivi d'un ſeul noir, arrive à l'endroit où s'étoit livré le combat, dreſſe un autel, appelle les déſerteurs par le moyen d'une clochette, leur dit la meſſe, les harangue, & les ramene tous, tous ſans exception, à leurs anciens maîtres. Mais les Jéſuites qui avoient mérité & obtenu la confiance de ces malheureux, ne ſont plus dans la colonie; & leurs ſucceſſeurs n'ont montré ni la même activité, ni une connoiſſance égale du cœur de l'homme. Cependant, il ne ſeroit peut-être pas impoſſible de prévenir l'invaſion de ces infortunées victimes de notre cupidité, en rendant leur condition ſupportable. La loi de la néceſſité, qui commande même aux tyrans, preſcrira, dans cette région, une modération que l'humanité ſeule devroit inſpirer partout.

XI. Avant de jetter des capitaux dans la Guyane, il convient d'examiner ſi la colonie eſt bien organiſée; il en faut régler les limites.

Ce nouvel ordre de choſes engagera le gouvernement dans des dépenſes conſidérables. Avant de s'y livrer, il examinera ſi la colonie a eu juſqu'à notre âge, l'organiſation qui devoit la faire proſpérer, & ſi Cayenne eſt le lieu le plus convenable pour être le chef-lieu d'un grand établiſſement. C'eſt notre opinion : mais d'habiles gens penſent le contraire, & leurs raiſons doivent être diſcutées.

Ces vues peuvent être excellentes, ſans que les avantages en ayent été plutôt apperçus, & il ne faut pas s'en étonner. Les choſes ſont quelquefois d'une difficulté qui ne peut être ſurmontée que par l'expérience ou par le génie. Mais l'expérience qui marche à pas lents, demande du temps; & le génie qui, ſemblable aux courſiers des dieux, franchit un intervalle immenſe d'un ſaut, ſe fait attendre pendant des ſiecles. A-t-il paru? Il eſt repouſſé ou

persécuté. S'il parle, on ne l'entend pas. Si, par hasard, il est entendu, la jalousie traduit ses projets comme des rêves sublimes, & les fait échouer. L'intérêt général de la multitude suppléeroit peut-être à la pénétration du génie, si on le laissoit agir en liberté : mais il est sans cesse contrarié par l'autorité, dont les dépositaires ne s'entendent à rien, & prétendent ordonner de tout. Quel est celui qu'ils honoreront de leur confiance & de leur intimité ! C'est le flatteur impudent, qui, sans en rien croire, leur répétera continuellement qu'ils sont des êtres merveilleux. Le mal se fait par leur sottise, & se perpétue par une mauvaise honte qui les empêche de revenir sur leurs pas. Les fausses combinaisons s'épuisent avant qu'ils ayent rencontré les vraies, ou qu'ils puissent se résoudre à les approuver après les avoir rejettées. C'est ainsi que le désordre regne par l'enfance des Souverains, l'incapacité ou l'orgueil des Ministres, & la patience des victimes. On se consoleroit des maux passés & des maux présents, si l'avenir devoit changer cette destinée : mais c'est une espérance dont il est impossible de se bercer. Et si l'on demandoit au philosophe à quoi servent les conseils qu'il s'opiniâtre d'adresser aux nations & à ceux qui les gouvernent, & qu'il répondît avec sincérité, il diroit qu'il satisfait un penchant invincible à dire la vérité, au hasard d'exciter l'indignation, & même de boire dans la coupe de Socrate.

Avant de prendre sur la Guyane une résolution finale, il conviendra de fixer les bornes encore incertaines de cette colonie. Au Nord, les Hollandois voudroient bien étendre les frontieres de Surinam jusqu'aux bords du Sinamary : mais le poste militaire que la Cour de Versailles a fait établir depuis long-temps sur la rive droite du Marony, paroît avoir anéanti sans retour cette prétention an-

cienne. Du côté du Midi, les difficultés sont moins applanies. L'Amazone fut autrefois incontestablement la borne des possessions Françoises, puisque, par une convention du 4 Mars 1700, les Portugais s'obligerent à démolir les forts qu'ils avoient élevés sur la rive gauche de cette riviere. A la paix d'Utrecht, la France qui recevoit la loi, fut forcée de céder la navigation de ce fleuve avec les terres qui s'étendent jusqu'à la riviere de Vincent Pinçon, ou de l'Oyapock. Lorsque le temps fut venu d'exécuter le traité, il se trouva que ces deux noms employés comme synonymes, désignoient dans le pays, ainsi que sur les anciennes cartes, deux rivieres éloignées l'une de l'autre de trente lieues. Chacune des deux Cours voulut tourner cette erreur à son avantage; celle de Lisbonne s'étendre jusqu'à l'Oyapock, & celle de Versailles, jusqu'à Vincent Pinçon. On ne put convenir de rien; & les terres contestées sont restées désertes depuis cette époque assez reculée.

On n'aura pas la présomption de s'ériger en juge de ce grand procès. L'unique observation qu'on se permettra de faire, c'est que le but de la cession exigée par le Portugal, a été de lui assurer la navigation exclusive de l'Amazone. Or les sujets de cette Couronne jouiront paisiblement de cet avantage, en éloignant les limites des possessions Françoises de vingt lieues seulement & jusqu'à la riviere de Vincent Pinçon, sans qu'il soit nécessaire de les reculer de cinquante jusqu'à l'Oyapock.

XII. Etat actuel de la Guyane Françoise.

Tout est à faire dans la Guyane. On ne compte à Cayenne même que trente plantations presque toutes misérables. Le continent est dans un plus grand désordre encore que l'isle. Les habitations y changent souvent de place. Des déserts immenses les séparent. Placées à une grande distance du mar-

ché général, elles n'ont aucune facilité pour leurs échanges. On n'y jouit d'aucune des commodités que se procurent mutuellement des hommes réunis. Les loix, la police, les bienséances, l'emulation, l'influence du ministere : tous ces avantages y sont inconnus. Pour l'exploitation de cent lieues de côtes, on ne comptoit en 1775 que treize cents personnes libres, & huit mille esclaves. Les productions de la colonie étoient même au-dessous de ces foibles moyens, parce qu'il n'y avoit dans les atteliers que des blancs sans intelligence, que des noirs sans subordination. Les denrées qu'emporterent les bâtiments venus de l'Amérique Septentrionale ou de la Guadeloupe & de la Martique, ne s'éleverent pas à 100,000 livres, & la France ne reçut sur six navires que quarante quintaux de sucre, qui furent vendus en Europe 2,156 liv.; six cents cinquante-huit quintaux quatre-vingt-huit livres de café, qui furent vendus 31,296 liv. 16 sols; trois quintaux trente-quatre livres d'indigo, qui furent vendus 2,839 livres; cent cinquante-deux quintaux quarante-une livres de cacao, qui furent vendus 10,668 livres 16 sols; trois mille trois quintaux cinquante-cinq livres de rocou, qui furent vendus 187,706 liv. 7 sols 6 deniers; neuf cents soixante-douze quintaux soixante livres de coton, qui furent vendus 243,150 livres; trois cents cinquante-trois cuirs, qui furent vendus 3,177 livres; quatorze cents vingt-deux quintaux huit livres de bois, qui furent vendus 7,604 l. 3 s. 9 d. En tout 488,598 liv. 3 s. 3 den. Les 600,000 liv. que la Cour dépensa cette année comme les autres pour cet ancien établissement, servirent à payer ce qu'il avoit reçu au-delà de ses exportations. A cette époque, Cayenne, devoit 2,000,000 de livres au gouvernement ou aux négociants de la métropole.

Il faut attendre quelque chose des lumieres que M. Mallouet a répandues dans la colonie ; des encouragements que cet habile administrateur a fait accorder en 1777 à ceux des colons qui se livreroient à la coupe des bois de construction, à la culture des subsistances, à la salaison du poisson, à quelques autres productions de peu de valeur, dont il a assuré le débouché. Il faut attendre encore plus des arbres à épiceries. Le giroflier a déja donné des clous qui ne sont que très-peu inférieurs à ceux qui nous viennent des Moluques ; & tout annonce que le muscadier ne réussira pas moins heureusement. Mais rien de grand ne pourra se tenter sans capitaux, & sans capitaux considérables.

Ils sont au pouvoir d'une riche compagnie qui s'est formée, mais sans privilege exclusif, pour cette partie du Nouveau-Monde. Ce corps dont le fonds primitif est de 2,400,000 livres, a obtenu du gouvernement le vaste espace qui s'étend depuis l'Approuague jusqu'à l'Oyapock, & toutes les facilités qu'on lui pouvoit raisonnablement accorder pour mettre en valeur ce sol, regardé comme le meilleur de la Guyane. En attendant que ses succès lui permettent de s'occuper du desséchement des marais & des grandes cultures, cette association puissante a tourné ses vues vers la coupe du bois, vers la multiplication des troupeaux, vers le coton & le cacao, mais principalement vers le tabac.

Des esclaves cultivent depuis long-temps, pour leur usage, autour de leurs cases, cette derniere plante. On lui trouve les mêmes vertus qu'au tabac du Brésil, qui s'est ouvert un débit assez avantageux dans plusieurs marchés de l'Europe, & qui est d'une nécessité presque absolue pour l'achat des noirs sur une grande partie des côtes d'Afrique. Si cette entreprise réussit, la France verra diminuer ses be-

foins, & fes navigateurs feront difpenfés d'aller chercher à Lisbonne cette portion de leur cargaifon. Les efpérances que peut donner Sainte-Lucie, ont une autre bafe.

XIII. Après de longues difcuffions entre les Cours de Londres & de Verfailles, Ste. Lucie refte à la France.

Les Anglois occuperent fans oppofition cette ifle, dans les premiers jours de l'an 1639. Ils y vivoient paifiblement depuis dix-huit mois, lorfqu'un navire de leur nation, qui avoit été furpris par un calme devant la Dominique, enleva quelques Caraïbes accourus fur leur pirogues avec des fruits. Cette violence décida les fauvages de Saint-Vincent, de la Martinique, à fe réunir aux fauvages offenfés, & ils fondirent tous enfemble, au mois d'Août 1640, fur la nouvelle colonie. Dans leur fureur, ils maffacrerent tout ce qui fe préfenta. Le peu qui échappa à cette vengeance, abandonna pour toujours un établiffement qui étoit encore au berceau.

Dans les premiers âges du monde, avant qu'il fe fût formé des fociétés civiles & policées, tous les hommes en général avoient droit fur toutes les chofes de la terre. Chacun pouvoit prendre ce qu'il vouloit pour s'en fervir, & même pour confumer ce qui étoit de nature à l'être. L'ufage que l'on faifoit ainfi du droit commun, tenoit lieu de propriété. Dès que quelqu'un avoit pris une chofe de cette maniere, aucun autre ne pouvoit la lui ôter fans injuftice. C'eft fous ce point de vue, qui ne convient qu'à l'état de nature, que les nations de l'Europe envifagerent l'Amérique, lorfqu'elle eut été découverte. Comptant les naturels du pays pour rien, il leur fuffifoit, pour s'emparer d'une terre, qu'aucun peuple de notre hémifphere n'en fût en poffeffion. Tel fut le droit public, conftant & uniforme qu'on fuivit dans le Nouveau-Monde, & qu'on n'a pas même eu honte de vouloir jufti-

fier en ce siecle, pendant les dernieres hostilités.

Quoi, la nature de la propriété n'est pas la même par-tout, par-tout fondée sur la prise de possession par le travail, & sur une longue & paisible jouissance! Européens, pouvez-vous nous apprendre à quelle distance de votre séjour ce titre sacré s'anéantit? Est-ce à vingt pas? Est-ce à une lieue, est-ce à dix lieues? Non, dites-vous. Hé bien, ce ne feroit donc pas à dix mille lieues. Et ne voyez-vous pas que ce droit imaginaire que vous vous arrogez sur un peuple éloigné, vous le conférez à ce peuple éloigné sur vous? Cependant, que diriez-vous, s'il pouvoit arriver que le sauvage entrât dans votre contrée, & que, raisonnant à votre maniere, il dit: cette terre n'est point habitée par les nôtres, donc elle nous appartient? Vous avez l'hobbisme en horreur dans votre voisinage; & ce funeste systême, qui fait de la force la suprême loi, vous le pratiquez au loin. Allez! après avoir été des voleurs & des assassins, il ne vous restoit plus que d'être d'exécrables sophistes; & vous l'êtes devenus.

D'après ces principes, que les esprits justes & les cœurs droits réprouveront toujours, Sainte-Lucie devoit appartenir à toute puissance qui voudroit ou pourroit la peupler. Les François s'en aviserent les premiers. Ils y firent passer, en 1650, quarante habitants sous la conduite de Rousselan, homme brave, actif, prudent, & singuliérement aimé des sauvages, pour avoir épousé une femme de leur nation. Sa mort arrivée quatre ans après, ruina tout le bien qu'il avoit commencé à faire. Trois de ses successeurs furent massacrés par les Caraïbes, mécontents de la conduite qu'on tenoit avec eux; & la colonie ne faisoit que languir, lorsqu'elle fut prise en 1664 par les Anglois, qui l'évacuerent en 1666.

A peine étoient-ils partis, que les François reparurent dans l'isle. Ils ne s'y étoient pas encore beaucoup multipliés, quelle qu'en fût la cause, lorsque l'ennemi qui les avoit chassés la premiere fois, les força de nouveau, vingt ans après, à quitter leurs habitations. Quelques-uns, au-lieu d'évacuer l'isle, se réfugierent dans les bois. Dès que le vainqueur, qui n'avoit fait qu'une invasion passagere, se fut retiré, ils reprirent leurs occupations. Ce ne fut pas pour long-temps. La guerre, qui bientôt après déchira l'Europe, leur fit craindre de devenir la proie du premier corsaire qui auroit envie de les piller, & ils allerent chercher de la tranquillité dans les établissements de leur nation, qui avoient plus de force, ou qui pouvoient se promettre plus de protection. Il n'y eut plus alors de culture suivie, ni de colonie réguliere à Sainte-Lucie. Elle étoit seulement fréquentée par des habitants de la Martinique, qui y coupoient du bois, qui y faisoient des canots, & y entretenoient des chantiers assez considérables.

Des soldats & des matelots déserteurs s'y étant réfugiés après la paix d'Utrecht, il vint en pensée au Maréchal d'Estrées d'en demander la propriété. Elle ne lui eut pas été plutôt accordée en 1718, qu'il y fit passer un Commandant, des troupes, du canon, des cultivateurs. Cet éclat blessa la Cour de Londres, qui avoit des prétentions sur l'isle, à raison de la priorité d'établissement; comme celle de Versailles, en vertu d'une possession rarement interrompue. Ses plaintes déterminerent le Ministere de France à ordonner que les choses seroient remises dans l'état où elles étoient avant la concession qui venoit d'être faite. Soit que cette complaisance ne parût pas suffisante aux Anglois, soit qu'elle leur persuadât qu'ils pouvoient tout oser,

ils donnerent eux-mêmes, en 1722, Sainte-Lucie au Duc de Montaigu, qui en envoya prendre possession. Cette opposition d'intérêts donna de l'embarras aux deux Couronnes. Elles en sortirent en 1731, en convenant que, jusqu'à ce que les droits respectifs eussent été éclaircis, l'isle seroit évacuée par les deux nations; mais qu'elles auroient la liberté d'y faire de l'eau & du bois.

Cet arrangement n'empêcha pas les François d'y établir de nouveau en 1744, un Commandant, une garnison, des batteries. Ou la Cour de Londres ne fut pas avertie de cette infidélité, ou elle feignit de ne la pas voir, parce que ses navigateurs se servoient utilement de ce canal, pour entretenir avec des colonies plus riches, des liaisons interlopes que les sujets des deux gouvernements croyoient leur être également avantageuses. Elles durerent avec plus ou moins de vivacité, jusqu'au traité de 1763, qui assura à la France la propriété si long-temps & si opiniâtrément disputée de Sainte-Lucie.

XIV. Premieres opérations de la France à Sainte-Lucie.

Un entrepôt fut le premier usage que la Cour de Versailles se proposa de faire de son acquisition. Depuis que ses isles du Vent avoient abattu leurs forêts, étendu leurs cultures, & perdu la ressource du Canada & de la Louysiane, il étoit devenu impossible de s'y passer des bois & des bestiaux de l'Amérique Septentrionale. On avoit cru voir de grands inconvénients à l'admission directe de ces secours étrangers; & Sainte-Lucie fut choisie pour les échanger contre les syrops de la Martinique, de la Guadeloupe. L'expérience ne tarda pas à démontrer que c'étoit un plan chimérique.

Pour que cet arrangement pût avoir son exécution, il faudroit que les Américains déposassent leurs cargaisons, qu'ils les gardassent sur leurs navires, ou qu'ils les vendissent à des négociants éta-

blis dans l'isle : trois combinaisons dont aucune n'est praticable.

Jamais les navigateurs ne se détermineront à mettre à terre leur bétail, dont la garde, la nourriture, les accidents les ruineroient infailliblement, ni à déposer dans des magasins des bois d'un trop mince prix, d'un trop gros volume, pour soutenir les fraix d'un loyer. Jamais ils n'attendront sur leur bord des acheteurs éloignés qui pourroient ne pas arriver. Jamais ils ne trouveront des acheteurs intermédiaires, dont le ministere seroit nécessairement si cher, qu'on ne pourroit pas l'employer.

Le propriétaire des syrops a les mêmes raisons d'éloignement pour ce marché. Les voitures, le coulage & la commission réduiroient à rien sa denrée. Si l'Anglois se déterminoit à acheter les syrops plus cher qu'il ne les payoit, il se verroit forcé d'augmenter dans la proportion ses marchandises, dont le consommateur ne voudroit plus après ce surhaussement.

Détaché de la premiere idée qu'il avoit eue, sans y renoncer formellement, le Ministere de France, s'occupa, dès 1763, du soin de former des cultures à Sainte-Lucie. Le projet étoit sage, mais l'exécution fut folle. Si le Gouverneur & l'Intendant de la Martinique, dont cette isle n'est éloignée que de sept lieues, avoient été chargés de l'opération, les colons qu'on y auroit fait passer, auroient obtenu les secours que peut aisément fournir un établissement qui remonte à plus d'un siecle. La précipitation, la passion des nouveautés, le desir de placer des parents ou des protégés, d'autres motifs peut-être encore plus blâmables, firent préférer l'envoi d'une administration indépendante qui ne devoit avoir des liaisons qu'avec la métropole. Cette mauvaise combinaison coûta 7,000,000 au fisc, & à

l'Etat huit ou neuf cents hommes, dont la fatale destinée inspire plus de pitié que de surprise. Sous les tropiques, les colonies les mieux établies coûtent habituellement la vie au tiers des soldats qui y sont envoyés, quoique ce soient des hommes sains, robustes & bien soignés : est-il étonnant que des misérables, ramassés dans les boues de l'Europe, & livrés à tous les fléaux de l'indigence, à toutes les horreurs du désespoir, ayent misérablement péri dans une isle inculte & déserte ?

L'avantage de la peupler étoit réservé aux établissements voisins. Des François, qui avoient vendu très-avantageusement leurs plantations de la Grenade aux Anglois, ont porté à Sainte-Lucie une partie de leurs capitaux. Un grand nombre de cultivateurs de Saint-Vincent, indignés de se voir réduits à acheter un sol qu'ils avoient défriché avec des fatigues incroyables, ont pris la même route. La Martinique a fourni des habitants, dont les possessions étoient peu fécondes ou bornées, & des négociants qui ont retiré quelques fonds de leur commerce pour les confier à l'agriculture. On leur a distribué à tous gratuitement des terres.

XV. Quelle opinion faut-il avoir de Sainte-Lucie ?

C'eût été un présent funeste, si le préjugé établi contre Sainte-Lucie, avoit eu quelque fondement. La nature, disoit-on, lui avoit refusé tout ce qui peut constituer une colonie de quelque importance. Dans l'opinion publique, son terroir inégal n'étoit qu'un tuf aride & pierreux qui ne payeroit jamais les dépenses qu'on feroit pour le défricher. L'intempérie de son climat devoit dévorer tous les audacieux que l'avidité de s'enrichir ou le désespoir y feroit passer. Ces idées étoient généralement reçues.

Dans la vérité, le sol de Sainte-Lucie n'est pas mauvais sur les bords de la mer, & il devient meilleur

ſeur à meſure qu'on avance dans les terres. Tout peut être défriché, à l'exception de quelques montagnes hautes & eſcarpées, ſur leſquelles on remarque aiſément des traces d'anciens volcans. Il reſte encore dans une profonde vallée huit ou dix excavations de quelques pieds de diametre où l'eau bout de la maniere la plus effrayante. On ne trouve pas, à la vérité, dans l'iſle, de grandes plaines, mais beaucoup de petites où le ſucre peut être heureuſement cultivé. La forme étroite & allongée de cette poſſeſſion en rendra le tranſport aiſé, dans quelques lieux que les cannes ſoient plantées.

L'air, dans l'intérieur de Sainte-Lucie, n'eſt que ce qu'il étoit dans les autres iſles, avant qu'on les eût habitées : d'abord impur & mal-ſain : mais à meſure que les bois ſont abattus, que la terre ſe découvre, il devient moins dangereux. Celui qu'on reſpire ſur une partie des côtes eſt plus meurtrier. Sous le vent, elles reçoivent quelques foibles rivieres, qui partant des pieds des montagnes, n'ont pas aſſez de pente pour entraîner les ſables dont le flux de l'Océan embarraſſe leur embouchure. Cette barriere inſurmontable fait qu'elles forment au milieu des terres des marais infects. Une raiſon ſi ſenſible avoit ſuffi pour éloigner de ces cantons le peu de Caraïbes qu'on trouva dans l'iſle, en y abordant la premiere fois. Les François, pouſſés dans le Nouveau-Monde par une paſſion plus violente que l'amour de la conſervation, ont été moins difficiles que des ſauvages. C'eſt dans cette étendue qu'ils ont principalement établi leurs cultures. Pluſieurs ont été punis de leur aveugle avidité. D'autres le feront un jour, à moins qu'ils ne conſtruiſent des digues, qu'ils ne creuſent des canaux pour procurer aux eaux de l'écoulement. Le gouvernement en a déja donné l'exemple dans le port prin-

cipal de l'iſle ; quelques citoyens l'ont ſuivi, & il eſt à croire qu'avec le temps, une pratique ſi utile deviendra générale.

XVI.
Etat actuel de la colonie de Sainte-Lucie.

Déja ſe ſont formées, dans la colonie, onze paroiſſes, preſque toutes ſous le vent. Cette préférence donnée à une partie de l'iſle ſur l'autre, ne vient pas de la ſupériorité du ſol, mais du plus ou du moins de facilité à recevoir, à expédier des navires. Avec le temps, l'eſpace, qu'on a d'abord négligé, ſera occupé à ſon tour ; parce qu'on découvre tous les jours des anſes où il ſera poſſible d'embarquer ſur des canots toutes ſortes de productions.

Un chemin qui fait le tour de l'iſle, & deux chemins qui la traverſent de l'eſt à l'oueſt, donnent les facilités qu'on pouvoit deſirer pour porter les denrées des plantations aux embarcadaires. Avec du temps & des richeſſes, ces routes parviendront à un degré de ſolidité qu'on ne pouvoit leur donner d'abord, ſans des dépenſes trop conſidérables pour un établiſſement naiſſant. Les corvées, dont ces chemins ſont l'ouvrage, ont retardé les cultures & excité bien des murmures : mais les colons commencent à bénir la main ſage & ferme qui a ordonné, qui a conduit cette opération pour leur utilité. Leur fardeau a été un peu allégé dans les derniers temps, par l'attention qu'ont eue les adminiſtrateurs d'appliquer à ces travaux les taxes exigées pour les affranchiſſements.

Au premier Janvier 1777, la population blanche de Sainte-Lucie s'élevoit à deux mille trois cents perſonnnes de tout âge & de tout ſexe. Il y avoit mille cinquante noirs ou mulâtres libres, & ſeize mille eſclaves. La colonie comptoit parmi ſes troupeaux onze cents trente mulets ou chevaux, deux mille cinquante-trois bêtes à cornes, trois mille ſept cents dix-neuf moutons ou chevres.

Cinquante-trois fucreries qui occupoient quinze cents quarante-un quarrés de terre ; cinq millions quarante mille neuf cents foixante-deux pieds de café ; un million neuf cents quarante-cinq mille fept cents douze pieds de cacao ; cinq cents quatre-vingt-dix-fept quarrés de coton, formoient fes cultures.

Ces produits réunis étoient vendus dans l'ifle même un peu plus de 3,000,000 livres. Les deux tiers étoient livrés aux Américains, aux Anglois & aux Hollandois, en poffeffion de fournir librement aux befoins de la colonie. Le refte étoit porté à la Martinique, dont on dépandoit, & d'où on tiroit quelques marchandifes, quelques boiffons arrivées de la métropole.

Appuyés fur le caractere & les lumieres du Comte d'Ennery, fondateur de cet établiffement, nous avions affuré que lorfque Sainte-Lucie, qui a quarante lieues de circuit, feroit parvenue à toute fa culture, elle pourroit occuper cinquante à foixante mille efclaves, & donner pour neuf ou dix millions de denrées. D'autres adminiftrateurs ont depuis confirmé ce grand témoignage. Par quelle fatalité cet établiffement a-t-il donc fait fi peu de progrès, malgré tous les encouragements qu'il a reçus ?

XVII. Obftacles qui fe font oppofés aux progrès de Sainte-Lucie.

C'eft que, dès l'origine, on donna précipitamment des propriétés à des vagabonds, qui n'avoient ni l'habitude du travail, ni aucun moyen d'exploitation : c'eft qu'on accorda un fol immenfe à des fpéculateurs avides qui n'étoient en état de mettre en valeur que quelques arpents : c'eft que les terres intérieures furent diftribuées, avant que les bords euffent été défrichés : c'eft que les fourmis qui défoloient fi cruellement la Martinique, ont porté le même ravage dans les fucreries naiffantes de Sainte-Lucie : c'eft que le café y a éprouvé la même di-

minution que par-tout ailleurs : c'est enfin que l'administration n'y a été ni assez réguliere, ni assez suivie, ni assez éclairée. Quels remedes employer contre tant d'erreurs, contre tant de calamités ?

Il faudra établir un gouvernement plus ferme, une police plus exacte. Il faudra dépouiller de leur territoire ceux qui n'auront pas au moins rempli en partie l'engagement qu'ils avoient contracté de le rendre utile. Il faudra, par des réunions sagement réglées, rapprocher, le plus qu'on pourra, des plantations séparées par des distances qui leur ôtent la volonté & la facilité de s'entr'aider. Il faudra contraindre lêgalement tous les débiteurs à respecter des créances dont ils se sont habituellement joués. Il faudra assurer pour une longue suite d'années & par des actes authentiques, aux navigateurs de toutes les nations, la liberté de leurs liaisons avec cette isle. On devroit aller plus loin.

Les François de la métropole ne veulent pas & ceux des isles ne peuvent pas mettre en valeur Sainte-Lucie. Beaucoup d'étrangers, au contraire, ont offert d'y porter leur industrie & leurs capitaux, si on vouloit supprimer le barbare droit d'aubaine : droit qui s'oppose au commerce réciproque des nations ; qui repousse le vivant & dépouille le mort ; qui déshérite l'enfant de l'étranger ; qui condamne celui-ci à laisser son opulence dans sa patrie, & qui lui interdit ailleurs toute acquisition, soit mobiliaire, soit fonciere : droit qu'un peuple, qui aura les premieres notions de bonne politique, abolira chez lui, & dont il se gardera bien de solliciter l'extinction dans les autres contrées. Il faut espérer que la Cour de Versailles ne s'opiniâtrera pas plus long-temps à rejetter le seul moyen de tirer une colonie intéressante de l'état de langueur où des fléaux qu'il n'étoit pas possible de détourner

& les vices d'une mauvaife adminiftration l'ont plongée.

XVIII. Moyens que la Cour de Verfailles fe propofe pour mettre Ste. Lucie à l'abri de l'invafion.

Lorfqu'on aura pris les mefures convenables pour rendre Sainte-Lucie floriffante, le Miniftere de France pourra fe livrer au fyftême qu'il paroît avoir adopté de défendre fes colonies par des fortereffes. Pour garder cette ifle, il fuffira de garantir de toute infulte le port du carenage.

Ce port, le meilleur des Antilles, réunit plufieurs avantages. On y trouve par-tout beaucoup d'eau; la qualité de fon fond eft excellente; la nature y a formé trois carenages parfaits, l'un pour les plus grands bâtiments, les deux autres pour des frégates. Trente vaiffeaux de ligne y feroient à l'abri des ouragans les plus terribles. Les vers ne l'infeftent pas encore. Les vents font toujours bons pour en fortir, & l'efcadre la plus nombreufe feroit au large en moins d'une heure.

Une pofition fi favorable peut non-feulement défendre toutes les poffeffions nationales, mais menacer encore celles de l'ennemi, dans toute l'étendue de l'Amérique. Les forces maritimes de l'Angleterre ne fauroient couvrir tous les lieux. La plus foible efcadre, partie de Sainte-Lucie, porteroit, en peu de jours, la défolation dans les colonies, qui, paroiffant les moins expofées, feroient dans la plus grande fécurité. Pour l'empêcher de nuire, il faudroit bloquer le port du carenage, & cette croifiere, auffi difpendieufe que fatigante, pourroit encore être bravée impunément par un homme hardi, qui oferoit tout ce qu'on peut ofer en mer.

La carenage, qui a l'inconvénient d'expofer au danger d'être pris, les vaiffeaux qui font à fa vue, n'a jamais paru digne d'attention à la Grande-Bretagne, affez puiffante, affez éclairée, pour penfer que c'eft aux vaiffeaux à protéger les rades, & non

aux rades à protéger les vaiſſeaux. Pour la France, ce port poſſede la plus grande défenſe maritime; c'eſt-à-dire une poſition qui empêche les vaiſſeaux d'y entrer ſous voile. Il faut allonger pluſieurs touées pour y pénétrer. On ne peut louvoyer entre ſes deux pointes. Le fond augmentant tout d'un coup, & paſſant près de terre de vingt-cinq à cent braſſes, ne permettroit pas aux attaquants de s'y emboſſer. Il ne peut y entrer qu'un navire à la fois, & il ſeroit battu en même temps de l'avant & des deux bords par des feux maſqués.

Si l'ennemi vouloit inſulter le port, il ſeroit réduit à faire ſa deſcente à l'anſe du Choc; plage d'une lieue qui n'eſt ſéparée du carenage, que par la pointe de la Vigie qui forme cette anſe. Maître de la Vigie, il couleroit bas ou forceroit d'amener tous les vaiſſeaux qui ſe trouveroient dans la rade; & ce ſeroit ſans perte, de ſon côté, parce que cette péninſule, quoique dominée par une citadelle bâtie de l'autre côté du port, couvriroit l'aſſaillant par ſon revers. Celui-ci n'auroit beſoin que de mortiers : il ne tireroit pas un coup de canon; il ne haſarderoit pas la vie d'un homme.

S'il ſuffiſoit de fermer à l'ennemi l'entrée du port, il ſeroit inutile de fortifier la Vigie. Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer : mais il faut protéger les vaiſſeaux de la nation. Il faut qu'une petite eſcadre y puiſſe braver les forces ennemies, les réduire à la bloquer, profiter de leur abſence ou d'une faute; ce qui ne ſe peut faire ſans fortifier le ſommet de la péninſule. On ne doit pas ſe diſſimuler, qu'en multipliant ainſi les points de défenſe, on augmentera le beſoin d'hommes : mais s'il y a des vaiſſeaux dans le port, leurs matelots & leurs canonniers ſeront chargés de la défenſe de la Vigie, & ils s'y porteront avec d'autant plus de

vigueur, que le ſalut de l'eſcadre en dépendra. Si le port eſt ſans bâtiments, la Vigie ſera abandonnée ou peu défendue ; & voici pourquoi.

De l'autre côté de la rade, eſt une hauteur nommée le Morne fortuné. Le plateau de cette hauteur offre une de ces poſitions heureuſes, qu'on trouve rarement, pour y conſtruire une citadelle dont l'attaque n'exigera guere moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projettée, & qui ſera ſans doute un jour exécutée, aura l'avantage de défendre l'anſe du carenage dans tous ſes points ; de commander à toutes les élévations qui l'entourent ; de rendre à l'ennemi le port impraticable ; de mettre en ſûreté la ville qu'on doit conſtruire ſur la croupe de la montagne ; d'empêcher, enfin, l'aſſaillant de pénétrer dans l'iſle, quand même il auroit fait ſa deſcente au Choc, & qu'il ſe ſeroit emparé de la Vigie. Des combinaiſons plus approfondies ſur les précautions qu'exigeroit la conſervation de Sainte-Lucie, doivent être réſervées aux gens de l'art.

Certes, ce n'eſt pas une orgueilleuſe prétention qui nous a engagés dans une matiere, qui eſt ſi contraire à notre profeſſion, & qui ſuppoſe tant d'études qui nous ſont étrangeres, & une ſi longue expérience dans ceux qui l'exercent. Mais le zele, mais l'amour du bien, mais le patriotiſme répandent ſur tout les regards de l'homme & du citoyen. Son cœur s'échauffe. Il réfléchit. S'eſt-il perſuadé qu'il entrevoyoit le bien ? Il faut qu'il parle. Il ſe reprocheroit ſon ſilence. » Si mes idées ſont » juſtes, ſe dit-il à lui-même, peut-être qu'on en » profitera ; ſi elles ſont fauſſes, le pis qu'il puiſſe » en arriver, c'eſt qu'on en ſourie, en m'accordant » le nom de bon-homme, dont le vénérable Abbé » de Saint-Pierre ſe glorifioit. J'aime mieux riſquer

» d'être ridicule, que de manquer l'occaſion d'être » utile ". Ce devoir, bien ou mal rempli, fixons l'attention du lecteur ſur la Martinique.

XIX. Les François s'établiſſent à la Martinique ſur les ruines des Caraïbes.

Cette iſle a ſeize lieues de longueur & quarante-cinq de circuit, ſans y comprendre les caps qui avancent quelquefois deux & trois lieues dans la mer. Elle eſt extrêmement hachée, & par-tout entrecoupée de monticules, qui ont, le plus ſouvent, la forme d'un cône. Trois montagnes dominent ſur ces petits ſommets. La plus élevée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle eſt couverte, y arrêtent ſans ceſſe les nuages, y entretiennent une humidité mal-ſaine, qui acheve de la rendre affreuſe, inacceſſible, tandis que les deux autres ſont preſque entierement cultivées. De ces montagnes, mais ſur-tout de la premiere, ſortent les nombreuſes ſources dont l'iſle eſt arroſée. Leurs eaux, qui coulent en foibles ruiſſeaux, ſe changent en torrent au moindre orage. Elles tirent leur qualité du terrein qu'elles traverſent : excellentes en quelques endroits, & ſi mauvaiſes en d'autres, qu'il faut leur ſubſtituer pour la boiſſon, celles qu'on ramaſſe dans les ſaiſons pluvieuſes.

Denambuc, qui avoit fait reconnoître la Martinique, partit, en 1635, de Saint-Chriſtophe, pour y établir ſa nation. Ce ne fut pas de l'Europe qu'il voulut tirer ſa population. Il prévoyoit que des hommes fatigués par une longue navigation, périroient la plupart en arrivant, ou par les intempéries d'un nouveau climat, ou par la miſere, qui ſuit preſque toutes les émigrations. Cent hommes qui habitoient depuis long-temps dans ſon gouvernement de Saint-Chriſtophe, braves, actifs, accoutumés au travail & à la fatigue ; habiles à défricher la terre, à former des habitations ; abondamment pourvus de plants de patates & de toutes les grai-

nes convenables, furent les ſeuls fondateurs de la nouvelle colonie.

Leur premier établiſſement ſe fit ſans trouble. Les naturels du pays, intimidés par les armes à feu, ou ſéduits par des proteſtations, abandonnerent aux François la partie de l'iſle qui regarde au couchant & au midi, pour ſe retirer dans l'autre. Cette tranquillité fut courte. Le Caraïbe voyant ſe multiplier de jour en jour ces étrangers entreprenants, ſentit qu'il ne pouvoit éviter ſa ruine, qu'en les exterminant eux-mêmes; & il aſſocia les ſauvages des iſles voiſines à ſa politique. Tous enſemble, ils fondirent ſur un mauvais fort, qu'à tout événement on avoit conſtruit: mais ils furent reçus avec tant de vigueur, qu'ils ſe replierent, en laiſſant ſept ou huit cents de leurs meilleurs guerriers ſur la place. Cet échec les fit diſparoître pour long-temps, & ils ne revinrent qu'avec des préſents & des diſcours pleins de repentir. On les accueillit amicalement, & la réconciliation fut ſcellée de quelques pots d'eau-de-vie qu'on leur fit boire.

Les travaux avoient été difficiles juſqu'à cette époque. La crainte d'être ſurpris obligeoit les colons de trois habitations, à ſe réunir toutes les nuits dans celle du milieu qu'on tenoit toujours en état de défenſe. C'eſt-là qu'ils dormoient ſans inquiétude, ſous la garde de leurs chiens, & d'une ſentinelle. Durant le jour, aucun d'eux ne marchoit qu'avec ſon fuſil, & deux piſtolets à ſa ceinture. Ces précautions ceſſerent, lorſque les deux nations ſe furent rapprochées: mais celle dont l'amitié & la bienveillance avoient été implorées, abuſa ſi fort de ſa ſupériorité pour étendre ſes uſurpations, qu'elle ne tarda pas à rallumer dans le cœur de l'autre une haine mal éteinte. Les ſauvages, dont le

genre de vie exige un territoire vaſte, ſe trouvant chaque jour plus reſſerrés, eurent recours à la ruſe pour affoiblir un ennemi, contre lequel ils n'oſoient plus employer la force. Ils ſe partageoient en petites bandes; ils épioient les François qui fréquentoient les bois; ils attendoient que le chaſſeur eût tiré ſon coup; & ſans lui donner le temps de recharger ſon fuſil, ils fondoient ſur lui bruſquement, & l'aſſommoient. Une vingtaine d'hommes avoient diſparu avant qu'on eût ſu comment. Dès qu'on en fut inſtruit, on marcha contre les agreſſeurs; on les battit; on brûla leurs carbets; on maſſacra leurs femmes, leurs enfants; & ce qui avoit échappé à ce carnage, quitta la Martinique en 1658, pour n'y plus reparoître.

XX. Premiers travaux des François à la Martinique.

Les François, devenus par cette retraite, ſeuls poſſeſſeurs de l'iſle entiere, occuperent tranquillement les poſtes qui convenoient le mieux à leurs cultures. Ils formoient alors deux claſſes. La premiere étoit compoſée de ceux qui avoient payé leur paſſage en Amérique : on les appelloit habitants. Le gouvernement leur diſtribuoit des terres en toute propriété, ſous la charge d'une redevance annuelle. Ils étoient obligés de faire la garde chacun à leur tour, & de contribuer à proportion de leurs moyens, aux dépenſes qu'exigeoient l'utilité & la ſûreté communes. A leurs ordres, étoient une foule de miſérables, qu'ils avoient amenés d'Europe à leurs fraix, ſous le nom d'*engagés*. C'étoit une eſpece d'eſclavage qui duroit trois ans. Ce terme expiré, les engagés devenoient, par le recouvrement de leur liberté, les égaux de ceux qu'ils avoient ſervis.

Les uns & les autres s'occuperent d'abord uniquement du tabac & du coton. On y joignit bientôt le rocou & l'indigo. La culture du ſucre ne commença que vers l'an 1650. Benjamin Dacoſta,

l'un de ces Juifs qui puisent leur industrie dans l'oppression même où est tombée leur nation après l'avoir exercée, planta, dix ans après, des cacaotiers. Son exemple fut sans influence jusqu'en 1684, où le chocolat devint d'un usage assez commun dans la métropole. Alors le cacao fut la ressource de la plupart des colons, qui n'avoient pas des fonds suffisants pour entreprendre la culture du sucre. Une de ces calamités, que les saisons apportent & versent, tantôt sur les hommes, & tantôt sur les plantes, fit périr, en 1727, tous les cacaotiers. La désolation fut générale parmi les habitants de la Martinique. On leur présenta le cafier, comme une planche après le naufrage.

Le Ministere de France avoit reçu des Hollandois en présent, deux pieds de cet arbre, qui étoient conservés avec soin dans le jardin royal des plantes. On en tira deux rejettons. M. Desclieux, chargé, en 1726, de les porter à la Martinique, se trouva sur un vaisseau où l'eau devint rare. Il partagea, avec ses arbustes, le peu qu'il en recevoit pour sa boisson; & par ce généreux sacrifice, il parvint à sauver la moitié du précieux dépôt qui lui avoit été confié. Sa magnanimité fut récompensée. Le café se multiplia avec une rapidité, avec un succès extraordinaires; & ce vertueux citoyen a joui jusqu'à la fin de 1774, avec une douce satisfaction, du bonheur si rare d'avoir sauvé, pour ainsi dire, une colonie importante, & de l'avoir enrichie d'une nouvelle branche d'industrie. Indépendamment de cette ressource, la Martinique avoit des avantages naturels qui sembloient devoir l'élever en peu de temps à une fortune considérable. De tous les établissements François, elle a la plus heureuse situation, par rapport aux vents qui regnent dans ces mers. Ses ports ont l'inestimable commodité d'offrir un

aſyle ſûr contre les ouragans qui déſolent ces parages. Sa poſition l'ayant rendue le ſiege du gouvernement, elle a reçu plus de faveurs, & joui d'une adminiſtration plus éclairée & moins infidelle. L'ennemi a conſtamment reſpecté la valeur de ſes habitants, & l'a rarement provoquée, ſans avoir lieu de s'en repentir. Sa paix intérieure n'a jamais été troublée, même lorſqu'en 1717, excitée par un mécontentement général, elle prit le parti, peut-être audacieux, mais conduit avec meſure, de renvoyer en Europe un Gouverneur & un Intendant qui la faiſoient gémir ſous le deſpotiſme de leur avarice. L'ordre, la tranquillité, l'union que les colons ſurent maintenir en ce temps d'anarchie, prouverent plus d'averſion pour la tyrannie, que d'éloignement pour l'autorité, & juſtifierent, en quelque ſorte, aux yeux de la métropole, ce que cette démarche avoit d'irrégulier & de contraire aux principes reçus.

Malgré tant de moyens de proſpérité, la Martinique, quoique plus avancée que les autres colonies Françoiſes, l'étoit cependant fort peu à la fin du dernier ſiecle. En 1700, elle n'avoit en tout que ſix mille cinq cents quatre-vingt-dix-ſept blancs. Le nombre des ſauvages, des mulâtres, des negres libres, hommes, femmes, enfants, n'étoit que de cinq cents ſept. On ne comptoit que quatorze mille cinq cents ſoixante-ſix eſclaves. Tous ces objets réunis ne formoient qu'une population de vingt-un mille ſix cents quarante perſonnes. Les troupeaux ſe réduiſoient à trois mille ſix cents ſoixante-huit chevaux ou mulets, & à neuf mille deux cents dix-ſept bêtes à cornes. On cultivoit un grand nombre de pieds de cacao, de tabac, de coton, & l'on exploitoit neuf indigoteries, & cent quatre-vingt-trois foibles ſucreries.

XXI. La Martini-

Lorſque les guerres longues & cruelles qui por-

toient la désolation sur tous les continents & sur toutes les mers du monde, furent assoupies, & que la France eut abandonné des projets de conquête, & des principes d'administration qui l'avoient long-temps égarée, la Martinique sortit de l'espece de langueur où tous ces maux l'avoient laissée. Bientôt ses prospérités furent éclatantes : elle devint le marché général des établissements nationaux du Vent. C'étoit dans ses ports que les isles voisines vendoient leurs productions; c'étoit dans ses ports qu'elles achetoient les marchandises de la métropole. Les navigateurs François ne déposoient, ne formoient leurs cargaisons que dans ses ports. L'Europe ne connoissoit que la Martinique. Elle mérita d'occuper les spéculateurs, comme agricole, comme agente des autres colonies, comme commerçante avec l'Amérique Espagnole & Septentrionale.

que jette un grand éclat. Causes de cette prospérité.

Comme agricole, elle occupoit, en 1736, soixante-douze mille esclaves, sur un sol nouvellement défriché en grande partie, & qui donnoit par conséquent des récoltes très-abondantes.

Ses rapports avec les autres isles lui valoient la commission & les fraix de transport, parce qu'elle seule avoit des voitures. Le gain qu'elle faisoit pouvoit s'élever au dixieme de leurs productions, qui devenoient de jour en jour plus considérables. Ce fonds de dette rarement perçu, leur étoit laissé pour l'accroissement de leurs cultures. Il étoit augmenté par des avances en argent, en esclaves, en autres objets de premier besoin, qui, rendant de plus en plus la Martinique créanciere des colonies, les tenoit toujours dans sa dépendance, sans que ce fût à leur préjudice. Elles s'enrichissoient toutes par son secours, & leur profit tournoit à son utilité.

Ses liaisons avec l'isle Royale, avec le Canada, avec la Louysiane, lui procuroient le débouché de

ſon ſucre commun, de ſon café inférieur, de ſes ſyrops & taffias que la France rejettoit. On lui donnoit en échange de la morue, des légumes ſecs, du bois de ſapin, & quelques farines.

Dans ſon commerce interlope aux côtes de l'Amérique Eſpagnole, tout compoſé de marchandiſes de fabrique nationale, elle gagnoit le prix du riſque auquel le marchand François ne voulut pas s'expoſer. Ce trafic moins utile que le premier dans ſon objet, étoit d'un bien plus grand rapport dans ſes effets. Elle lui rendoit un bénéfice de quatre-vingts ou quatre-vingt-dix pour cent, ſur une valeur de trois à quatre millions, qu'on portoit tous les ans à Caraque, ou dans les colonies voiſines.

Tant d'opérations heureuſes avoient fait entrer dans la Martinique un argent immenſe. Douze millions y circuloient habituellement avec une extrême rapidité. C'eſt peut-être le ſeul pays de la terre où l'on ait vu le numéraire en telle proportion, qu'il fût indifférent d'avoir des métaux ou des denrées.

L'étendue de ſes affaires attiroit annuellement dans ſes ports deux cents bâtiments de France, quatorze ou quinze expédiés par la métropole pour la Guinée, trente du Canada, dix ou douze de la Marguerite & de la Trinité, ſans compter les navires Anglois & Hollandois qui s'y gliſſoient en fraude. La navigation particuliere de l'iſle aux colonies ſeptentrionales, au continent Eſpagnol, aux iſles du Vent, occupoit cent trente bateaux de vingt à ſoixante-dix tonneaux, monté par ſix cents matelots Européens de toutes les nations, & par quinze cents eſclaves formés de longue main à la marine.

XXII. Maniere dont ſe faiſoit le commerce à la Martinique.

Dans les premiers temps, les navigateurs qui fréquentoient la Martinique abordoient dans les quartiers où ſe récoltoient les denrées. Cette pratique, qui ſembloit naturelle, étoit remplie de difficultés.

Les vents du Nord & du Nord-Eſt qui regnent ſur une partie des côtes, y tiennent habituellement la mer dans une agitation violente. Les bonnes rades, quoique multipliées, y ſont aſſez conſidérablement éloignées, ſoit entre elles, ſoit de la plupart des habitations. Les chaloupes deſtinées à parcourir ces intervalles, étoient ſouvent retenues dans l'inaction par le gros temps, ou réduites à ne prendre que la moitié de ce qu'elles pouvoient porter. Ces contrariétés retardoient le déchargement du vaiſſeau, & prolongeoient le temps de ſon chargement. Il réſultoit de ces lenteurs un grand dépériſſement des équipages & une agmentation de dépenſes pour le vendeur & pour l'acheteur.

Le commerce qui doit mettre au nombre de ſes plus grands avantages, celui d'accélérer ſes opérations, perdoit de ſon activité par un nouvel inconvénient : c'étoit la néceſſité où ſe trouvoit le marchand, même dans les parages les plus favorables, de vendre ſes cargaiſons par petites parties. Si quelque homme induſtrieux le déchargeoit de ces détails, ſon entrepriſe devenoit chere pour les colons. Le bénéfice du marchand ſe meſure ſur la quantité des marchandiſes qu'il vend. Plus il vend, plus il peut s'écarter du bénéfice qu'un autre qui vend moins eſt obligé de faire.

Un inconvénient plus conſidérable encore, c'eſt que certaines marchandiſes d'Europe ſurabondoient en quelques endroits, tandis qu'elles manquoient en d'autres. L'armateur étoit lui-même dans l'impoſſibilité d'aſſortir convenablement ſes cargaiſons. La plupart des quartiers ne lui offroient pas toutes les denrées, ni toutes les ſortes de la même denrée. Ce vuide l'obligeoit de faire pluſieurs eſcales, ou d'emporter trop ou trop peu de productions convenables au port où il devoit faire ſon retour.

Les vaisseaux eux-mêmes éprouvoient de grands embarras. Plusieurs avoient besoin de se carener; la plus grande partie exigeoit au moins quelque réparation. Ces secours manquoient dans les rades peu fréquentées, ou les ouvriers ne s'établissoient point dans la crainte de n'y pas trouver assez d'occupation. Il falloit donc aller se radouber dans certains ports, & revenir prendre son chargement dans celui où l'on avoit fait sa vente. Toutes ces courses emportoient au moins trois ou quatre mois.

Ces inconvénients, & beaucoup d'autres, firent desirer à quelques habitants & à tous les navigateurs, qu'il se formât un entrepôt où les objets d'échange entre la colonie & la métropole fussent réunis. La nature paroissoit avoir préparé le fort Royal pour cette destination. Son port étoit un des meilleurs des isles du Vent, & sa sûreté si généralement connue, que lorsqu'il étoit ouvert aux bâtiments Hollandois, la république ordonnoit qu'ils s'y retirassent dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août, pour se mettre à l'abri des ouragans si fréquents & si furieux dans ces parages. Les terres du Lamentin, qui n'en sont éloignées que d'une lieue, étoient les plus fertiles, les plus riches de la colonie. Les nombreuses rivieres qui arrosoient ce pays fécond, portoient des canots chargés jusqu'à une certaine distance de leur embouchure. La protection des fortifications assuroit la jouissance paisible de tant d'avantages. Mais ils étoient contre-balancés par un territoire marécageux & mal-sain. D'ailleurs, cette capitale de la Martinique étoit l'asyle de la marine militaire, qui dédaignoit alors, qui même opprimoit la marine marchande. Ainsi le fort Royal ne pouvant devenir le centre des affaires, elles se porterent à Saint-Pierre.

Ce bourg qui, malgré les incendies qui l'ont réduit

duit quatre fois en cendres, contient encore dix-huit cents maisons, eſt ſitué ſur la côte occidentale de l'iſle, dans une anſe ou enfoncement, à-peu-près circulaire. Une partie eſt bâtie le long de la mer ſur le rivage même : on l'appelle le mouillage : c'eſt-là où ſont les vaiſſeaux & les magaſins. L'autre partie du bourg eſt bâtie ſur une petite colline peu élevée : on l'appelle le fort, parce que c'eſt là qu'eſt placée une petite fortification, qui fut conſtruite en 1665, pour réprimer les ſéditions des habitants contre la tyrannie du monopole : mais qui ſert aujourd'hui à protéger la rade contre les ennemis étrangers. Ces deux parties du bourg ſont ſéparées par un ruiſſeau, ou par une riviere guéable.

Le mouillage eſt adoſſé à un côteau aſſez élevé, & coupé à pic. Enfermé, pour ainſi dire, par cette colline, qui lui intercepte les vents de l'eſt, les plus conſtants & les plus ſalutaires dans ces contrées; expoſé ſans aucun ſouffle rafraîchiſſant aux rayons du ſoleil qui lui ſont réfléchis par le côteau, par la mer, & par le ſable noir du rivage, ce ſéjour eſt brûlant & toujours mal-ſain. D'ailleurs, il n'a point de port, & les bâtiments qui ne peuvent tenir ſur ſes côtes durant l'hyvernage, ſont forcés de ſe réfugier au fort Royal. Mais ces déſavantages ſont compenſés, ſoit par les facilités que préſente la rade de Saint-Pierre pour le débarquement & l'embarquement des marchandiſes, ſoit par la liberté que donne ſa poſition de partir par tous les vents, tous les jours & à toutes les heures.

Ce bourg fut le premier qu'on édifia dans l'iſle, & le premier qui vit ſon territoire cultivé. Il dut moins cependant à ſon ancienneté qu'à ſes commodités, l'avantage de devenir le point de communication entre la colonie & la métropole. Saint-Pierre reçut d'abord les denrées de certains can-

tons, dont les habitants ſitués ſur des côtes orageuſes & conſtamment impraticables, ne pouvoient faire commodément leurs achats & leurs ventes ſans ſe déplacer. Les agents de ces colons n'étoient dans les premiers temps que des maîtres de bateaux, qui s'étant fait connoître par leur navigation continuelle autour de l'iſle, furent déterminés par l'appât du gain, à prendre une demeure fixe. La bonne foi ſeule étoit l'ame de ces légions. La plupart de ces commiſſionnaires ne ſavoient pas lire. Aucun d'eux n'avoit ni livres, ni regiſtres. Ils tenoient dans un coffre, un ſac pour chaque habitant dont ils géroient les affaires. Ils y mettoient le produit des ventes; ils en tiroient l'argent néceſſaire pour les achats. Quand le ſac étoit épuiſé, le commiſſionnaire ne fourniſſoit plus, & le compte ſe trouvoit rendu. Cette confiance, qui doit paroître une fable dans nos mœurs & dans nos jours de fraude & de corruption, étoit encore en uſage au commencement du ſiecle. Il exiſte des hommes qui ont pratiqué ce commerce, où la fidélité n'avoit pour garant que ſon utilité même.

Ces hommes ſimples furent remplacés ſucceſſivement par des gens plus éclairés qui arrivoient d'Europe. On en avoit vu paſſer quelques-uns dans la colonie, lorſqu'elle étoit ſortie des mains des compagnies excluſives. Leur nombre s'accrut à meſure que les denrées ſe multiplioient, & ils contribuerent eux-mêmes beaucoup à étendre la culture, par les avances qu'ils firent à l'habitant, dont les travaux avoient langui juſqu'alors faute de moyens. Cette conduite les rendit les agents néceſſaires de leurs débiteurs dans la colonie; comme ils l'étoient déja de leurs commettants de la métropole. Le colon même qui ne leur devoit rien, tomba, pour ainſi dire, dans leur dépendance, par le beſoin qu'il

pouvoit avoir de leur fecours. Que le temps de la récolte foit retardé ; que le feu prenne à une piece de cannes ; qu'un moulin foit démonté : que des édifices croulent ; que la mortalité fe mette dans les beftiaux ou parmi les efclaves ; que les féchereffes ou les pluies ruinent tout : où trouver les moyens de foutenir l'habitation pendant ces ravages, & de remédier à la perte qu'ils caufent ? Ces moyens font en vingt mains différentes. Qu'une feule refufe du fecours ; le cahos, loin de fe débrouiller, augmente. Ces confidérations déterminerent ceux qui n'avoient pas encore demandé du crédit, à confier leurs intérêts aux commiffionnaires de Saint-Pierre, pour être, en cas de malheur, affurés d'une reffource.

Le petit nombre d'habitants riches qui fembloient, par leur fortune, être à l'abri de ces befoins, furent comme forcés de s'adreffer à ce comptoir. Les capitaines marchands trouvant un port, où, fans fortir de leurs magafins & même de leurs vaiffeaux, ils pouvoient terminer avantageufement leurs affaires, déferterent le fort Royal, la Trinité, tous les autres lieux, où le prix des productions leur étoit prefque arbitrairement impofé, où les payements étoient incertains & lents. Par cette révolution, les colons fixés dans leurs atteliers, qui exigent une préfence continuelle & des foins journaliers, ne pouvoient plus fuivre leurs denrées. Ils furent donc obligés de les confier à des hommes intelligents, qui, s'étant établis dans le feul port fréquenté, fe trouvoient à portée de faifir les occafions les plus favorables pour vendre & pour acheter : avantage inappréciable dans un pays où le commerce éprouve des viciffitudes continuelles. La Guadeloupe, la Grenade, fuivirent l'exemple de la Martinique. Les mêmes befoins les y déterminerent.

La guerre de 1744 arrêta le cours de ces prof-

pérités. Ce n'est pas que la Martinique se manquât à elle-même. Sa marine continuellement exercée, accoutumée aux actions de vigueur qu'exigeoit le maintien d'un commerce interlope, se trouva toute formée pour les combats. En moins de six mois, quarante corsaires armés à Saint-Pierre, se répandirent dans les parages des Antilles. Ils firent des exploits dignes des anciens Flibustiers. Chaque jour on les voyoit rentrer en triomphe, chargées d'un butin immense. Cependant au milieu de ces avantages, la colonie vit sa navigation, soit au Canada, soit aux côtes Espagnoles, entiérement interrompue, & son propre cabotage journellement inquiété. Le peu de vaisseaux qui arrivoient de France, pour se dédommager des pertes dont ils couroient les risques, vendoient fort cher, achetoient à bas prix. Ainsi les productions tomberent dans l'avilissement. Les terres furent mal cultivées. On négligea l'entretien des atteliers. Les esclaves périssoient faute de nourriture. Tout languissoit, tout s'écrouloit. Enfin, la paix ramena, avec la liberté du commerce, l'espoir de recouvrer l'ancienne prospérité. Les événements tromperent les premiers efforts que l'on fit.

XXIII. La Martinique déchoit. Cause de cette décadence.

Il n'y avoit pas deux ans que les hostilités avoient cessé, lorsque la colonie perdit le commerce frauduleux qu'elle faisoit avec les Américains Espagnols. Cette révolution ne fut point l'effet de la vigilance des garde-côtes. Comme on a toujours plus d'intérêt à les braver qu'eux à se défendre, on méprise des gens foiblement payés pour protéger des droits ou des prohibitions souvent injustes. Ce fut la substitution des vaisseaux de registre aux flottes, qui mit des bornes très-étroites aux entreprises des interlopes. Dans le nouveau systême, le nombre des bâtiments étoit indéterminé, & le temps de leur ar-

rivée incertain; ce qui jetta dans le prix des marchandiſes une variation qui n'y avoit pas été. Dès-lors le contrebandier, qui n'étoit engagé dans ſon opération que par la certitude d'un gain fixe & conſtant, ceſſa de ſuivre une carriere qui ne lui aſſuroit plus le dédommagement du riſque où il s'expoſoit.

Mais cette perte fut moins ſenſible pour la colonie, que les traverſes qui lui vinrent de ſa métropole. Une adminiſtration peu éclairée embarraſſa de tant de formalités, la liaiſon réciproque & néceſſaire des iſles avec l'Amérique Septentrionale, que la Martinique n'envoyoit plus en 1755 que quatre bateaux au Canada. La direction des colonies en proie à des commis avides & ſans talent, fut promptement dégradée, avilie, & proſtituée à la vénalité.

Cependant, le commerce de France ne s'appercevoit pas de la décadence de la Martinique. Il trouvoit à la rade de Saint-Pierre, des négociants qui lui achetoient bien ſes cargaiſons, qui lui renvoyoient avec célérité ſes vaiſſeaux richement chargés, & il ne s'informoit pas ſi c'étoit cette colonie ou les autres qui conſommoient & qui produiſoient. Les negres même qu'il y portoit étoient vendus à un fort bon prix : mais il y en reſtoit peu. La plus grande partie paſſoit à la Grenade, à la Guadeloupe, même aux iſles neutres, qui, malgré la liberté illimitée dont elles jouiſſoient, préféroient les eſclaves de traite Françoiſe, à ceux que les Anglois leur offroient à des conditions en apparence plus favorables. On s'étoit convaincu par une aſſez longue expérience, que les negres choiſis, qui coûtoient le plus cher, enrichiſſoient les terres, tandis que les cultures dépériſſoient dans les mains des negres achetés à bas prix. Mais ces profits de la métropole étoient étrangers & preſque nuiſibles à la Martinique.

Elle n'avoit pas encore réparé ſes pertes durant la paix, ni comblé le vuide des dettes, qu'une ſuite de calamités l'avoit forcée à contracter, lorſqu'elle vit renaître le plus grand de tous les fléaux, la guerre. Ce fut pour la France une chaîne de malheurs, qui, d'échec en échec, de perte en perte, fit tomber la Martinique ſous le joug des Anglois. Elle fut reſtituée au mois de Juillet 1763, ſeize mois après avoir été conquiſe: mais on la rendit dépouillée de tous les moyens acceſſoires de proſpérité qui lui avoient donné tant d'éclat. Depuis quelques années, elle avoit perdu la plus grande partie de ſon commerce interlope aux côtes Eſpagnoles. La ceſſion du Canada & de la Louyſiane lui ôtoit toute eſpoir de r'ouvrir une communication qui n'avoit langui que par des erreurs paſſageres. Elle ne pouvoit plus voir arriver dans ſes ports les productions de la Grenade, de Saint-Vincent, de la Dominique, qui étoient devenues des poſſeſſions Britanniques. Un nouvel arrangement de la métropole qui lui interdiſoit toute liaiſon avec la Guadeloupe, ne lui permettoit plus d'en rien eſpérer.

La colonie réduite à elle-même, ne devoit donc compter que ſur ſes cultures. Malheureuſement, à l'époque où ſes habitants pouvoient commencer à s'en occuper utilement, parut dans ſon ſein une eſpece de fourmi inconnue en Amérique, avant qu'elle eût ravagé la Barbade, au point d'y faire délibérer s'il ne convenoit pas d'abandonner une colonie autrefois ſi floriſſante. On ignore ſi ce fut du continent ou de cette iſle que l'inſecte paſſa à la Martinique. Ce qui eſt ſûr, c'eſt qu'il cauſa des ravages inexprimables dans toutes les plantations de ſucre où il ſe montra. Cette calamité, trop mollement combattue, duroit depuis onze ans, lorſque les colons aſſemblés arrêterent, le 9 Mars 1775, une récom-

penſe de 666,000 liv. pour celui qui trouveroit un remede contre un fléau ſi deſtructeur.

Ce ſecret important avoit déja été imaginé & mis en pratique par un Officier nommé Deſvouves, ſur un des terreins le plus infeſtés de fourmis. Cet excellent cultivateur avoit obtenu d'abondantes récoltes, en multipliant les labours, les engrais & les ſarclages; en brûlant les pailles où cet inſecte ſe réfugie; en replantant les cannes à chaque récolte & en les diſpoſant de maniere à faciliter la circulation de l'air. Cet exemple a été enfin ſuivi par les colons riches. Les autres l'imiteront, ſelon leurs moyens, & on peut eſpérer, qu'avec le temps, il ne reſtera que le ſouvenir de ce grand déſaſtre.

Cette calamité étoit dans ſa plus grande force, lorſque l'ouragan de 1766, le plus furieux de ceux qui ont ravagé la Martinique, vint y détruire les vivres, moiſſonner les récoltes, déraciner les arbres, renverſer même les bâtiments. La deſtruction fut ſi générale, qu'à peine reſta-t-il quelques habitants en état de conſoler tant de malheureux, de ſoulager tant de miſeres.

Le haut prix où, depuis quelque temps, étoit monté le café, aidoit à ſupporter tant d'infortunes. Cette production, trop multipliée, tomba dans l'aviliſſement, & il ne reſta à ſes cultivateurs que le regret d'avoir conſacré leurs terres à une denrée dont la valeur ne ſuffiſoit plus à leur ſubſiſtance.

Pour comble de malheur, la métropole laiſſoit manquer ſa colonie des bras néceſſaires à ſon exploitation; depuis 1764 juſqu'en 1774, le commerce de France n'introduiſit à la Martinique que trois cents quarante-cinq eſclaves, année commune. Les habitants étoient réduits à repeupler leurs ateliers du rebut des cargaiſons Angloiſes introduit en fraude.

Un Ministere éclairé, & dont les soins vigilants se seroient étendus sur toutes les parties de l'Empire, auroit adouci le sort d'un grand établissement, si cruellement affligé. Il n'en fut pas ainsi. De nouvelles charges prirent dans la colonie la place des secours qu'elle avoit droit d'attendre.

Dans les établissements François du Nouveau-Monde, & dans ceux des autres nations sans doute, les Africains se corrompoient beaucoup : c'est qu'ils étoient assurés de l'impunité. Leurs maîtres, séduits par un intérêt aveugle, ne déféroient jamais les criminels à la justice. Pour faire cesser un si grand désordre, le code noir régla que le prix de tout esclave qui seroit condamné à mort, après avoir été dénoncé au Magistrat par le propriétaire, seroit payé par la colonie.

Des caisses furent aussi-tôt formées pour cet objet utile : mais on ne tarda pas à y puiser pour des dépenses étrangeres à leur institution. Celle de la Martinique étoit encore plus grevée que les autres de ces injustices, lorsqu'en 1771, elle se vit chargée des fraix que faisoit la chambre d'agriculture de la colonie, des honoraires d'un député que son conseil entretient inutilement dans la métropole.

L'oppression fut poussée plus loin. Les droits que le gouvernement faisoit percevoir à la Martinique, étoient originairement très-légers, & se payoient en denrées. Elles furent converties en métaux, lorsque ces agents universels du commerce se furent multipliés dans l'isle. Cependant l'imposition fut modérée jusqu'en 1763. Elle fut alors portée à 800,000 livres. Trois ans après, il fallut la réduire : mais cette diminution, arrachée par le malheur des circonstances, finit en 1772. Le tribut fut de nouveau baissé en 1778 à la somme de 666,000 livres, formant un million des isles. Il est

payé avec une capitation fur les blancs & fur les noirs, avec un droit de cinq pour cent fur le prix du loyer des maifons, avec le droit d'un pour cent fur toutes les marchandifes de poids qui entrent dans la colonie, & un droit égal fur toutes les denrées qui en fortent, à l'exception du café qui doit trois pour cent.

XXIV. Etat actuel de la Martinique.

Au premier Janvier 1778, la Martinique comptoit douze mille blancs de tout âge & de tout fexe; trois mille noirs ou mulâtres libres, plus de quatre-vingt mille efclaves, quoique fes dénombrements ne montaffent qu'à foixante-douze mille.

Elle avoit pour fes troupeaux huit mille deux cents mulets ou chevaux, neuf mille fept cents bêtes à cornes, treize mille cent porcs, moutons ou chevres.

Ses fucreries étoient au nombre de deux cents cinquante-fept qui occupoient dix mille trois cents quatre-vingt-dix-fept quarrés de terre. Elle cultivoit feize millions fix cents deux mille huit cents foixante-dix pieds de café ; un million quatre cents trente mille vingt pieds de cacao; un million fix cents quarante-huit mille cinq cents cinquante pieds de coton.

En 1775, les navigateurs François chargerent fur cent vingt-deux bâtiments, à la Martinique, deux cents quarante-quatre mille quatre cents trente-huit quintaux cinquante-huit livres de fucre terré ou brut, qui furent vendus dans la métropole 9,971,155 liv. 3 fols 7 deniers; quatre-vingt-feize mille huit cents quatre-vingt-neuf quintaux foixante-huit livres de café, qui furent vendus 4,577,259 liv. 16 f.; onze cents quarante-fept quintaux huit livres d'indigo, qui furent vendus 975,018 liv.; huit mille fix cents cinquante-fix quintaux foixante-trois livres de cacao, qui furent vendus 605,964 liv. 12 f.; onze

mille douze quintaux de coton, qui furent vendus 2,753,000 liv.; neuf cents dix-neuf cuirs, qui furent vendus 8,271 livres; vingt-neuf quintaux dix livres de carret, qui furent vendus 29,100 livres; dix-neuf cents soixante-six quintaux trente-cinq livres de canefice, qui furent vendus 52,980 livres 10 s.; cent vingt-cinq quintaux de bois, qui furent vendus 3,125 liv. Ce fut en tout 18,975,974 liv. 1 sol 10 den. Mais la somme entiere n'appartenoit pas à la colonie. Il en devoit revenir un peu plus du quart à Sainte-Lucie & à la Guadeloupe, qui y avoient versé une partie de leurs productions.

XXV. La Martinique peut-elle espérer de voir améliorer sa condition?

Tous ceux qui, par instinct ou par devoir, s'occupent des intérêts de leur patrie, desireroient de voir les productions se multiplier à la Martinique. On sait, il est vrai, que l'intérieur de cette isle, rempli de rochers affreux, n'est point propre à la culture du sucre, du café, du coton; qu'une trop grande humidité y nuiroit à ces productions; & que si elles y réussissoient, les fraix de transport, au travers des montagnes & des précipices, rendroient inutile le succès des récoltes. Mais on pourroit former dans ce grand espace d'excellentes prairies; & le sol n'attend que la faveur du gouvernement pour fournir aux habitants ce genre de fécondité réproductive des bestiaux si nécessaires à la culture & à la subsistance. L'isle a d'autres quartiers d'une nature ingrate: des terreins escarpés, que les torrents & les pluies ont dégradés; des terreins marécageux, qu'il est difficile & peut-être impossible de dessécher; des terreins pierreux, qui se refusent à tous les travaux. Cependant les observateurs qui connoissent le mieux la colonie, s'accordent tous à dire que ses cultures sont susceptibles d'augmentation, & que l'augmentation pourroit être de près d'un tiers. On arriveroit même, sans nouveaux défriche-

ments, à cette amélioration, par une culture meilleure & plus ſuivie. Mais pour atteindre ce but, il faudroit un plus grand nombre d'eſclaves. C'eſt beaucoup que les habitants aient pu juſqu'à nos jours maintenir leurs ateliers dans l'état où il les avoient reçus de leurs peres. Nous ne croyons pas qu'il ſoit en leur pouvoir de les augmenter.

A la Martinique, les propriétaires des terres peuvent être diviſés en quatre claſſes. La premiere poſſede cent grandes ſucreries, exploitées par douze mille noirs. La ſeconde, cent cinquante, exploitées par neuf mille noirs. La troiſieme, trente-ſix, exploitées par deux mille noirs. La quatrieme, livrée à la culture du café, du coton, du cacao, du manioc, peut occuper vingt mille noirs. Ce que la colonie contient de plus en eſclaves des deux ſexes, eſt employé pour le ſervice domeſtique, pour la pêche, pour la navigation, & dans l'enfance ou dans un état de décrépitude.

La premiere claſſe eſt toute compoſée de gens riches. Leur culture eſt pouſſée auſſi loin qu'elle puiſſe aller, & leurs facultés la maintiendront ſans peine dans l'état floriſſant où ils l'ont portée. Les dépenſes même qu'ils ſont obligés de faire pour la réproduction, ſont moins conſidérables que celles du colon moins opulent, parce que les eſclaves qui naiſſent ſur leurs habitations, doivent remplacer ceux que les temps & les travaux détruiſent.

La ſeconde claſſe, qu'on peut appeller celle des gens aiſés, n'a que la moitié des cultivateurs dont elle auroit beſoin, pour atteindre à la fortune des riches propriétaires. Euſſent-ils les moyens d'acheter les eſclaves qui leur manquent, ils en ſeroient détournés par une funeſte expérience. Rien de ſi mal entendu que de placer un grand nombre de

negres à la fois sur une habitation. Les maladies que le changement de climat & de nourriture occasionne à ces malheureux ; la peine de les former à un travail dont ils n'ont ni l'habitude, ni le goût, ne peuvent que rebuter un colon par les soins fatigants & mulipliés que demanderoit cette éducation des hommes pour la culture des terres. Le propriétaire le plus actif est celui qui peut augmenter son attelier d'un sixieme d'esclaves tous les ans. Ainsi la seconde classe pourroit acquérir quinze cents noirs par an, si le produit net de sa culture le lui permettoit. Mais elle ne doit pas compter sur des crédits. Les négociants de la métropole ne paroissent pas disposés à lui en accorder ; & ceux qui faisoient travailler leurs fonds dans la colonie, ne les y ont pas plutôt vus oisifs ou hasardés, qu'ils les ont portés en Europe ou à Saint-Domingue.

La troisieme classe qui est à-peu-près indigente, ne peut sortir de sa situation par aucun moyen pris dans l'ordre naturel du commerce. C'est beaucoup qu'elle puisse subsister par elle-même. Il n'y a que la main bienfaisante du gouvernement qui puisse lui donner une vie utile pour l'Etat, en lui prêtant, sans intérêt, l'argent nécessaire pour monter convenablement ses habitations. La recrue des noirs peut s'y éloigner sans inconvénient des proportions que nous avons fixées pour la seconde classe, parce que chaque colon ayant moins d'esclaves à veiller, sera en état de s'occuper davantage de ceux dont il fera l'acquisition.

La quatrieme classe, livrée à des cultures moins importantes que les sucreries, n'a pas besoin de secours aussi puissants pour recouvrer l'état d'aisance d'où la guerre, les ouragans & d'autres malheurs l'ont fait déchoir. Il suffiroit à ces deux dernieres classes d'acquérir chaque année quinze cents escla-

ves, pour monter au niveau de la prospérité que la nature permet à leur industrie.

Ainsi, la Martinique pourroit espérer de porter ses cultures languissantes jusqu'où elles peuvent aller, si, outre les remplacements, elle recevoit chaque année une augmentation de deux ou trois mille negres. Mais elle est hors d'état de payer ces recrues, & les raisons de son impuissance sont connues. On sait qu'elle doit à la métropole, comme dettes de commerce, à-peu-près un million. Une suite d'infortunes l'a réduite à en emprunter quatre aux négociants établis dans le bourg Saint-Pierre. Les engagements qu'elle a contractés à l'occasion des partages de famille, ceux qu'elle a pris pour l'acquisition d'un grand nombre de plantations l'ont rendue insolvable. Cette situation désespérée ne lui permet pas de remplir, du moins de long-temps, toute la carriere de fortune qui lui étoit ouverte.

XXVI. La Martinique peut-elle être conquise?

Encore est-elle exposée à l'invasion. Mais quoique cent endroits de ses côtes offrent à l'ennemi les facilités d'une descente, il ne l'y fera pas. Elle lui deviendroit inutile, par l'impossibilité de transporter à travers un pays extrêmement haché, son artillerie & ses munitions au fort Royal qui fait toute la défense de la colonie. C'est vers ce parage seul qu'il tournera ses voiles.

Au-devant de ce chef-lieu, est un port célebre situé sur la partie latérale d'une longue baie, dans laquelle on ne s'enfonce qu'en courant des bordées, qui doivent décider du sort de tout vaisseau forcé d'éviter le combat. S'il a le désavantage d'être dégréé, de n'être qu'un mauvais boulinier, d'essuyer quelque accident de la variation des rafales, des courants & des raz de marée, il tombera dans les mains d'un assaillant qui saura louvoyer plus heureusement. La forteresse même peut devenir le témoin

inutile & honteux de la défaite d'une escadre, comme elle l'a été cent fois de la prise des navires marchands.

L'intérieur du port est détérioré, depuis que, pour opposer une digue aux Anglois dans la derniere guerre, on y a fait couler à fond les carcasses de plusieurs navires. On a relevé ces bâtiments: mais il reste beaucoup de dépenses à faire pour voir disparoître les amas de sable qui s'étoient élevés autour d'eux, & pour remettre les choses dans l'état où elles étoient. Ces travaux ne souffriront ni délai, ni retardement, puisque le port, quoique d'une grandeur médiocre, est le seul où les vaisseaux de tous les rangs puissent hyverner; le seul où ils trouveront des mâts, des voiles, des cordages, & une grande facilité à se procurer de l'eau excellente qui y arrive de plus d'une lieue, par un canal très-bien entendu.

C'est à son voisinage que l'assaillant fera toujours son débarquement, sans qu'il soit possible de l'en empêcher, quelques précautions que l'on prenne. La guerre de campagne qu'on pourroit lui opposer ne seroit pas longue, & l'on seroit bientôt réduit à s'ensevelir dans des fortifications.

Autrefois elles se réduisoient à celles du fort Royal, où l'ignorance avoit fait enfouir sous une chaîne de montagnes des dépenses extravagantes. Tout l'art des plus habiles ingénieurs n'a pu donner une grande force de résistance à des ouvrages construits au hasard par l'incapacité même, sans aucun plan suivi. Il a fallu se borner à ajouter un chemin couvert, un rempart, & des flancs aux parties de la place qui en étoient susceptibles. Cependant le travail le plus important a été de creuser dans le roc, qui se prête aisément à tout ce qu'on veut faire, des souterreins aérés, sains, propres à mettre

en ſûreté les munitions de guerre & de bouche, les malades, les ſoldats, ceux des habitants à qui l'attachement pour la métropole, inſpireroit le courage de défendre la colonie. On a penſé que des hommes qui, après avoir bravé les périls ſur un rempart, trouveroient un repos aſſuré dans ces ſouterreins, y oublieroient aiſément leurs peines, & ſe préſenteroient avec une nouvelle vigueur aux aſſauts de l'ennemi. Cette idée eſt heureuſe & ſage. Elle appartient, ſi ce n'eſt pas à un gouvernement patriotique, du moins à quelque Miniſtre éclairé par un eſprit d'humanité.

Mais la bravoure qu'elle doit exciter ne ſuffiſoit pas pour conſerver une place qui eſt dominée de tous les côtés. On a donc cru qu'il falloit chercher une poſition plus avantageuſe; & on l'a trouvée dans le morne Garnier, plus haut de trente-cinq à quarante pieds que les points les plus élevés du Patate, du Tartanſon & du Cartouche, qui tous plongent ſur le fort Royal.

Sur cette élévation, a été conſtruite une citadelle compoſée de quatre baſtions. Ceux du front, le chemin couvert, les cîternes, les magaſins à poudre, tous ces moyens de défenſe ſont prêts. Il ne reſte plus à conſtruire que les caſernes & quelques autres bâtiments civils. Alors, quand même les redoutes & les batteries établies pour réduire l'ennemi à aller faire ſa deſcente plus loin que l'anſe à la caſe où il a pris terre à la derniere invaſion, n'opéreroient pas l'effet qu'on s'en étoit promis, la colonie oppoſeroit une réſiſtance d'environ trois mois. Quinze cents hommes défendront Garnier trente ou trente-ſix jours contre une armée de quinze mille hommes; & douze cents hommes ſe ſoutiendront vingt ou vingt-cinq jours dans le fort Royal, qui ne peut être aſſailli qu'après la priſe de Garnier. Voilà ce

qu'on peut attendre d'une dépense de 10,000,000 de liv.

Une dépense si considérable a paru déplacée à ceux qui croient que c'est à la marine seule de protéger les colonies. Dans l'impuissance où l'on étoit, disent-ils, d'élever en même-temps des fortifications & de construire des vaisseaux, il falloit préférer les moyens de premiere nécessité, à des ressources qui ne sont que du second ordre. S'il est sur-tout dans le caractere de l'impétuosité Françoise d'attaquer plutôt que de se défendre, c'est à elle de détruire des forteresses, & non d'en construire; ou plutôt il ne lui convient d'élever que de ces remparts aîlés & mobiles qui vont porter la guerre, au-lieu de l'attendre. Toute Puissance qui aspire au commerce, aux colonies, doit avoir des vaisseaux qui enfantent des hommes & des richesses, qui augmente la population & la circulation, tandis que des bastions & des soldats ne servent qu'à consumer des forces & des vivres. Ce que la Cour de Versailles peut se promettre des dépenses qu'elle a faites à la Martinique, c'est que si cette isle est attaquée par le seul ennemi qui soit à craindre, on aura le temps de la secourir. Le génie Anglois va lentement dans les sieges. Il marche toujours en regle. Rien ne le détourne d'achever les ouvrages d'où dépend la sûreté des assaillants. La vie du soldat lui est plus précieuse que le temps. Peut-être cette maxime, si sensée en elle-même, n'est-elle pas bien appliquée dans le climat dévorant de l'Amérique : mais c'est la maxime d'un peuple chez lequel le soldat est un homme au service de l'Etat, & non pas un mercenaire aux gages du Prince. Quoi qu'il en soit du sort à venir de la Martinique, il est temps de connoître le sort actuel de la Guadeloupe.

XXVII. Les Fran-

Cette isle, dont la forme est fort irréguliere, peut avoir

avoir quatre-vingt lieues de tour. Elle est coupée en deux par un petit bras de mer, qui n'a pas plus de deux lieues de long, sur une largeur de quinze à quarante toises. Ce canal, connu sous le nom de riviere salée, est navigable, mais ne peut porter que des pirogues.

çois envahissent la Guadeloupe. Calamités qu'ils y éprouvent.

La partie de l'isle qui donne son nom à la colonie entiere, est hérissée dans son centre de rochers affreux où il regne un froid continuel, qui n'y laisse croître que des fougeres & quelques arbustes inutiles couverts de mousse. Au sommet de ces rochers s'éleve à perte de vue dans la moyenne région de l'air, une montagne appellée la Souphriere. Elle exhale par des ouvertures, une épaisse & noire fumée entremêlée d'étincelles visibles pendant la nuit. De toutes ces hauteurs coulent des sources innombrables qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arrosent, & tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boisson si renommée, que les galions qui reconnoissoient autrefois les isles du Vent, avoient ordre de renouveller leurs provisions, de cette eau pure & salubre. Telle est la portion de l'isle, nommée par excellence la Guadeloupe. Celle qu'on appelle communément la Grande-Terre, n'a pas été si bien traitée par la nature. Son sol n'est pas aussi fertile, ni son climat aussi sain & aussi agréable. Elle est à la vérité moins hachée & plus unie : mais les rivieres lui manquent généralement. On n'y voit pas même des fontaines. Des aqueducs, qui n'entraîneroient pas de grandes dépenses, la feront jouir sans doute, avec le temps, de cet avantage de l'autre partie de la colonie.

Aucune nation Européenne n'avoit occupé cette isle, lorsque cinq cents cinquante François, conduits par deux gentilshommes, nommés Loline & Duplessis, y arriverent de Dieppe le 28 Juin 1635.

La prudence n'avoit pas dirigé leurs préparatifs. Leurs vivres avoient été si mal choisis, qu'ils s'étoient corrompus dans la traversée ; & on en avoit embarqué si peu, qu'il n'en resta plus au bout de deux mois. La métropole n'en envoyoit pas ; Saint-Christophe en refusa, soit par disette, soit faute de volonté ; & les premiers travaux de culture qu'on avoit faits dans le pays, ne pouvoient encore rien donner. Il ne restoit de ressource à la colonie que dans les sauvages : mais le superflu d'un peuple, qui, cultivant peu, n'avoit jamais formé de magasins, ne pouvoit être considérable. On ne voulut pas se contenter de ce qu'ils apportoient volontairement eux-mêmes. La résolution fut prise de les dépouiller, & les hostilités commencerent le 6 Janvier 1636.

Les Caraïbes ne se croyant pas en état de résister ouvertement à un ennemi qui tiroit tant d'avantage de la supériorité de ses armes, détruisirent leurs vivres, leurs habitations, & se retirerent à la Grande-Terre ou dans les isles voisines. C'est de-là que les plus furieux repassant dans l'isle d'où on les avoit chassés, alloient s'y cacher dans l'épaisseur des forêts. Le jour, ils perçoient de leurs fleches empoisonnées, ils assommoient, à coups de massue, tous les François qui se dispersoient pour la chasse ou pour la pêche. La nuit, ils brûloient les cases, & ravageoient les plantations de leurs injustes ravisseurs.

Une famine horrible fut la suite de ce genre de guerre. Les colons en vinrent jusqu'à brouter l'herbe, jusqu'à manger leurs propres excréments, jusqu'à déterrer les cadavres pour s'en nourrir. Plusieurs qui avoient été esclaves à Alger, détesterent la main qui avoit brisé leurs fers ; tous maudissoient leur existence. C'est ainsi qu'ils expierent le

crime de leur invasion, jusqu'à ce que le gouvernement d'Aubert eut amené la paix avec les sauvages, à la fin de 1640. Quand on pense à l'injustice des hostilités que les Européens ont commises dans toute l'Amérique, on est tenté de se réjouir de leurs désastres, & de tous les fléaux qui suivent les pas de ces féroces oppresseurs. L'humanité, brisant alors tous les nœuds du sang & de la patrie qui nous attachent aux habitants de notre hémisphere, change de liens, & va contracter au-delà des mers, avec les sauvages Indiens, la parenté qui unit tous les hommes, celle du malheur & de la pitié.

XXVIII. La Guadeloupe sort peu-à-peu de la misere; mais ne devient une colonie florissante qu'après avoir été conquise par l'Angleterre.

Cependant, le souvenir des maux qu'on avoit éprouvés dans une isle envahie, excita puissamment aux cultures de premiere nécessité, qui amenerent ensuite celles du luxe de la métropole. Le petit nombre d'habitants échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées, fut bientôt grossi par quelques colons de Saint-Christophe, mécontents de leur situation; par des Européens, avides de nouveautés; par des matelots, dégoûtés de la navigation; par des capitaines de navire, qui venoient, par prudence, confier au sein d'une terre prodigue, un fonds de richesse sauvé des caprices de l'Océan. Mais la prospérité de la Guadeloupe fut arrêtée ou traversée, par des obstacles qui naissoient de sa situation.

La facilité qu'avoient les pirates des isles voisines de lui enlever ses bestiaux, ses esclaves, ses récoltes même, la réduisit plus d'une fois à des extrémités ruineuses. Des troubles intérieurs, qui prenoient leur source dans des jalousies d'autorité, mirent souvent ses cultivateurs aux mains. Les aventuriers qui passoient aux isles du Vent, dédaignant une terre plus favorable à la culture qu'aux armements, se laisserent attirer à la Martinique par le

nombre & la commodité de ſes rades. La protection de ces intrépides corſaires, amena dans cette iſle tous les négociants qui ſe flatterent d'y acheter, à vil prix, les dépouilles de l'ennemi, & tous les cultivateurs qui crurent pouvoir s'y livrer ſans inquiétude à des travaux paiſibles. Cette prompte population devoit introduire le gouvernement civil & militaire des Antilles à la Martinique. Dès-lors, le miniſtere de la métropole s'en occupa plus ſérieuſement que des autres colonies, qui n'étoient pas autant ſous ſa direction; & n'entendant parler que de cette iſle, y verſa le plus d'encouragements.

Cette préférence fit que la Guadeloupe n'avoit, en 1700, pour toute population, que trois mille huit cents vingt-cinq blancs; trois cents vingt-cinq ſauvages, negres, ou mulâtres libres; ſix mille ſept cents vingt-cinq eſclaves, dont un grand nombre étoient Caraïbes. Ses cultures ſe réduiſoient à ſoixante petites ſucreries; ſoixante-ſix indigoteries; un peu de cacao, & beaucoup de coton. Elle poſſédoit ſeize cents vingt bêtes à poil, & trois mille ſix cents quatre-vingt-dix-neuf bêtes à cornes. C'étoit le fruit de ſoixante ans de travaux.

La colonie ne fit des progrès remarquables qu'après la pacification d'Utrecht. On y comptoit neuf mille ſix cents quarante-trois blancs, quarante-un mille cent quarante eſclaves, & les beſtiaux, les vivres proportionnés à cette population, lorſqu'au mois d'Avril 1759, elle fut conquiſe par les armes de la Grande-Bretagne.

La France s'affligea de cette perte; mais la colonie eut des raiſons pour ſe conſoler d'un événement en apparence ſi fâcheux. Durant un ſiege de trois mois, elle avoit vu détruire ſes plantations, brûler les bâtiments qui ſervoient à ſes fabriques,

enlever une partie de ses esclaves. Si l'ennemi avoit été obligé de se retirer après tous ces dégâts, l'isle restoit sans ressource. Privée du secours de la métropole, qui n'avoit pas la force d'aller à son secours, & faute de denrées à livrer, ne pouvant rien espérer des Hollandois, que la neutralité amenoit sur ses rades, elle n'auroit pas eu de quoi subsister jusqu'au temps des réproductions de la culture.

Les conquérants la délivrerent de cette inquiétude. A la vérité, les Anglois ne sont pas marchands dans leurs colonies. Les propriétaires des terres, qui, pour la plupart, résident en Europe, envoyent à leurs représentants ce qui leur est nécessaire, & retirent, par le retour de leur vaisseau, la récolte entiere de leurs fonds. Un commissionnaire établi dans quelque port de la Grande-Bretagne, est chargé de fournir l'habitation, & d'en recevoir les produits. Cette méthode ne pouvoit être pratiquée à la Guadeloupe. Il fallut que le vainqueur adoptât, à cet égard, l'usage des vaincus. Les Anglois, prévenus des avantages que la France retiroit de son commerce avec ses colonies, se hâterent d'expédier comme elle des vaisseaux à l'isle conquise, & multiplierent tellement leurs expéditions, que la concurrence, excédant de beaucoup la consommation, fit tomber à vil prix toutes les marchandises d'Europe. Le colon en eut presque pour rien; & par une suite de cette surabondance, obtint de longs délais pour le payement.

A ce crédit de nécessité, se joignit bientôt un crédit de spéculation, qui mit la colonie en état de remplir ses engagements. La nation victorieuse y porta dix-huit mille sept cents vingt-un esclaves, avec l'espoir de retirer un jour de grands avantages de leurs travaux. Mais son ambition fut trom-

pée; & la colonie fut restituée à son ancien possesseur au mois de Juillet 1763.

XXIX. Variations du Ministere de France dans le gouvernement de la Guadeloupe.

L'état florissant où la Guadeloupe avoit été élevée par les Anglois, frappa tout le monde, lorsqu'ils la rendirent. On conçut pour elle ce sentiment de considération, qu'inspire aujourd'hui l'opulence. La métropole la vit avec une sorte de respect. Jusqu'alors elle avoit été subordonnée à la Martinique, comme toutes les isles Françoises du Vent. On la délivra de ces liens, qu'elle trouvoit honteux, en lui donnant une administration indépendante. Cet ordre de choses dura jusqu'en 1768. A cette époque, elle fut remise sous l'ancien joug. On l'en retira en 1772, pour l'y faire rentrer six mois après. En 1775, on lui accorda de nouveau des chefs particuliers; & il faut espérer qu'après tant de variations, la Cour de Versailles se fixera à cet arrangement, le seul conforme aux principes d'une politique éclairée. Si le Ministere s'écartoit jamais de cet heureux plan, on verroit encore les Gouverneurs & les Intendants prodiguer leurs soins, leur crédit, leurs affections à l'isle métropolitaine, immédiatement soumise à leur inspection; tandis que l'isle asservie seroit abandonnée à des subalternes, sans force, sans considération, & par conséquent, sans aucun pouvoir, sans aucune volonté d'opérer le bien.

Les gens de guerre, qui ont opiné pour la réunion des deux colonies sous les mêmes chefs, se fondoient sur l'avantage qu'il y auroit à pouvoir réunir les forces des deux isles pour leur défense mutuelle. Mais ont-ils pensé qu'entre la Martinique & la Guadeloupe, se trouvoit à une distance égale, la Dominique, établissement Anglois, qu'on ne peut éviter, & qui inspecte également le double canal qui le sépare des possessions Françoises? Si

vous êtes inférieur en forces maritimes, la communication eſt impraticable, parce que les ſecours reſpectifs ne ſauroient manquer d'être interceptés; ſi vous êtes ſupérieur, la communication eſt inutile, parce qu'il n'y a point d'invaſion à craindre. Dans les deux cas, le ſyſtême qu'on veut établir n'eſt qu'une chimere.

Il en ſeroit tout autrement, s'il s'agiſſoit d'exécuter des projets offenſifs. La réunion des moyens propres à chaque iſle, pourroit devenir utile, néceſſaire même dans ces circonſtances. Alors on confieroit le commandement militaire à l'un des Gouverneurs, & ſa prééminence ceſſeroit après l'entrepriſe projettée.

Mais convient-il de laiſſer libre le verſement des productions territoriales d'une colonie dans l'autre? Juſqu'à la conquête de la Guadeloupe par les Anglois, ſes liaiſons directes avec les ports de France s'étoient bornées à ſix ou ſept navires chaque année. Ses denrées, par des motifs plus ou moins réfléchis, prenoient la plupart la route de la Martinique. Lorſqu'à l'époque de la reſtitution, l'adminiſtration des deux iſles fut ſéparée, on ſépara auſſi leur commerce. Les communications ont été r'ouvertes depuis, & ſont encore permiſes au temps où nous écrivons.

Cet ordre de choſes trouve des cenſeurs en France. Il faut, diſent-ils avec amertume, que les colonies rempliſſent leur deſtination, qui eſt de conſommer beaucoup de marchandiſes de la métropole, & de lui renvoyer une grande abondance de productions. Or, avec les plus grands moyens pour remplir cette double obligation, la Guadeloupe ne fera ni l'un ni l'autre, tout le temps qu'il lui ſera permis de porter ſes denrées à la Martinique. Cette liaiſon ſera toujours la cauſe ou l'occaſion d'un ver-

sement immense dans les marchés étrangers, principalement à la Dominique. Ce n'est qu'en coupant le pont de communication, qu'on arrêtera ce commerce frauduleux, & qu'on déracinera l'habitude de la contrebande.

Ces arguments puisés dans l'intérêt particulier, n'empêchent pas que la Guadeloupe & la Martinique ne doivent être confirmées dans les liaisons qu'elles ont formées. La liberté est le vœu de tous les hommes; & le droit naturel de tout propriétaire est de vendre, à qui il veut & le plus qu'il peut, les productions de son sol. On s'est écarté, en faveur de la métropole, de ce principe fondamental de toute société bien ordonnée; & peut-être le falloit-il dans l'état actuel des choses. Mais vouloir étendre plus loin les prohibitions qu'éprouve le colon; vouloir le priver des commodités & des avantages qu'il peut trouver dans une communication suivie ou passagere avec ses propres concitoyens, c'est un acte de tyrannie que le commerce de France rougira un jour d'avoir sollicité, & qui ne sera jamais accordé que par un ministere ignorant, corrompu ou lâche. Si, comme on le prétend, la navigation actuellement permise entre les deux isles, donne une portion de leurs denrées à des rivaux rusés & avides, le gouvernement trouvera des moyens honnêtes pour faire couler dans le sein du Royaume, les richesses territoriales de la Guadeloupe & des petites isles qui en dépendent.

XXX. Quelles sont les dépendances de la Guadeloupe.

La Desirade, éloignée de quatre ou cinq lieues de la Guadeloupe, est une de ces isles. Son terrein, excessivement aride & de dix lieues de circonférence, ne compte que peu d'habitants, tous occupés de la culture de quelques pieds de café, de quelques pieds de coton. On ignore en quel

temps précisément a commencé cet établissement, mais il est moderne.

Les Saintes, éloignées de trois lieues de la Guadeloupe, sont deux très-petites isles, qui, avec un islot, forment un triangle & un assez bon port. Trente François, qu'on y avoit envoyés en 1648, furent bientôt forcés de les évacuer par une sécheresse extaordinaire qui tarit la seule fontaine qui donnât de l'eau, avant qu'on eût eu le temps de creuser des cîternes. Ils y retournerent en 1652, & y établirent des cultures durables qui produisent aujourd'hui cinquante milliers de café & cent milliers de coton.

A six lieues de la Guadeloupe est Marie-Galante, qui a quinze lieues de circuit. Les nombreux sauvages qui l'occupoient en furent chassés, en 1648, par les François, qui eurent des attaques vives & fréquentes à repousser pour se maintenir dans leur usurpation. C'est un sol excellent où s'est successivement formée une population de sept ou huit cents blancs & de six ou sept mille noirs, la plupart occupés de la culture du sucre.

Saint-Martin & Saint-Barthelemi sont aussi dans la dépendance de la Guadeloupe, quoiqu'ils en soient éloignés de quarante-cinq & cinquante lieues. On a parlé de la premiere de ces isles dans l'histoire des établissements Hollandois. Il reste à dire quelque chose de la seconde.

On lui donne dix à onze lieues de tour. Ses montagnes ne sont que des rochers, & ses vallées que des sables, jamais arrosées par des sources ou par des rivieres, & beaucoup trop rarement par les eaux du ciel. Elle est même privée des commodités d'un bon port, quoique tous les géographes l'ayent félicité de cet avantage. En 1646, cinquante François y furent envoyés de Saint-Christophe.

Massacrés par les Caraïbes en 1656, ils ne furent remplacés que trois ans après. L'aridité du sol les fit recourir au bois de gayac qui couvroit leur nouvelle patrie, & dont ils firent de petits ouvrages qu'on recherchoit assez généralement. Cette ressource eut un terme; & le soin de quelques bestiaux qui alloient alimenter les isles voisines, la remplaça. La culture du coton ne tarda pas à suivre, & la récolte s'en éleve à cinquante ou soixante milliers, lorsque, ce qui arrive le plus souvent, des sécheresses opiniâtres ne s'y opposent pas. Jusqu'à ces derniers temps, les travaux ont tous été faits par les blancs; & c'est encore la seule des colonies Européennes établies dans le Nouveau Monde, où les hommes libres daignent partager avec leurs esclaves les travaux de l'agriculture. Le nombre des uns ne passe pas quatre cents vingt-sept, ni celui des autres trois cents quarante-cinq. L'isle, dans son plus grand rapport, en nourriroit difficilement beaucoup davantage.

La misere de ses habitants est si généralement connue, que les corsaires ennemis qu'on y a vu souvent relâcher, ont toujours fidélement payé le peu de rafraîchissements qui leur ont été fournis, quoique les forces manquassent pour les y contraindre. Il y a donc encore de la pitié, même entre des ennemis & dans l'ame des corsaires. Ce n'est donc que la crainte & l'intérêt qui rendent l'homme méchant. Il n'est jamais cruel gratuitement. Le pirate armé, qui pille un vaisseau richement chargé, n'est pas sans équité ni sans entrailles pour des insulaires que la nature a laissés sans ressource & sans défense.

XXXI. Situation actuelle de la Guadeloupe & des peti-

Au premier Janvier 1777, la Guadeloupe, en y comprenant les isles plus ou moins fertiles soumises à son gouvernement, comptoit douze mille sept cents blancs de tout âge & de tout sexe, treize cents

cinquante noirs ou mulâtres libres, & cent mille esclaves, quoique leur dénombrement ne montât qu'à quatre-vingt-quatre mille cent.

tes isles qui lui sont soumises.

Ses troupeaux comprenoiont neuf mille deux cents vingt chevaux ou mulets, quinze mille sept cents quarante bêtes à cornes, & vingt-cinq mille quatre cents moutons, porcs ou chevres.

Elle avoit pour ses cultures quatre cents quarante-neuf mille six cents vingt-deux pieds de cacao; onze millions neuf cents soixante-quatorze mille quarante-six pieds de coton; dix-huit millions sept cents quatre-vingt-dix-neuf mille six cents quatre-vingts pieds de café; trois cents quatre-vingt-huit sucreries qui occupoient vingt-six mille quatre-vingt-huit quarrés de terre.

Son gouvernement, son tribut & ses impositions étoient les mêmes qu'à la Martinique.

Si ces supputations fréquentes fatiguent un lecteur oisif, on espere qu'elles ennuieront moins des calculateurs politiques, qui, trouvant dans la population & la production des terres la juste mesure des forces d'un Etat, en sauront mieux comparer les ressources naturelles des différentes nations. Ce n'est que par un registre bien ordonné de cette espece, qu'on peut juger avec quelques exactitude de l'état actuel des Puissances maritimes & commerçantes qui ont des établissements dans le Nouveau-Monde. Ici l'exactitude fait le mérite de l'ouvrage; & l'on doit peut-être tenir compte à l'auteur des agréments qui lui manquent, en faveur de l'utilité qui les remplace. Assez de tableaux éloquents, assez de peintures ingénieuses amusent & trompent la multitude sur les pays éloignés. Il est temps d'apprécier la vérité, le résultat de leur histoire, & de savoir moins ce qu'ils ont été que ce qu'ils sont: car l'histoire du passé, sur-tout par la maniere dont

elle a été écrite, n'appartient guere plus au siecle où nous vivons que celle de l'avenir. Encore une fois, qu'on ne s'étonne plus de voir répéter si souvent un dénombrement de negres & d'animaux, de terres & de productions; en un mot, des détails qui, malgré la sécheresse qu'ils offrent à l'esprit, sont pourtant les fondements physiques de la société.

La Guadeloupe doit obtenir de ses cultures une masse de productions très-considérable, & même plus considérable que la Martinique. Elle a beaucoup plus d'esclaves; elle en emploie moins à sa navigation & à son commerce; elle en a placé un grand nombre sur un sol inférieur à celui de sa rivale, mais qui, étant en grande partie nouvellement défriché, donne des récoltes plus abondantes que des terres fatiguées par une longue exploitation. Aussi est-il prouvé que ses plantations, qui ne sont pas dévorées par les fourmis, lui forment un revenu fort supérieur à celui qu'obtient la Martinique. Cependant quatre-vingt & un bâtiments de la métropole n'enleverent, en 1775, de cette isle que cent quatre-vingt-huit mille trois cents quatre-vingt-six quintaux six livres de sucre brut ou terré, qui rendirent en Europe 7,137,930 liv. 16 s.; soixante-trois mille vingt-neuf quintaux deux livres de café, qui rendirent 2,993,860 liv. 19 s.; quatorze cents trente-huit quintaux vingt-sept livres d'indigo, qui rendirent 1,222,529 liv. 10 s.; mille vingt-trois quintaux cinquante-neuf livres de cacao, qui rendirent 71,651 liv. 6 s.; cinq mille cent quatre-vingt-treize quintaux soixante-quinze livres de coton, qui rendirent 1,298,437 liv. 10 s.; sept cents vingt-sept cuirs, qui rendirent 6,973 liv.; seize quintaux cinquante-six livres de carret, qui rendirent 16,560 liv.; douze quintaux soixante-deux li-

vres de canefice, qui rendirent 336 liv. 15 f. 10 den.; cent vingt-cinq quintaux de bois, qui rendirent 3,125 liv. Ces fommes réunies, ne fe montent qu'à 12,751,404 liv. 16 f. 10 den.

Quelques productions de la colonie paffoient à la Martinique. Elle livroit fes fyrops & quelques autres denrées aux Américains, de qui elle recevoit du bois, des beftiaux, des farines & de la morue; fes cotons à la Dominique, qui lui fourniffoit des efclaves; fes fucres à Saint-Euftache, qui payoit en argent ou en lettres-de-change, & en marchandifes des Indes Orientales.

La vigilance des derniers adminiftrateurs a mis quelques bornes à ces liaifons interlopes. Auffi-tôt fe font multipliés les navires François deftinés à l'extraction des denrées. L'habitude en a conduit beaucoup dans la Guadeloupe proprement dite, à Saint-Charles de la Baffe-Terre, où fe faifoient autrefois tous les chargements, quoique ce ne foit qu'une rade foraine dont l'accès eft difficile, & où le féjour eft dangereux : mais un plus grand nombre fe font portés à la Pointe-à-Pitre.

C'eft un port profond & affez fûr, placé à l'une des extrémités de la Grande-Terre. Il fut découvert par les Anglois dans le temps qu'ils refterent les maîtres de la colonie; & ils s'occupoient du foin de lui donner de la falubrité, lorfque la paix leur arracha leur proie. La Cour de Verfailles fuivit cette idée d'un vainqueur éclairé, & fit tracer, fans délai, le plan d'une ville qui s'eft accrue très-rapidement. La nature, les vents, le gifement des côtes, tout veut que le commerce prefque entier d'une fi belle poffeffion fe concentre dans cet entrepôt. Il ne doit refter à Saint Charles que la réunion des beaux fucres des Trois-Rivieres, & des cafés qui fe récoltent dans les quartiers du Baillif,

de Deshays, de Bouillante & de la Pointe-Noire. Cependant cette ville continuera à être le siege du gouvernement, puisque c'est-là qu'est la force, que sont les fortifications.

Si l'on en croyoit quelques observateurs, la colonie devroit s'attendre à déchoir. Sa partie connue sous le nom de Guadeloupe, & cultivée depuis très-long-temps, n'est pas, disent-ils, susceptible d'une grande amélioration. Ils assurent d'un autre côté, que la Grande-Terre ne se soutiendra pas dans l'état florissant où un heureux hasard l'a portée. Ce vaste espace, couvert presque uniquement de ronces, il y a dix-sept ou dix-huit ans, & qui fournit aujourd'hui les trois cinquiemes des richesses territoriales, n'a pas un bon sol. Les sucres y sont d'une qualité très-inférieure. Privé de forêts, de rosées & de rivieres, il est exposé à de fréquentes sécheresses qui détruisent ses bestiaux & ses productions. Le temps ne fera qu'accroître ces calamités.

Nous sommes bien éloignés d'adopter ces inquiétudes; & l'on jugera des raisons de notre sécurité. Les fléaux d'une guerre malheureuse avoient comme anéanti la Guadeloupe. Mais à peine eut-elle subi un joug étranger en 1759, que les cultivateurs se hâterent de relever les ruines de leurs manufactures pour profiter du haut prix que le conquérant mettoit à leurs productions. Les trois années qui suivirent la restitution furent employées à réédifier des bâtiments construits avec précipitation. Dans les années 1767 & 1768, les chemins de la colonie furent tous refaits, & l'on ouvrit une communication facile entre la Guadeloupe & la Grande-Terre, par le moyen de deux levées de trois mille toises chacune, qu'il fallut pratiquer dans des marais. Antérieurement & postérieurement à cette époque, fu-

rent érigées des fortifications confidérables & plus de cent batteries fur les côtes. Ces travaux ont long-temps privé les terres d'une partie des bras deftinés à les féconder. Actuellement que les efclaves font tous rendus à leurs atteliers, n'eft-ce pas une heureufe néceffité que les denrées fe multiplient ?

La colonie a d'autres raifons encore pour efpérer des accroiffements rapides. Il lui refte des terreins en friche, & ceux qui font déja cultivés font fufceptibles d'amélioration. Ses dettes font peu confidérables. Avec moins de befoins que les établiffements où la richeffe a depuis long-temps multiplié les goûts & les defirs, elle peut accorder davantage au progrès de fes cultures. Les ifles Angloifes continueront à lui fournir des efclaves, fi les navigateurs François fe bornent toujours à lui en porter annuellement cinq ou fix cents comme ils l'ont fait. La réunion de ces circonftances fait préfumer que la Guadeloupe arrivera bientôt elle-même au faîte de fa profpérité, fans le fecours & malgré les entraves du gouvernement.

XXXII. Mefures prifes par la France pour préferver la Guadeloupe de l'invafion.

Mais la France peut-elle s'affurer de jouir long-temps & tranquillement de cette poffeffion ? Si l'ennemi qui attaqueroit la colonie ne vouloit que ravager la Grande-Terre, y enlever les efclaves & les beftiaux, il feroit impoffible de l'en empêcher, ou même de l'en punir, à moins qu'on ne lui oppofât une armée. Le fort Louis, qui défend cette partie de l'établiffement, n'eft qu'un miférable fort à étoile, incapable d'une réfiftance un peu opiniâtre. Tout ce que l'on pourroit fe promettre, ce feroit d'empêcher que la dévaftation ne s'étendît plus loin. La nature du pays offre plufieurs pofitions plus heureufes les unes que les autres, pour arrêter fûrement un affaillant, quelle que foit fa valeur, quelles que foient fes forces. Il feroit donc obligé

de ſe rembarquer, pour aller attaquer la Guadeloupe proprement dite.

Sa deſcente ne pourroit s'opérer qu'à la baie des Trois-Rivieres & à celle du Baillif; ou plutôt ces deux endroits ſeroient plus avantageux au ſuccès de ſon entrepriſe, parce qu'ils l'approcheroient plus près que tous les autres du fort Saint-Charles de la Baſſe-Terre, & qu'ils lui préſenteroient moins d'obſtacles à ſurmonter.

Qu'il préfere de ces deux plages celle qu'il lui plaira, il ne trouvera, en arrivant à terre, qu'un terrein couvert de bois, coupé de rivieres, de chemins creux, de gorges, d'eſcarpements, qu'il faudra paſſer ſous le feu des partis François. Lorſque, par la ſupériorité de ſes forces, il aura vaincu ces difficultés, il ſera arrêté par la hauteur du grand Champ. C'eſt un plateau que la nature a entouré de la riviere du Gallion, & de ravines effroyables. L'art y a ajouté des parapets, des barbettes, des flancs, des embraſures, pour donner à l'artillerie qu'on y a placée la meilleure direction qu'il étoit poſſible. Ce retranchement, quoique redoutable, doit être pourtant forcé. On ne préſume pas qu'un Général intelligent pût jamais ſe déterminer à laiſſer derriere lui un poſte de cette nature. Ses convois ſeroient trop expoſés, & il ne pourroit que difficilement ſe procurer tout ce qui eſt néceſſaire pour ſes opérations du ſiege du fort Saint-Charles.

Si ceux qui furent chargés les premiers de mettre en ſûreté la Guadeloupe, euſſent été gens de guerre, ou même ſimplement ingénieurs, ils n'auroient pas manqué de prendre la poſition qui ſe trouve entre la riviere de la grande Anſe & celle du Gallion, pour leur point à fortifier. Leur place auroit eu du côté de la mer un front qui auroit renfermé un baſſin capable de contenir une quarantaine de

de navires, qui eût inquiété les vaisseaux ennemis au large, & qui eût été lui-même hors d'insulte. Ses fronts, du côté des rivieres de la Grande-Anse & du Gallion eussent été inaccessibles, étant assis sur le sommet de deux escarpements fort roides. Le quatrieme front auroit été le seul attaquable, & il étoit aisé de le renforcer autant qu'on auroit voulu.

En se déterminant à la position actuelle du fort Saint-Charles, les ouvrages qu'on y construisit auroient dû au moins se flanquer, se défiler réciproquement de la mer & des hauteurs. Mais on s'éloigna si fort des bons principes, que les feux des fortifications furent tout-à-fait mal dirigés, que l'intérieur des ouvrages étoit vu à découvert de toutes parts, qu'on pouvoit battre les revêtements par le pied.

Tel étoit le fort Saint-Charles, lorsqu'en 1764 on voulut s'occuper du soin de le mettre en état de défense. Peut-être eût-il convenu de le raser, & de placer de nouvelles fortifications sur la position qu'on a indiquée. On se borna à revêtir d'ouvrages extérieurs le mauvais fort élevé par des mains mal habiles; d'y ajouter deux bastions du côté de la mer; un bon chemin couvert qui regne tout autour avec des glacis, partie coupés, & partie en pente douce; deux grandes places d'armes rentrantes, ayant chacune un bon réduit, & derriere elles de bonnes tenailles, avec caponnieres & poternes de communication au corps de la place; deux redoutes, l'une sur la prolongation de la capitale de l'une des deux places d'armes, & l'autre à l'extrémité d'un excellent retranchement fait le long de la riviere du Gallion, & dont le terre-plein est défendu par le canon tiré d'un autre retranchement fait sur le sommet de l'escarpement du bord opposé de la

même riviere ; des fossés larges & profonds ; une cîterne & un magasin à poudre, à l'épreuve de la bombe ; enfin, assez de souterrains pour loger le tiers de la garnison. Tous ces dehors bien entendus, ajoutés au fort, mettront un Commandant actif & expérimenté, en état de soutenir avec deux mille hommes, un siege de deux mois, & peut-être davantage. Quoi qu'il en puisse être de la résistance qu'opposera la Guadeloupe aux attaques de ses ennemis, il est temps de s'occuper de Saint-Domingue.

XXXIII. Courte description de l'isle de St. Domingue.

Cette isle a cent soixante lieues de long. Sa largeur moyenne est à-peu-près de trente, & son circuit de trois cents cinquante ou de six cents, en faisant le tour des Anses. Elle est coupée dans toute sa langueur, qui va de l'est à l'ouest, par une chaîne de montagnes d'où l'on tiroit de l'or, avant que le continent de l'Amérique eût offert des mines infiniment plus riches.

Le navigateur qui approche de la partie Espagnole n'apperçoit qu'un amas informe de terres entassées, couvertes d'arbres & découpées vers la mer par des baies ou des promontoires : mais il est dédommagé de cette vue peu riante par le parfum des fleurs d'acacia, d'oranger ou de citronnier que les vents de terre lui portent soir & matin du fond des bois.

La côte Françoise, quoique cultivée, n'offre pas un aspect beaucoup plus riant. C'est toujours un horizon semblable ; ce sont par-tout les mêmes accidents, les mêmes cultures, les mêmes couleurs, les mêmes bâtiments. L'œil fatigué ne peut se reposer en aucun endroit, sans retrouver ce qu'il quitte, sans revoir ce qu'il a vu. Il n'y a que la partie du nord, remplie de riches plantations, depuis l'océan jusqu'à la cime des collines, qui offre une perspective digne de quelque attention. Ce

payſage eſt unique dans l'iſle, ſans être comparable à ceux de l'Europe, où la nature & l'art ſont bien plus féconds en beautés touchantes.

Les chaleurs ſont toujours vives dans la plaine. Quoique la température des vallons dépende, en partie, de leur ouverture à l'eſt ou à l'oueſt, on peut dire en général que l'air, humide & frais avant & après le coucher du ſoleil, y eſt embraſé dans la journée. La différence du climat n'eſt véritablement ſenſible que ſur les montagnes. Le thermomettre y eſt à dix-ſept degrés à l'ombre, lorſqu'à la même expoſition, il eſt à vingt-cinq dans la plaine.

XXXIV. Des vagabonds François ſe réfugient à St. Domingue.

L'Eſpagne occupoit, ſans fruit comme ſans partage, cette grande poſſeſſion, lorſque des Anglois & des François qui avoient été chaſſés de Saint-Chriſtophe, s'y réfugierent en 1630. Quoique la côte ſeptentrionale où ils s'étoient d'abord établis, fût comme abandonnée, ils ſentirent que, pouvant y être inquiétés par leur ennemi commun, ils devoient ſe ménager un lieu ſûr pour leur retraite. On jetta les yeux ſur la Tortue, petite iſle ſituée à deux lieues de la grande; & vingt-cinq Eſpagnols qui la gardoient, ſe retirerent à la premiere ſommation.

Les aventuriers des deux nations, maîtres abſolus d'une iſle qui avoit huit lieues de long ſur deux de large, y trouverent un air pur, mais point de rivieres & peu de fontaines. Des bois précieux couvroient les montagnes, des plaines fécondes attendoient des cultivateurs. La côte du Nord paroiſſoit inacceſſible. Celle du Sud offroit une rade excellente, dominée par un rocher, qui ne demandoit qu'une batterie de canons pour défendre l'entrée de l'iſle.

Cette heureuſe poſition attira bientôt à la Tortue, une foule de ces gens qui cherchent la fortune

ou la liberté. Les plus modérés s'y livrerent à la culture du tabac, qui ne tarda pas à avoir de la réputation. Les plus actifs alloient chasser des bœufs sauvages à Saint-Domingue, dont ils vendoient les peaux aux Hollandois. Les plus intrépides armerent en course, & firent des actions d'une témérité brillante, dont le souvenir durera long-temps.

Cet établissement allarma la Cour de Madrid. Jugeant par les pertes qu'elle essuyoit déja des malheurs qui la menaçoient, elle ordonna la destruction de la nouvelle colonie. Le Général des galions choisit pour exécuter sa commission, l'instant où la plupart des braves habitants de la Tortue étoient à la mer ou à la chasse. Il fit pendre ou passer au fil de l'épée, avec la barbarie qui étoit alors si familiere à sa nation, tous ceux qu'il trouva isolés dans leurs habitations, & il se retira sans laisser de garnison, persuadé que les vengeances qu'il venoit d'exercer, rendoient cette précaution inutile. Mais il éprouva que la cruauté n'est pas le meilleur garant de la domination.

Les aventuriers, instruits de ce qui venoit de se passer à la Tortue, avertis en même-temps qu'on venoit de former à Saint-Domingue un corps de cinq cents hommes destiné à les harceler, sentirent qu'ils ne pouvoient éviter leur ruine, qu'en cessant de vivre dans l'anarchie. Aussi-tôt sacrifiant l'indépendance individuelle à la sûreté sociale, ils mirent à leur tête Willis, Anglois, qui s'étoit distingué dans cent occasions par sa prudence & par sa valeur. Sous la conduite de ce chef, on reprit possession sur la fin de 1638, d'une isle qu'on avoit occupée pendant huit ans; & pour ne plus la perdre, on s'y fortifia.

Les François se ressentirent bientôt de la partialité de l'esprit national. Willis, ayant attiré un assez

grand nombre de ses compatriotes, pour être en état de donner la loi, traita les autres en sujets. C'est là le progrès naturel de la domination. Ainsi se sont formées la plupart des monarchies. Des compagnons d'exil, de guerre ou de piraterie, se donnent un Capitaine, & celui-ci ne tarde pas à s'ériger en maître. Il partage d'abord le pouvoir ou le butin avec les plus forts, jusqu'à ce que la multitude écrasée par le petit nombre, enhardisse le chef à s'emparer de toute la puissance, & la monarchie alors n'est plus que despotisme. Mais il faut des siecles & de grands Etats pour donner carriere à cette suite de révolutions. Une isle de seize lieues quarrées n'est pas faite pour ne contenir que des esclaves. Le Commandeur de Poinci, Gouverneur général des isles du Vent, averti de la tyrannie de Willis, fit partir sur le champ de Saint-Christophe quarante François qui en prirent cinquante autres à la côte de Saint-Domingue. Ils débarquerent à la Tortue; & s'étant joints aux habitants de leur nation, ils sommerent tous ensemble les Anglois de se retirer. Ceux-ci, déconcertés par cet acte de vigueur inattendu, & ne doutant pas que tant de fierté ne fût soutenue par des forces plus nombreuses qu'elles ne l'étoient, évacuerent l'isle pour n'y plus revenir.

L'Espagnol montra plus d'opiniâtreté. Les corsaires qui sortoient tous les jours de la Tortue, lui causoient des pertes si considérables, qu'il crut que sa tranquillité, sa gloire & ses intérêts, exigeoient également qu'il la fît rentrer sous sa domination. Trois fois il réussit à s'en emparer, & trois fois il en fut chassé. Enfin, elle resta en 1659 aux François, qui l'évacuerent lorsqu'ils se virent solidement établis à Saint-Domingue, mais sans renoncer à sa propriété. Le gouvernement en a toujours tiré

les bois néceſſaires à ſes conſtructions, au ſervice de ſon artillerie, aux beſoins de ſes troupes, juſqu'à ce qu'un Miniſtre avide l'ait arrachée au fiſc, pour en augmenter l'héritage de ſa famille.

Cependant les progrès de ces aventuriers furent lents, & ne fixerent les regards de la métropole qu'en 1665. Ce n'eſt pas qu'on ne vît errer d'une iſle à l'autre aſſez de chaſſeurs & de pirates : mais le nombre des cultivateurs qui étoient proprement les ſeuls colons, étoit exceſſivement borné. On ſentoit la néceſſité de les multiplier; & le ſoin de cet ouvrage difficile fut confié à un gentilhomme d'Anjou, nommé Bertrand Dongeron.

XXXV. La Cour de Verſailles avoue ces hommes entreprenants, lorſque leur ſituation a pris de la ſtabilité, & leur donne un Gouverneur.

Cet homme que la nature avoit formé pour être grand par lui-même, ſans le ſecours, ou malgré les traverſes de la fortune, avoit ſervi quinze ans dans le régiment de la Marine, lorſqu'en 1656 il paſſa dans le Nouveau-Monde. Avec les meilleures combinaiſons, il échoua dans ſes premieres entrepriſes : mais la fermeté qu'il montra dans ſes malheurs, donna plus d'éclat à ſa vertu; & les reſſources qu'il eut l'habileté de ſe procurer, ajouterent à l'opinion qu'on avoit de ſon génie. L'eſtime & l'attachement qu'il avoit inſpiré aux François de Saint-Domingue & de la Tortue, engagerent le gouvernement à le charger d'en diriger, ou plutôt d'en établir la colonie.

L'exécution de ce projet étoit remplie de difficultés. Il s'agiſſoit d'élever l'ordre ſocial ſur les ruines d'une féroce anarchie; de réduire le brigandage indépendant, ſous l'autorité ſainte & ſévere des loix; de reproduire le ſentiment de l'humanité dans des ames endurcies par l'habitude du crime; de ſubſtituer les inſtruments innocents de l'agriculture aux armes deſtructives du meurtre; de réſoudre à une vie laborieuſe des barbares accou-

tumés à l'oisiveté, compagne des rapines; d'inspirer la patience à des hommes violents; la préférence des fruits lents d'un travail opiniâtre, à des jouissances rapides, obtenues d'un coup de main; le goût de la paix à la soif du sang; la crainte du péril à celui qui se plaisoit à le chercher; l'estime de la vie à celui qui la méprisoit; enfin le respect pour le privilege d'une compagnie exclusive formée en 1664 pour tous les établissements François, à celui qui n'avoit jamais rien respecté, & qui étoit en possession de traiter librement avec toutes les nations. Après avoir obtenu tous ces sacrifices, il falloit, par les douceurs d'une administration chérie, attirer de nouveaux habitants dans une terre dont le climat étoit aussi décrié que la fertilité en étoit peu connue.

Dogeron espéra, contre l'opinion de tout le monde, qu'il réussiroit. L'habitude de vivre avec les hommes qu'il devoit gouverner, lui avoit appris les moyens les plus propres à les gagner: & ses lumieres n'en offroient à son ame honnête que de nobles & de justes. Les Flibustiers étoient déterminés à chercher des parages plus avantageux: il les retint, en leur cédant la part que sa place lui donnoit sur leur butin, en leur obtenant du Portugal des commissions pour courir sur les Espagnols, même après qu'ils eurent fait la paix avec la France. C'étoit l'unique moyen d'attacher à la patrie des hommes qui en fussent devenus les ennemis plutôt que de renoncer au pillage. Les boucaniers ou les chasseurs qui ne souhaitoient que des ressources pour former des habitations, trouvoient dans sa bourse des avances sans intérêt, ou bien en obtenoient par son crédit. Pour les cultivateurs qu'il chérissoit par préférence à tous les autres colons, il les secondoit par tous les encou-

ragements qui dépendoient de ſon induſtrieuſe activité.

Ces changements heureux n'avoient beſoin que de prendre de la conſiſtance. Le ſage Gouverneur imagina que des femmes pouvoient ſeules cimenter à jamais le bonheur des hommes & la proſpérité de la colonie, par les doux plaiſirs qui amenent la population. Cette idée étoit naturelle. Mais quelles devoient être les femmes dont on pouvoit ſe promettre des effets auſſi doux ! Des femmes nées de parents honnêtes & bien élevées ; des femmes ſages & laborieuſes ; des femmes qui devinſſent un jour dignes épouſes & tendres meres. La diſette abſolue d'un ſexe, dans le nouvel établiſſement, condamnoit l'autre au célibat. Dogeron ſongea à remédier à cette eſpece d'indigence qui eſt la plus cruelle à ſupporter, & qui précipite l'homme dans la mélancolie & dans le dégoût d'une vie qui manque pour lui de l'attrait le plus puiſſant. La métropole lui fit paſſer cinquante jeunes perſonnes qu'on n'obtint qu'au plus haut prix. Bientôt après il en reçut un pareil nombre qui furent obtenues à des encheres encore plus fortes. Elles furent vendues comme des eſclaves, & achetées comme une marchandiſe ordinaire. Ce fut l'argent & non le choix de leur cœur qui décida de leur deſtinée. Qu'attendre d'unions ainſi contractées ? Cependant c'étoit la ſeule voie de ſatisfaire la paſſion la plus impétueuſe ſans entraîner des querelles, & de propager le ſang des hommes ſans le verſer. Tous les habitants s'attendoient à voir arriver de leur patrie des compagnes qui viendroient adoucir & partager leur ſort. Ils furent trompés dans leur eſpérance. On ne leur envoya plus que des filles de joie, de viles & mépriſables créatures qui s'embarquerent avec tous les vices de l'ame & du corps attachés à une

abjecte condition dont elles étoient bien éloignées de rougir, puisqu'elles ne montrerent aucune répugnance à s'engager pour trois ans au service des hommes. Cette maniere de purger la métropole, en infectant la colonie, entraîna de si grands désordres, qu'on supprima un remede funeste, mais sans subvenir au besoin qu'il devoit appaiser. Par cette négligence, Saint-Domingue perdit un grand nombre de braves gens que l'inquiétude éloigna de ses bords, & un accroissement de population qu'auroient pu lui procurer les colons qui lui restoient fideles. La colonie s'est long-temps ressentie & se ressent peut-être encore d'une faute si capitale.

Cette erreur n'empêcha pas que Dogeron, dans le court espace de quatre ans, ne portât à quinze cents le nombre des cultivateurs qu'il avoit trouvé à quatre cents. Ses succès augmentoient tous les jours, lorsqu'il les vit arrêtés en 1670 par un soulevement dont l'incendie embrasa la colonie entiere. Personne ne lui imputa le malheur d'un événement où il n'avoit pas en effet la moindre part.

Lorsque cet homme vertueux fut nommé par la Cour de France au gouvernement de la Tortue & de Saint-Domingue, il ne réussit à faire connoître son autorité, qu'en laissant espérer que les ports qui lui alloient être soumis ne seroient pas fermés aux étrangers. Cependant, avec l'ascendant qu'il prit sur les esprits, il établit peu-à-peu dans sa colonie, le privilege exclusif de la compagnie, qui parvint à négocier enfin sans concurrents. Mais sa prospérité la rendit injuste, au point qu'elle vendoit ses marchandises deux tiers de plus qu'on ne les avoit payées jusqu'alors aux Hollandois. Un monopole si destructif souleva les habitants. Ils prirent les armes, & ne les mirent bas, après un an de trouble, qu'à condition que tous les vaisseaux François auroient la

liberté de trafiquer avec eux, en payant à la compagnie cinq pour cent d'entrée & de ſortie. Dogeron qui étoit l'auteur de l'accommodement, ſaiſit cette circonſtance pour ſe procurer deux bâtiments, deſtinés en apparence à porter ſes récoltes en Europe : mais qui réellement étoient plus à ſes colons qu'à lui. Chacun y embarquoit ſes denrées pour un fret modique. Au retour, le généreux Gouverneur faiſoit étaler la cargaiſon à la vue du public. Tous y prenoient ce dont ils avoient beſoin, non-ſeulement au prix de l'achat primitif, mais à crédit, ſans intérêt, & même ſans billet. Dogeron avoit imaginé qu'il leur donneroit de la probité, de l'élévation, en ſe contentant de leur promeſſe verbale pour toute ſûreté. Il fit voir par cette conduite que le cœur humain lui étoit bien connu. Celui que vous avez avili à ſes propres yeux par de la méfiance, n'ayant rien à perdre dans votre eſprit, ne ſe fera aucun ſcrupule de ſe montrer dans l'occaſion, fourbe, lâche, traître, impoſteur, tel qu'il eſt, ou même peut-être tel qu'il n'eſt pas : mais tel qu'il ſait que vous l'avez jugé ; tandis que celui auquel vous avez témoigné de l'eſtime, ne ſe dégradera point s'il le méritoit, ou ſe piquera d'honneur s'il ne le méritoit pas. Suppoſer aux hommes des vertus ou des vices, c'eſt ſouvent un moyen de leur en donner. La mort ſurprit, en 1675, Dogeron au milieu de ces ſoins paternels.

Miniſtres & dépoſitaires de l'autorité royale, au-lieu de ces longues & inutiles inſtructions, dreſſées par des commis auſſi ignorants qu'avides, & remiſes à ceux que vous prépoſez à l'adminiſtration des colonies, qui ne les ouvrent que pour les mépriſer, faites écrire pour leur uſage la vie de Dogeron, & qu'elle finiſſe par ces mots : AYEZ LES VERTUS DE CET HOMME, ET CONFORMEZ VOTRE CONDUITE A LA SIENNE.

O Dogeron ! ta cendre inhonorée repoſe dans quelque endroit peut-être inconnu de Saint-Domingue ou de la Tortue. Mais ſi ta mémoire s'eſt éteinte dans ces contrées ; ſi ton nom tranſmis des peres aux enfants ne s'y prononce pas avec atendriſſement : les neveux des colons que tu rendis heureux par tes talents, ton déſintéreſſement, ton courage, ta patience & tes travaux, ſont des ingrats qui ne méritent pas d'autres Gouverneurs que la plupart de ceux qu'on leur envoie.

Dogeron laiſſa pour tout héritage des exemples patriotiques à ſuivre, des vertus humaines & ſociales à cultiver. Pouancey lui ſuccéda, mais avec les qualités de ſon oncle, il ne fut pas auſſi grand, parce qu'il marcha ſur ſes traces par eſprit d'imitation plutôt que par caractere. Cependant la multitude qui ne fait pas ces diſtinctions, n'accorda guere moins de confiance à l'un qu'à l'autre, & ils eurent tous deux la gloire & le bonheur de donner une forme & de la ſtabilité à la colonie, ſans loix & ſans ſoldats. Leur ſens naturel & leur droiture reconnue terminoient, à la ſatisfaction de tout le monde, les différends qui s'élevoient entre les particuliers, & l'ordre public étoit maintenu par cette autorité que prend naturellement le mérite perſonnel.

Une conſtitution ſi ſage ne pouvoit durer. Il falloit trop de vertu pour la perpétuer. On s'apperçut en 1685 que tous les liens ſe relâchoient, & l'on tira de la Martinique, où la police avoit déja pris de bonnes racines, deux adminiſtrateurs qui furent chargés d'établir la regle & la ſubordination à Saint-Domingue. Ces légiſlateurs aſſurerent l'ouvrage de la civiliſation, en formant des tribunaux de juſtice en différents quartiers, ſous la réviſion d'un Conſeil ſupérieur qui fut érigé au petit Goave. Cette juriſdiction devenant trop étendue avec le

temps, on créa en 1701 un ſemblable tribunal au cap François, pour la partie du Nord.

Toutes ces innovations pouvoient éprouver des difficultés. Il étoit à craindre que les chaſſeurs & les corſaires qui formoient le gros de la population, ennemis du frein qu'on mettoit à leur licence, ne ſe retiraſſent chez les Eſpagnols & à la Jamaïque, où l'offre ſéduiſante de grands avantages ſembloit les appeller. Les cultivateurs eux-mêmes y étoient comme attirés, par le dégoût que leur donnoit le vil prix de leurs productions, dont le commerce étoit chargé d'entraves continuelles. On gagna les premiers à force de careſſes, & les ſeconds par la perſpective d'un changement dans leur ſituation, qui étoit vraiment déſeſpérée,

Les cuirs, fruit unique des courſes des boucaniers, avoient été le premier objet d'exportation de Saint-Domingue. La culture y ajouta depuis le tabac, qui trouvoit un débit avantageux chez toutes les nations. Il fut bientôt gêné par une compagnie excluſive. On la ſupprima, mais inutilement pour la vente du tabac, puiſqu'elle fut miſe en ferme. Les habitants, eſpérant pour prix de leur ſoumiſſion, quelque faveur du gouvernement, offrirent au Roi de lui donner, affranchi de tous fraix, même de celui du fret, le quart de tout le tabac qu'ils enverroient dans le Royaume, à condition qu'ils auroient la diſpoſition libre des trois autres quarts. Ils prouvoient que cette voie apporteroit au fiſc plus de revenu que les quarante ſols pour cent qu'il retiroit du fermier. Des intérêts particuliers firent rejetter une ouverture ſi raiſonnable.

Dans ces circonſtances, je ſuis toujours étonné de la patience des opprimés. Je me demande pourquoi ils ne ſe raſſemblent pas tous; & ſe tranſportant chez l'homme du miniſtere qui les gouverne,

ils ne lui disent pas : » Nous sommes las d'une au-
» torité qui nous vexe. Sortez de notre contrée,
» & allez dire à celui que vous représentez ici, que
» nous ne sommes pas des rebelles, parce que c'est
» contre un bon Roi qu'on se révolte, & qu'il n'est
» qu'un tyran contre lequel nous avons le droit de
» nous soulever. Ajoutez que s'il est jaloux de pos-
» séder une contrée déserte, il sera bientôt satis-
» fait : car nous sommes tous résolus à périr, plu-
» tôt que de vivre plus long-temps malheureux
» sous une administration injuste. " Le colon ne
prit pas le parti du désespoir : mais dans son dépit,
il tourna heureusement son activité vers la culture
de l'indigo & du cacao. Le coton le tenta par les
richesses que cette plante avoit données aux Espa-
gnols dans les premiers temps : mais il s'en dégoûta
bientôt, on ne sait pour quelle raison, & l'aban-
donna au point que quelques années après, on ne
voyoit pas un seul cotonnier sur pied.

Jusqu'alors les travaux avoient été faits par les
engagés, & par les plus pauvres des habitants. Des
expéditions heureuses sur les terres des Espagnols
procurerent quelques negres. Leur nombre fut un
peu grossi par deux ou trois vaisseaux François, &
beaucoup plus par les prises qu'on fit sur les An-
glois durant la guerre de 1688, par une descente
à la Jamaïque, d'où l'on en enleva trois mille
en 1694. C'étoient des instruments sans lesquels on
ne pouvoit entreprendre la culture du sucre : mais
il ne suffisoient pas. Il falloit des richesses pour
élever des bâtiments, pour se procurer des usten-
siles. Le gain que firent quelques habitants avec les
Flibustiers, dont les expéditions étoient toujours
heureuses, les mit en état d'employer les escla-
ves. On se livra donc à la plantation de ces can-
nes, qui font passer l'or du Mexique aux mains des

nations qui n'ont au-lieu de mines que des terres fécondes.

XXXVI. Le Ministere forme une compagnie pour la partie du Sud de St. Domingue.

Cependant la colonie qui, même en se dépeuplant d'Européens, avoit fait au milieu des ravages qui précéderent la paix de Riswick, quelques progrès au Nord & à l'Ouest, n'étoit rien au Sud. Cette partie ne comptoit pas cent habitants tous logés sous des huttes, & tous misérables. Le gouvernement n'imagina pas de meilleur moyen pour tirer quelque avantage d'un si grand terrein, que d'en accorder en 1698 pour un demi-siecle, la propriété à une compagnie qui prit le nom de Saint-Louis.

Elle s'engagea, sous peine de voir son octroi annullé, à former une caisse de douze cents mille livres; à transporter, dans les cinq premieres années, sur l'étendue de la concession, quinze cents blancs & deux mille cinq cents noirs; cent des premiers, deux cents des seconds, chacune des années suivantes. On la chargeoit de distribuer des terres à tous ceux qui en demanderoient. Chacun selon ses besoins & ses talents, devoit obtenir des esclaves payables en trois ans, les hommes à raison de six cents francs, les femmes pour quatre cents cinquante livres. Le même crédit étoit accordé pour les marchandises.

A ces conditions, le privilege assuroit à la nouvelle société le droit d'acheter & de vendre exclusivement dans tout le territoire qui lui avoit été abandonné, mais seulement aux prix etablis dans les autres quartiers de l'isle. Encore cette dépendance onéreuse au colon étoit-elle adoucie par la liberté qui lui restoit de prendre où il voudroit, toutes les choses dont on le laisseroit manquer, & de payer, avec ses denrées, ce qu'il auroit acheté.

Le monopole ſe détruit par ſon avidité même. C'eſt un torrent qui ſe perd dans les gouffres qu'il creuſe. La compagnie de Saint-Louis eſt une preuve de fait ajoutée à cent autres, pour confirmer le vice & l'abus des ſociétés excluſives. Elle fut ruinée par les infidélités, par les profuſions de ſes agents, ſans que le territoire confié à ſes ſoins profitât de tant de pertes. Ce qui s'y trouva de culture, de population, lorſqu'elle remit en 1720 ſes droits au gouvernement, étoit pour la plus grande partie l'ouvrage des interlopes.

XXXVII. Malgré les calamités qu'elle éprouve, la colonie de St. Domingue devient le plus bel établiſſement du Nouveau-Monde.

C'eſt durant la longue & ſanglante guerre ouverte pour la ſucceſſion d'Eſpagne, que s'étoit opéré ce commencement de bien. Il ſembloit devoir faire de rapides progrès, avec la tranquillité que la paix d'Utrecht rendit aux nations. Une de ces calamités que les hommes ne peuvent prévoir, recula de ſi belles eſpérances. Tous les cacoyers de la colonie périrent en 1715. Dogeron avoit planté les premiers en 1665. Ils s'étoient multiplié avec le temps, ſur-tout dans les gorges des montagnes du côté de l'oueſt. On voyoit des habitations où il y en avoit juſqu'à vingt mille; de ſorte que quoique le cacao ne ſe vendît que 5 ſols la livre, il étoit devenu une ſource abondante de richeſſes.

Des cultures importantes compenſoient cette perte avec uſure, lorſqu'un ſpectacle des plus affligeants conſterna la colonie entiere. Un aſſez grand nombre de ſes habitants, qui avoient conſacré vingt ans d'un travail continuel ſous un ciel brûlant, à ſe préparer une vieilleſſe heureuſe dans la métropole, y étoient paſſés avec une fortune ſuffiſante pour payer leurs dettes & pour acquérir des terres. Leurs denrées leur furent payées en billets de banque, qui périrent dans leurs mains. Ce coup accablant les força à retourner pauvres dans une iſle d'où ils

étoient sortis riches, & les réduisit à demander, dans un âge avancé, de l'occupation aux mêmes gens qui avoient été autrefois à leur service. La vûe de tant d'infortunés inspira un grand éloignement pour la compagnie des Indes qu'on rendoit responsable de ces calamités. Cette aversion, née de la compassion seule, ne tarda pas à se changer en une haine profonde, & ce ne fut pas sans de grands motifs.

Depuis leur établissement, les colonies Françoises recevoient leurs esclaves des mains du monopole, & en recevoient par conséquent fort peu & à un prix exorbitant. Réduit, en 1713, à l'impossibilité de continuer ses opérations languissantes, le privilege associa lui-même à son commerce les négociants particuliers, sous la condition qu'ils lui payeroient quinze livres pour chaque noir qu'ils porteroient aux isles du Vent, & trente pour ceux qu'ils introduiroient à Saint-Domingue. Cette nouvelle combinaison fut suivie d'une telle activité, que le gouvernement commença enfin à se détacher de l'exclusif, en conférant, en 1716, la traite de Guinée aux ports de Rouen, de Bordeaux, de Nantes & de la Rochelle. Il devoit leur en coûter deux pistoles pour chaque esclave qui arriveroit en Amérique : mais les denrées qui proviendroient de la vente de ces malheureux étoient déchargées de la moitié des droits auxquels les autres productions étoient asservies.

On commençoit à sentir le bien qu'alloit produire cette liberté, toute imparfaite qu'elle étoit, lorsqu'elle se bornoit à quatre rades ; lorsque Saint-Domingue fut encore condamné à recevoir ses cultivateurs de la compagnie des Indes, qui n'étoit même obligée de lui en fournir que deux mille chaque année. En vérité, on ne sait ce qui doit le plus étonner

étonner dans le cours des événements relatifs au Nouveau-Monde, ou de la rage des premiers conquérants qui le dévasterent, ou de la stupidité des gouvernements qui, par une suite de réglements insensés, semblent s'être proposé, ou d'en perpétuer la misere, & de l'y replonger lorsqu'il se promettoit d'en sortir.

Ce fut en 1722 qu'arriverent dans la colonie les agents d'un corps odieux. Les édifices qui servoient à leurs opérations, furent réduits en cendres. Les vaisseaux qui leur arrivoient d'Afrique, ou ne furent pas reçus dans les ports, ou n'eurent pas la liberté d'y faire leurs ventes. Le Gouverneur-général, qui voulut s'opposer à une licence excitée par l'abus de l'autorité, vit mépriser des ordres qui n'étoient pas soutenus de la force; il fut même arrêté. Toutes les parties de l'isle retentissoient de cris séditieux & du bruit des armes. On ne sait où ces excès auroient été poussés, si le gouvernement n'avoit eu la modération de céder. Pour cette fois, les peuples ne furent point châtiés du délire de celui qui les gouvernoit; & le Duc d'Orléans montra bien, dans cette circonstance, qu'il n'étoit point un homme ordinaire, en s'avouant lui-même coupable d'une rébellion qu'il avoit excitée par une institution vicieuse, & qui auroit été sévérement punie sous un administrateur moins éclairé ou moins modéré. Après deux ans de troubles & de confusion, les inconvénients qu'entraîne l'anarchie, ramenerent les esprits à la paix, & la tranquillité se trouva rétablie, sans les remedes violents de la rigueur.

Depuis cette époque, jamais colonie ne mit si bien le temps à profit que Saint-Domingue. Ses pas vers la prospérité furent prompts & soutenus. Les deux guerres malheureuses qui troublerent ses mers, ne firent qu'en comprimer le ressort. Sa force

s'en accrut, son action en devint plus rapide. La plaie se referme bientôt, lorsque la constitution du corps n'est pas altérée. Beaucoup de maladies ne sont dans l'État & dans l'animal que des especes de remedes qui dissipent les humeurs vicieuses, & restituent une vigueur nouvelle à un tempérament robuste. Les indispositions funestes à l'un & à l'autre, ce sont celles qui, étant lentes, les tiennent dans un mal-aise habituel, & les conduisent imperceptiblement au tombeau. Mais après que celles qui sont vives ont causé une crise violente, le délire cesse, la foiblesse se passe, & il s'établit, avec le recouvrement de la force, un mouvement uniforme & régulier qui promet à la machine une longue durée. Ainsi la guerre semble renforcer & soutenir le caractere national chez plusieurs peuples de l'Europe, que la prospérité du commerce & les jouissances du luxe pourroient énerver & corrompre. Les pertes énormes qui suivent presque également la victoire & les défaites, laissent place à l'industrie & raniment le travail. Les nations refleurissent, pourvu que le gouvernement veuille seconder leur pente, plutôt que de diriger leur marche. Ce principe est sur-tout applicable à la France, qui ne demande pour prospérer, qu'un champ ouvert à l'activité de ses habitants. Par-tout où la nature leur laisse une libre carriere, ils réussissent à lui donner tout son essor. Saint-Domingue a singuliérement éprouvé tout ce que peut un sol heureux, une position avantageuse, entre les mains des François.

XXXVIII. Etablissements formés dans la partie du Sud de St. Domingue.

La partie du Sud, occupée par cette nation, s'étend actuellement depuis la Pointe-à-Pitre jusqu'au cap Tiburon. A l'époque de leurs conquêtes dans le Nouveau-Monde, les Espagnols avoient bâti sur cette côte deux grandes bourgades qu'ils abandonnerent dans des jours moins brillants. La place qu'on

laiſſoit vuide ne fut pas d'abord remplie par les François qui devoient craindre le voiſinage de San-Domingo, où étoient concentrées les principales forces de la puiſſance ſur la ruine de laquelle ils s'élevoient. Leurs corſaires, qui s'aſſembloient ordinairement dans la petite Iſle-à-Vache, pour courir ſur les Caſtillans, & pour y partager le butin qu'ils avoient fait, enhardirent quelques cultivateurs à commencer, en 1673, un petit établiſſement dans le continent. Preſque auſſi-tôt détruit, il ne fut repris qu'aſſez loug-temps après. La compagnie établie pour l'affermir & pour l'étendre, remplit mal ſes obligations. Il dut ſes progrès aux Anglois de la Jamaïque, & aux Hollandois de Curaçao, qui, s'étant aviſés d'y porter des eſclaves, retiroient ſeuls les productions d'un ſol, que ſeuls ils mettoient en valeur. Ce ne fut qu'en 1740 que les négociants de la métropole ouvrirent les yeux. Depuis cette époque, ils ont un peu fréquenté cette partie de la colonie, malgré les vents qui en rendent ſouvent la ſortie longue & difficile.

Le quartier qui eſt à l'Eſt de tous les autres établiſſements, ſe nomme Jacmel. Il eſt formé par trois paroiſſes qui occupent trente-ſix lieues de côte, ſur une profondeur médiocre & très-inégale. Ce vaſte eſpace eſt rempli par cent-ſoixante caféyeres, ſoixante-deux indigoteries, & ſoixante cotonneries. La plupart de leurs cultivateurs ſont pauvres, & ne peuvent jamais devenir bien riches. Un terrein généralement montueux, pierreux, expoſé aux ſéchereſſes, leur défend d'aſpirer à l'opulence. Cette ambition n'eſt permiſe qu'à ceux qui partagent la plaine de Jacmel. Il y a vingt habitations très-vaſtes, dont dix ſeulement ſont arroſées, quoique toutes ſoient ſuſceptibles de cet avantage : c'eſt-là que, dans un ſol uſé, on fait de l'indigo qui de-

manderoit des terres vierges. Lorsque les bras & les autres moyens d'une grande exploitation ne manqueront plus, on lui substituera le sucre, qui réussit, aussi-bien qu'on puisse le desirer, dans la seule plantation où on ait commencé à le cultiver.

Aquin a quinze lieues sur le rivage de la mer, & trois, quatre, quelquefois six lieues dans l'intérieur des terres. Cet établissement compte quarante plantations en indigo, vingt en café, & neuf en coton. Ses montagnes, moins élevées que celles qui les joignent, ne jouissent par cette raison que de peu de sources, que de peu de pluies, & ne promettent qu'une grande abondance de coton qu'on leur demandera quelque jour sans doute. Pour ce qui concerne ses plaines, elles furent autrefois assez florissantes : mais les sécheresses, qui ont graduellement augmenté à mesure que le pays s'est découvert, ont de plus en plus diminué la quantité & la qualité de l'indigo qui faisoit toute leur richesse. Cette plante, qui laisse la terre presqu'habituellement exposée aux ardeurs d'un soleil brûlant, doit être remplacée par le sucre qui la tiendra couverte dix-huit mois de suite, & y conservera long-temps les moindres fraîcheurs. Déja quatre habitants des plus aisés ont fait ce changement dans leurs plantations. La nature du sol permet à vingt-cinq colons de suivre cet exemple; & ils s'y détermineront sans doute, lorsqu'ils en auront acquis les moyens, lorsque les eaux de la riviere Serpente auront été sagement distribuées. Dans l'état actuel des choses, toutes les productions du quartier se réunissent dans un seul bourg très-enfoncé dans les terres. L'impossibilité de les transporter sur la côte dans la saison des pluies, les fraix indispensables pour les y voiturer dans les temps même les plus favorables, avoient fait imaginer de former cet en-

trepôt fur les bords d'une baie profonde où l'on embarque les denrées. Mais cette pofition n'offre pas un arpent de terre qu'on puiffe cultiver ; mais on n'y trouve point d'eau potable ; mais les eaux ftagnantes de la mer y corrompent l'air. Ces raifons ont fait perdre de vue un projet, dont les inconvénients furpaffoient les avantages.

Saint-Louis eft une efpece de bourgade, qui, quoique bâtie au commencement du fiecle, n'a qu'une cinquantaine de maifons. Un très-bon port, même pour les vaiffeaux de ligne, décida cet établiffement. Sur un iflet fitué à l'entrée de la rade, on éleva des fortifications confidérables, qui, en 1748, furent détruites par les Anglois, & qui depuis n'ont pas été rétablies. Le territoire de ce quartier s'étend cinq à fix lieues fur la côte. Ses montagnes, encore couvertes de bois d'acajou, font la plupart fufceptibles de culture ; fa plaine inégale offre quelquefois un fol fertile, & fes nombreux marais peuvent être defféchés. On n'y compte que vingt cafeyeres, quinze indigoteries, fix cotonneries & deux fucreries. Cette derniere production réuffiroit dans dix ou douze plantations, fur-tout fi elles étoient arrofées par les eaux de la riviere Saint-Louis, comme on le croit très-praticable.

Cavaillon n'occupe que trois lieues fur les bords de l'Océan. C'eft une grande gorge qui s'étend huit ou neuf lieues dans les terres. Elle eft partagée par une affez grande riviere, qui, malheureufement dans les groffes pluies, fe répand au loin, & caufe fouvent de grands malheurs. A deux lieues de fon embouchure eft un petit bourg où arrivent les navires, & où ils chargent les denrées que fourniffent vingt plantations de café, dix d'indigo, fix de coton, & dix-fept de fucre. Le nombre des dernieres pourroit être aifément doublé dans une plaine qui

a cinq ou six mille quarreaux d'étendue : mais les trois les plus florissantes de celles qui existent, ont à peine atteint la moitié de leur culture, & les autres ne donnent qu'un foible produit & de mauvaise qualité. Les montagnes, quoique couvertes d'une terre excellente, ne remplissent pas le vuide. Les concessions que le gouvernement y a faites resteront incultes, jusqu'à ce qu'on ait pratiqué des chemins pour l'extraction des denrées. Cette entreprise, qui est au-dessus des moyens des habitants, devroit être exécutée par les troupes. L'oisiveté & des marais infects ont engourdi jusqu'ici les soldats, les ont fait périr sur les rivages de la mer : la fraîcheur des lieux élevés ; l'air pur qu'on y respire ; un travail modéré ; l'aisance dont il seroit juste de les faire jouir : toutes ces causes réunies ne les maintiendroient-elles pas dans leurs forces naturelles, n'assureroient-elles pas leur conservation ?

La plaine du fond de l'Isle-à-Vache contient vingt-cinq mille quarreaux d'un sol excellent partout, à l'exception de quelques parties que les torrents ont couvertes de gravier, & d'un petit nombre de marais, dont le desséchement ne feroit pas difficile. Il s'y est successivement formé quatre-vingt-trois sucreries, & l'on peut y en établir encore environ cinquante. Celles qui existent n'ont guere qu'un tiers de leur domaine en valeur, & cependant elles donnent une immense quantité de sucre brut. Qu'on juge de ce que le territoire entier en fourniroit, s'il étoit convenablement exploité. On pourroit compter sur un produit d'autant plus régulier, que les pluies manquent moins souvent dans ce quartier que dans les autres, & que trois rivieres qui y coulent, s'offrent pour ainsi dire d'elles-mêmes, pour l'arrosement de toutes les plantations.

Le ſucre & l'indigo qui croiſſent dans la plaine; le café & le coton qui deſcendent des montagnes: tout eſt porté à la ville des Cayes, formée par près de quatre cents maiſons, toutes enfoncées dans un terrein marécageux, & la plupart environnées d'une eau croupiſſante. L'air qu'on reſpire dans ce ſéjour, manque également de reſſort & de ſalubrité.

Cet entrepôt a été comme jetté ſans réflexion dans l'enfoncement d'une rade qui n'a que trois paſſes, dont la profondeur, inſuffiſante en elle-même, diminue encore tous les jours. Le mouillage y eſt fort reſſerré, & ſi dangereux durant l'équinoxe, que les bâtiments qui s'y trouvent alors, périſſent très-ſouvent. La grande quantité de vaſe qu'y dépoſent les eaux de la ravine du ſud, s'accroît au point, que, dans vingt ans, on n'y pourra plus entrer. Le canal, formé par le voiſinage de l'Iſle-à-Vache, n'y ſert qu'à gêner la ſortie des navigateurs. Ses anſes ſont le repaire des corſaires de la Jamaïque. C'eſt-là que croiſant ſans voiles & voyant ſans être vus, ils ont toujours l'avantage du vent, ſur des bâtiments auxquels la force & le lit conſtant des vents, ne permettent pas de paſſer au-deſſus de l'iſle. S'il étoit poſſible que des vaiſſeaux de guerre relâchaſſent dans ce mauvais port, l'impoſſibilité de vaincre cet obſtacle & celui des courants, pour gagner le vent de l'iſle, les forceroit de ſuivre la route des navires marchands. Ainſi, doublant la pointe de Labacou, l'un après l'autre, à cauſe des bas-fonds, ces vaiſſeaux, qui ſe trouveroient entre la terre & le feu de l'ennemi, avec le déſavantage du vent, ſeroient infailliblement détruits par une eſcadre inférieure.

La mauvaiſe température de la ville, le vice de ſa rade ont fait deſirer à la Cour de Verſailles que les affaires qui s'y traitent ſe portaſſent à Saint-

Louis. Ses efforts ont été inutiles, & ils devoient l'être, parce qu'il eſt tout ſimple que les échanges s'établiſſent dans l'endroit qui produit & conſomme davantage. S'obſtiner à contrarier encore cet ordre de choſes preſcrit par la nature, ce feroit retarder en pure perte les progrès d'un bon établiſſement. Les caprices même de l'induſtrie méritent l'indulgence du gouvernement. La moindre inquiétude du négociant le conduit à la défiance. Les raiſonnements politiques & militaires ne peuvent rien contre ceux de l'intérêt. Le commerce ne proſpere que dans un terrein qu'il a choiſi lui-même. Tout genre de contrainte l'effraie.

Ce que le Miniſtere de France peut raiſonnablement ſe propoſer, c'eſt de retirer les tribunaux de Saint-Louis, qui n'eſt & ne ſera jamais rien, pour les donner aux Cayes, où la population & les productions, déja conſidérables, doivent beaucoup augmenter; c'eſt de former un lit à une ravine dont les débordements furieux cauſent ſouvent des ravages inexprimables; c'eſt de purifier & de fortifier un peu la ville. On feroit l'un & l'autre, en creuſant tout autour un foſſé, dont les déblais ſerviroient à combler les lagons intérieurs. Le ſol, exhauſſé par ce travail, ſe deſſécheroit lui-même. L'eau de la riviere, qu'on feroit couler par une pente naturelle dans ce foſſé profond, mettroit la ville, avec le ſecours de quelques fortifications, à l'abri des entrepriſes des corſaires, aſſureroit même une défenſe momentanée, qui donneroit les moyens de capituler devant une foible eſcadre.

On peut, on doit aller plus loin. Pourquoi ne pas donner un port factice à un entrepôt important, qui bientôt ſe trouvera bouché? Les navires marchands, qui vont chercher un aſyle à la baie des Flamands, ſituée à deux lieues au vent des

Cayes, semblent y avoir désigné d'avance le havre dont cette ville a besoin. Ce port peut contenir un grand nombre de vaisseaux, même de guerre, à l'abri de tous les vents; il leur offre plusieurs carenages; il leur permet de doubler au vent de l'Isle-à-Vache, & de conserver, avec la ville, un cabotage, qui, protégé par des batteries bien distribuées, seroit respecté de tous les corsaires. Un seul inconvénient diminue la faveur de cette position. C'est que la qualité du fond & le calme de la mer, y rendent la piqûre des vers plus commune qu'ailleurs, & plus dangereuse pour les vaisseaux.

L'Abacou est une péninsule que l'abondance & la qualité de son indigo, rendirent autrefois florissante. Depuis que cette plante vorace a détruit tout principe de végétation, sur les petites collines très-multipliées de ce quartier, on ne cultive avec quelques succès que les bords de la mer, enrichis de la dépouille des terres supérieures. Cette dégradation a déterminé un assez grand nombre de colons à porter ailleurs leur activité. Ceux qui, par habitude ou par raison, ont persévéré dans leurs plantations, se sont agrandis de tout ce qui étoit à leur bienséance. Ils se soutiennent encore en laissant reposer une partie de leur héritage, pendant que l'autre est mise en valeur : mais cette ressource n'est pas ce qu'elle seroit en Europe. C'est l'opinion des habitants eux-mêmes, qui dirigent leur industrie vers le sucre, autant que leur fortune & leur crédit le leur permettent.

C'est sur les hauteurs défrichées, épuisées, de ce quartier, qu'il conviendroit de multiplier les troupeaux. Le gouvernement s'est mépris, lorsqu'il a concédé des montagnes, sous la condition qu'on les couvriroit de bêtes à cornes. Outre qu'il n'étoit

pas raisonnable d'employer en pâturages des terres vierges, qu'on pouvoit rendre plus productives pour l'Etat, il étoit impossible d'espérer que des hommes entreprenants se feroient pasteurs, lorsqu'ils pouvoient tirer un meilleur parti de leur attelier, à quelque culture qu'ils l'employassent. On peut même assurer que les bestiaux seront toujours infiniment rares à Saint-Domingue, même dans les lieux qui ne peuvent pas avoir une autre destination, tout le temps que le monopole des boucheries subsistera dans la colonie.

Les côteaux occupent environ dix lieues de rivage, sur une profondeur de deux jusqu'à cinq lieues. Par-tout on trouve de petites anses où le débarquement est facile, sans qu'aucune offre un abri sûr contre le mauvais temps. Le quartier contient vingt-quatre cafeyeres, trois cotonneries, soixante-six indigoteries. Cette derniere production y a moins diminué en quantité, y a moins dégénéré en qualité qu'ailleurs; avantages qu'il faut attribuer à la nature & à la disposition du terrein. Cependant le temps ne paroît pas éloigné où les bords de la mer verront s'élever quatorze ou quinze sucreries, sur les débris de la culture ancienne. L'habitude & la facilité d'obtenir des esclaves par des liaisons interlopes, rendront la révolution facile.

Tiburon, qui a douze lieues d'étendue sur les bords de la mer, & deux, trois, quatre dans l'intérieur des terres, termine la côte. La rade de ce cap n'offre pas un abri suffisant contre les tempêtes : mais des batteries bien placées en peuvent faire un lieu de retraite & de protection, pour les bâtiments François, poursuivis en temps de guerre dans ces parages. Cet établissement a quatre habitations en coton, trente en indigo, & trente-sept en café. Depuis la paix, il s'y est formé

quatre ſucreries, dont le nombre peut s'élever à ſeize.

XXXIX. Moyens qui pourroient améliorer les cultures dans le ſud de la colonie.

Les établiſſements qu'on vient de parcourir, languiſſent tous dans une miſere plus ou moins grande. Auſſi les ventes & les achats ne s'y font-ils pas avec des métaux, comme au nord & à l'oueſt de la colonie. Au ſud, on échange les marchandiſes d'Europe contre les productions de l'Amérique. Il réſulte de cette ſauvage pratique, des diſcuſſions éternelles, des fraudes innombrables, des retards ruineux, qui éloignent les navigateurs, ceux principalement qui s'occupent du commerce des eſclaves.

C'eſt une vérité trop bien prouvée que la perte annuelle des noirs s'éleve naturellement au vingtieme, & que les accidents la font monter au quinzieme. Il ſuit de cette expérience que la contrée qui nous occupe & qui réunit plus de quarante mille eſclaves, en a vu mourir vingt-cinq mille en dix ans de temps. Huit mille cent trente-quatre Africains, que les armateurs François ont introduits depuis 1763 juſqu'en 1773, n'ont pas aſſurément rempli ce grand vuide. Quel auroit donc été le ſort de ces établiſſements, ſi les interlopes n'avoient pourvu au remplacement? Ce n'eſt pas tout.

La partie du ſud de Saint-Domingue a un grand déſavantage. Les montagnes qui la dominent, la privent, ainſi que la côte de l'oueſt, durant environ ſix mois, des pluies du nord, du nord-eſt, qui fécondent les campagnes ſeptentrionales. Elle ſera donc en friche ou mal cultivée, juſqu'à ce que les eaux du ciel y ayent été remplacées par celles des rivieres. Cette opération, qui tripleroit les productions, exige de gros capitaux & beaucoup d'eſclaves. Le commerce de France, ſoit impoſſibilité, ſoit défiance, ne les fournit point.

Quel parti doit prendre le gouvernement ? Celui d'ouvrir pendant dix ou quinze ans cette portion de ſa colonie à tous les étrangers. Les Anglois y porteront des noirs ; les Hollandois feront des avances à un intérêt que peuvent très-bien ſupporter les cultures du Nouveau - Monde. Le ſuccès eſt infaillible, ſi l'on fait des loix qui donnent une ſolidité convenable aux créances des deux nations.

Les ports de la métropole s'éleveront d'abord avec violence contre cette innovation. Mais lorſque le monopole leur ſera rendu ; lorſqu'ils jouiront excluſivement de l'accroiſſement immenſe que la navigation, les ventes, les achats auront reçu, ils béniront la main courageuſe qui aura préparé leur proſpérité.

XL. Etabliſſements formés dans l'Oueſt de St. Domingue.

L'Oueſt de la colonie eſt bien différent du Sud. Le premier établiſſement digne de quelque attention qui s'y préſente, c'eſt Jérémie ou la Grande-Anſe. Il occupe vingt lieues de côte, depuis Tiburon juſqu'au Petit-Trou, & quatre ou ſix lieues dans les terres. Comme c'eſt un quartier naiſſant, il n'y a guere que les bords de la mer qui ſoient habités, & encore le ſont-ils fort peu. Cependant toutes les denrées qui enrichiſſent le reſte de l'iſle y ſont cultivées. Une production qui lui eſt particuliere & dont il recueille annuellement cent cinquante milliers, c'eſt le cacao, qui ne réuſſiroit pas dans des cantons plus découverts. Le point de réunion eſt un bourg joliment bâti & ſitué ſur une hauteur où l'air eſt très-ſalubre. Le temps doit rendre ce marché conſidérable. Malheureuſement ſa rade eſt mauvaiſe. Auſſi-tôt que le vent du Nord ſouffle avec quelque violence, les navires ſont obligés de ſe réfugier au cap Dame - Marie, où l'on n'a pris aucune meſure pour leur aſſurer une protection,

ou d'aller chercher l'ifle des Caymites expofée aux entreprifes des corfaires.

Le petit Goave eut autrefois un grand éclat, & il en fut redevable à un port où les vaiffeaux de toute grandeur trouvoient un mouillage excellent, des facilités pour s'abattre, un abri contre tous les vents. C'étoit l'afyle le plus convenable pour des aventuriers, qui ne fongeoient qu'à s'approprier les dépouilles des navigateurs Efpagnols. Depuis que les cultures ont remplacé la piraterie, ce lieu a beaucoup perdu de fa célébrité. Ce qui lui refte de confidération, il le doit à fes richeffes territoriales, bornées à quinze plantations en fucre, vingt en café, & douze en indigo ou en coton; il le doit encore davantage au produit de vingt-quatre fucreries, de cinquante indigoteries, de foixante-fept cafeyeres, de trente-quatre cotonneries, que les paroiffes du Petit-Trou, de Lande-à-Veaux, de Saint-Michel & du grand-Goave, verfent dans fon entrepôt. Il eft mal-fain, & le fera jufqu'à ce qu'on ait réuffi à donner de la pente à la riviere Abaret, dont les eaux croupiffantes forment des marais infects.

Les dépendances de Léogane ont de l'étendue. On y compte vingt habitations confacrées à l'indigo, quarante au café, dix au coton, cinquante-deux au fucre. Avant le tremblement de terre de 1770, qui détruifit tout, la ville avoit quinze rues bien alignées & quatre cents maifons de pierre, qui ne font plus qu'en bois. Sa pofition dans une plaine étroite, féconde, arrofée, ne laifferoit pas beaucoup à defirer, fi un canal de navigation lui ouvroit une communication facile avec fa rade, qui n'eft éloigné que d'un mille.

S'il étoit raifonnable de faire une place de guerre fur la côte de l'Oueft, Léogane mériteroit la préférence. Elle eft affife fur un terrein uni; rien ne

la domine, & les vaisseaux ne peuvent pas l'insulter. Mais du moins auroit-il fallu la mettre à l'abri d'un coup de main, en l'enveloppant d'un rempart de terre avec un fossé profond, qu'il eût été facile de remplir d'eau sans les moindres fraix. Ces travaux auroient infiniment moins coûté que ceux qui ont été entrepris au Port-au-Prince.

La premiere partie de l'isle que les François cultiverent fut celle de l'Ouest, comme la plus éloignée des forces Espagnoles qu'on avoit alors à craindre. Située au milieu des côtes qu'ils occupoient, ils y établirent le siege du gouvernement. On le plaça d'abord au petit-Goave; il fut depuis transféré à Léogane; & c'est, en 1750, au Port-au-Prince, qu'on l'a fixé.

Le territoire de ce quartier contient quarante sucreries, douze indigoteries, cinquante cafeyeres, quinze cotonneries. Ce produit est grossi par d'autres beaucoup plus considérables, qui lui viennent des riches plaines du Cul-de-Sac, de l'Arcahaye & des montagnes du Mirbalais. Sous ce point de vue, le Port-au-Prince est un entrepôt important auquel il falloit ménager une protection suffisante pour prévenir une surprise & pour assurer la retraite des citoyens. Mais convenoit-il d'y concentrer l'autorité civile & militaire, les tribunaux, les troupes, les munitions, les vivres, l'arsenal; tout ce qui fait le soutien d'une grande colonie? On en jugera.

Une ouverture d'environ quatorze cents toises, prise en ligne directe, dominée de deux côtés, est l'emplacement qu'on a choisi pour la nouvelle capitale. Deux ports, formés par des islets, ont servi de prétexte à ce mauvais choix. Le port des marchands, à moitié comblé, ne peut plus recevoir sans danger des vaisseaux de guerre; & le grand port qui leur est destiné, aussi mal-sain que l'autre par les

exhalaiſons des iſlets, n'eſt défendu par rien, & ne le peut être contre un ennemi ſupérieur.

Une foible eſcadre ſuffiroit même pour en bloquer une plus forte, dans une poſition ſi déſavantageuſe. La Gonave, qui diviſe la baie en deux, laiſſeroit à la petite eſcadre une croiſiere libre & ſûre; les vents de mer empêcheroient qu'on ne vînt à elle; ceux de terre, en ouvrant la ſortie du port aux vaiſſeaux qu'on lui oppoſeroit, lui faciliteroient le choix de la tretraite entre les deux pertuis de Saint-Marc & de Léogane. A l'égalité de manœuvre, elle auroit toujours l'avantage de mettre la Gonave entre elle & l'eſcadre Françoiſe.

Que ſeroit-ce, ſi celle-ci ſe trouvoit la moins nombreuſe? Déſemparée & pourſuivie, elle ne pourroit atteindre une relâche auſſi enfoncée que le Port-au-Prince, avant que le vainqueur eût profité de ſa déroute. Si les vaiſſeaux battus y arrivoient, aucun ouvrage n'empêcheroit l'ennemi de les pourſuivre preſqu'en ligne, & d'entrer juſques dans le port du Roi où ils ſe retireroient.

La plus heureuſe des ſtations, en fait de croiſiere, eſt celle qui donne la facilité d'accepter ou de refuſer le combat, de n'avoir qu'un petit eſpace à garder, de découvrir tout d'un point central, de trouver des mouillages ſûrs au bout de chaque bordée, de pouvoir ſe cacher ſans s'éloigner, de faire du bois & de l'eau à volonté, de naviguer dans de belles mers, où l'on n'a que des grains à craindre. Tels ſont les avantages qu'une eſcadre ennemie aura toujours ſur les vaiſſeaux François, mouillés au Port-au-Prince. Une frégate pourroit ſans riſque, venir les y braver. Elle ſuffiroit pour intercepter à l'entrée ou à la ſortie, tous les navires marchands qui navigueroient ſans eſcorte.

Cependant un port ſi défavorable a décidé la

construction de la ville. Elle occupe en longueur sur le rivage, douze cents toises, c'est-à-dire, presque toute l'ouverture que la mer a creusée au centre de la côte de l'Ouest. Dans ce grand espace qui s'enfonce à une profondeur d'environ cinq cents cinquante toises, sont comme perdues cinq cents cinquante-huit maisons, ou cases, dispersées dans vingt-neuf rues. L'écoulement des ravines qui tombent des mornes, entretient dans ce séjour une humidité continuelle & mal-saine. Ajoutez à cette incommodité le peu de sûreté d'une place, qui, commandée du côté de la terre, est par-tout abordable du côté de la mer. Les islets même qui distinguent les deux ports, loin de garantir d'une descente, ne serviroient qu'à la couvrir.

Tel est l'emplacement que des intérêts particuliers ont fait malheureusement choisir pour y édifier la capitale de Saint-Domingue. Un tremblement de terre, arrivé en 1770, l'a détruite de fond en comble. C'étoit le moment du repentir. On avoit d'autant plus raison de l'espérer, que tout porte à croire que la nouvelle cité est assise sur la voûte du volcan. Vain espoir! Les maisons particulieres, les édifices publics, tout a été rétabli.

Insensé Domingois, dors donc, puisque tu en as l'intrépidité; dors sur la couche fragile & mince qui te sépare de l'abyme de feu qui bouillonne sous ton chevet. Ignore le péril qui te menace, puisque tes allarmes empoisonneroient tous les instants de ta vie, & ne te garantiroient de rien. Ignore combien ton existence est précaire. Ignore qu'elle tient à la chûte fortuite d'un ruisseau, à l'infiltration peut-être avancée d'une petite quantité des eaux qui t'environnent, dans la chaudiere souterraine à laquelle on a voulu que ton domicile servît de couvercle. Si tu sortois un moment de ta stupidité,

ſtupidité, que deviendrois-tu? Tu verrois la mort circuler ſous tes pieds. Le bruit ſourd des torrents du ſoufre mis en expanſion, obſéderoit ton oreille. Tu ſentirois oſciller la croûte qui te ſoutient. Tu l'entendrois s'entr'ouvrir avec fracas. Tu t'élancerois de ta maiſon. Tu courrois éperdu dans les rues. Tu croirois que les murs de ton habitation, que tes édifices s'ébranlent, & que tu vas deſcendre au milieu de leurs ruines, dans le gouffre creuſé, ſinon pour toi, du moins pour tes infortunés deſcendants. La conſommation du déſaſtre qui les attend, ſera plus courte que mon récit. Mais s'il exiſte une juſtice vengereſſe de grands forfaits; s'il eſt des enfers, c'eſt-là, je l'eſpere, qu'iront gémir dans des flammes qui ne s'éteindront point, les ſcélérats qui, aveuglés par des vues d'intérêt, en ont impoſé au trône, & dont les funeſtes conſeils ont élevé le monument d'ignorance & de ſtupidité que tu habites, & qui n'a peut-être qu'un moment à durer.

Saint-Marc, qui n'a que deux cents maiſons, mais agréablement bâties, ſe préſente au fond d'une baie couronnée d'un croiſſant de collines, remplies de pierre de taille. Deux ruiſſeaux traverſent la ville, & l'air qu'on y reſpire eſt pur. On ne compte ſur ſon territoire que dix ſucreries, trente-deux indigoteries, cent cafeyeres, ſoixante-douze cotonneries. Cependant ſa rade, quoique mauvaiſe, attire un grand nombre de navigateurs; & c'eſt aux richeſſes de l'Artibonite qu'elle doit cet avantage.

C'eſt une excellente plaine de quinze lieues de long, ſur une largeur inégale de quatre à neuf lieues. Elle eſt coupée en deux parties par la riviere qui lui a donné ſon nom, & qui coule rapidement ſur ſa crête, après avoir parcouru quelques poſſeſſions Eſpagnoles & le Mirbalais. L'élévation de ces eaux a fait naître l'idée de les ſubdiviſer.

Des opérations géométriques en ont démontré la poſſibilité : tant les nations ſavantes ont d'empire ſur la nature. Mais un projet, appuyé ſur la baſe des connoiſſances mathématiques, exige des précautions extrêmes dans l'exécution.

Dans l'état actuel des choſes, les plantations formées ſur la rive droite, ſont expoſées à de fréquentes ſécherеſſes, qui ruinent ſouvent les eſpérances les mieux fondées. Celles de la rive gauche, ſenſiblement plus baſſes, ſont bien arroſées & parvenues par cet avantage au dernier période de leur culture. Les propriétaires des premieres preſſent la diſtribution des eaux; les autres la repouſſent, dans la crainte de voir leurs terres ſubmergées.

Si, comme le bruit en eſt généralement répandu, on a des moyens ſûrs pour rendre une partie fertile, ſans condamner l'autre à la ſtérilité, pourquoi retarder une opération qui doit donner une augmentation de dix ou douze millions peſant de ſucre ? Cet accroiſſement deviendroit encore plus conſidérable, s'il étoit poſſible de deſſécher entiérement cette partie de la côte, qui eſt noyée dans les eaux de l'Artibonite. C'eſt ainſi qu'en changeant les cours des fleuves, l'homme policé ſoumet la terre à ſon uſage. La fertilité qu'il y répand, peut ſeule légitimer ſes conquêtes : ſi toutefois l'art & le travail, les loix & les vertus, réparent avec le temps l'injuſtice d'une invaſion.

Le territoire des Gonaïves eſt plat, aſſez uni & fort ſec. Il a deux plantations en ſucre, dix en café, ſix en indigo, & trente en coton. Cette derniere production pourroit être aiſément multipliée ſur une grande étendue de ſable qui ne paroît actuellement propre qu'à cette culture. Mais ſi les eaux de l'Artibonite ſont jamais diſtribuées avec intelligence, une partie conſidérable de ce grand quartier ſe cou-

vrira sûrement de cannes. Alors on verra peut-être que c'étoit dans son port excellent & facile à fortifier, qu'il eût fallut placer le siege du gouvernement. Un autre avantage doit rendre cette contrée intéressante. Il s'y trouve des eaux minérales. On les négligea long-temps dans une colonie toujours remplie de convalescents & de malades. Enfin, en 1772, on y bâtit des bains, des fontaines, quelques logements commodes, un hôpital pour les soldats & les matelots.

XLI. Réflexions sur le peu d'intérêt que les métropoles & les colonies prennent les unes aux autres.

Les colonies nous offrent quelques phénomenes contradictoires qu'il est impossible de nier, & qui semblent difficiles à concilier.

Estimons-nous beaucoup les productions des colonies? Je crois qu'on n'en sauroit douter. Pourquoi donc prenons-nous si peu d'intérêt à leur prospérité & à la conservation des colons? Que la fureur d'un ouragan ait enseveli des milliers de ces malheureux sous la ruine de leurs habitations, & le dégât de leurs possessions, nous nous en occupons moins que d'un duel ou d'un assassinat commis à notre porte. Qu'une vaste contrée de ce continent éloigné continue d'être dévastée par quelque épidémie, on s'en entretient ici plus froidement que du retour incertain d'une petite-vérole inoculée. Que les horreurs de la disette réduisent les habitants de Saint-Domingue ou de la Martinique à chercher leur nourriture dans la campagne, ou à se dévorer les uns les autres, nous y prendrons moins de part qu'au fléau d'une grêle qui auroit haché les moissons de quelques-uns de nos villages. Il est assez naturel de penser que cette indifférence est un effet de l'éloignement, & que les colons ne sont pas plus sensibles à nos malheurs que nous aux leurs.

Mais, réplique-t-on, nos villes sont contiguës à

nos campagnes. Nous avons ſans ceſſe ſous les yeux la miſere de leurs habitants. Nous n'en deſirons pas moins d'abondantes récoltes en tout genre, & l'on ne peut guere pouſſer plus loin le mépris pour l'encouragement, la multiplication & la conſervation du cultivateur. D'où naît cette étonnante contradiction ? De ce que nous ſommes foux dans la maniere dont nous en uſons avec nos colons, & inhumains & foux dans notre conduite avec nos payſans, puiſque nous voulons la choſe de près & de loin ; & que ni de près ni de loin, nous n'en voulons les moyens.

Mais comment arrive-t-il que cette inconſéquence des peuples ſoit auſſi le vice des gouvernements ? C'eſt qu'il y a, ſelon toute apparence, plus de jalouſie que de véritable intérêt, ſoit dans l'acquiſition, ſoit dans la conſervation de cette eſpece de propriété lointaine ; c'eſt que les Souverains ne comptent guere les colons au nombre de leurs ſujets. Le dirai-je ? Oui je le dirai, puiſque je le penſe ; c'eſt qu'une invaſion de la mer qui engloutiroit cette portion de leur domaine, les affecteroit moins que la perte qu'ils en feroient par l'invaſion d'une puiſſance rivale. Il leur importe peu que ces hommes meurent ou vivent, pourvu qu'ils n'appartiennent pas à un autre.

Je m'adreſſerai donc d'abord aux Souverains, & je leur dirai : ou abandonnez ces hommes à leur ſort, ou ſecourez-les ; enſuite aux colons, & je leur dirai : implorez l'aſſiſtance de la métropole à laquelle vous êtes ſoumis ; & ſi vous en éprouvez un refus, rompez avec elle. C'eſt trop que d'avoir à ſupporter à la fois la miſere, l'indifférence & l'eſclavage.

Mais pourquoi les colonies ſont-elles & plus mal adminiſtrées, & plus malheureuſes encore ſous

les Puiſſances, à la force & à la ſplendeur deſquelles elles ſont le plus néceſſaires ? C'eſt que ces Puiſſances ſont encore plus folles que nous. C'eſt que plus commerçantes, l'eſprit de l'adminiſtration eſt encore plus cruel. C'eſt que, ſemblables au fermier qui n'eſt pas ſûr de jouir d'un nouveau bail, elles épuiſent une terre qui peut d'une année à une autre, paſſer entre les mains d'un nouveau poſſeſſeur. Lorſque les Provinces d'un Etat ſont contiguës, les plus voiſines de la frontiere ſont les plus ménagées. C'eſt tout le contraire pour les colonies. On les vexe par la ſeule crainte que, dans une circonſtance périlleuſe, le ménagement qu'on auroit eu pour elles ne fût en pure perte.

XLII. Etabliſſements formés au nord de St. Domingue.

L'oueſt de Saint-Domingue eſt ſéparé du Nord par le mole Saint-Nicolas, qui participe des deux côtes. A l'extrêmité du cap eſt un port également beau, ſûr & commode. La nature en le plaçant vis-à-vis la pointe du Maiſi de l'iſle de Cuba, ſemble l'avoir deſtiné à devenir le poſte le plus intéreſſant de l'Amérique, pour les facilités de la navigation. Sa baie a quatorze cents cinquante toiſes d'ouverture. La rade conduit au port, & le port au baſſin. Tout ce grand enfoncement eſt ſain, quoique la mer y ſoit comme ſtagnante. Le baſſin qu'on diroit fait exprès pour les carenages, n'a pas le défaut des ports encaiſſés : il eſt ouvert aux vents d'oueſt & de nord, ſans que leur violence puiſſe y troubler ou y retarder aucun des mouvements des travaux intérieurs. La péninſule où le port eſt ſitué, s'éleve comme par degrés juſqu'aux plaines qui repoſent ſur une baſe énorme. C'eſt pour ainſi dire, une ſeule montagne qui, d'un ſommet large & uni, va par une pente douce, ſe rejoindre au reſte de l'iſle.

Le morne Saint-Nicolas n'avoit jamais fixé l'at-

tention publique. Des côteaux pelés & des rochers applatis, n'avoient rien d'attrayant pour la cupidité. L'usage que firent les Anglois de cette position durant la guerre de 1756, la tira du néant où elle étoit restée. Le Ministere de France, éclairé par ses ennemis même, y établit en 1767 un entrepôt où les navigateurs étrangers pourroient librement échanger les bois & les bestiaux qui manquoient à la colonie contre ses syrops & ses eaux-de-vie de sucre que la métropole rejettoit. Cette communication qu'une tolérance raisonnable & une fraude industrieuse étendirent encore à d'autres objets, donna naissance à une ville actuellement composée d'environ trois cents maisons de bois, apportées toutes faites de la Nouvelle-Angleterre.

A quelque distance du port, mais toujours dans le district du mole, est la bourgade de Bompardopolis. Les Acadiens & les Allemands qu'on y avoit transportés en 1763, y périrent d'abord avec une effrayante rapidité. C'est le sort inévitable des nouveaux établissements fondés entre les tropiques. Le peu de ces infortunés qui avoient échappé aux atteintes funestes du climat, du chagrin & de la misere, ne songeoient qu'à s'éloigner d'un sol peu fertile, lorsque les combinaisons faites à leur voisinage, releverent un peu leurs espérances. Ils cultivent des vivres, des fruits, des légumes qu'ils vendent aux navires ou aux habitants du port, & même un peu de café, un peu de coton pour l'Europe.

Après le mole Saint-Nicolas, le premier établissement qu'on trouve à la côte du nord, c'est le Port-de-Paix. Il dut sa fondation au voisinage de la Tortue, dont les habitants s'y réfugioient à mesure qu'ils abandonnoient cette isle. L'ancienneté de ses défrichements a rendu ce canton un des moins mal-sains de Saint-Domingue, & il est parvenu

depuis long-temps au point de richesse & de population où il pouvoit arriver. Mais l'un & l'autre sont peu de chose, quoique l'industrie ait été jusqu'à percer des montagnes pour conduire les eaux & arroser les terres. La difficulté qu'on trouve de tous les côtés d'aborder au Port-de-Paix, la sépare en quelque sorte du reste de la colonie.

Le petit Saint-Louis, le Borgne, le port Margot, Limbé, Lacul, sont aussi sans communication entre eux. Ces quartiers sont séparés par des rivieres qui inondent & ravagent leurs meilleures terres. Aussi sont-elles généralement trop froides pour que les cannes y puissent prospérer. On devroit contenir les eaux de ces torrents dans des lits larges & profonds. Après ces travaux, il seroit facile d'établir des ponts qui rapprocheroient les habitants, les mettroient à portée de se faire part de leurs lumieres, & les feroient jouir des avantages d'une société mieux ordonnée. Alors les plantations d'indigo s'amélioreroient, & celles de sucre se multiplieroient, sans que le café fût abandonné. On le regarde comme le meilleur de la colonie. Limbé en récolte seul deux millions pesant, comparable à celui de la Martinique.

XLIII. Grande importance de la ville du Cap François, située sur la côte du nord de Saint-Domingue.

C'est peu, si c'est même quelque chose, en comparaison des productions de la plaine du Cap, qui a vingt lieues de long, sur environ quatre de large. Il y a peu de pays plus arrosés : mais il ne s'y trouve pas une riviere où une chaloupe puisse remonter plus de trois milles. Tout ce grand espace est coupé par des chemins de quarante pieds de large tirés au cordeau ; bordés de haies de citronniers, & qui ne laisseroient rien à desirer, s'ils étoient ornés de futaies propres à procurer un ombrage délicieux aux voyageurs, & à prévenir la disette de bois qui commence à se faire trop sen-

tir. C'eſt le pays de l'Amérique qui produit le plus de ſucre, & de meilleure qualité. La plaine eſt couronnée par une chaîne de montagnes, dont la profondeur eſt depuis quatre juſqu'à huit lieues. La plupart n'ont que peu d'élévation. Pluſieurs peuvent être cultivées juſqu'à leur ſommet. Toutes ſont ſéparées par des vallées remplies d'un nombre prodigieux de cafiers, & de très-belles indigoteries.

Quoique les François euſſent reconnu de bonne heure le prix d'un terrein, dont la fertilité ſurpaſſe tout ce qu'on en peut dire, ils ne commencerent à le cultiver qu'en 1670, époque à laquelle ils ceſſerent de craindre l'Eſpagnol, qui juſqu'alors s'étoit tenu en force dans le voiſinage. Ce fut un de ces hommes que l'intolérance religieuſe commençoit à proſcrire dans leur patrie, le calviniſte Gobin, qui alla planter la premiere habitation au Cap. Les maiſons s'y multiplierent, à meſure que les campagnes limitrophes étoient défrichées; & vingt ans après, c'étoit une ville aſſez floriſſante pour exciter la jalouſie. En 1695, elle fut attaquée, priſe, pillée, & réduite en cendres par les forces réunies de la Caſtille & de l'Angleterre.

On pouvoit tirer de ce déſaſtre un grand avantage. Dans une rade qui a trois lieues de circonférence, l'intérêt qui eſt le premier fondateur des colonies, avoit fait choiſir pour l'emplacement du Cap le pied d'un morne fort élevé, parce que c'étoit le terrein le plus à portée du mouillage ordinaire. Il convenoit d'y ſubſtituer une poſition plus ſaine, plus commode & plus ſpacieuſe. On n'y ſongea pas. C'eſt dans un gouffre qui n'eſt jamais rafraîchi par la douce haleine des vents de terre, & où la réverbération des montagnes double les ardeurs du ſoleil; c'eſt-là qu'on rétablit une

ville qui n'auroit jamais dû y être bâtie. Cependant la richeſſe des campagnes voiſines n'a ceſſé d'agrandir cet établiſſement.

Vingt-neuf rues tirées au cordeau, coupent aujourd'hui le Cap en deux cents vingt-cinq iſlets de maiſons riantes, qui montent au nombre de neuf cents. Mais les rues étroites & ſans pente, quoique le terrein ſoit en dos d'âne, ſont toujours bourbeuſes, parce que n'étant pavées qu'au milieu, les ruiſſeaux des côtés, qui n'ont pas une chûte égale, forment des cloaques, au-lieu de ſervir à l'écoulement des eaux.

L'ancienne place de Notre-Dame, & le temple bâti avec des pierres apportées d'Europe qui la termine; la nouvelle place de Clugny, où l'on a établi le marché; les fontaines qui décorent l'un & l'autre de ces monuments; le gouvernement, les caſernes, la ſalle de la comédie: aucun de ces édifices publics ne fixeroit l'attention d'un voyageur curieux qui auroit quelques bons principes d'architecture, & peut-être détourneroit-il ſes regards de la plupart. Mais ſi la nature l'avoit fait ſenſible, ſon cœur ſe dilateroit au ſeul nom des maiſons de la *Providence*.

La plupart des aventuriers qui arrivent dans la colonie, n'ont ni reſſources, ni talents. Avant qu'ils ayent acquis aſſez d'induſtrie pour ſubſiſter, ils ſont expoſés à des maladies trop ſouvent mortelles. Un citoyen humain & généreux fonda au Cap, pour ces malheureux ſans fortune, deux hoſpices où les hommes & les femmes devoient trouver ſéparément les ſecours que leur ſituation pouvoit exiger. Cette belle inſtitution, unique dans le Nouveau-Monde, & qui ne pouvoit jamais être aſſez protégée par l'autorité, aſſez enrichie par les dons des citoyens, a vu peu-à-peu réduits à rien ſes re-

venus, par l'infidélité de ceux qui les régiſſoient & par l'indifférence du gouvernement.

Rien de bien ne peut donc ſubſiſter parmi les hommes ! Et le riche attaquera l'indigent, même juſques dans ſon aſyle, ſi la préſence du gibet ne le contient. Malheureux ! vous ne connoiſſez pas toute l'atrocité de votre conduite. Si l'on traduiſoit devant vous un de vos ſemblables, convaincu d'avoir ſaiſi pendant la nuit un paſſant à la gorge, & de lui avoir appuyé le piſtolet ſur la poitrine pour avoir ſa bourſe, à quel ſupplice le condamneriez-vous ? Quel qu'il ſoit, vous en méritez un plus grand. Vous joignez la lâcheté, l'inhumanité, la prévarication au vol ; & à quelle eſpece de vol encore ! Vous arrachez à celui qui meurt de faim, le pain qu'on vous a confié pour lui. Vous dépouillez la miſere, abandonnée à votre ſollicitude. Vous la dépouillez clandeſtinement & ſans péril. L'imprécation que je vais lancer contre vous, je l'étends à tous les adminiſtrateurs infideles des hôpitaux de quelque contrée qu'ils ſoient, fuſſent-ils de la mienne ; je l'étends à tous les miniſtres négligents, auxquels ils déroberont leurs forfaits ou qui les ſouffriront. Puiſſe l'ignominie, puiſſent les châtiments réſervés aux derniers des malfaiteurs, tomber ſur la tête proſcrite des ſcélérats capables d'un crime auſſi énorme contre l'humanité, d'un attentat auſſi contraire à la ſaine politique ; & s'il arrive qu'ils échappent à la flétriſſure & à la punition, puiſſe le miniſtere qui aura ignoré ou toléré cet excès de corruption, être un objet d'exécration pour toutes les nations & pour tous les ſiecles !

Malgré le déſordre où ſont tombées les maiſons de la Providence, très-favorables à la conſervation de l'eſpece humaine, il meurt, proportion gardée,

moins de monde au Cap, que dans aucune autre des villes maritimes de la colonie. Il faut attribuer cet avantage au défrichement entier du territoire, au comblement des cloaques voiſins, à la diſſipation, aux commodités, à l'activité, aux ſecours de toute eſpece qu'on trouve réunis dans une ſociété nombreuſe & agiſſante. L'air aura toute la ſalubrité que la nature des choſes permet, lorſqu'on aura deſſéché les marais de la petite Anſe, qui, dans les grandes ſéchereſſes, répandent une odeur infecte.

Le port eſt digne de la ville. Il eſt admirablement placé pour recevoir les vaiſſeaux qui arrivent d'Europe. Ceux de toute grandeur y ſont commodément & en ſûreté. Ouvert ſeulement au vent du Nord-Eſt, il n'en peut recevoir aucun dommage, ſon entrée étant ſemée de récifs, qui rompent l'impétuoſité des vagues.

C'eſt dans ce fameux entrepôt que ſont verſées plus de la moitié des denrées de la colonie entiere. Elles y arrivent des montagnes; elles y arrivent des vallées; elles y arrivent principalement de la plaine. Les paroiſſes qui fourniſſent les plus importantes, ſont connues ſous les noms de Plaine-du-Nord, de la petite Anſe, de la grande riviere de Morin, de Limonade, du Trou, du Terrier-Rouge, du fort Dauphin & d'Ouanaminthe, qui ſe termine à la riviere du Maſſacre. Le quartier Morin & l'iſlet de Limonade, ſont fort au-deſſus des autres établiſſements, pour l'abondance & la qualité de leur ſucre.

XLIV. Nature & quantité des productions que la France reçoit annuellement de ſa colonie de St. Domingue.

Toutes les productions de Saint-Domingue ſe réduiſoient, en 1720, à vingt-un millions peſant de ſucre brut; à un million quatre cents mille livres de ſucre terré; à un million deux cents mille livres d'indigo. Ces denrées ſe ſont rapidement & prodigieuſement accrues. On y a ajouté le coton & le café

vers 1737. La culture même du cacao a été reprise, mais un peu plus tard.

En 1775, la France reçut de cette colonie sur trois cents cinquante-trois navires, un million deux cents trente mille six cents soixante-treize quintaux soixante-dix liv. de sucre, qui valurent 44,738,139 l. 2 s. 2 den.; quatre cents cinquante-neuf mille trois cents trente-neuf quintaux quarante-une liv. de café, qui valurent 21,818,621 l. 19 s. 6 den.; dix-huit mille quatre-vingt-six quintaux vingt-neuf livres d'indigo, qui valurent 15,373,346 l. 10 sols; cinq mille sept cents quatre-vingt-sept quintaux soixante-quatre livres de cacao, qui valurent 405,134 liv. 16 s.; cinq cents dix-huit quintaux soixante-une livres de rocou, qui valurent 32,663 liv. 2 sols 6 den.; vingt-six mille huit cents quatre-vingt-douze quintaux quatre-vingt-deux livres de coton, qui valurent 6,723,205 l.; quatorze mille cent vingt-quatre cuirs, qui valurent 164,657 liv.; quarante-trois quintaux quarante-six livres de carret, qui valurent 43,460 l.; quatre-vingt-dix quintaux dix-neuf livres de canefice, qui valurent 2,435 l. o s. 11 d.; quatre-vingt-douze mille sept cents quarante-six quintaux quatre-vingt-douze livres de bois, qui valurent 908,368 livres 3 sols 8 deniers; en menues productions, dont quelques-unes appartenoient aux autres colonies, 1,352,148 livres; & enfin en argent, 2,600,000 livres. Réunissez toute ces sommes, & vous trouverez un revenu de 94,162,178 livres 16 sols 9 deniers.

Si, aux 94,162,178 l. 16 s. 9 den. produits par Saint-Domingue, on ajoute les 488,598, l. 3 s. 3 den. produits par Cayenne; si l'on y ajoute les 18,975,974 l. 1 s. 10 d. produits par la Martinique; si l'on y ajoute les 12,751,404 l. 16 s. 10 den. produits par la Guadeloupe, l'on verra qu'en 1775,

la France reçut de ses possessions du nouvel hémisphere sur cinq cents soixante-deux navires, 126,378,155 liv. 18 s. 8 deniers.

Le Royaume ne consomma de ces productions que pour 52,793,763 l. 5 s. 8 deniers. Il en vendit donc à l'étranger pour 73,584,392 l. 13 sols.

Cette grande exportation fut formée par un million quarante mille neuf cents quatre-vingt-dix-huit quintaux soixante-six livres de sucre, qui rendirent 38,703,463 liv.; par cinq cents mille cinq cents quatre-vingt-deux quintaux quarante-six livres de café, qui rendirent 23,727,608 liv. 13 sols; par onze mille trois cents six quintaux trente-huit livres d'indigo, qui rendirent 9,610,423 liv.; par sept mille neuf cents vingt-deux quintaux soixante-quinze liv. de cacao, qui rendirent 554,592 l. 10 sols; par quinze cents trente-un quintaux soixante-dix-huit livres de rocou, qui rendirent 95,838 liv.; par mille vingt quintaux onze liv. de coton, qui rendirent 255,027 liv. 10 sols; par douze cents sept quintaux cinquante-neuf livres de canefice, qui rendirent 32,605 liv.; par quarante-un mille huit cents huit quintaux vingt liv. de bois, qui rendirent 598,723 l.; par cinq cents soixante-huit cuirs, qui rendirent 5,112 liv.; par cent liv. de carret, qui rendit 1,000 l.

Pour revenir à Saint-Domingue, ses étonnantes richesses étoient produites par trois cents quatre-vingt-cinq sucreries en brut & deux cents soixante-trois en terré; par deux mille cinq cents quatre-vingt-sept indigoteries; par quatorze millions dix-huit mille trois cents trente-six cotonniers; par quatre-vingt-douze millions huit cents quatre-vingt-treize mille quatre cents cinq cafiers; par sept cents cinquante-sept mille six cents quatre-vingt-onze cacaoyers.

A la même époque, la colonie avoit pour ses

troupeaux ſoixante-quinze mille neuf cents cinquante-huit chevaux ou mulets, & ſoixante-dix-ſept mille neuf cents quatre bêtes à cornes. Elle avoit pour ſes vivres ſept millions ſept cents cinquante-ſix mille deux cents vingt-cinq bananiers; un million cent ſoixante-dix-huit mille deux cents vingt-neuf foſſes de manioc; douze mille ſept cents trente-quatre quarreaux de maïs; dix-huit mille ſept cents trente-huit de patates; onze mille huit cents vingt-cinq d'ignames, & ſept mille quarante-ſix de petit mil.

Les travaux occupoient trente-deux mille ſix cents cinquante blancs de tout âge & de tout ſexe; ſix mille trente-ſix negres ou mulâtres libres, & environ trois cents mille eſclaves. Le dénombrement de l'année ne portoit, il eſt vrai, qu'à deux cents quarante mille quatre-vingt-quinze le nombre de ces malheureux captifs : mais il eſt connu qu'alors chaque cultivateur en déroboit le plus qu'il pouvoit aux recherches du fiſc, pour ſe ſouſtraire à la rigueur des impoſitions.

Ces cultures, ces habitants ſont répartis ſur quarante-ſix paroiſſes. Il y en a dont la circonférence eſt de vingt lieues. Les limites d'un grand nombre ne ſont pas fixées. La plupart n'ont que des cabanes ou des ruines pour égliſe. Dans preſque aucune, le ſervice public ne ſe fait avec la décence convenable. Celles du Sud & de l'Oueſt ſont dirigées par des Dominicains; & celles du Nord, par des Capucins qui ont ſuccédé aux Jéſuites. Toutes ont un bourg ou une ville.

Les bourgs ſont formés par les boutiques de quelques marchands, par les atteliers de quelques artiſans, les uns & les autres conſtruits autour du preſbytere. Il s'y établit les jours de fête une eſpece de marché, où les eſclaves viennent troquer les fruits,

les volailles, les autres petites denrées qui leur font propres, contre des meubles, des vêtements, des parures, qui, quoique de peu de valeur, leur procurent quelques commodités, & les distinguent de ceux de leurs semblables, qui n'ont pas les mêmes jouissances. On ne sauroit assez s'indigner que la tyrannie les poursuive au milieu de ces foibles échanges, & que les vils satellites de la justice, chargés de la police de ces assemblées, fassent sentir à ces infortunés la dureté de leur condition, jusques dans les courts instants de relâche, qui leur sont accordés par leurs barbares maîtres.

Il y a là deux personnages bien odieux, l'archer qui tourmente l'esclaves, & l'administrateur qui ne sévit pas contre l'archer. Mais celui-là est un homme sans pitié, que ses fonctions journalieres ont peut-être endurci au point de s'ennuyer, lorsque l'exercice en est suspendu, & qu'il manque d'occasions de faire souffrir; au-lieu que celui-ci est un magistrat qui ne porte pas dans son ame la même férocité, dont le rôle habituel est de montrer de la dignité, & en qui la compassion doit régner à côté de la justice. Pourquoi deux êtres aussi différents semblent-ils concourir ensemble au malheur des esclaves? Seroit-ce par un cruel mépris pour ces malheureux qu'on a presque rayés du rang des hommes? les auroit-on tellement dévoués à la douleur & à la peine, que leurs cris & leurs larmes ne feroient plus aucune impression.

Les villes de la colonie, & en général toutes celles des isles d'Amérique, présentent un spectacle bien différent des villes de l'Europe. En Europe, nos cités sont peuplées d'hommes de toutes les classes, de toutes les professions, de tous les âges; les uns riches & oisifs, les autres pauvres & occupés; tous poursuivant dans le tumulte & dans la foule

l'objet qu'ils ont en vue, ceux-ci le plaiſir, ceux-là la fortune, d'autres la réputation ou le bruit du moment qu'on prend ſouvent pour elle, d'autres enfin leur ſubſiſtance. Dans ces grands tourbillons, le choc & la variété des paſſions, des intérêts, des beſoins, produiſent néceſſairement de grands mouvements, des contraſtes inattendus, quelques vertus & beaucoup de vices ou de crimes. Ce ſont des tableaux mouvants, plus ou moins animés à raiſon du nombre des acteurs & par conſéquent des ſcenes qui s'y jouent. A Saint-Domingue & dans le reſte de l'archipel Américain, le ſpectacle des villes eſt uniforme & monotone. Il n'y a ni nobles, ni bourgeois, ni rentiers. Elles n'offrent que des atteliers propres aux denrées que le ſol produit & aux différents travaux qu'elles exigent. On n'y voit que des commiſſionnaires, des aubergiſtes & des aventuriers, s'agitant pour trouver un poſte qui les nourriſſe, & acceptant le premier qui ſe préſente. Chacun ſe hâte de s'enrichir, pour s'éloigner d'un ſéjour où l'on vit ſans diſtinctions, ſans honneurs, ſans plaiſirs, & ſans autre aiguillon que celui de l'intérêt. Perſonne ne s'arrête là avec le deſſein d'y vivre & d'y mourir. Les regards ſont attachés ſur l'Europe; & la principale jouiſſance qu'y procure l'accroiſſement des richeſſes, conſiſte dans l'eſpoir plus ou moins éloigné de les rapporter parmi les ſiens dans notre hémiſphere.

XLV. Liaiſons de St. Domingue avec les nations étrangeres.

Indépendamment des immenſes productions que la colonie envoie à ſa métropole, & qui peuvent au moins augmenter d'un tiers, elle en livre quelques foibles portions à ſon indolent voiſin. C'eſt avec du ſucre, du taffia, & ſur-tout avec les boiſſons & les manufactures de l'Europe, qu'elle paye ce que la partie Eſpagnole de Saint-Domingue lui fournit de porc & de bœuf fumés, de bois, de cuirs,

cuirs, de chevaux & de bêtes à cornes pour ses atteliers ou ses boucheries; qu'elle s'approprie tout l'argent envoyé des mines du Mexique dans cet ancien établissement. La Cour de Madrid a cherché à diminuer la vivacité de cette liaison, en proscrivant les marchandises étrangeres dans sa possession, & en chargeant de droits excessifs les bestiaux qui en sortiroient. Ce réglement vicieux n'a eu d'autre effet que de mettre de la gêne dans ces échanges qui, pour l'intérêt des deux peuples, auroient dû continuer avec liberté. C'est sur-tout dans cette partie du Nouveau-Monde que le besoin l'emporte sur l'antipathie de caractere, & que l'uniformité du climat étouffe ce germe de division.

Les Hollandois du Curaçao envahissent une grande partie du commerce de la colonie Françoise, durant les guerres où ils ne sont pas engagés; mais ils y enlevent aussi quelques denrées durant la paix. C'est avec des productions des Indes Orientales, c'est avec des lettres de change, qu'ils entretiennent ces foibles liaisons.

Celles des Jamaïcains avec Saint-Domingue sont beaucoup plus considérables. Les douze ou treize mille esclaves que portent annuellement à la colonie les navigateurs François, ne l'empêchent pas d'en recevoir quatre ou cinq mille des Anglois. Les derniers lui coûtent un sixieme moins que les autres, & sont payés avec du coton, sur-tout avec de l'indigo, accepté à plus haut prix que par le commerce national. Ces interlopes l'introduisent dans leur patrie comme une production des isles Britanniques, & reçoivent une gratification de douze sols par livre.

Cependant, c'est avec l'Amérique Septentrionale que Saint-Domingue entretient une communication plus suivie & plus nécessaire. Dans des ca-

lamités preſſantes, les navires de cette vaſte contrée du Nouveau-Monde ſont admis dans toutes les rades, & ſeulement au mole Saint-Nicolas, dans les temps ordinaires. Des bois de conſtruction, des légumes, des beſtiaux, des farines, du poiſſon ſalé, forment leurs cargaiſons. Ils enlevent publiquement vingt-cinq ou trente mille barriques de ſyrop, & en fraude toutes les denrées qu'on peut ou qu'on veut leur livrer.

XLVI. Les liaiſons de la France avec St. Domingue deviennent dangereuſes pendant la guerre. Pourquoi ?

Tel eſt, durant la paix, le partage qui ſe fait des richeſſes territoriales de Saint-Domingue. La guerre ouvre une autre ſcene. Auſſi-tôt que le ſignal des hoſtilités a été donné, l'Anglois s'empare de tous les parages de la colonie. Il en gêne les exportations, il en gêne les importations. Ce qui veut entrer, ce qui veut ſortir tombe dans ſes mains; & le peu qui auroit échappé dans le nouvel hémiſphere, eſt intercepté ſur les côtes de l'ancien, où il eſt également en force. Alors le négociant de la métropole interrompt ſes expéditions; l'habitant de l'iſle néglige ſes travaux. A des communications importantes & rapides, ſuccedent une langueur & un déſeſpoir qui durent auſſi long-temps que les diviſions des Puiſſances belligérantes.

Il en auroit été autrement, ſi les premiers François qui parurent à Saint-Domingue avoient ſongé à établir des cultures. Ils auroient occupé, comme ils le pouvoient, la partie de l'iſle qui eſt ſituée à l'Eſt. Elle a des plaines vaſtes & fertiles. Le rivage en eſt ſûr. On entre dans ſes ports le jour qu'on les découvre. Dès le jour qu'on en ſort, on les perd de vue. La route eſt telle, que l'ennemi n'y peut préparer aucune embuſcade. Les croiſieres n'y ſont pas faciles. Ses parages ſont à l'abord des Européens, & les voyages fort abrégés. Mais comme le projet de ces aventuriers fut d'attaquer les navi-

res Eſpagnols, & d'infeſter le golfe du Mexique de leurs brigandages, les poſſeſſions qu'ils occupent, ſur une côte tortueuſe, ſe trouverent enveloppées par Cuba, la Jamaïque, les Turques; par la Tortue, les Caïques, la Gonave, les iſles Lucayes; par une foule de bancs & de rochers, qui rendent la marche des bâtiments lente & incertaine; par des mers reſſerrées, qui donnent néceſſairement un grand avantage à l'ennemi pour aborder, bloquer & croiſer.

La Cour de Verſailles ne parviendra jamais à maintenir, pendant la guerre, des liaiſons ſuivies avec ſa colonie, que par le moyen de quelques vaiſſeaux de ligne au Sud & à l'Oueſt, & d'une bonne eſcadre au Nord. La nature y a créé, au fort Dauphin, un port vaſte, commode, ſûr, & d'une défenſe aiſée. De cette rade, ſituée au vent de tous les autres établiſſements, il ſera facile d'en protéger les différents parages. Mais il faut réparer & augmenter les ouvrages de la place; il y faut ſur-tout former un arſenal convenable de marine. Alors, aſſurés d'une aſyle & de tous les ſecours néceſſaires, après un combat heureux ou malheureux, les Amiraux François ne craindront plus de ſe meſurer avec les ennemis de leur patrie.

XLVII. La partie de St. Domingue occupée par les François, peut être attaquée par les Eſpagnols qui en poſſedent l'autre partie.

Les meſures qu'il conviendroit de prendre, pour prévenir les ravages qu'il ſeroit poſſible aux Eſpagnols de commettre dans l'intérieur de Saint-Domingue, méritent auſſi quelque attention.

La Caſtille, qui occupe encore les deux tiers de cette iſle, la poſſédoit toute entiere, lorſqu'un peu avant le milieu du dernier ſiecle, quelques François hardis & entreprenants allerent y chercher un refuge contre les loix ou contre la miſere. On voulut les repouſſer; &, quoique ſans autre appui que leur courage, ils ne craignirent pas de ſoute-

nir la guerre contre un peuple armé sous une autorité réguliere. Ils furent avoués de leur nation, lorsqu'on les crut assez forts pour se maintenir dans leurs usurpations ; & on leur envoya un chef. Le brave homme qui fut choisi pour commander le premier à ces intrépides aventuriers, se pénétra de leur esprit au point de proposer à sa Cour la conquête de l'isle entiere. Il répondoit sur sa tête du succès de cette entreprise, pourvu qu'on lui envoyât une escadre assez forte, pour bloquer le port de la capitale.

Pour avoir négligé un projet d'une exécution plus sûre & plus facile qu'elle ne le paroissoit de lion, le Ministere de Versailles laissa ses sujets exposés à des attaques continuelles. Ce n'est pas qu'on ne les repoussât constamment avec succès, qu'on ne portât même la désolation sur le territoire ennemi : mais ces hostilités nourrissoient dans l'ame des nouveaux colons l'amour du brigandage ; elles les détournoient des travaux utiles, & arrêtoient les progrès de la culture, qui doit être le but de toute société bien dirigée.

La faute qu'avoit faite la France, en se refusant à l'acquisition de l'isle entiere, l'exposa au péril de perdre ce qu'elle y possédoit. Pendant que cette Couronne étoit occupée à soutenir la guerre de 1688 contre toute l'Europe, les Espagnols & les Anglois, qui craignoient également de la voir solidement établie à Saint-Domingue, unirent leurs forces pour l'en chasser. Le début de leurs opérations leur faisoit espérer un succès complet, lorsqu'ils se brouillerent d'une maniere irréconciliable. Ducasse, qui conduisoit la colonie avec de grands talents & beaucoup de gloire, profita de leur division pour les attaquer successivement. D'abord, il insulta la Jamaïque, où tout fut mis à feu & à

ſang. De-là ſes armes alloient ſe tourner contre San-Domingo, dont il étoit comme aſſuré de ſe rendre maître; lorſque les ordres de ſa Cour arrêterent cette expédition.

La Maiſon de Bourbon monta ſur le trône d'Eſpagne, & la nation Françoiſe perdit l'eſpérance de conquérir Saint-Domingue. Les hoſtilités que les traités d'Aix-la-Chapelle, de Nimegue & de Riſwick, n'y avoient pas même ſuſpendues, ceſſerent enfin entre deux peuples qui ne pouvoient s'aimer. Celui qui avoit établi des cultures tira quelque avantage de ce rapprochement. Depuis un temps, ſes eſclaves profitoient des diviſions nationales, pour briſer leurs chaînes, & ſe retirer dans un territoire où ils trouvoient la liberté ſans travail. Cette déſertion fut ralentie par l'obligation que contracterent les Eſpagnols, de ramener les transfuges à leurs voiſins pour la ſomme de 250 liv. par tête. Quoique la convention ne fût pas trop exactement obſervée, elle devint un frein puiſſant juſques aux brouilleries qui diviſerent les deux nations en 1718. A cette époque, les negres quitterent en foule leurs atteliers. Cette perte fit revivre dans l'ame des François le projet de chaſſer entiérement de l'iſle, des voiſins preſque auſſi dangereux par leur indolence même, que d'autres l'auroient été par leur inquiétude. La guerre ne dura pas aſſez long-temps pour amener cette révolution. A la fin des troubles, Philippe V ordonna de reſtituer tout ce qu'on pourroit ramaſſer d'eſclaves fugitifs. On les avoit embarqués pour les conduire à leurs anciens maîtres; lorſque le peuple ſoulevé les remit en liberté, par un de ces mouvements qu'on ne ſauroit déſapprouver, s'il eût été inſpiré par l'amour de l'humanité, plutôt que par la haine nationale. Il ſera toujours beau de voir des peu-

ples révoltés contre l'esclavage des negres. Ceux-ci s'enfoncerent, dit-on, dans des montagnes inaccessibles, où ils se sont multipliés au point d'offrir un asyle assuré à tous les esclaves qui peuvent les y aller joindre. C'est-là que, graces à la cruauté des nations civilisées, ils deviennent libres & féroces comme des tigres; dans l'attente peut-être d'un chef & d'un conquérant qui rétablisse les droits de l'humanité violée, en s'emparant d'une isle que la nature semble avoir destinée aux esclaves qui la cultivent, & non aux tyrans qui l'arrosent du sang de ces victimes.

Les combinaisons actuelles de la politique n'ordonnent pas que l'Espagne & la France se fassent la guerre. Si quelque événement mettoit les deux nations aux prises, malgré le pacte des Couronnes, ce seroit vraisemblablement un feu passager, qui ne donneroit ni le loisir, ni le projet de faire des conquêtes qu'on seroit obligé de restituer. Les entreprises, de part & d'autre, se réduiroient donc à des ravages. Mais alors la nation qui ne cultive pas, du moins à Saint-Domingue, se trouveroit redoutable par sa misere même, à celle dont la culture a fait des progrès. Un Gouverneur Castillan sentoit si bien l'avantage que lui donnoient l'indolence & la pauvreté des siens, qu'il écrivit au Commandant François, que, s'il le forçoit à une invasion, il détruiroit plus dans une lieue, qu'on ne le pourroit faire en dévastant tout le pays soumis à ses ordres.

Cette position démontre que, si l'Europe voyoit commencer les hostilités entre les deux peuples, le plus actif devroit demander la neutralité pour cette isle. Il auroit dû même, dit-on souvent, solliciter la cession absolue d'un territoire inutile ou onéreux à son possesseur. Nous ignorons si la Cour de Ver-

ſailles a jamais manifeſté cette ambition. Mais combien il falloit ſuppoſer le Miniſtere Eſpagnol éloigné de cette complaiſance, quand il ſe montroit ſi difficile ſur la fixation des limites confuſes & incertaines des deux nations ! Ce traité, vivement deſiré, long-temps projetté, entamé même à pluſieurs repriſes, a été enfin conclu en 1776.

XLVIII. Les limites entre l'Eſpagne & la France ont-elles été judicieuſement fixées à St. Domingue ?

Quelle devoit être la baſe d'une négociation juſte & raiſonnable ? l'état des poſſeſſions en 1700. A cette époque, les deux peuples, devenus amis, reſterent de droit les maîtres de tous les terreins qu'ils occupoient. Les uſurpations que peuvent avoir faites depuis les ſujets d'une des Couronnes, ſont des entrepriſes de particulier à particulier. Pour avoir été tolérées, elles n'ont pas été légitimées. Aucune convention directe ou indirecte ne leur a imprimé le ſceau de l'approbation publique.

Or, des faits inconteſtables prouvent qu'au commencement du ſiecle, & même pluſieurs années auparavant, les poſſeſſions Françoiſes, aujourd'hui bornées au Nord par une des branches de la riviere du Maſſacre, s'étendoient juſqu'à celle de Reboue, qu'au Sud ces limites, actuellement arrêtées à l'Anſe-à-Pitre, ſe prolongeoient juſqu'à la riviere de Neybe. Cette ſurprenante révolution s'opéra par une ſuite naturelle du ſyſtême économique des deux peuples voiſins. L'un devenu de plus en plus agricole, ſe rapprocha des ports où ſes denrées devoient trouver un débit ſûr & avantageux. L'autre, reſté toujours paſteur, occupa les plages abandonnées, pour élever des plus nombreux troupeaux. Par la nature des choſes, les pâturages ſe ſont étendus, & les champs ſe ſont rétrécis, du moins rapprochés.

Une négociation, convenablement dirigée, auroit rétabli la France dans la ſituation où elle étoit,

lorſqu'elle donna un Roi aux Eſpagnols. C'étoit le vœu de la juſtice; c'étoit le vœu de la raiſon qui ne vouloit pas que des colons actifs & qui rendent utile la terre qu'ils fécondent, fuſſent immolés à un petit nombre de vagabonds, qui conſomment ſans reproduire. Cependant, par une politique dont les reſſorts nous ſont inconnus, la Cour de Verſailles a renoncé à ce qu'elle avoit poſſédé anciennement, pour ſe réduire à ce qu'elle poſſédoit aux bords de la mer, à l'époque de la convention. Mais cette Puiſſance a-t-elle du moins regagné dans l'intérieur des terres ce qu'elle ſacrifioit ſur la côte? S'il faut le dire, le moindre dédommagement ne lui a pas été accordé.

Avant le traité, la colonie Françoiſe formoit une eſpece de croiſſant, dont la convexité produiſoit autour des montagnes un développement de deux cents cinquante lieues de côte, au Nord, à l'Oueſt, au Sud de l'iſle. C'eſt le même ordre de choſes, depuis que les limites ont été réglées. On reviendra un peu plutôt, un peu plus tard ſur cet arrangement, par une raiſon qui doit faire taire toutes les autres conſidérations.

Les établiſſements François de l'Oueſt & du Sud ſont ſéparés de ceux du Nord par le territoire Eſpagnol. L'impoſſibilité où ils ſont de ſe ſecourir, les expoſe ſéparément à l'invaſion d'une Puiſſance également ennemie des deux nations. Un intérêt commun déterminera la Cour de Madrid à fixer les bornes, de maniere que ſon allié y trouve les commodités dont elle a beſoin pour ſa défenſe. Or, cela ne ſera jamais, à moins qu'une ligne de démarcation, tirée des deux points arrêtés ſur les rives de l'océan, ne détermine les propriétés des deux peuples. Inutilement, l'Eſpagne accorderoit pour toujours à ſon voiſin la liberté de traverſer

fes Etats, comme elle le lui permit paffagérement en 1748. Cette complaifance ne ferviroit de rien. Cet efpace, de quinze & de vingt lieues, eft coupé par des montagnes fi efcarpées, par des forêts fi épaiffes, par des ravins fi profonds, par des rivieres fi capricieufes, qu'il eft militairement impraticable dans fa fituation actuelle. Pour le rendre utile, il faudroit de grands travaux ; & ces travaux ne feront jamais ordonnés que par une Couronne qui opérera fur fon domaine. La Cour de Madrid fe déterminera d'autant plus aifément à céder cette communication, fi néceffaire à une nation qui fait caufe commune avec elle, que ce terrein intermédiaire n'a que peu de valeur. Il eft inégal, peu fertile, & fort éloigné de la mer. On n'y voit que quelques troupeaux épars. Cependant les propriétaires de ce fol inculte feront dédommagés par la France avec une générofité qui étouffera tous les regrets.

XLIX. Moyens qu'a la partie Françoife de St. Domingue pour fe garantir d'une invafion étrangere.

Quand la colonie aura toutes fes poffeffions liées & foutenues au-dedans par une communication fuivie & non interrompue, on aura plus de facilité pour repouffer l'ennemi. Si l'Anglois veut entamer Saint-Domingue par l'Oueft ou le Sud, il raffemblera fes forces à la Jamaïque. Si c'eft par le Nord, il fera fes préparatifs aux ifles du Vent, & plus probablement à Antigoa, où eft l'entrepôt de fes munitions navales.

L'Oueft & le Sud ne fauroient être défendus. L'immenfité de terrein empêche de mettre de la liaifon & du concert dans les mouvements. Si on difperfe les troupes, elles deviennent inutiles par la divifion des forces. Si on les raffemble pour foutenir des poftes que leur foibleffe locale expofe le plus à l'attaque, on rifque de les perdre toutes à la fois. De gros bataillons ne feroient qu'un far-

deau pour de vaſtes côtes, qui préſentent trop de flanc ou trop de front à l'ennemi. On doit ſe borner à conſtruire, à entretenir des batteries qui protegent les rades, les navires marchands & le cabotage; qui puiſſent éloigner des corſaires, ou même garantir des équipages d'un ou deux vaiſſeaux de guerre qui viendroient faire le dégât ou lever des contributions. Les troupes légeres qui ſuffiſent pour ſoutenir ces batteries, abandonneront du terrein à proportion des marches de l'ennemi, & ſe contenteront de ne pas ſe retirer, ſans être menacées.

Ce n'eſt pas qu'on doive renoncer à toute eſpece de défenſe. Chaque côte devroit avoir ſur ſes derrieres un lieu d'aſyle toujours ouvert à la retraite, loin de la portée de l'ennemi, à l'abri de ſes inſultes, & capable de repouſſer ſes attaques. Ce devroit être une gorge, où l'on pût ſe retrancher & ſe défendre avec avantage. De ces retraites inexpugnables, on harceleroit continuellement le conquérant, qui, n'ayant point de places fortes, ſeroit expoſé à mille ſurpriſes, & réduit un peu plutôt, un peu plus tard, à ſe rembarquer.

La côte du Nord, plus riche, plus peuplée & moins étendue que les deux autres, eſt ſuſceptible d'une guerre de campagne, & d'une défenſe ſuivie & réguliere.

Le bord de la mer plus ou moins couvert de récif y offre une terre marécageuſe dans beaucoup d'endroits. Les mangliers, qui couvrent un ſol noyé, rendent les lagons plus impénétrables. Cette défenſe naturelle eſt devenue moins commune, par les coupes de pluſieurs taillis. Mais les embarcadaires, qui ne ſont ordinairement que des trouées, flanquées de ces bois inondés, n'exigent pour être fermées, qu'un front médiocre. Les magaſins & les

autres bâtiments en pierre y ſont communs : ils fourniſſent des poſtes à creneler, & aſſurent quelques feux couverts.

Cette premiere ligne de la plage ſemble faire eſpérer qu'un rivage de dix-huit lieues, ſi bien défendu par la nature, pour peu qu'il fût ſecondé de la valeur Françoiſe, mettroit l'ennemi dans le riſque d'être battu, dès le moment de la deſcente. Si ſes projets étoient connus, ſi ſes diſpoſitions ſur mer indiquoient de loin le lieu de ſon débarquement, on pourroit s'y porter & le prévenir. Mais l'expérience aſſure un avantage infaillible aux eſcadres emboſſées.

Ce n'eſt point uniquement par ces nappes de feu, qui partant des vaiſſeaux, couvrent l'abord des chaloupes; c'eſt par l'impoſſibilité où l'on eſt d'occuper tous les points de la côte, qu'une eſcadre mouillée a la facilité de faire des deſcentes. Elle menace trop de lieux à la fois. Des troupes de terre rampent, pour ainſi dire, autour des ſinuoſités, dans le temps que les canots & les chaloupes volent par un chemin plus court. L'attaquant ſuit la corde, tandis que le défenſeur a l'arc à parcourir. Trompé & fatigué par divers mouvements, celui-ci n'eſt pas moins inquiet de ceux qu'il voit faire en plein jour, que des manœuvres que la nuit lui dérobe.

Pour ſe mettre en état de réſiſter à une deſcente, il faut d'abord la croire exécutée. On employe alors ſon courage & ſes forces, à profiter des lenteurs ou des fautes de l'ennemi. Dès qu'on le voit ſur mer, il faut l'attendre à terre, comme s'il devoit y tomber du ciel. Une grande plage abordable laiſſera toujours la plaine du cap ouverte à la deſcente. C'eſt moins aux bords de la côte, qu'à l'intérieur des terres, qu'il faut regarder.

Elles ſont généralement couvertes de cannes, dont la hauteur, proportionnée aux différents degrés de la maturité, change ſucceſſivement les champs comme en autant de bois taillis. On y met le feu, ſoit pour couvrir ſes flancs ou ſa marche, ſoit pour retarder la pourſuite de l'ennemi, pour le tromper ou l'étonner. En deux heures de temps, l'incendie offre à la place d'un pays couvert, des eſpeces de chaumes ou de guérets à perte de vue.

La ſéparation des pieces de cannes, les ſavanes & les places à vivres, ne gênent pas plus les mouvements d'une armée, que ne le font nos prairies. Au-lieu de nos villages, ce ſont des habitations, moins peuplées, mais plus multipliées. Les haies de citronniers épaiſſes & tirées au cordeau, plus impoſantes & moins pénétrables que les clôtures de nos champs : c'eſt-là ce qui fait la plus grande différence de perſpective, entre les campagnes de l'Amérique & celles de l'Europe.

Peu de rivieres; quelques ravines; de foibles monticules; un ſol généralement uni; des digues contre les inondations; peu ou point de foſſés; un ou deux bois d'une foible épaiſſeur; un petit nombre de marécages; une terre qui ſe couvre d'eau dans un orage, & de pouſſiere en douze heures de ſoleil; des fleuves d'un jour, taris le lendemain : voilà ce qui caractériſe le maſſif de la plaine du cap. C'eſt dans ſa diverſité qu'on doit trouver des campements avantageux, ſans oublier que, dans une guerre défenſive, le poſte qu'on va prendre ne ſauroit être trop voiſin de celui que l'on quitte.

Ce n'eſt pas aux écrivains à preſcrire des regles aux gens de guerre. Céſar lui-même a dit ce qu'il a fait, & non ce qu'il falloit faire. Les deſcriptions topographiques, l'appréciation des poſtes, la combinaiſon des marches, l'art des campements & des

retraites, la plus ſavante théorie : tout eſt ſoumis au coup-d'œil du Général, qui, avec les principes dans ſa tête & les matériaux dans ſa main, applique les uns & les autres aux circonſtances locales & momentanées où le haſard l'a placé. Le génie militaire, tout mathématique qu'il eſt, eſt dépendant de la fortune qui ſubordonne l'ordre des opérations à la variabilité des données. Les regles ſont hériſſées d'exceptions, que le tact doit preſſentir. L'exécution même change preſque toujours le plan & dérange le ſyſtême d'une action. Le courage ou la timidité des troupes ; la témérité de l'ennemi ; le ſuccès éventuel de ſes meſures ; une rencontre, un événement imprévus ; un orage qui gonfle un torrent ; le vent qui dérobe un piege ou une embuſcade, ſous des tourbillons de pouſſiere ; la foudre qui épouvante les chevaux, ou qui ſe confond avec le bruit des canons ; la température de l'air, dont l'influence agit continuellement ſur les eſprits du chef & ſur le ſang des ſoldats : ce ſont autant d'éléments phyſiques ou moraux, qui, par leur inconſtance, entraînent un renverſement total dans les projets les mieux concertés.

Quel que ſoit le choix du lieu pour une deſcente au Nord de Saint-Domingue, la ville du Cap en fera toujours l'objet. Le débarquement ſe fera ſans doute dans la baie du Cap même, où les vaiſſeaux feroient à portée d'augmenter les forces de terre par les deux tiers de leurs équipages, & de fournir d'artillerie, les vivres & les munitions néceſſaires pour aſſiéger cette opulente fortereſſe. C'eſt auſſi de ce boulevard de la colonie, que tous les mouvements de défenſe doivent tâcher d'éloigner l'aſſaillant. On cherchera par l'avantage des poſitions, à diminuer l'inégalité des forces. Au moment de la deſcente, il faut chicaner le terrein,

en soutenant un commencement d'attaque, sans compromettre la totalité des troupes. On se postera de façon à se ménager deux branches de retraite, l'une vers le Cap pour en former la garnison, & l'autre dans les gorges des montagnes, pour y tenir une espece de camp retranché, d'où l'on ira troubler les travaux du siege, & retarder la prise de la place. Fût-elle emportée, comme il seroit facile en l'évacuant de favoriser l'évasion des troupes, tout ne seroit pas fini. Les montagnes où elles se réfugieroient, inaccessibles pour une armée, enveloppent la plaine d'une double ou triple chaîne. Les quartiers habités en sont comme gardés par des gorges fort serrées & faciles à défendre. La principale de ces gorges, qui est celle de la grande riviere, oppose à l'ennemi deux ou trois passes de riviere, qui s'étendent d'une montagne à l'autre. Quatre ou cinq cents hommes y arrêteroient les plus nombreuses forces, avec la seule précaution de creuser le lit des eaux. Cette résistance pourroit être secondée par vingt-cinq mille habitants blancs ou noirs, établis dans ces vallées. Comme les blancs y sont plus multipliés que dans les terres plus riches, la modicité de leurs récoltes ne leur permettant point de consommer beaucoup de denrées d'Europe, ils cultivent des productions dont ils vivent; & dès-lors, ils pourroient en fournir aux troupes qui défendroient leur pays. Ce qu'ils ne donneroient pas en viande fraîche, seroit remplacé par les Espagnols, qui, sur les derrieres de ces montagnes, élevent de nombreux troupeaux.

Cependant il peut arriver que la constance des troupes s'épuise par le manquement des vivres ou des munitions, & qu'elles soient ou forcées ou tournées. C'est ce qui fit imaginer à Versailles, il y a quelques années, de bâtir une place forte dans le

centre des montagnes. Le Maréchal de Noailles appuyoit vivement ce projet. On penſoit alors qu'avec des redoutes de terre diſperſées ſur la côte, on pourroit engager l'ennemi à des attaques régulieres, & le miner ſourdement par la perte de beaucoup d'hommes, dans un climat où les maladies les conſomment plus rapidement que les combats. On ne vouloit plus de ces places de guerre, expoſées ſur la frontiere à l'invaſion des maîtres de la mer, parce qu'incapables de défendre l'habitant, elles ſervent de boulevard au vainqueur, qui les prend & les garde facilement avec des vaiſſeaux, y dépoſe & en tire à ſon gré des armes & des troupes pour contenir les vaincus. Un pays entiérement ouvert valoit mieux, diſoit-on, pour une Puiſſance ſans forces maritimes, que des forces éparſes & abandonnées, ſur des rivages dévaſtés & dépeuplés par l'intempérie du climat.

C'étoit dans le centre de l'iſle qu'on ſe promettoit d'établir ſolidement la défenſe. Une route de vingt à trente lieues, entre-coupée d'obſtacles, où chaque marche ſeroit achetée par des combats, dans leſquels l'avantage des poſtes rendroit un détachement redoutable à toute une armée; où les tranſports d'artillerie lents & laborieux, la difficulté de convois, & l'intervalle de la communication avec l'océan, tout enfin conſpireroit à la deſtruction de l'ennemi : tel devoit être, pour ainſi dire, le glacis de la place qu'on ſe propoſoit de conſtruire. Cette capitale ſituée dans un lieu où l'élévation des terres tempérant la chaleur du climat, épureroit l'influence de l'air; au milieu d'une campagne qui fourniroit les comeſtibles les plus néceſſaires; environnée de troupeaux, qui, paiſſant ſur un terrein le plus favorable à leur multiplication, ſeroient conſervés pour l'inſtant des beſoins; munie de magaſins pro-

portionnés à ſa grandeur & à ſa garniſon : une telle ville auroit changé en un Royaume, qui ſe ſoutiendroit long-temps de lui-même, une colonie dont l'opulence ne fait que diminuer la force, & qui donnant le ſuperflu ſans avoir le néceſſaire, enrichit un petit nombre de propriétaires, qu'elle ne peut cependant faire ſubſiſter.

Si l'ennemi, devenu maître des côtes qu'on ne lui diſputeroit pas, vouloit en recueillir les productions, il lui faudroit des armées pour ſoutenir la défenſive, où les excurſions perpétuelles du centre le réduiroient à ſe borner. Les troupes de l'intérieur de l'iſle, toujours ſûres d'une retraite reſpectable, pourroient être aiſément rafraîchies par des ſecours venus d'Europe, qui pénétreroient ſans peine au centre, d'un cercle dont la circonférence eſt ſi vaſte, tandis que toutes les flottes Angloiſes ne ſuffiroient pas à remplir les vuides que le climat feroit continuellement dans leurs garniſons.

Malgré les avantages qu'on croyoit entrevoir dans la conſtruction de cette place intérieure, le projet en fut abandonné pour s'occuper d'un ſyſtême qui réduiroit au mole Saint-Nicolas toute la défenſe de la colonie. Le nouveau plan ne pouvoit manquer d'être applaudi par les colons, qui ne voient jamais ſans chagrin auprès de leurs plantations, des citadelles & des garniſons, d'où réſulte moins de ſûreté que de dévaſtation. Ils comprirent que toutes les forces étant portées ſur un ſeul point, ils n'auroient plus dans leur voiſinage ſur les trois côtes, que des troupes légeres qui, ſuffiſant pour éloigner des corſaires par des batteries, ſont d'ailleurs des défenſeurs commodes, prêts à céder ſans réſiſtance, à ſe diſperſer, ou à capituler au moindre ſigne d'une deſcente.

Ce plan favorable à l'intérêt particulier, ſe trouva conforme

conforme à l'opinion de militaires très-éclairés. Ils penserent que le petit nombre de troupes dont la colonie est susceptible, étant comme perdu dans une isle aussi grande que Saint-Domingue, paroîtroit quelque chose au mole. C'est Bombardopolis qu'on choisit comme le poste le plus respectable. Cette nouvelle ville est placée à l'extrémité d'une grande plaine dont l'élévation assure la fraîcheur. Une savane naturelle couvre son territoire, embelli par des bosquets de palmiers & de latoniers. Rien ne le domine; ce qui est rare à Saint-Domingue. On pourroit y bâtir une place réguliere aussi forte qu'on le voudroit. Si elle ne préservoit pas les côtes d'une invasion, elle empêcheroit le conquérant de s'y établir solidement.

Il seroit à souhaiter, ajoutent les partisans de ce nouveau systême, qu'au moment qu'on a commencé les travaux au mole, on y eût fait toutes les fortifications que comportoit une position si avantageuse. C'est un trésor qu'on ne devoit découvrir qu'en s'en assurant la possession. Si cette précieuse clef de Saint-Domingue, & même de l'Amérique, venoit à tomber entre les mains des Anglois, ce Gibraltar du Nouveau-Monde seroit plus fatal à l'Espagne & à la France, que celui de l'Europe même.

Au reste, qu'on ne s'étonne pas de voir si peu de solidité dans toutes les précautions qu'on a prises jusqu'ici pour la défense de Saint-Domingue. Tant que la prévoyance & la protection étoient bornées à des moyens du second ordre, qui ne pouvoient que retarder & non empêcher la conquête de cette isle, il n'étoit pas possible de suivre un plan invariable. Les principes fixes appartiennent exclusivement aux nations qui peuvent compter sur leurs forces navales pour conserver ou pour recouvrer leurs colonies. Celles de la France n'ont pas été jusqu'ici

gardées par ces arſenaux mouvants, qui peuvent à la fois attaquer & défendre : mais cette Puiſſance a ouvert les yeux, & ſa marine devient formidable. Il reſte à examiner ſi elle a conduit ſes poſſeſſions éloignées dans les maximes d'une politique éclairée & bien ordonnée.

Le gouvernement Britannique, toujours dirigé par l'eſprit national, qui ne s'écarte guere des vrais intérêts de l'Etat, a porté dans le Nouveau-Monde le droit de propriété, qui fait la baſe de ſa légiſlation. Convaincu que l'homme ne croit jamais bien poſſéder que ce qu'il a légitimement acquis, il a vendu, mais à un prix très-modéré, le ſol qu'on vouloit défricher dans ſes iſles. Cette méthode lui a ſemblé la plus ſûre, pour hâter l'exploitation des terres, pour empêcher les partialités & les jalouſies que feroit naître une diſtribution guidée par les caprices de la faveur.

L. Le droit de propriété eſt-il bien établi dans les iſles Françoiſes ?

La France a tenu une conduite plus noble en apparence, mais en effet moins ſage, en accordant gratuitement des poſſeſſions à ceux qui en demandoient. Dans le premier âge de ſes colonies, un vagabond s'enfonçoit dans les forêts ; y marquoit l'eſpace plus ou moins étendu qu'il lui plaiſoit d'occuper, & en fixoit les limites en abattant tout autour des arbres. Ce déſordre ne pouvoit durer. Cependant l'autorité ne ſe permit pas de dépouiller ceux qui s'étoient fait à eux-mêmes un droit : elle régla ſeulement que dans la ſuite il n'y auroit de propriété légitime que celle qui feroit accordée par les adminiſtrateurs. Sans aucun égard aux talents & aux facultés, la protection devint alors la meſure unique des diſtributions. On ſtipuloit, à la vérité, que les colons commenceroient leur établiſſement dans l'année même de la conceſſion, & qu'ils n'en diſcontinueroient pas le défrichement, ſous

peine de confiscation. Mais outre l'inconvénient d'obliger aux dépenses de l'exploitation, des hommes qui n'avoient pas eu les moyens d'acquérir un fonds, la peine n'étoit infligée qu'à ceux qui, sans fortune & sans naissance, n'intéressoient personne à leur avancement, ou à des mineurs foibles & abandonnés, que la commisération publique auroit dû secourir dans la misere où la mort de leurs parents les laissoit exposés. Tout propriétaire qui trouvoit de la recommandation ou de l'appui, pouvoit impunément garder son domaine en friche.

A cette prédilection qui devoit retarder sensiblement le progrès des colonies, s'est jointe une foule d'arrangements économiques plus vicieux les uns que les autres. On a d'abord assujetti tous ceux à qui l'on donnoit des terres, à y planter cinq cents fosses de manioc pour chaque esclave qu'ils auroient sur leur habitation. Cet ordre blessoit également, & l'intérêt des particuliers, en les forçant à cultiver une production vile sur un terrein qui pouvoit en rapporter de plus riches; & l'intérêt public, en rendant inutiles les terreins secs qui n'étoient propres qu'à ce genre de production. C'etoit un double vice qui devoit diminuer la culture de toutes les denrées. Aussi la loi qui faisoit violence à la disposition de la propriété, n'a-t-elle jamais été rigoureusement exécutée : mais comme on ne l'a pas révoquée, elle est toujours un fléau entre les mains de l'administrateur ignorant, bizarre ou passionné, qui voudra s'en servir contre les habitants. C'est pourtant le moindre des maux qu'il ont à reprocher à la législation. La contrainte des loix agraires est encore aggravée par le poids des corvées.

Il fût un temps en Europe, c'étoit celui du gouvenement féodal, où les métaux n'entroient guere dans les stipulations publiques ou particulieres. Les

nobles ſervoient l'Etat, non de leur bourſe, mais de leur perſonne ; & ceux de leurs vaſſaux qu'ils s'étoient comme appropriés par la conquête, leur payoient des redevances, ſoit en denrées, ſoit en travaux. Ces uſages deſtructifs pour les hommes & les terres, devoient perpétuer la barbarie dont ils tiroient leur origine. Mais enfin, ils tomberent par degré, à meſure que l'autorité des Rois, ſous l'appât de l'affranchiſſement des peuples, vint à ſapper l'indépendance & la tyrannie des grands. Le Prince devenu ſeul maître, abolit, comme magiſtrat, quelques abus nés du droit de la guerre qui détruit tous les droits. Il conſerva cependant beaucoup de ces uſurpations conſacrées par le temps. Celle des corvées s'eſt maintenue en quelques Etats, où la nobleſſe a preſque tout perdu, ſans que le peuple y ait rien gagné. La France voit encore ſon aiſance gênée par cette ſervitude publique, dont on a réduit l'injuſtice en méthode, comme pour lui donner une ombre d'équité.

Qui croiroit que, ſous le ſiecle le plus éclairé de cette nation, au temps où les droits de l'homme avoient été le plus ſévérement diſcutés ; lorſque les principes de la morale naturelle n'avoient plus de contradicteurs ; ſous le regne d'un Roi bienfaiſant ; ſous des Miniſtres humains ; ſous des magiſtrats integres, on ait prétendu qu'il étoit dans l'ordre de la juſtice, & ſelon la forme conſtitutive de l'Etat, que des malheureux qui n'ont rien, fuſſent arrachés de leurs chaumieres, diſtraits de leur repos ou de leurs travaux, eux, leurs femmes, leurs enfants & leurs animaux, pour aller, après de longues fatigues, s'épuiſer en fatigues nouvelles, à conſtruire des routes encore plus faſtueuſes qu'utiles, à l'uſage de ceux qui poſſedent tout, & cela ſans ſolde & ſans nourriture.

Ames de bronze, faites un pas de plus, & bientôt vous vous perſuaderez qu'il vous eſt permis... Je m'arrête. L'indignation me poufferoit trop loin. Mais il convient d'avertir le gouvernement que l'affreux ſyſtême des corvées eſt encore plus funeſte à ſes colonies. La culture des terres, par la nature du climat & la nature des productions, exigeant plus de célérité, ne peut que ſouffrir extrêmement de l'abſence de ſes agents, qu'on occupe loin de leurs atteliers à des ouvrages publics, ſouvent inutiles, & toujours faits pour des bras oiſifs. Si la métropole, malgré la foule des moyens qu'elle a ſous la main, n'eſt pas encore parvenue à corriger ou à tempérer la vexation des corvées, elle doit juger combien il en réſulte d'inconvénients au-delà des mers, quand la direction de ces travaux eſt confiée à deux adminiſtrateurs qui ne peuvent être ni dirigés, ni redreſſés, ni arrêtés dans l'exercice arbitraire d'un pouvoir abſolu. Mais le fardeau des corvées eſt doux & léger, au prix de celui des impôts.

LI. Les impôts ſont-ils convenablement aſſis dans les iſles Françoiſes?

On peut définir l'impôt, une contribution pour la dépenſe publique, qui eſt néceſſaire à la conſervation de la propriété particuliere. La jouiſſance paiſible des terres & des revenus, exige une force qui les défende de l'invaſion, une police qui aſſure la liberté de les faire valoir. Tout ce qu'on paie pour le maintien de cet ordre public, eſt de droit & de juſtice; ce qu'on leve de plus eſt extorſion. Or, toutes les dépenſes du gouvernement que la métropole fait pour les colonies, lui ſont payées par la contrainte qui leur eſt impoſée, de ne cultiver que pour elle, & de la maniere qui lui convient. Cet aſſujettiſſement eſt le plus onéreux des tributs, & devroit tenir lieu de tous les impôts.

On ſentira cette vérité, pour peu qu'on réfléchiſſe

à la différence de ſituation qui ſe trouve entre l'Ancien & le Nouveau-Monde. En Europe, la ſubſiſtance & les conſommations intérieures ſont le but principal du travail des terres & des manufactures : on ne deſtine à l'exportation que le ſuperflu. Dans les iſles, tout doit être envoyé au-dehors. La vie & les richeſſes y ſont également précaires.

En Europe, la guerre ne prive le manufacturier & le cultivateur que du commerce extérieur : la reſſource de l'intérieur leur reſte. Dans les iſles, les hoſtilités anéantiſſent tout. Il n'y a plus de ventes, plus d'achat, plus de circulation. A peine le colon retire-t-il ſes fraix.

En Europe, le colon qui a peu de terres, & qui ne peut faire que des avances peu conſidérables, cultive à proportion auſſi utilement que celui dont les domaines ſont étendus & les tréſors immenſes. Dans les iſles, l'exploitation de la moindre habitation exige des dépenſes qui ſuppoſent d'aſſez grands moyens.

En Europe, c'eſt en général un citoyen qui doit à un autre citoyen : l'Etat n'eſt pas appauvri par ces dettes intérieures. Les dettes des iſles ſont d'une autre nature. Pluſieurs colons, pour travailler à leurs défrichements, pour ſe relever du malheur des guerres qui avoient arrêté leurs exportations, ſe ſont tellement obérés par la reſſource des emprunts, qu'on peut les regarder plutôt comme des fermiers du commerce, que comme les propriétaires des habitations.

Soit que ces réflexions aient échappé au Miniſtere de France, ſoit que les circonſtances l'aient entraîné loin de ſes vues, il a ajouté de nouveaux impôts à l'obligation impoſée aux colonies, de tirer tous leurs beſoins de la patrie principale, & de lui livrer toutes leurs denrées. On a taxé chaque tête de noir.

Cette capitation a été reſtreinte dans quelques établiſſements, aux eſclaves qui travailloient; & dans quelques autres, elle eſt indifféremment étendue à tous les eſclaves. Les deux diſpoſitions ont été combattues par la colonie de Saint-Domingue aſſemblée. On va juger de la force de ſes preuves.

Les enfants, les infirmes, les vieillards, forment à-peu-près le tiers du nombre des eſclaves. Loin d'être utiles au cultivateur, les uns ne ſont pour lui qu'un fardeau que l'humanité ſeule lui fait ſupporter; les autres ne lui donnent que des eſpérances éloignées & incertaines. On comprend difficilement comment le fiſc à pu exiger un tribut, d'un objet qui coûte au-lieu de rendre.

La capitation des noirs s'étend au-delà du tombeau; c'eſt-à-dire, qu'elle exiſte ſur une tête qui n'eſt plus. Qu'un eſclave meure après que le récenſement a été fait, le colon, malheureux de la diminution de ſon revenu, malheureux de la diminution de ſon capital, ſe voit encore réduit à payer un droit qui lui rappelle ſes pertes, & qui en aggrave l'amertume.

Les eſclaves même qui travaillent ne ſont pas un tarif exact de l'appréciation des revenus. Avec peu de noirs ſur un terrein excellent, on retire plus de productions, qu'un grand nombre n'en donne ſur des terres médiocres ou mauvaiſes. Les denrées qui occupent ces bras chargés du même impôt, n'ont pas toutes la même valeur. Le paſſage d'une culture à l'autre que le ſol exige, éloigne, par intervalles, le produit des travaux. Les ſécheresses, les inondations, les incendies, les inſectes dévorants, rendent ſouvent les peines inutiles. Toutes choſes d'ailleurs égales, un moindre nombre d'ouvriers fait une moindre quantité proportionnelle de ſucre; ſoit à cauſe de la néceſſité de l'en-

semble, soit parce que les travaux ne sont vraiment productifs, qu'autant qu'on peut saisir le moment qui leur est le plus favorable.

La capitation des noirs devient encore plus intolérable par la guerre. Un colon qui, sans débouché pour ses denrées, est obligé de s'endetter pour soutenir sa vie, & sustenter sa terre, se trouve encore réduit à payer un impôt pour des esclaves dont le travail équivaut à peine à leur entretien. Souvent même il a le chagrin d'être forcé de les envoyer loin de son habitation, pour les besoins imaginaires de la colonie, de les y nourrir à ses fraix, & de les voir périr inutilement, avec la cruelle nécessité de les remplacer un jour, s'il veut faire revivre ses fonds languissants & comme anéantis.

Le fardeau de la capitation étoit plus pesant encore pour les habitants absents de la colonie qu'on condamnoit au triple de cet impôt : surcharge d'autant plus injuste, qu'il n'importoit guere à la France que ses marchandises se consommassent dans le sein du Royaume ou dans ses isles. Prétendoit-elle empêcher l'émigration des colons ? Ce n'est que par la douceur du gouvernement qu'on fixe des citoyens dans un pays, & non par des prohibitions & des peines. D'ailleurs, des hommes qui, sous un ciel brûlant, avoient accru, par des travaux hasardeux, la prospérité publique, devoient avoir la douceur de finir leur carriere dans le séjour tempéré de la métropole. Quoi de plus propre que le spectacle de leur fortune, à réveiller l'ambition & l'activité d'un grand nombre d'hommes oisifs, dont l'Etat se délivreroit au profit de l'industrie & du commerce ?

Rien de plus nuisible à l'un & à l'autre que cette capitation des noirs. La nécessité de vendre oblige le colon de baisser le prix de sa denrée. Le bon

marché peut être avantageux; lorſqu'il eſt le fruit d'une grande abondance, & la ſuite d'une vivacité extrême dans les affaires. Mais tout eſt perdu, ſi l'on eſt réduit à perdre habituellement ſur ſes marchandiſes, pour payer le retour d'un impôt. La finance eſt comme un ulcere, où les chairs mortes dévorent les chairs vivantes. A meſure que le ſang paſſe dans une plaie par la circulation, il ſe corrompt pour la nourrir. Le commerce tarit par les canaux abſorbants du fiſc, qui reçoit toujours ſans jamais rendre.

Enfin, l'impôt dont il s'agit eſt d'une perception très-difficile. Il faut néceſſairement que tout propriétaire qui a des eſclaves, en donne chaque année une déclaration. Il faut, pour prévenir les fauſſes déclarations, les faire vérifier par des commis. Il faut confiſquer les negres non déclarés : pratique inſenſée, puiſque le negre cultivateur eſt un capital, & que par ſa confiſcation on diminue la culture, on anéantit l'objet même pour lequel le droit eſt établi. C'eſt ainſi que dans des colonies où rien ne peut proſpérer ſans une tranquillité profonde, il s'établit entre la finance & le cultivateur une guerre deſtructive. Les procès ſe multiplient, les déplacements deviennent fréquents, les voies de rigueur néceſſaires, les fraix conſidérables & ruineux.

Si l'impôt aſſis ſur la tête des negres eſt injuſte dans ſon étendue, ſans égalité dans ſa répartition, compliqué dans ſa perception; l'impôt établi ſur les denrées qui ſortent des colonies, n'eſt guere moins blâmable. Le gouvernement ſe l'eſt permis, dans la perſuaſion que ce nouveau droit ſeroit entiérement ſupporté par le conſommateur, ou par le marchand. Il n'y a point d'erreur plus dangereuſe en économie politique.

L'action de conſommer ne donne point d'argent

pour payer les choses que l'on consomme. Le consommateur l'obtient de son travail ; & tout travail, quand on en suit la chaîne, est payé par les premiers propriétaires du produit des terres. Dès-lors une denrée ne sauroit renchérir constamment, que les autres ne renchérissent à proportion. Dans cet arrangement, il n'y a de gain pour aucune. Otez cet équilibre, la consommation de la denrée remchérie diminuera nécessairement ; & si elle diminue, son prix tombera. Sa cherté n'aura été que passagere.

Le négociant ne sera pas plus en état que le consommateur de se charger du droit. Il pourra bien en faire les avances deux ou trois fois. Mais s'il ne fait pas sur les marchandises taxées le bénéfice naturel & nécessaire, il en discontinuera bientôt le commerce. Espérer que la concurrence les forcera à prendre sur ses profits le payement de l'impôt, c'est supposer qu'il faisoit de trop gros bénéfices, & que la concurrence, qui n'étoit pas alors suffisante, deviendra plus vive, lorsque les profits seront diminués. Si les choses étoient au contraire telles qu'elles devoient être, & que les bénéfices ne fussent que suffisants, c'est supposer que la concurrence subsistera, quoique les profits qui la faisoient naître ne subsistent plus. Il faut admettre toutes ces absurdités, ou convenir que c'est le cultivateur des isles qui paie l'impôt : qu'il soit perçu dans la premiere, dans la seconde ou dans la centieme main.

Loin d'attaquer ainsi la cultivation des colonies par des impôts, on devroit l'encourager par des libéralités, puisque par l'état de prohibition où l'on tient le commerce des colonies, ces libéralités seroient nécessairement rapportées à la métropole, avec tous les fruits dont elles auroient été la semence.

Que ſi la ſituation d'un Etat arriéré par ſes pertes & par ſes fautes, ne permet pas de donner des leviers & d'ôter les fardeaux, on pourroit ſe rapprocher de la meilleure adminiſtration, en ſupprimant du moins le payement des taxes dans les colonies même, pour en lever le produit dans la métropole. Ce nouveau ſyſtême feroit également agréable aux deux mondes.

Rien ne peut flatter l'Américain, comme d'éloigner de ſes yeux tout ce qui lui annonce ſa dépendance. Fatigué de l'importunité des exacteurs, il hait une taxe habituelle; il en craint l'augmentation. Il cherche en vain la liberté qu'il croyoit avoir trouvée à deux mille lieues de l'Europe. Il s'indigne d'un joug qui le pourſuit à travers les tempêtes de l'Océan. Il ronge, en murmurant, les reſtes de ſon frein, & ne penſe qu'avec dépit à une patrie qui, ſous le nom de mere, lui demande du ſang, au lieu de le nourrir. Otez-lui la vue & l'image de ſes entraves. Que ſes richeſſes ne payent tribut à la métropole qu'en y débarquant : il ſe croira libre & privilégié, lors même que par la diminution de la valeur de ſes denrées, ou par le ſurcroît du prix qu'il mettra à celles d'Europe, il aura réellement porté par contre-coup tout le poids de l'impôt qu'il ignore.

Les navigateurs trouveront un avantage à ne payer des droits que ſur une marchandiſe, qui, déformais ſans riſque dans toute ſa valeur, ſera parvenue à ſa deſtination, & fera rentrer dans leurs mains le capital de leurs fonds avec le bénéfice. Ils n'auront pas la douleur d'avoir acheté du Prince le riſque même du naufrage, en perdant en route une cargaiſon dont ils avoient payé la taxe à l'embarquement. Leurs navires au contraire rapporteront en denrées le montant du droit, & la valeur des pro-

ductions ayant augmenté par leur exportation, le droit en paroîtra moins fort.

Enfin, le consommateur y gagnera lui-même, parce qu'il n'est pas possible que le colon & le négociant se trouvent bien d'une disposition, sans qu'il lui en revienne, avec le temps, quelque utilité. Aussi-tôt que tous les impôts auront été réduits à un impôt unique, il y aura moins de formalités, moins d'embarras, moins de lenteurs, moins de fraix, & par conséquent la marchandise pourra être donnée à meilleur marché.

Ce systême de modération, que tout semble prescrire, s'établira sans peine. Toutes les productions des isles sont assujetties, en entrant dans le Royaume, à un droit connu sous le nom de domaine d'Occident, & qui est fixé à trois & demi pour cent avec huit sols pour livre. Leur valeur, qui sert de regle au payement du droit, est déterminée dans les mois de Janvier & de Juillet. On la fixe à vingt ou vingt-cinq pour cent au-dessous du cours réel. Le bureau d'Occident accorde d'ailleurs une tarre plus considérable que ne le fait le vendeur dans le commerce. Qu'on ajoute à cet impôt celui du même rapport à-peu-près que payent les denrées aux douanes des colonies, ceux qui sont payés dans l'intérieur de ces isles, & le gouvernement se trouvera avoir tout le revenu qu'il tire de ses établissements du Nouveau-Monde.

Si ce fonds étoit confondu avec les autres revenus de l'Etat, on pourroit craindre qu'il ne fût pas employé à sa destination, qui doit être uniquement la protection des isles. Les besoins imprévus du trésor royal lui feroient prendre infailliblement une autre direction. Il est des instants où la crise du mal ne permet pas de calculer les inconvénients du remede. La nécessité la plus urgente absorbe

toute l'attention. Rien n'eſt alors à l'abri du pouvoir arbitraire, dirigé par le beſoin du moment. Le Miniſtere prend & vuide toujours, dans la fauſſe eſpérance d'un remplacement prochain que de nouveaux beſoins ne ceſſent de reculer.

D'après ces réflexions, ne ſeroit-il pas eſſentiel que la caiſſe deſtinée à recevoir les droits établis ſur les productions des colonies, fût entiérement ſéparée des fermes du Royaume? L'argent, qui y ſeroit toujours comme en dépôt, couvriroit les dépenſes de ces établiſſements. Le colon qui a continuellement des fonds à faire paſſer en Europe, les donneroit volontiers pour des lettres de change, dès qu'il ſeroit aſſuré qu'elles ne ſouffriroient ni délais, ni difficultés. Cette eſpece de banque formeroit promptement un nouveau lien de correſpondance entre les iſles & la métropole. La Cour connoîtroit plus exactement la ſituation des affaires publiques dans les pays éloignés: elle y recouvreroit un crédit qu'elle a tout-à-fait perdu depuis longtemps, quelque beſoin qu'elle en ait, ſur-tout dans des temps de guerre. Nous ne pouſſerons pas plus loin des diſcuſſions ſur l'impôt, & nous paſſerons à ce qui regarde les milices.

LII. Les milices ſont-elles bien ordonnées dans les iſles Françoiſes?

Les iſles Françoiſes, de même que celles des autres nations, n'eurent dans l'origine aucunes troupes réglées. Les aventuriers qui les avoient conquiſes, regardoient comme un privilege le droit de ſe défendre eux-mêmes; & les deſcendants de ces hommes intrépides ſe crurent aſſez forts pour garder leurs poſſeſſions. Qu'avoient-ils en effet qu'à repouſſer quelques bâtiments qui débarquoient des matelots & des ſoldats auſſi peu diſciplinés que les habitants qu'ils venoient inſulter?

Tout eſt changé & à dû changer. Lorſqu'on a prévu que ces établiſſements, devenus conſidérables

par leurs richeſſes, ſeroient attaqués tôt ou tard par des armées Européennes tranſportées ſur de nombreuſes flottes, on y a fait paſſer d'autres défenſeurs. L'événement a prouvé que quelques bataillons épars étoient inſuffiſants contre les forces terreſtres & maritimes de l'Angleterre. Le colon lui-même a jugé ſes efforts incapables de retarder la révolution. Il a craint que l'ennemi victorieux ne lui fît payer un obſtacle ſuperflu, & on l'a vu moins diſpoſé à combattre, qu'occupé des ſuites de la capitulation. Bientôt calculateur politique, il a ſenti que les fonctions militaires ne convenoient plus à ſon état d'impuiſſance, & il a donné de l'argent pour être déchargé d'un ſoin qui, glorieux dans ſon principe, étoit dégénéré en une ſervitude onéreuſe. Les milices furent ſupprimées en 1763.

Cet acte de complaiſance mérita l'approbation de ceux qui n'enviſageoient cette inſtitution que comme un moyen de préſerver les colonies de toute invaſion étrangere. Ils penſerent judicieuſement qu'il étoit abſurde d'exiger que des hommes qui ont vieilli ſous un ciel ardent pour élever l'édifice d'une grande fortune, s'expoſaſſent aux mêmes dangers que ces malheureuſes victimes de notre ambition, qui jouent à chaque moment leur vie pour une ſolde inſuffiſante à leur ſubſiſtance. Un pareil ſacrifice leur parut contrarier trop la nature, pour qu'il fût raiſonnable de l'eſpérer, & ils applaudirent au Miniſtere, qui avoit ſenti qu'il convenoit de renoncer à une défenſe ſi vaine & ſi onéreuſe.

Les obſervateurs, à qui les établiſſements du Nouveau-Monde ſont mieux connus, porterent de cette innovation un jugement moins favorable. Les milices, diſoient-ils, ſont néceſſaires pour maintenir la police intérieure des iſles, pour prévenir la révolte des eſclaves; pour arrêter les courſes des ne-

gres fugitifs; pour empêcher l'attroupement des voleurs; pour protéger le cabotage; pour garantir les côtes contre les corſaires. Si les colons ne forment pas des corps, s'ils n'ont ni chefs ni drapeaux, comment éloigner tant de dangers? comment diſſiper ces fléaux deſtructeurs, lorſqu'il n'aura pas été poſſible de les étouffer avant leur naiſſance? d'où naîtront cette harmonie, & cet accord, ſans leſquels rien ne ſe fait convenablement?

Ces réflexions, qui, toutes frappantes, toutes naturelles qu'elles ſont, avoient pourtant échappé à la Cour de Verſailles, ne tarderent pas à changer ſes diſpoſitions. Elle ſe pénétra de la néceſſité de rétablir les milices, mais ſans vouloir renoncer aux taxes conſenties pour l'entretien des troupes régulieres. La difficulté étoit d'amener les peuples à cet arrangement. On négocia, on corrompit, on menaça. La Guadeloupe & la Martinique, quoique révoltées des abus d'une autorité inconſtante & précipitée, ſe ſoumirent enfin aux volontés du Miniſtere en 1767 : mais cet exemple ne fit pas ſur Saint-Domingue l'impreſſion deſirée, eſpérée peut-être. L'année ſuivante, il fallut faire la guerre à cette riche colonie; & ce ne fut qu'après avoir mis aux fers les Magiſtrats de l'oueſt & du ſud de l'iſle; qu'après avoir jonché la terre de cadavres, qu'il fut poſſible de réduire à la ſoumiſſion des cultivateurs, aigris par les vexations d'un gouvernement avide.

Depuis cette époque, malheureuſement gravée en lettres de ſang, tous les habitants des poſſeſſions Françoiſes, dans l'autre hémiſphere, ſont de nouveau enrégimentés. Les obligations, que cette eſpece d'enrôlement impoſe, ont ſouvent varié, & ne ſont pas encore clairement énoncées. Cette obſcurité, toujours dangereuſe dans les mains de chefs,

ſans ceſſe occupés du ſoin d'étendre leur juriſdiction, tient le citoyen dans des allarmes continuelles pour ſa liberté, dont on eſt plus jaloux en Amérique qu'en Europe; elle l'expoſe chaque jour à des vexations. De-là ſuit pour ce genre de ſervitude, une horreur qui ne peut étonner que des tyrans ou des eſclaves. On doit, s'il ſe peut, effacer les impreſſions du paſſé, on doit diſſiper les défiances pour l'avenir. La légiſlation y réuſſira, en faiſant dans la forme des milices, tous les changements qui peuvent ſe concilier avec la police & la ſûreté qu'elles doivent avoir pour objet. C'eſt le bonheur des peuples gouvernés qu'il faut enviſager dans l'uſage de l'autorité. Si le Souverain ne marche pas vers ce but, il ne vivra que ſur des métaux ou des regiſtres, bientôt uſés par le temps, ou dédaignés de la poſtérité. En vain, la flatterie éleve aux Princes des monuments ſuperbes & multipliés. La main de l'homme les érige : mais c'eſt le cœur qui les conſacre. L'amour y met le ſceau de l'immortalité. Sans lui, les hommages publics n'étalent que la baſſeſſe du peuple & non la grandeur du maître. Il y a dans Paris une ſtatue qui fait treſſaillir tous les cœurs d'un ſentiment de tendreſſe. Tous les regards ſe tournent vers cette image de bonté paternelle & populaire. Les larmes des malheureux l'invoquent dans le ſilence de l'oppreſſion. On bénit en ſecret le héros qu'elle éterniſe. Toutes les voix ſe réuniſſent après deux ſiecles pour célébrer ſa mémoire. Du fond de l'Amérique, on réclame ſon nom. Dans tous les cœurs, il proteſte contre les abus de l'autorité; il preſcrit contre les uſurpations des droits du peuple; il promet aux ſujets la réparation des maux & l'amélioration du bien; il demande l'une & l'autre aux Miniſtres.

LIII. Le partage

On doit mettre au rang des choſes qu'il faut réformer,

former, l'ufage établi dans les poffeffions Françoifes du Nouveau-Monde, de partager également, entre des enfants, l'héritage de leur pere; entre des cohéritiers, la fucceffion de leur parent.

des héritages eft-il utilement réglé dans les ifles Françoifes?

Nous abhorrons, avec tous les hommes raifonnables, que l'orgueil ou le préjugé n'ont point corrompus, nous abhorrons le droit abfurde de primogéniture, qui transfere le patrimoine entier d'une maifon à un aîné qu'il corrompt, & qui précipite dans l'indigence fes freres & fes fœurs, punis, comme d'un crime, du hafard qui les a fait naître quelques années trop tard. En font-ils moins légitimes? celui qui leur a donné l'exiftence, eft-il moins refponfable de leur bonheur? Un chef de famille n'eft que dépofitaire; & fut-il jamais permis à un dépofitaire de divifer inégalement le dépôt entre des intéreffés qui y ont un droit égal? Si un fauvage laiffoit en mourant deux arcs & deux enfants, & qu'on lui demandât ce qu'il faut faire de ces deux arcs, ne répondroit-il pas qu'il en faut donner un à chacun; & s'il les léguoit tous deux au même, ne laifferoit-il pas entendre que le profcrit eft un fruit des mauvaifes mœurs de fa femme? Dans les contrées où cette monftrueufe exhérédation eft autorifée, le pere eft moins refpecté de tous; de l'aîné auquel il ne peut rien ôter, des cadets auxquels il ne peut rien donner. A la tendreffe filiale qui s'éteint, fuccede un fentiment de baffeffe, qui accoutume prefque dès le berceau trois ou quatre enfants à ramper aux pieds d'un feul qui en conçoit une importance perfonnelle, qui ne manque guere de le rendre infolent. Des peres & des meres honnêtes craignent de multiplier autour d'eux des indigents condamnés au célibat. Tout l'héritage eft placé dans les mains d'un fou, dont on n'arrête les diffipations que par la fubftitution, qui eft un autre

mal. De ſi grandes calamités doivent faire préſumer que le droit de primogéniture, que la ſuperſtition ne conſacra pas à ſon origine, & que le deſpotiſme n'a aucun intérêt à perpétuer, ſera tôt ou tard aboli. C'eſt un reſte de barbarie féodale, dont nos deſcendants rougiront un jour.

Cependant, la loi de l'égalité, qui ſemble dictée par la nature même; qui ſe préſente la premiere au cœur de l'homme juſte & bon; qui ne laiſſe d'abord aucun doute à l'eſprit ſur ſa rectitude & ſon utilité: cette loi peut être quelquefois contraire au maintien de nos ſociétés. On en a l'exemple dans les iſles Françoiſes, qu'elle écarte de leur deſtination & dont elle prépare de loin la ruine.

Le partage fut néceſſaire dans la formation des colonies. On avoit à défricher des contrées immenſes. Le pouvoit-on ſans population? & comment, ſans propriété, fixer dans ces régions éloignées & déſertes, des hommes, qui, la plupart, n'avoient quitté leur patrie que faute de propriété? Si le gouvernement leur eût refuſé des terres, ces aventuriers en auroient cherché de climat en climat, avec le déſeſpoir de commencer des établiſſements ſans nombre, dont aucun n'auroit pris cette conſiſtance qui les rend utiles à la métropole.

Mais depuis que les héritages, d'abord trop étendus, ont été réduits par une ſuite de ſucceſſions & de partages ſubdiviſés, à la juſte meſure que demandent les facilités de la culture; depuis qu'ils ſont aſſez limités pour ne pas reſter en friche, par le défaut d'une population équivalente à leur étendue, une diviſion ultérieure de terreins les feroit rentrer dans leur premier néant. En Europe, un citoyen obſcur, qui n'a que quelques arpents de terre, tire ſouvent un meilleur parti de ce petit fonds, qu'un homme opulent des domaines immenſes que le ha-

ſard de la naiſſance ou de la fortune a mis entre ſes mains. En Amérique, la nature des denrées qui ſont d'un grand prix, l'incertitude des récoltes peu variées dans leur eſpece, la quantité d'eſclaves, de beſtiaux, d'uſtenſiles néceſſaires pour une habitation: tout cela ſuppoſe des richeſſes conſidérables, qu'on n'a pas dans quelques colonies, & que bientôt on n'aura plus dans aucune, ſi le partage des ſucceſſions continue à morceler, à diviſer de plus en plus les terres.

Qu'un pere, en mourant, laiſſe une ſucceſſion de trente mille livres de rente. Sa ſucceſſion ſe partage également entre trois enfants. Ils ſeront tous ruinés, ſi l'on fait trois habitations, l'un, parce qu'on lui aura fait payer cher les bâtiments, & qu'à proportion il aura moins de negres & de terres; les deux autres, parce qu'ils ne pourront pas exploiter leur héritage ſans faire bâtir. Ils ſeront encore tous ruinés, ſi l'habitation entiere reſte à l'un des trois. Dans un pays où la condition du créancier eſt la plus mauvaiſe de toutes les conditions, les biens ſe ſont élevés à une valeur immodérée. Celui qui reſtera poſſeſſeur de tout, ſera trop heureux, s'il n'eſt obligé de donner en intérêts que le revenu net de l'habitation. Or, comme la premiere loi eſt celle de vivre, il commencera par vivre & ne pas payer. Ses dettes s'accumuleront. Bientôt il ſera inſolvable; & du déſordre qui naîtra de cette ſituation, on verra ſortir la ruine de tous cohéritiers.

L'abolition de l'égalité des partages eſt le ſeul remede à ce déſordre. Il eſt temps que la légiſlation, aujourd'hui plus éclairée, voie dans ſes colonies plutôt des établiſſements de choſes, que de perſonnes. Sa ſageſſe lui inſpirera des dédommagements convenables, pour ceux qu'elle aura dépouillés & ſacrifiés en quelque maniere à la fortune pu-

blique. Elle leur doit les moyens de ſubſiſter par le ſeul travail poſſible à cette eſpece d'hommes, en les plaçant ſur de nouveaux terreins ; & elle ſe doit à elle-même d'acquérir de nouvelles richeſſes par leur induſtrie.

Sainte-Lucie & la Guyane offroient, à la paix, un beau moment pour la réforme qu'on propoſe. La France devoit profiter de cette occaſion, peut-être unique, pour ſupprimer la loi du partage, en diſtribuant à ceux qu'on auroit dépouillés de leurs eſpérances, les terres qu'on vouloit mettre en valeur ; & pour les avances de cette exploitation, les ſommes immenſes qu'on y a jettées ſans fruit. Des hommes habitués au climat ; familiariſés avec la ſeule culture qu'on pouvoit avoir en vue ; encouragés par l'exemple, les ſecours & les conſeils de leur famille ; aidés enfin par les eſclaves que l'Etat leur auroit fournis, étoient plus propres que des vagabonds ramaſſés dans les boues de l'Europe, à porter de nouvelles colonies au degré d'opulence & de proſpérité qu'on devoit s'en promettre. Malheureuſement on ne vit pas que les premieres colonies en Amérique avoient dû ſe faire d'elles-mêmes lentement, avec de grandes pertes d'hommes, ou des reſſources extraordinaires de bravoure & de patience, parce qu'elles n'avoient point de concurrence à ſoutenir : mais que les nouveaux établiſſements ne peuvent ſe former que par voie de génération, comme un nouvel eſſaim s'engendre d'un ancien. La ſurabondance de la population dans une iſle, doit déborder dans une autre, & le ſuperflu d'une riche colonie fournir le néceſſaire à une peuplade naiſſante. C'eſt là l'ordre naturel que la politique preſcrit aux Puiſſances maritimes & commerçantes. Tout autre moyen eſt déraiſonnable, & ne produit que la deſtruction. Pour n'avoir

pas saisi un principe si simple & si fécond, la Cour de Versailles ne doit pas rejetter le projet d'empêcher les nouvelles divisions des terres. Si la nécessité de cette loi est prouvée, il faut la faire, quoique dans un temps moins favorable que celui qu'on a laissé échapper. Quand on aura arrêté la décadence des habitations, par la suppression des partages, qui leur coupent tous les ressorts de la réproduction, on pourra les forcer à se libérer des dettes dont elles sont obérées.

LIV. A-t-on pourvu sagement au payement des dettes contractées par les isles Françoises ?

Une partie de ces dettes tire son origine des droits qu'une loi peu réfléchie donnoit aux différents cohéritiers. Cet état de détresse a augmenté, à mesure que les colonies devenoient plus riches. Parvenues au point d'avoir plus d'habitants que de plantations à faire, la population surabondante est restée dans l'oisiveté, créanciere des terres qu'elle n'occupoit pas, & dès-lors inutile, onéreuse même à la culture.

Il est d'autres créances qui proviennent de la vente que les colons se sont faite mutuellement de leurs habitations. Rarement va-t-on en Amérique, sans le projet de revenir jouir, en Europe, des richesses qu'un travail opiniâtre ou des hasards heureux donnent ordinairement. Ceux qui ne s'écartent point de leurs vues, vivent avec plus ou moins d'économie, & font passer dans leur patrie ce qu'ils ont pu épargner de leurs revenus. Aussitôt qu'ils ont atteint le degré de fortune où ils aspiroient, ils cherchent à se débarrasser de leurs plantations. Dans une région où le numéraire manque, il faut les vendre à crédit, ou les garder; & la plupart des propriétaires aiment encore mieux livrer leur héritage à des acquéreurs qui manquent quelquefois à leurs engagements, que de les confier à des régisseurs rarement fideles.

Enfin, les avances faites aux colons ont été l'occasion de beaucoup de créances. Les terres des isles Françoises, comme des autres isles de l'Amérique, n'offroient originairement aucune production qu'on pût exporter. Pour leur donner de la valeur, il falloit des fonds; & les premiers Européens qui les occuperent ne possédoient rien. Le commerce vint à leur secours. Il leur fournit les ustensiles, les vivres, les esclaves nécessaires pour créer des denrées. Cette association des capitaux avec l'industrie, donna naissance à une grande quantité de dettes, qui se sont multipliées, à mesure que les défrichements se sont étendus.

Les débiteurs n'ont que trop souvent manqué aux obligations qu'ils avoient contractées. Un luxe effréné, que rien ne peut excuser dans des hommes nés dans la misere, en a réduit plusieurs à ce manquement de foi. D'autres y ont été entraînés par une indolence inconcevable dans des esprits ardents qui avoient été chercher au-delà des mers un terme à leur indigence. Les moyens les plus abondants ont péri dans les mains de quelques-uns qui manquoient de l'intelligence nécessaire pour les faire fructifier. Il s'est aussi trouvé des colons sans pudeur & sans principes, qui, en état de se libérer avec leurs créanciers, se sont audacieusement permis de retenir un bien étranger. D'autres causes ont encore concouru à diminuer la force des engagements.

Des ouragans, dont on retraceroit difficilement la violence, ont bouleversé les campagnes & détruit les récoltes. Les bâtiments les plus dispendieux, les plus nécessaires, ont été engloutis par des tremblements de terre. Des insectes indestructibles ont dévoré pendant une longue suite d'années tout ce qu'on pouvoit se promettre d'un sol fertile & bien

cultivé. Quelques denrées, dont la réproduction a surpassé la consommation, ont perdu leur valeur, & sont tombées dans le dernier avilissement. Des guerres longues & cruelles, en opposant des obstacles insurmontables à la sortie des productions, ont rendu inutiles les travaux les mieux suivis, les plus opiniâtres.

Ces calamités, qu'on a vu quelquefois réunies, & qui se sont au moins trop rapidement succédées, ont donné naissance à une jurisprudence favorable aux débiteurs. Le législateur a embarrassé de tant de formalités la saisie des terres & des esclaves, qu'il paroît avoir eu le projet de la rendre impraticable. L'opinion a flétri le petit nombre de créanciers qui entreprenoient de vaincre ces difficultés; & les tribunaux eux-mêmes ne se prêtoient qu'avec une extrême répugnance aux rigueurs qu'on vouloit exercer.

Ce systême, qui a paru long-temps le meilleur qu'on pût suivre, trouve encore quelques partisans. Qu'importe à l'Etat, disent ces calculateurs politiques, que les richesses soient entre les mains du débiteur ou du créancier, pourvu que la prospérité publique soit augmentée? Mais la prospérité publique peut-elle augmenter, lorsqu'on foule aux pieds la justice; lorsque le Ministere encourage la mauvaise foi en lui offrant un asyle sous la protection de la loi, car si la loi ne poursuit pas, elle protege; lorsqu'on fomente entre les citoyens le germe d'une méfiance qui doit, en se développant, en faire autant de frippons ennemis les uns des autres; lorsque des emprunts, sans aucune sorte de garantie, seront devenus impossibles ou ruineux; lorsque le brigandage de l'usure s'exercera sans aucun frein qui le retienne; lorsqu'il n'y aura plus de crédit, ni au-dehors ni au-dedans de l'Etat, & que la nation

entiere paſſera pour un aſſemblage d'hommes ſans mœurs & ſans principes ? Non, la félicité générale ne peut avoir de baſe ſolide, ſans la validité des engagements qui en ſont la ſource. Le fiſc lui-même doit ſe libérer par les voies & les regles de la juſtice. La banqueroute du gouvernement eſt un ſcandale, une atteinte plus funeſte encore à la morale de la ſociété qu'à la fortune des citoyens. Un temps viendra que toutes les iniquités ſeront citées au tribunal des nations, & que la Puiſſance qui les commet, ſera elle-même jugée par ſes victimes.

D'autres ſpéculateurs, moins relâchés dans leurs principes, ont avancé qu'une légiſlation éclairée annulleroit les dettes antérieures à une époque qu'il faudroit fixer. On n'examinera pas ſi cette pratique de quelques républiques anciennes a jamais pu être ſalutaire : mais nous affirmerons, ſans crainte de nous égarer, qu'une pareille violation de la foi publique, ſi elle étoit commune, replongeroit l'Europe, devenue commerçante, dans la barbarie, dans l'inaction & dans la miſere où elle étoit il y a trois ou quatre ſiecles. Heureuſement, cette révolution deſtructive n'eſt pas à craindre. Le reſpect pour la propriété s'étend de jour en jour juſque chez les nations les moins éclairées. Avec le temps, il s'établira dans les iſles Françoiſes, comme ailleurs, ſi le gouvernement réduit enfin les colons à donner quelque ſatisfaction à leurs créanciers. On ne s'accorde pas ſur les voies les plus propres à amener cet acte de juſtice.

Les uns ſouhaiteroient des loix ſomptuaires, qui, en bornant les dépenſes de l'habitant, le mettroient en état de remplir ſes engagements. Comment a-t-il pu tomber dans l'eſprit d'ériger en maxime les privations dans les colonies ? Leurs productions tirent tout le prix des échanges. Anéantir ces échanges,

ne feroit-ce pas forcer les Américains à faire peu de denrées, ou à les donner pour rien ? Que fi la métropole vouloit remplacer par des métaux la vente de fes marchandifes, tout l'or qu'on tire d'une partie du Nouveau-Monde, ne reflueroit-il pas dans l'autre ? Après quinze ou vingt ans d'un pareil commerce, les Puiffances ennemies de la France n'auroient-elles pas un motif de plus pour attaquer des poffeffions dont la fertilité leur caufe tant d'étonnement & de jaloufie ?

D'autres ont imaginé que tout crédit devroit être déformais prohibé. Mais les cultures, actuellement établies, ne fouffriroient-elles donc rien de ce fyftême abfurde ? Mais le défrichement des terres vierges, qui font généralement les plus productives, ne feroit-il pas arrêté ? Mais les opérations des négociants de la métropole ne deviendroient-elles pas de jour en jour plus languiffantes ? On connoît le chagrin qu'ils ont de voir le colon riche s'accoutumer à envoyer lui-même fes produits en Europe, à tirer d'Europe fes confommations, & à réduire fes correfpondants à n'être que fes commiffionnaires. Si la dépendance, qui eft une fuite néceffaire des dettes, venoit à ceffer, ce ne feroit plus un petit nombre de cultivateurs, ce feroit la colonie entiere qui feroit fes achats & fes ventes. Elle deviendroit commerçante, & le feroit bientôt fans concurrents, parce qu'elle feule connoîtroit le terme de fes befoins.

Plufieurs voudroient qu'il fût permis de faifir & de vendre les efclaves d'un débiteur. Ceux qui cefferoient d'arrofer de leurs fueurs une plantation, iroient, dit-on, en cultiver une autre ; & la colonie ne perdroit rien. Quelle erreur ! Non, jamais les noirs ne pafferont impunément d'un attelier à l'autre. Ces hommes, déja trop malheureux,

ne prendroient pas les nouvelles habitudes qu'exigeroit un changement de local, de maître, de méthode & d'occupation. Ils ne sauroient se passer de leurs maîtresses & de leurs enfants qui sont leur plus chere consolation, le seul bien qui les attache à la vie. Loin de cet unique bien des ames tendres & souffrantes, ils languissent, ils tombent malades, souvent ils désertent, ou du moins ils ne travaillent qu'à regret & sans ardeur. D'ailleurs, en assurant le payement d'un créancier, on en ruineroit infailliblement plusieurs. Le cultivateur le plus intelligent & le plus actif, privé d'une partie des bras nécessaires aux travaux de sa plantation, deviendroit en peu de temps & pour toujours insolvable.

L'honneur a paru à quelques personnes une ressource plus efficace que toutes les autres. Notez, ont-elles dit, notez d'infamie le débiteur qui manque à ses engagements, déclarez-le incapable de jamais exercer aucune fonction publique, & ne craignez pas qu'il se joue de ce préjugé. Les hommes les plus avides ne sacrifient une partie de leur vie à des travaux pénibles, que dans l'espoir de jouir de leur fortune. Or, il n'est point de jouissance dans l'opprobre. Voyez avec quelle exactitude les dettes du jeu sont payées. Ce n'est pas un excès de délicatesse, ce n'est pas l'amour de la justice qui ramenent dans les vingt-quatre heures un joueur ruiné aux pieds d'un créancier quelquefois suspect. C'est l'honneur; c'est la crainte d'être exclu de la société. Mais dans quel siecle, en quel temps invoque-t-on ici le nom sacré de l'honneur? N'est-ce pas au gouvernement à donner l'exemple de la justice qu'il veut qu'on pratique? Seroit-il possible que l'opinion publique tînt pour flétris des particuliers qui n'auroient fait que ce que l'Etat se permet ouvertement? Lorsque l'opprobre s'introduit dans les

grandes maiſons, dans les premieres places, dans les camps & dans le ſanctuaire, ſait-on rougir encore? Qui pourra craindre d'être déshonoré, ſi ceux qu'on appelle gens d'honneur n'en connoiſſent plus d'autre que celui d'être riches pour être placés, ou placés pour s'enrichir; ſi pour s'élever, il faut ramper; pour ſervir l'Etat, plaire aux grands & aux femmes; & ſi tous les dons de plaire ſuppoſent, au moins, de l'indifférence pour toutes les vertus? l'honneur qui s'exile des climats de l'Europe, ira-t-il ſe réfugier en Amérique?

La Cour de Verſailles, perpétuellement égarée par les adminiſtrateurs de ſes colonies, a toujours paru vouloir que l'acquittement des dettes y dépendît de leurs volontés arbitraires. Jamais on n'a pu lui faire entendre que c'étoit établir un plan de tyrannie dans le Nouveau-Monde. Des chefs ignorants, capricieux, intéreſſés ou vindicatifs, peuvent choiſir, à leur gré, ceux des débiteurs qu'il leur convient de ruiner. Il leur eſt également facile d'être injuſtes envers les créanciers. Ce ne ſera ni le plus ancien, ni le plus preſſé, ni le plus honnête qu'ils feront payer: mais le plus puiſſant, le plus protégé, le plus actif ou le plus violent. En quelque lieu du monde ou par quelque motif que ce puiſſe être, l'autorité ne doit point s'aſſeoir à la place de la juſtice, ni la probité ou la vertu, à la place de la loi; parce qu'il n'y a point d'autorité qu'on ne puiſſe corrompre; parce qu'il n'y a ni probité ni vertu qu'on ne puiſſe ébranler.

Deux ſiecles perdus dans des eſſais, des expériences, des combinaiſons, doivent avoir convaincu le Miniſtere de France, que la calamité qu'on déplore ici ne trouvera ſon terme que dans des réglements clairs, ſimples, d'une exécution facile. Lorſque les créanciers pourront faire ſaiſir ſans délai,

ſans fraix, ſans formalités gênantes toutes les propriétés de leur débiteur, alors ſeulement l'ordre s'établira. Cette juriſprudence ſévere n'aura pas un effet rétroactif. L'humanité & la politique indiqueront les tempéraments qu'il conviendra de prendre pour la liquidation des dettes anciennes. Mais pour les engagements nouveaux, rien ne pourra les ſouſtraire à la rigueur de la loi qu'on aura portée.

Des réclamations ameres & très-ameres ſe feront d'abord entendre. Quel ſera, dira-t-on, le cultivateur aſſez téméraire pour former quelque entrepriſe un peu conſidérable, quand il verra ſa ruine certaine, ſi la fortune & les éléments ne ſecondent pas ſes travaux au jour marqué par ſes engagements? La crainte de la miſere & de l'opprobre s'emparera de tous les eſprits. Dès-lors plus d'emprunts, plus d'affaires, plus de circulation. L'activité tombera dans l'inertie, le crédit ſera détruit par le ſyſtême même imaginé pour le rétablir.

Nous n'en doutons point, ce ſera le premier langage des colons. Mais à la fin, & bientôt, cet ordre de choſes ſera chéri par ceux même qu'il aura d'abord le plus révoltés. Eclairés par les lumieres publiques & par l'expérience, ils ſentiront que la facilité de ne pas payer leur étoit onéreuſe, & qu'ils ne trouvoient du crédit qu'en l'achetant à un prix qui balançât le riſque de leur prêter.

Les tempéraments qui pouvoient convenir au premier âge des colonies, ſeroient de nos jours une foibleſſe impardonnable. Jamais ces établiſſements ne proſpéreront convenablement que les moyens d'exploitation ne ſe multiplient, & ils ne ſe multiplieront que lorſque le créancier pourra prendre une confiance entiere en ſon débiteur. Renverſez le ſyſtême favorable à l'impéritie, à la témérité, à la mauvaiſe foi : bientôt tout changera de face. Le

négociant de l'Europe qui ne fait aujourd'hui qu'en tremblant de foibles avances au cultivateur de l'Amérique, ne verra pas un meilleur emploi de ses capitaux. Avec plus de grands secours, il se formera d'autres plantations. Les anciennes acquerront une valeur nouvelle. Les isles Françoises atteindront enfin au degré de fortune où la richesse de leur sol les appelle vainement depuis si long-temps. Si, malgré les progrès des connoissances, la Cour de Versailles n'imaginoit pas une législation plus savante & plus parfaite que celle qui est établie dans les possessions Angloises & Hollandoises, il ne faudroit pas balancer à l'adopter. Déja les trois Puissances ont d'autres traits de conformité dans leurs principes. Elles ont également concentré les liaisons de leurs établissements du Nouveau-Monde dans la métropole.

LV. La métropole, en obligeant ses isles à ne livrer qu'à elle leurs productions, en a-t-elle suffisamment assuré l'extraction?

Toutes les colonies n'ont pas eu une même origine. Les premieres dûrent leur naissance à l'inquiétude de quelques hordes de barbares, qui, après avoir long-temps erré dans les contrées désertes, se fixoient enfin par lassitude dans un pays où ils formoient une nation. D'autres peuples, chassés de leur territoire par un ennemi puissant, ou attirés par quelque hasard dans un sol préférable à celui de leurs peres, se transplanterent sous un nouveau ciel, & y partagerent les terres avec les premiers habitants de ce climat étranger. L'excès de la population, l'horreur pour la tyrannie, des factions, des révolutions, déterminerent des citoyens à quitter leur patrie, pour aller bâtir ailleurs de nouvelles cités. L'esprit de conquête fit établir une partie des soldats vainqueurs dans des Etats subjugués, pour s'en assurer la propriété. Aucune de ces colonies n'eut pour objet le commerce. Celles même que fonderent Tyr, Carthage, Marseille, républi-

ques commerçantes, n'étoient que des retraites néceſſaires ſur des côtes barbares, & des entrepôts, où les vaiſſeaux partis de différents ports, & fatigués d'une longue navigation, faiſoient réciproquement leurs échanges.

La conquête de l'Amérique a donné l'idée d'une nouvelle eſpece d'établiſſement, qui a pour baſe l'agriculture. Les gouvernements, fondateurs de ces colonies, ont voulu que ceux de leurs ſujets qu'ils y tranſportoient, ne puſſent conſommer que les marchandiſes que leur fourniroit la métropole, ne puſſent vendre qu'à la métropole les productions des terres qu'on leur accordoit. Cette double obligation a paru de droit naturel à toutes les nations, indépendante des conventions, & née de la choſe même. Elles n'ont pas regardé une communication excluſive avec leurs colonies, comme un dédommagement exceſſif des dépenſes faites pour les former, à faire pour les conſerver. Tel a toujours été le ſyſtême de l'Europe à l'égard de l'Amérique.

La France, comme les autres nations, voulut toujours que ſes établiſſements du Nouveau-Monde lui envoyaſſent tous les produits de leur culture, reçuſſent d'elle tous leurs approviſionnements. Mais dans l'état actuel des choſes, cet arrangement eſt-il praticable ?

Ses iſles ont beſoin de farines, de vins, d'huiles, de toiles, d'étoffes, de meubles, de tout ce qui peut contribuer à rendre la vie agréable. Elles doivent recevoir tous ces objets de la métropole, qui, même dans le ſyſtême d'une liberté indéfinie, les vendroit excluſivement, à l'exception des farines que l'Amérique Septentrionale pourroit donner à meilleur marché.

Mais il faut auſſi à ces poſſeſſions, des noirs pour leurs travaux. La métropole n'a fourni juſqu'ici que

très-imparfaitement à ce grand besoin. On doit donc se résoudre à recourir aux Anglois, seuls en état de remplir le vuide. L'unique précaution qu'il conviendroit de prendre, ce seroit d'établir peut-être sur les secours qu'on recevroit de ces rivaux, un impôt qui les privât de l'avantage que des circonstances particulieres leur donnent sur les négociants François.

Enfin, dans l'état où sont ces colonies, les bestiaux, le poisson salé, les bois étrangers sont devenus pour elles d'une nécessité absolue. On doit regarder comme impossible de les leur porter d'Europe. Ce n'est que de la Nouvelle-Angleterre qu'elles peuvent obtenir ces moyens essentiels à l'exploitation de leurs plantations.

La contrebande plus ou moins tolérée, a été jusqu'ici la ressource des colons. Cette voie est trop chere, malhonnête & insuffisante. Il est temps que les loix prohibitives plient sous l'impérieuse loi de la nécessité. Que le gouvernement indique les ports où seront reçues les productions étrangeres; qu'il regle les denrées qu'on pourra livrer en échange; que des institutions sages donnent de la consistance à cet arrangement, & l'on verra sortir de ce nouvel ordre de choses des avantages qui ne seront suivis d'aucun inconvénient. Il fut fait un essai de ce systême en 1765. Si l'on abandonna un si heureux plan, ce fut par une suite de cette fatale instabilité qui, depuis si long-temps, décrie les opérations maritimes de la France. On le reprendra donc, & l'on assurera en même-temps aux colonies le débouché de toutes leurs productions.

Ces établissements offrent chaque année à la métropole, leur consommation prélevée, cent mille barriques de syrop, dont la valeur peut être de neuf à dix millions. Par un intérêt mal entendu,

elle les a privées, elle s'est privée elle-même de ce bénéfice, dans la crainte de nuire au débit de ses propres eaux-de-vie. Celles de sucre toujours au-dessous de celles de vin, ne peuvent être que la boisson des peuples pauvres, ou même des gens les moins aisés chez les nations riches. Elles n'obtiendront la préférence que sur celles de grain que la France ne distille pas. Les siennes auront toujours pour consommateurs, même dans les isles, la classe d'hommes assez aisée pour les payer. Le gouvernement ne pourroit donc revenir trop tôt d'une erreur également injuste & funeste, ni recevoir trop tôt dans ses ports les syrops & les taffias, pour y être consommés ou pour être envoyés où le besoin les appellera. Rien n'en étendroit davantage la consommation, que d'autoriser les navigateurs François à les porter directement dans les marchés étrangers. Cette faveur devroit même s'étendre à toutes les denrées des colonies. Comme une opinion qui choquera tant d'intérêts, tant de préjugés, pourroit être contestée, il convient de la fonder sur des principes développés.

Les isles Françoises fournissent à leur métropole, des sucres, du café, du coton, de l'indigo, d'autres denrées, dont elle consomme une partie, & verse l'autre chez l'étranger, qui lui donne en échange de l'argent ou d'autres marchandises dont elle a besoin. Ces mêmes isles reçoivent à leur tour de la métropole des vêtements, des subsistances, des instruments de culture. Telle est la double destination des colonies. Pour qu'elles puissent la remplir, il faut qu'elles soient riches. Pour qu'elles soient riches, il faut qu'elles obtiennent une grande abondance de productions, & qu'elles en ayent le débit au meilleur prix possible. Pour que ce débit porte ces productions au plus haut prix, il faut qu'il

qu'il soit le plus grand possible. Pour qu'il puisse être le plus grand possible, il faut qu'il jouisse de la plus grande liberté possible. Pour qu'il jouisse de la plus grande liberté possible, il faut que cette liberté ne soit grévée d'aucunes formalités, d'aucunes dépenses, d'aucuns travaux, d'aucunes charges inutiles. Ces vérités démontrées par leur intime liaison, doivent décider s'il est avantageux que les productions des colonies soient assujetties aux lenteurs, aux dépenses d'un entrepôt en France.

Il faudra nécessairement que ces fraix intermédiaires retombent sur le consommateur ou sur le cultivateur. Si le premier les paie, il consommera moins, parce que ses facultés n'augmentent pas en raison de l'augmentation des fraix. Si c'est le second, recevant un moindre prix de ses denrées, il rendra moins d'avances à la terre, & n'en tirera plus autant de réproductions. Le progrès évident de ces conséquences destructives, n'empêche pas qu'on n'entende dire tous les jours avec assurance, que les marchandises doivent, avant d'être consommées, faire beaucoup de fraix de main-d'œuvre & de transport; que ces fraix occupant & nourrissant bien du monde, contribuent à soutenir la population, & à augmenter les forces d'un Etat. On est si aveuglé par le préjugé, qu'on ne voit pas, que s'il est avantageux que les denrées, avant d'être consommées, fassent des fraix comme deux, il sera plus avantageux qu'elles en fassent comme quatre, comme huit, comme douze, comme trente, pour la plus grande prospérité nationale. Dès-lors tous les peuples doivent rompre les chemins, combler les canaux, interdire la navigation des rivieres, bannir même les animaux de la culture, & n'y employer que des hommes, afin d'ajouter un surcroît de fraix

aux frais qui déja précedent la consommation. Voilà pourtant toutes les absurdités qu'il faut dévorer, quand on s'engage dans le faux principe qui vient d'être combattu.

Mais les questions d'économie politique veulent être long-temps agitées, avant d'être éclaircies. J'avancerai, sans crainte d'être contredit, que la géométrie transcendante n'a ni la profondeur, ni la subtilité de cette espece d'arithmétique. Il n'y a rien de possible en mathématique, dont le génie de Newton ou de quelques-uns de ses successeurs n'ait pu se promettre de venir à bout. Je n'en dirai pas autant d'eux, dans les matieres qui nous occupent. On croit, au premier coup-d'œil, n'avoir qu'une difficulté à résoudre : mais bientôt cette difficulté en entraîne une autre ; celle-ci une troisieme, & ainsi de suite jusqu'à l'infini ; & l'on s'apperçoit qu'il faut ou renoncer au travail, ou embrasser à la fois le systême immense de l'ordre social, sous peine de n'obtenir qu'un résultat incomplet & défectueux. Les données & le calcul varient selon la nature du local, ses productions, son numéraire, ses ressources, ses liaisons, ses loix, ses usages, son goût, son commerce & ses mœurs. Quel est l'homme assez instruit pour saisir tous ces éléments ? Quel est l'esprit assez juste pour ne les apprécier que ce qu'ils valent ? Toutes les connoissances des différentes branches de la société ne sont que les branches de l'arbre qui constitue la science de l'homme public. Il est ecclésiastique ; il est militaire ; il est magistrat ; il est financier ; il est commerçant ; il est agriculteur. Il a pesé les avantages & les obstacles auxquels il doit s'attendre des passions, des rivalités, des intérêts particuliers. Avec toutes les lumieres qu'on peut acquérir sans génie ;

avec tout le génie qu'on peut avoir reçu ſans lumieres, il ne fait que des fautes. Après cela eſt-il étonnant que tant d'erreurs ſe ſoient accréditées parmi le peuple qui ne répete jamais que ce qu'il a entendu ; parmi les ſpéculateurs qui ſe laiſſent entraîner par l'eſprit ſyſtématique, & qui ne balancent pas à conclure une vérité générale de quelques ſuccès particuliers ; parmi les hommes d'affaires, tous plus ou moins aſſervis à la routine de leurs prédéceſſeurs, & plus ou moins retenus par les ſuites ruineuſes d'une tentative hors d'uſage ; parmi les hommes d'Etat que la naiſſance ou la protection conduiſent aux places importantes où ils ne portent qu'une profonde ignorance qui les abandonne à la diſcrétion de ſubalternes corrompus qui les trompent ou qui les égarent. Dans toute ſociété bien ordonnée, il ne doit y avoir aucune matiere ſur laquelle on ne puiſſe librement s'exercer. Plus elle eſt grave & difficile, plus il eſt important qu'elle ſoit diſcutée. Or en eſt-il de plus importantes ou de plus compliquées que celles de gouvernement ? Qu'auroit donc de mieux à faire une Cour qui aimeroit la vérité, que d'encourager tous les eſprits à s'en occuper ? Et quel jugement ſeroit-on autoriſé à porter de celle qui en interdiroit l'étude, ſi ce n'eſt ou la méfiance de ſes opérations, ou la certitude qu'elles ſont mauvaiſes ? Le vrai réſumé d'un édit prohibitif ſur ce grand objet, ne ſeroit-il pas : LE SOUVERAIN DÉFEND QU'ON LUI DÉMONTRE QUE SON MINISTRE EST UN IMBÉCILLE OU UN FRIPPON ; CAR TELLE EST SA VOLONTÉ QU'IL SOIT L'UN OU L'AUTRE, SANS QU'ON Y FASSE AUCUNE ATTENTION. Le Conſeil de Verſailles, long-temps aveuglé par les ténebres où il laiſſoit dormir la nation, n'a pas encore pu s'éclairer ſur l'adminiſ-

tration qui convenoit le mieux à ſes colonies. Il ne ſait pas encore quel eſt le gouvernement le plus propre à les faire proſpérer.

LVI.
L'autorité aux iſles Françoiſes, eſt-elle dans les mains les plus propres à les faire proſpérer?

Les colonies Françoiſes établies par des hommes ſans aveu, qui fuyoient le frein ou le glaive des loix, ſembloient, dans l'origine, n'avoir beſoin que d'une police ſévere. On les confia donc à des chefs dont l'autorité étoit illimitée. L'eſprit d'intrigue naturel à toutes les Cours, mais plus familier chez une nation où la galanterie donne aux femmes un aſcendant univerſel, fit de tout temps parvenir aux grandes places en Amérique, des hommes ſans mœurs, chargés de dettes & de vices. Le Miniſtere, par un reſte de pudeur, craignant de les élever ſur le théâtre même de leur déshonneur, les envoya réparer ou cimenter leur fortune au-delà des mers, où leurs déſordres n'étoient pas connus. Une compaſſion mal entendue, une fauſſe maxime de Cour, qui ſuppoſe la fourberie néceſſaire & les frippons utiles, fit ſacrifier de ſang-froid à des brigands dignes des priſons, la tranquillité des cultivateurs, la ſûreté des colonies, l'intérêt même de l'Etat. Ces miniſtres de rapine & de débauche, étoufferent les germes du bien, & retarderent la proſpérité qui naiſſoit d'elle-même.

La puiſſance abſolue porte dans ſa nature un poiſon ſi ſubtil, que les deſpotes même qui s'embarquoient pour l'Amérique avec des vues honnêtes, ne tardoient pas à s'y corrompre. Quand l'ambition, l'avarice ou l'orgueil ne les auroient pas entamés, pouvoient-ils réſiſter à la flatterie, qui ne manque jamais d'élever ſa baſſeſſe ſur la ſervitude générale, & d'avancer ſa fortune dans les maux publics?

Le peu de Gouverneurs qui échapperent à la

corruption, n'ayant aucun point d'appui dans une adminiſtration ſans limites, paſſoient continuellement d'une erreur à l'autre. Ce ne ſont pas des hommes qui doivent gouverner les hommes, c'eſt la loi. Otez aux adminiſtrateurs cette meſure commune, cette regle de leurs jugements, il n'y aura plus de droit, plus de ſûreté, ni de liberté civile. Dès-lors on ne verra qu'une foule de déciſions contradictoires; que des réglements paſſagers qui s'entre-choqueront; que des ordres, qui, faute de maximes fondamentales, n'auront aucune liaiſon entre eux. Si l'on déchiroit le corps des loix, dans l'Empire même le mieux conſtitué par ſa nature, on verroit bientôt que ce ne ſeroit pas aſſez d'être juſte pour le bien conduire. La ſageſſe des meilleures têtes ni ſuffiroit pas. Comme elles n'auroient pas toutes le même eſprit, & que l'eſprit de chacune ne ſeroit pas toujours dans la même ſituation, l'Etat ne tarderoit pas à être bouleverſé. Cette eſpece de cahos fut continuel dans les colonies Françoiſes; & d'autant plus grand, que les chefs ne faiſoient qu'y paroître, pour ainſi dire, & en étoient rappellés avant d'avoir rien vu par eux-mêmes. Après avoir marché trois ans ſans guide, dans un pays nouveau, ſur des plans informes de police & de loix, ces adminiſtrateurs étoient remplacés par d'autres, qui, dans un terme auſſi court, n'avoient pas le temps de former des liens avec les peuples qu'ils devoient conduire, ni de mûrir aſſez leurs projets, pour leur donner ce caractere de juſtice & de douceur qui en aſſure l'exécution. Ce défaut de regle & d'expérience, intimidoit ſi fort un de ces magiſtrats abſolus, que, par délicateſſe, il n'oſoit prononcer ſur les choſes les plus communes. Ce n'eſt pas qu'il ne ſentît les inconvénients de ſon indéciſion : mais

tout éclairé qu'il étoit, il ne ſe croyoit pas les lumieres d'un légiſlateur, & il ne vouloit pas en uſurper l'autorité.

Cependant il étoit aiſé de tarir la ſource de ces déſordres, en mettant à la place du gouvernement militaire, violent en lui-même, & fait pour des temps de criſe & de péril, une légiſlation modérée, fixe & indépendante des volontés particulieres. Mais ce projet, mille fois propoſé, déplut aux Gouverneurs, jaloux d'un pouvoir abſolu, qui, redoutable en lui-même, eſt toujours plus odieux dans un ſujet. Ces eſclaves, échappés à la tyrannie ſecrete de la Cour, n'aimoient rien tant que cette juſtice Aſiatique, dont ils épouvantoient juſqu'à leurs créatures. La réforme fut même rejettée par des Gouverneurs qui, d'ailleurs vertueux, ne voulurent pas voir, qu'en ſe réſervant le droit de faire le bien, ils laiſſoient à leurs ſucceſſeurs la facilité de faire le mal impunément. Tous ſe déclarerent hautement contre un plan de légiſlation qui avoit pour but de diminuer la dépendance des peuples; & la Cour eut la foibleſſe de céder à leurs inſinuations ou à leurs conſeils, par une ſuite de cette pente que les Princes & leurs Miniſtres ont naturellement vers le pouvoir arbitraire. Elle crut faire aſſez pour ſes colonies, en leur donnant un Intendant qui devoit balancer le Commandant.

Ces établiſſements éloignés, qui, juſqu'à ce moment, avoient gémi ſous le joug d'un ſeul, ſe virent alors en proie à deux pouvoirs, également dangereux, & par leur diviſion, & par leur union. Lorſqu'ils ſe choquoient, ils partageoient les eſprits, ils ſemoient la diſcorde entre leurs partiſans, ils allumoient une eſpece de guerre civile. Le bruit de leurs diſcuſſions retentiſſoit juſqu'en Europe, où

chacun d'eux avoit ses protecteurs, animés par l'orgueil où par l'intérêt à les maintenir dans leur place. Lorsqu'ils étoient d'accord, ou parce que leurs vues bonnes ou mauvaises se trouvoient les mêmes, ou parce que l'un prenoit un ascendant décidé sur l'autre, la condition des colons devenoit encore plus fâcheuse. Quelle que fût l'oppression de ces victimes, leurs cris n'étoient jamais écoutés par la métropole, qui regardoit l'harmonie de ses délégués comme la preuve la plus décisive d'une administration parfaite.

Le sort des colonies Françoises n'a que peu changé. Leurs Gouverneurs, outre la disposition des troupes réglées, ont le droit d'enrégimenter les habitants, de leur prescrire les manœuvres qu'ils jugent à propos, de les occuper comme il leur plaît pendant la guerre, de s'en servir même pour conquérir. Dépositaires d'un pouvoir absolu, libres & jaloux de s'en arroger toutes les fonctions qui peuvent l'étendre ou l'exercer, ils sont dans l'usage de connoître des dettes civiles. Le débiteur est mandé, condamné à la prison ou au cachot, & forcé de payer, sans d'autres formalités : c'est ce qu'on appelle le service ou le département militaire. Les Intendants décident seuls de l'emploi des finances, & en reglent pour l'ordinaire le recouvrement. Ils appellent trop souvent devant eux les affaires civiles ou criminelles, soit que la justice n'en ait pas encore pris connoissance, soit qu'elles ayent été déja portées aux tribunaux même supérieurs : c'est ce qu'on appelle administration. Les Gouverneurs & les Intendants accordent en commun les terres qui n'ont pas été données, & jugeoient, il n'y a que peu d'années, de tous les différends qui s'élevoient au sujet des anciennes possessions. Cet arrangement

mettoit dans leurs mains, dans celle de leurs commis ou de leurs créatures, la fortune de tous les colons, & dès-lors rendoit précaire le ſort de toutes les propriétés. On ne ſauroit imaginer un plus grand déſordre.

Dans la méchanique, plus les puiſſances réſiſtantes ſont éloignées du centre, plus les forces motrices doivent être augmentées : de même, a-t-on dit, on ne peut s'aſſurer des colonies que par un gouvernement violent & abſolu. S'il en eſt ainſi, le Chevalier Petty n'aura pas eu tort de déſapprouver ces ſortes d'établiſſements. Il vaux mieux que la terre reſte dépeuplée ou peu habitée, que de voir quelques Puiſſances s'étendre pour le malheur des peuples. C'eſt à la France de combattre le ſyſtême d'un Anglois contre les colonies, en s'éclairant de plus en plus ſur la maniere de les gouverner. L'eſprit de lumiere qui caractériſe ce ſiecle, quoi qu'en diſent ceux qui attribuent au mépris de certains préjugés les vices inſéparables du luxe ; à la liberté de penſer & d'écrire, les mauvaiſes mœurs, qui viennent des paſſions des grands & des abus du pouvoir : cet eſprit de lumiere, qui nous ſoutient & nous guide encore, quand la morale croule ſur des fondements ruineux, ramenera la Cour de Verſailles aux bons principes, que nous-mêmes nous avons ſi ſouvent ramenés ſous ſes yeux. Si quelqu'un s'en eſt offenſé, interrogez-le, & vous trouverez que c'eſt un vil flatteur des grands, ou quelque perſonnage ſubalterne, attaché par état ou par intérêt à l'adminiſtration dont il eſt le panégyriſte. Prononcez qu'il ignore le devoir de tout citoyen envers la patrie. Quoi, je ſerois le complice d'un ſcélérat, ſi je ne criois pas, lorſque je lui verrois jetter une torche allumée dans la maiſon d'un concitoyen ; &

mon silence feroit innocent, lorfque fous mes yeux on menaceroit d'incendier l'Empire! Le fujet fidele, ce n'eft pas celui qui aveugle le Souverain fur les périls de fa fituation : c'eft celui qui l'en inftruit avec franchife, au rifque de s'attirer fon indignation. Mais au-lieu de vous adreffer au public, que ne vous adreffez-vous, dit-on, à l'oreille de ceux qui gouvernent ? Eft-ce qu'on en approche ? Eft-ce qu'on en eft écouté ? Eft-ce qu'ils croient ignorer quelque chofe ? eft-ce qu'ils jugent par eux-mêmes ? eft-ce que les fpéculations les plus importantes ne feroient pas renvoyées dans des bureaux, & foumifes à la décifion d'un commis, qui ne manqueroit pas de les improuver, ou par ignorance, ou par vanité, ou par quelque autre motif moins fecret & plus vil ? Quand ma voix feroit appuyée de cent mille autres voix, il eft incertain qu'elle fe fît entendre. Laiffez-moi donc parler. Laiffez-moi dire à ma nation ce qui peut élever fes établiffements du Nouveau-Monde au degré de profpérité, au degré de bonheur dont ils font fufceptibles.

LVII. Changements qu'il conviendroit de faire dans l'adminiftration des ifles Françoifes.

On ne trouvera que peu de changements à faire dans ce qui concerne le culte public. Il a été fubordonné, autant qu'il étoit poffible, à l'autorité civile. Ses miniftres font des moines, dont l'extérieur compofé, l'habillement bizarre, font plus d'impreffion fur des negres bornés & fuperftitieux, qu'on ne pourroit l'attendre de la fublime morale de la religion. L'attrait de la nouveauté, fi puiffant en France, avoit infpiré, il n'y a que peu d'années, le projet de fubftituer à ces pafteurs commodes, des Evêques & un clergé nombreux. En vain tous les efprits s'étoient réunis pour repouffer un corps redoutable par fon ambition, par fon avarice & fes prétentions. Sans la chûte du Miniftre in-

quiet & mal habile qui avoit formé ce plan deſtructeur, les iſles Françoiſes alloient être tourmentées par une calamité plus fâcheuſe encore que celle qu'elles éprouvent depuis ſi long-temps du côté de la juſtice.

Un haſard, heureux ou malheureux, fonda ces grands établiſſements, un peu avant le milieu du dernier ſiecle. On n'avoit alors aucune idée arrêtée ſur les contrées du Nouveau-Monde. Il arriva delà qu'on choiſit pour les conduire la coutume de Paris & les loix criminelles du Royaume. Les gens ſages ont bien compris depuis qu'une pareille juriſprudence ne pouvoit pas convenir à un pays d'eſclavage, & à un climat, à des mœurs, à des cultures, à des poſſeſſions qui n'ont aucune reſſemblance avec les nôtres : mais ces réflexions de quelques particuliers n'ont eu aucune influence ſur l'action du gouvernement. Loin de corriger ce que ces premieres inſtitutions avoient de vicieux, il a ajouté à l'abſurdité des principes, l'embarras, la confuſion, la multiplicité des formes. Auſſi la juſtice n'a-t-elle pas été rendue.

Il en ſera ainſi, juſqu'à ce qu'une légiſlation particuliere aux iſles, rende poſſibles, faciles même les déciſions : mais cet ouvrage important ne ſauroit être fait en France. Laiſſez aux colons aſſemblés le ſoin de vous éclairer ſur leurs beſoins. Qu'ils forment eux-mêmes le code qu'ils penſeront convenir à leur ſituation. Lorſque ce grand travail aura été exécuté avec la maturité convenable, il ſera livré aux diſcuſſions les plus profondes & les plus ſéveres. La ſanction du gouvernement ne lui ſera accordée que lorſque l'on n'aura pas le moindre doute ſur ſon utilité, ſur ſa perfection. Ne craignez pas alors de manquer de bons magiſtrats. Les loix ſe-

ont si précises, si claires, si bien adaptées aux affaires, que les tribunaux ne pourront plus être accusés d'ignorance, d'inapplication, ou de mauvaise foi.

De ce nouvel ordre de choses sortira une police exacte. Ce moyen de contenir les citoyens dans la regle est facile en Europe. Le pere fait la fonction de censeur dans sa famille : il surveille sa femme, ses enfants, ses domestiques. Le propriétaire ou le principal locataire exerce la même magistrature dans sa maison; le manufacturier ou l'artisan, dans sa boutique ou son attelier. Le voisin est une espece d'inspecteur de son voisin. Les corps, jaloux de leur honneur, ont sans cesse les yeux ouverts sur la conduite & les actions des membres qui les composent; on n'y reçoit point un homme mal famé; on en chasse celui qui se déshonore. L'homme dangereux est bientôt connu, & trouve les portes fermées. L'honneur a son tribunal, & la médisance a le sien. Les moeurs exercent une espece de justice que personne ne peut décliner. Qui est-ce qui n'est pas plus ou moins retenu par le jugement public ? Toutes ces sortes d'autorités abregent les fonctions du gouvernement. L'Amérique, remplie d'individus isolés, sans patrie, sans parents, qui se déplacent continuellement, qui se renouvellent sans cesse, & que la soif des richesses pousse toujours aux entreprises les plus hardies ; l'Amérique exige une surveillance plus active, plus suivie & plus détaillée.

Cependant un Officier, qui, sous le nom de Lieutenant du Roi, résidoit dans un port ou dans une bourgade, fut seul chargé pendant long-temps, dans les isles Françoises, de ce soin important. C'étoit un petit tyran, qui vexoit les cultivateurs, qui

rançonnoit le commerce, & qui aimoit mieux vendre un pardon, que prévenir des fautes. Depuis quelques années, les Commandants des milices de chaque quartier ſont chargés, ſous l'inſpection du chef de la colonie, du maintien de la tranquillité publique. Ce nouvel arrangement eſt moins vicieux que l'ancien; mais il eſt encore trop arbitraire. Il eſt doux d'eſpérer que le même code, qui mettra la fortune des particuliers ſous la protection des loix, y mettra auſſi leur liberté.

A cette époque, le commerce ſera mieux réglé qu'il ne l'a été. Les négociants de France ne vont pas eux-mêmes aux iſles. Ils y envoyent des cargaiſons plus ou moins riches. Celles qui n'ont que peu de valeur, ſont ordinairement diſtribuées au comptant par les capitaines des navires. Les plus importantes, telles que celles des eſclaves, ſont généralement livrées à crédit; & ce ſont des commiſſionnaires fixés dans ces établiſſements, qui ſont chargés des recouvrements. Le payement ſe fait rarement aux échéances convenues; & ce manquement de foi a toujours diviſé les colonies & la métropole. Le Miniſtere cherche depuis long-temps un terme à ces diſcordes éternelles. Ne pourroit-on pas établir dans chaque juriſdiction un regiſtre où toutes les dettes ſeroient inſcrites dans l'ordre où elles auroient été contractées? Lorſqu'au jugement des experts, le fonds de l'habitation ſe trouveroit grevé de plus de la moitié de ſa valeur, chaque créancier auroit le droit de la faire vendre.

Cet arrangement, quoique ſage, quoique néceſſaire, déplairoit ſûrement aux colons : mais ils ſe conſoleroient de ce qu'ils auroient d'abord regardé comme une infortune, ſi cette rigueur étoit tem-

pérée par une meilleure adminiſtration des finances. Le gouvernement eut la dureté de demander, dès l'origine, des tributs à des malheureux qui avoient été chercher leur ſubſiſtance dans un Nouveau-Monde. On exigea d'eux de plus fortes contributions, à meſure que leurs travaux & les fruits de leurs travaux ſe multiplioient. Cependant l'énorme fardeau, dont leurs denrées, leurs conſommations, leurs eſclaves ſont ſurchargés, excitent à peine quelques foibles réclamations. Les plaintes portent généralement ſur la maniere tyrannique dont le revenu public eſt perçu, ſur les uſages pernicieux auxquels il eſt deſtiné. Le fiſc ſe dit ou ſe croit accablé par les dépenſes qu'exige la conſervation des iſles. Elles offrent de fournir abondamment à tous ces fraix, pourvu que ce ſoient les aſſemblées nationales qui ordonnent les impôts, pourvu qu'elles en ayent la diſpoſition. Alors les troupes ſeront plus réguliérement payées, & les fortifications mieux entretenues, ſous l'inſpection du gouvernement lui-même. Débarraſſées de cette foule d'Officiers, qui, ſous le nom d'états-majors, les épuiſent; de ces légions de traitants avides qui les preſſurent ſans fin & ſans meſure, les colonies s'occuperont de leur amélioration. Il s'ouvrira des voies commodes de tous les côtés. Les marais ſeront deſſéchés. On creuſera un lit aux torrents; celui des rivieres ſera redreſſé, & l'on conſtruira des ponts qui aſſureront les communications. Les jeunes créoles recevront ſur leur propre ſol une inſtruction convenable, qu'ils ne trouvoient pas même en paſſant les mers. Enfin, il y aura un corps autoriſé à pourſuivre juſqu'au pied du trône cette rage deſpotique qui ſaiſit le plus ſouvent les hommes vains ou corrompus, choiſis par l'intrigue

ou par l'ignorance pour conduire ces régions lointaines.

Rien ne paroît plus conforme aux vues d'une politique judicieuſe, que d'accorder à ces inſulaires le droit de ſe gouverner eux-mêmes, mais d'une maniere ſubordonnée à l'impulſion de la métropole, à-peu-près comme une chaloupe obéit à toutes les directions du vaiſſeau qui la remorque. Peut-être dira-t-on que le peuple ſe renouvellant ſans ceſſe dans ces iſles éloignées, par l'inſtabilité que le commerce y donne aux richeſſes, cette fermentation y jette beaucoup d'écume; & qu'on n'y verra que bien tard aſſez de mœurs & de lumieres pour y faire naître cet eſprit de patrie & ce ton de gravité qui ſoutiennent dignement le poids des affaires & les intérêts d'une nation. Cette objection ſembleroit fondée, ſi l'on ne conſultoit que le caractere des Européens, pouſſés en Amérique par leurs beſoins ou par leurs vices; devenus par ces tranſplantations volontaires ou forcées, étrangers partout; ordinairement corrompus par le défaut de loix que remplace mal une police arbitraire, par ce goût dépravé de domination qui réſulte de l'abus de l'eſclavage, par l'éclat d'une grande fortune qui leur fait oublier leur premiere obſcurité. Mais cette claſſe d'hommes expatriés ne devroit point avoir d'influence dans une adminiſtration qu'on laiſſeroit aux propriétaires, nés la plupart dans les colonies: puiſque la juſtice ſuit naturellement la propriété, & que perſonne n'a plus d'intérêt & de droit au bon gouvernement d'un pays que ceux à qui la naiſſance y donne de plus grandes poſſeſſions. Ces créoles qui naturellement ont de la pénétration, de la franchiſe, de l'élévation, un certain amour de la juſtice qui naît de ces belles qualités, touchés des

marques d'estime & de confiance que leur donneroit la métropole, en les chargeant du soin de régler l'intérieur de leur patrie, s'attacheroient à ce sol fertile, se feroient une gloire, un bonheur de l'embellir, & d'y créer toutes les douceurs d'une société civilisée. Au-lieu de cet éloignement pour la France, dont le reproche est une accusation de dureté contre ses Ministres, on verroit naître dans les colonies cet attachement que la confiance paternelle inspire toujours à des enfants. Au-lieu de cet empressement secret qui les fait courir durant la guerre au-devant d'un joug étranger, on les verroit multiplier leurs efforts pour prévenir ou pour repousser une invasion. Si la crainte retient les hommes sous les yeux d'un maître puissant & terrible, il n'y a que l'amour qui puisse leur commander au loin. C'est le seul ressort peut-être qui agisse dans les Provinces frontieres d'un grand État, quand la mollesse & la cupidité se taisent dans la capitale devant l'autorité qui menace. L'amour est un sentiment qu'on ne sauroit trop ménager, trop étendre. Mais si le Prince ne sait ni le mériter, ni le rendre, on ne le lui prodiguera pas long-temps. Alors plus de joie dans les fêtes publiques, plus de transports dans les réjouissances, plus de ces cris involontaires qui échappent à la vue de l'idole adorée. La curiosité mene & presse la foule à tout ce qui fait spectacle : mais le contentement n'y brille plus dans les regards. Une inquiétude morne s'empare des esprits. Elle se communique d'une Province à l'autre, & de la métropole dans les colonies. Toutes les fortunes frappées ou menacées à la fois, sont dans l'allarme & le mouvement. Des coups d'autorité multipliés par la précipitation qui les hasarde, blessent tous les cœurs, & tombent successi-

vement ſur tous les corps. Du fond même de l'Amérique, ſont traduits en criminels dans les priſons de l'Europe, les vengeurs du crime & les défenſeurs du droit des colons. Les armes qui ſembloient émouſſées devant l'ennemi s'aiguiſent contre ces ſujets précieux à l'Etat. On va épouvanter dans la paix ceux même qu'on n'a pu défendre durant la guerre. Non, jamais le Miniſtere de France n'a donné à ſes poſſeſſions du Nouveau-Monde l'appui néceſſaire pour les préſerver des ravages ou de l'invaſion, & jamais il ne remplira cette obligation, à moins qu'il ne multiplie dans l'ancien ſes arſenaux, ſes atteliers & ſes eſcadres. Philoſophes de tous les pays, amis des hommes, pardonnez à un écrivain François d'exciter ſa patrie à élever une marine formidable. C'eſt pour le repos de la terre qu'il fait des vœux, en ſouhaitant de voir établir ſur toutes les mers l'équilibre qui fait aujourd'hui la ſûreté du continent.

LVIII. La France peut-elle avoir une marine militaire ? Lui convient-il de l'avoir ? Meſures qu'elle doit prendre pour l'avoir.

Douteroit-on que la France pût aſpirer à ce genre de puiſſance ? Voyez ſa poſition. Aſſez vaſte pour n'être dépendante d'aucune des Puiſſances qui l'environnent; aſſez heureuſement limitée pour n'être pas affoiblie par ſa grandeur; cette monarchie eſt ſituée au centre de l'Europe entre l'Océan & la Méditerranée. Elle peut tranſporter toutes ſes productions d'une mer à l'autre, ſans paſſer ſous le canon menaçant de Gibraltar, ſous le pavillon inſultant des Barbareſques. Ses Provinces ſont la plupart arroſées par des rivieres, ou coupées par des canaux qui aſſurent la communication de ſes terres centrales avec ſes ports, de ſes ports avec ſes terres centrales. Un heureux haſard lui a donné des voiſins qui ne ſavent pas fournir à leur ſubſiſtance, ou qui n'ont qu'un commerce purement paſſif. La tem-

pérature de son climat lui procure l'avantage inestimable d'expédier & de recevoir ses navires dans toutes les saisons. Elle doit à la profondeur de ses rades de donner à ses vaisseaux la forme la plus propre à la célérité, à la sûreté.

La France manqueroit-elle d'objets & de matieres à exporter? Tous les peuples se disputent ses productions de l'Ancien & du Nouveau-Monde: mais c'est encore plus par ses manufactures & par ses modes qu'elle a subjugué l'Europe & quelques parties de l'autre hémisphere. Les nations sont fascinées, & n'en reviendront point. Les efforts qu'on a faits par-tout pour s'affranchir d'un tribut ruineux, en copiant cette industrie étrangere, n'ont eu nulle part le succès qu'on en attendoit. La fécondité de l'invention devancera toujours la promptitude de l'imitation; & la légéreté d'un peuple qui rajeunit tout dans ses mains, qui vieillit tout chez ses voisins, trompera la jalousie & l'avidité de ceux qui voudront la surprendre en la contrefaisant. Quelle pourroit être la navigation d'un Empire qui fournit aux autres Etats les aliments de leur vanité, de leur luxe, de leur volupté?

La population de la France seroit-elle jugée insuffisante pour des armements nombreux? Qui peut ignorer aujourd'hui que cette Puissance compte vingt-deux millions d'habitants? Le reproche qu'on lui fait d'avoir sur chaque navire plus de matelots que ses rivaux, ne prouve-t-il pas lui seul que, dans cet Etat, ce ne sont pas les hommes qui manquent à l'art, mais que c'est l'art qui manque aux hommes. Cependant, quel peuple a reçu de la nature plus de cette vivacité de génie qui doit perfectionner la construction des vaisseaux, plus de cette dextérité de corps qui peut économiser le

temps & les fraix de la manœuvre par la ſimplicité, par la célérité des moyens ?

La France ſeroit-elle réduite à l'impuiſſance d'avoir une marine, parce qu'elle ne trouveroit pas dans ſon ſein toutes les munitions navales ? Mais ſes rivaux ne ſont-ils pas obligés, comme elle, & plus qu'elle, à demander des ſecours au nord de l'Europe ? Leur climat, leur induſtrie & leurs colonies leur donnent-ils les mêmes facilités pour conſommer leurs échanges avec la mer Baltique !

La France a donc tous les moyens convenables pour être une puiſſance vraiment maritime. Mais lui convient-il d'avoir cette ambition ?

On ne connut long-temps que des armées nombreuſes & aguerries pour arriver à la fortune & à la gloire. Les deux Indes furent découvertes, & cet événement imprévu fit une révolution étonnante dans tous les eſprits. Peut-être une ambition raiſonnable ſe feroit-elle bornée à obtenir, par des échanges, les richeſſes & les productions de ces deux grandes parties du globe. L'amour de la domination, trop ordinaire aux nations, fit préférer généralement le ſyſtême ruineux & deſtructeur des conquêtes. Ces immenſes contrées furent, la plupart, aſſervies. On alla plus loin. Les hommes qui habitoient ces nouveaux climats, étoient ou trop foibles, ou trop indolents, pour ſervir d'inſtruments à la cupidité d'un raviſſeur injuſte. En pluſieurs endroits, ils furent exerminés ou chaſſés des campagnes qui les avoient vu naître, & remplacés par des Européens, par des eſclaves Africains, qui multiplierent les denrées dont ils avoient trouvé le germe, qui établirent d'autres cultures auxquelles ſe prêtoit aiſément un ſol neuf, fécond & varié.

Il falloit donner de la ſtabilité à ces établiſſements,

On pouvoit craindre, & l'inquiétude des nations qui étoient entrées en partage de ces régions intactes, & la jalousie des nations qui n'avoient pas eu cet avantage : des forces navales pouvoient seules donner de la consistance aux colonies naissantes, aux colonies même qui avoient fait le plus de progrès. Pour les préserver de l'invasion, on construisit, on arma des flottes. A cette époque remarquable, la politique changea tout-à-fait de face. La terre se vit, en quelque maniere, soumise à la mer; & les grand coups d'Etat furent frappés sur l'Océan.

La France, moins accoutumée à servir de guide qu'à surpasser ses maîtres, la France vit, sans émulation, s'élever un nouveau genre de puissance. La marine n'entra même pour rien dans les trop vastes projets de l'ambitieux Richelieu. Il étoit réservé au Monarque dont il avoit préparé la grandeur, de faire respecter son pavillon dans les deux hémispheres; mais cette gloire n'eut que peu de durée. Louis XIV souleva, par ses entreprises, tout le continent de l'Europe; & pour résister aux ligues qui s'y formerent, il lui fallut soudoyer des armées innombrables. Bientôt son Royaume ne fut plus qu'un camp; ses frontieres ne furent plus qu'une haie de places fortes. Sous ce regne brillant, les ressorts de l'Etat furent toujours trop tendus. On ne sortoit d'une crise que pour entrer dans une autre. A la fin, le désordre se mit dans les finances; & dans l'impossibilité de suffire à toutes les dépenses, le sacrifice des forces navales fut jugé, mal-à-propos peut-être, indispensable.

Depuis la fin d'un siecle où la nation soutenoit du moins ses disgraces par le souvenir de ses succès, en imposoit encore à l'Europe par quarante

ans de gloire, chérissoit un gouvernement qui l'avoit honorée, & bravoit des rivaux qu'elle avoit humiliés : depuis cette époque, la France a perdu beaucoup de sa fierté, malgré les acquisitions dont son territoire s'est agrandi. De longues paix ne l'auroient pas énervée, si l'on eût tourné vers la navigation des forces trop long-temps prodiguées à la guerre : mais sa marine militaire n'a pris aucune consistance. L'avarice d'un ministere, les prodigalités d'un autre, l'indolence de plusieurs; de fausses vues, de petits intérêts; les intrigues d'une Cour qui menent le gouvernement; une chaîne de vices & de fautes; une foule de causes obscures & méprisables : tout a empêché la nation de devenir sur mer ce qu'elle avoit été dans le continent, d'y monter du moins à l'équilibre du pouvoir, si ce n'étoit pas à la prépondérance. Les pertes même qu'elle fit, dans toutes les parties du globe, durant les hostilités commencées en 1756, les humiliations qu'il lui fallut dévorer à la paix de 1763, ne rendirent pas l'esprit de sagesse au Conseil qui la gouvernoit, ne ramenerent pas ses projets & ses efforts au systême d'une marine redoutable.

Mais par quelles voies la France parviendroit-elle à créer, à maintenir des forces navales ?

Une premiere opération, sans laquelle les autres seroient inutiles ou funestes, sera l'encouragement de la navigation marchande. Seule, elle peut former des hommes endurcis aux injures des climats, aux fatigues du travail, aux dangers des tempêtes. Cette vérité, bien sentie, fera supprimer les innombrables entraves qui jusqu'ici ont exclusivement assuré aux bâtiments étrangers l'exportation des denrées du Royaume, qui même leur livrent trop souvent son propre cabotage. On n'affirmera pas qu'un

acte de navigation pareil à celui qui a produit la grandeur de l'Angleterre convînt à la France : mais du moins cette Couronne devoit-elle faire de tels réglements que ses sujets pussent entrer en partage des bénéfices que les Suédois, les Danois & les Hollandois viennent leur enlever jusque dans ses rades ?

Ce nouvel ordre de choses ne s'établira jamais si la marine marchande ne sort de l'humiliation où jusqu'ici elle a été malheureusement plongées. La loi veut que nul navigateur ne puisse commander un bâtiment de commerce, sans avoir fait trois campagnes sur un vaisseau de Roi ; elle veut qu'après cette épreuve, on puisse le forcer à y servir encore durant la guerre. L'état d'abjection où on le tient dans ce service, écarte nécessairement de la mer les hommes qui ont reçu de l'éducation, qui jouissent de quelque fortune, ou qui se trouvent de l'élévation. Il faut briser ces honteuses chaînes, ou renoncer à l'espoir de voir l'océan se couvrir de nombreux, de riches armements.

L'oppression sous laquelle on tient les matelots, est un autre obstacle à la multiplication des expéditions. Ces hommes qui contribuent si essentiellement à l'opulence & à la force du Royaume, sont tous inscrits sur des registres, avec l'obligation de s'embarquer dans les vaisseaux de guerre, au premier ordre du Ministere, pour le temps qu'il veut, & au prix qu'il juge à propos d'y mettre, sans que les talents ni l'âge puissent rien changer à la dureté de ces conditions. Lors même que le service public ne les occupe pas, ils ne peuvent disposer de leurs bras & de leur loisir que de l'aveu d'un agent du gouvernement. Cet esclavage détourne d'une profession si nécessaire la plupart de ceux que leur inclination y porteroit, si elle n'étoit pas destructive

de toute liberté. Qu'on ſupprime les claſſes, qu'on en tempere du moins la rigueur, & l'on verra les ports, les côtes de la France ſe couvrir de navigateurs.

Mais qui les conduira aux combats, à la défenſe de la patrie? Seignelay décida que ce ſeroit la nobleſſe, & l'on a penſé depuis comme Seignelay. La nature a-t-elle donc excluſivement accordé au Gentilhomme une conſtitution phyſique que les climats, la faim, les fatigues ne ſauroient altérer? Lui a-t-elle excluſivement donné l'audace qui fait braver les périls, le ſang-froid qui les fait ſurmonter? Lui a-t-elle excluſivement départi le génie qui décide & fixe la victoire? L'opinion, le préjugé donnent, dit-on, aux hommes de cet ordre, une ardeur pour la gloire, une indifférence pour les richeſſes qui ne ſe trouvent pas dans les autres conditions. Quoi! ce ſeroit au ſein d'une Cour corrompue, dans les décombres d'un château ruiné, qu'il faudroit aller chercher de préférence des principes d'élévation ou de déſintéreſſement? Ah! croyez que le fils d'un armateur, dont la fortune a couronné les heureux travaux, & qui ne peut avoir d'ambition que celle d'illuſtrer ſon nom, n'eſt pas moins appellé aux actions mémorables, aux grands ſacrifices, que ce jeune noble, qui s'environne ſans ceſſe des lauriers de ſes aïeux. Depuis quand le titre qu'on a eſt-il un aiguillon plus puiſſant que le titre auquel on aſpire? Le premier qui mérita la nobleſſe, qu'étoit-il avant que de l'avoir obtenue? Mettez à ſa place un de ſes illuſtres deſcendants, & il auroit laiſſé roturiers ſes enfants & ſes neveux. La véritable nobleſſe étoit dans le ſang & dans la deſtinée avant que d'exiſter ſur un parchemin. Il faut du bonheur & du mérite; du bonheur qui nous préſente aux

grandes occaſions ; du mérite qui nous y faſſe répondre. Tous ceux qui, dans les ſiecles paſſés, ſe ſont ennoblis ; tous ceux qui s'ennobliront dans les ſiecles à venir, ont prouvé & prouveront que le ciel ouvre ces deux grandes voies à un petit nombre d'hommes, & qu'il eſt auſſi facile d'avoir l'ame haute ſous un vêtement bourgeois, que l'ame baſſe ſous un cordon. Le courage, la vertu & le génie ſont de toutes les conditions. Mais voulez-vous ſavoir de bonne foi ce qui en eſt ? Ouvrez indiſtinctement la carriere à tous ceux qui auront reçu une éducation honnête. Qu'ils ſoient embarqués ſur des vaiſſeaux de guerre ; qu'ils faſſent quelques campagnes ſous des chefs expérimentés ; qu'ils ſoient aſſujettis à tous les travaux, à toutes les privations qu'exige une profeſſion ſi difficile. Après ces épreuves, vous admettrez dans la marine royale les éleves qui auront montré le plus de vigueur, d'intelligence, de courage & d'émulation.

La beauté d'un art qui fait quelquefois maîtriſer les éléments ; les avantages d'un métier où les occaſions ſont plus fréquentes, & dans lequel la gloire eſt individuelle dès qu'on eſt appellé au commandement du plus petit bâtiment : ces raiſons les poufferont à étudier, à réfléchir, ſur-tout à deſirer de pratiquer ſans ceſſe : car c'eſt dans ce métier que la théorie la plus ſavante a beſoin d'être accompagnée de la pratique la plus continuelle. Soit dans les combats, ſoit dans la ſimple navigation, les réſolutions doivent être ſi promptes, qu'elles paroiſſent plutôt l'effet du ſentiment que celui de la réflexion. L'homme de mer a ſur-tout beſoin de ces penſées déciſives, de ces illuminations ſoudaines comme les avoit ſi bien définies un orateur ſublime dans l'éloge d'un grand Capitaine ; & ces

coups d'instinct & de talent, pour parler un langage moins élevé, doivent plus souvent être le partage de la pratique, que celui de la théorie.

Une pratique continuelle ! que ce mot est étranger à la marine de France. Des armements décousus. Des campagnes d'un jour, où l'on voit en sortant du port le jour qu'on doit y rentrer. Des côtes que l'on parcourt avec aussi peu d'attention que les pays où l'on voyage en poste. Des colonies d'où l'on part aussi étranger qu'on y est arrivé. Des missions où l'on ne porte que des idées d'un prompt retour, & où l'on a les yeux & le cœur constamment tournés vers ses habitudes. Des vaisseaux que l'on envisage comme des prisons, & que l'on quitte avec transport sans en connoître ni les défauts, ni les qualités. O François ! ô mes concitoyens ! voilà dans la plus exacte vérité, voilà quel a été jusqu'ici le déplorable emploi des forces navales de votre patrie.

A ces armements successifs de quelques frégates isolées, dont la mission passagere n'est d'aucune utilité réelle, substituez des escadres permanentes durant trois ans ou plus dans tous les parages de l'Ancien & du Nouveau-Monde, où vous avez des établissements, où vous faites un grand commerce. Que ces croisieres instructives occupent constamment la moitié de vos bâtiments inférieurs, & quelques vaisseaux de ligne. Alors les Officiers qui ne tiennent à leur état que par la facilité de n'en pas remplir les devoirs, prendront le parti de se retirer. Alors ceux qui persévéreront dans ce métier périlleux & honorable, acquerront des lumieres, de l'expérience, l'amour d'un élément où ils doivent trouver leur gloire & leur fortune. Alors des inférieurs jaloux de plaire à des chefs destinés à

leur commander long-temps, connoîtront la subordination. Alors les équipages formés avec soin au service & à la manœuvre par des Capitaines qui devront recueillir le fruit de tant de peines, se battront avec plus de résolution & plus de capacité. L'Europe a paru étonnée que des François, dignes émules des Anglois au commencement des dernieres guerres, ayent perdu avec le temps cette honorable égalité. Plusieurs causes ont influé dans la révolution. La principale qui n'a pas été apperçue, c'est que les premiers ont eu de nouveaux matelots à chaque campagne, & que leurs rivaux ont conservé les mêmes matelots jusqu'à la fin des hostilités.

L'établissement des stations sera suivi d'autres innovations non moins importantes. Le corps de la marine, actuellement trop nombreux, actuellement surchargé de membres inutiles & oisifs, sera proportionné au nombre des vaisseaux & des armements. On abolira ces funestes départements qui excitent des jalousies sans émulation, & qui, par des haines héréditaires, font souvent avorter les projets le mieux combinés. L'ordre du tableau, qui partout & dans tous les siecles a étouffé le génie & les talents, cessera de présider aux promotions & aux récompenses. Dans le trop grand nombre de grades qu'il faut parcourir, plusieurs seront supprimés, afin qu'il soit possible d'arriver au commandement, avant l'âge prescrit par la nature pour le quitter. Si l'on croit devoir conserver les classes, la direction en sera changée & mieux ordonnée. Les Amiraux dont l'âge, les travaux, les blessures auront diminué les forces, le courage ou l'activité, composeront un tribunal qui présidera au choix des munitions navales, à leur conservation & à leur emploi. C'est

lui qui admettra dans le corps, qui décidera des promotions, qui donnera les commandements, qui réglera les projets, qui dirigera, autant qu'il ſe peut, les opérations. Tel ſera déſormais le conſeil d'un Miniſtre, qui, étranger à ſes fonctions, placé à cent lieues de la mer, livré par goût ou par néceſſité aux intrigues d'une Cour orageuſe, n'a ceſſé d'être juſqu'à nos jours le jouet de quelques aventuriers obſcurs, ignorants & intéreſſés.

A meſure que les plans de réformation qu'on vient de tracer, s'exécuteront, les vaiſſeaux qui pourriſſoient dans l'inaction ſeront ſéparés, il en ſera conſtruit d'autres. La France ſe verra dans peu de nombreuſes flottes. Mais où trouver des reſſources pour les mettre en activité !

Démoliſſez des édifices trop magnifiques ou inutiles, dont l'entretien devient ruineux. Mettez fin aux infidélités trop ordinaires dans l'achat des munitions navales, à la négligence qu'on a porté juſqu'ici à leur conſervation. Renvoyez ces manœuvres déſœuvrés que la protection a multipliés ſans meſure dans vos arſenaux. Simplifiez la marche de votre adminiſtration en mettant de la juſtice & de l'exactitude dans vos payements. Diminuez les équipages trop nombreux de vos armements, de l'aveu de tous les gens déſintéreſſés. Réduiſez à la demi-ſolde tous ceux de vos Officiers que le ſervice de l'Etat n'occupera pas à la mer. Banniſſez tous les genres de luxe, de délicateſſe, de volupté qui énervent vos défenſeurs & ruinent vos eſcadres. Rendez les radoubs, les réparations de vos vaiſſeaux plus rares. Après ces changements, les fonds actuellement aſſignés pour la marine, ſe trouveront ſuffiſants pour élever à un degré reſpectable cette branche ſi eſſentielle de votre puiſſance. Il eſt même

un moyen très-ſimple de la porter plus haut ſans de nouvelles dépenſes ; & le voici.

La France a formé dans le Nouveau-Monde des colonies qui lui envoyent chaque année pour cent trente millions de denrées. Un produit ſi conſidérable ne pourroit lui échapper, ſans laiſſer un vuide immenſe dans ſon numéraire, dans ſa population, dans ſon induſtrie, dans ſon revenu public. L'importance de conſerver ces riches établiſſements a été ſentie ; & pour y parvenir, on a eu recours à des bataillons, à des fortereſſes. L'expérience a prouvé la foibleſſe de cette défenſe. Elle appartient à la marine, & ne peut appartenir qu'à elle. Qu'on mette donc les iſles ſous ſes voiles, & qu'on verſe dans ſes caiſſes ce que coûtoit la protection inſuffiſante qu'on leur accordoit : alors les fonds ordinaires de la marine de France ſe trouveront ſuffiſants pour donner à ſes opérations de la dignité & des avantages.

Telle eſt l'eſpérance de l'Europe. Elle ne croira pas ſa liberté aſſurée juſqu'à ce qu'elle voie voguer ſur l'océan un pavillon qui ne tremble point devant celui de la Grande-Bretagne. Le vœu des nations eſt maintenant pour la Puiſſance qui ſaura les défendre contre la prétention d'un ſeul peuple à la monarchie univerſelle des mers ; & il n'y a en ce moment que la France qui puiſſe les délivrer de cette inquiétude. Le ſyſtême de l'équilibre ordonne donc que la Cour de Verſailles augmente ſes forces navales, d'autant plus qu'elle ne le peut ſans diminuer ſes forces de terre : alors ſon influence partagée entre les deux éléments, ne ſera plus redoutable ſur aucun, qu'à ceux qui voudroient en troubler l'harmonie.

Et puiſſe avant que je meure, cette grande révolution déja commencée, s'achever à la ſuite de

quelques-unes des réformes que j'ai indiquées. Alors j'aurai obtenu la véritable récompense de mes veilles. Alors je m'écrierai : Ce n'est donc pas en vain que j'ai observé, réfléchi, travaillé. Alors je m'adresserai au Ciel, & je lui dirai : » A présent tu peux » disposer de moi, car mes yeux ont vu la splen- » deur de mon pays, & la liberté des mers resti- » tuée à toutes les nations. "

Fin du treizieme Livre.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENTS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE QUATORZIEME.

Etabliſſements des Anglois dans les iſles de l'Amérique.

Un nouvel ordre de choſes va ſe préſenter à nos regards. L'Angleterre eſt, dans l'hiſtoire moderne, la contrée des grands phénomenes politiques. C'eſt-là qu'on a vu la liberté le plus violemment aux priſes avec le deſpotiſme, tantôt foulée ſous ſes pieds, & tantôt l'écraſant à ſon tour. C'eſt-là qu'elle a fini par triompher, & que, juſqu'au fanatiſme de religion, tout a concouru à ſon triomphe. C'eſt-là qu'un Roi, traîné juridiquement ſur

l'échafaud, & qu'un autre, déposé avec toute sa race par un arrêt de la nation, ont donné une grande leçon à la terre. C'est là qu'au milieu des convulsions civiles, & dans les intervalles d'un calme momentané, on a vu les sciences exactes & profondes portées le plus loin; les esprits s'accoutumer à raisonner, à réfléchir, à s'occuper sur-tout du gouvernement. C'est-là enfin qu'après de longues & violentes secousses, s'est formée cette constitution, sinon parfaite, sinon exempte d'inconvénients, du moins la plus heureusement assortie à la situation du pays; la plus favorable à son commerce; la plus propre à développer le génie, l'éloquence, toutes les facultés de l'esprit humain; la seule peut-être où, depuis que l'homme vit en société, les loix lui ayent assuré sa dignité, sa liberté personnelle, sa liberté de penser; où elles l'ayent fait, en un mot, citoyen, c'est-à-dire, partie constituante & intégrante de l'Etat & de la nation.

I. Quel étoit l'état de l'Angleterre, lorsqu'elle commença à former des établissements dans les isles de l'Amérique.

L'Angleterre n'avoit pas encore donné au monde ce grand spectacle, lorsqu'elle commença ses établissements dans l'archipel de l'Amérique. Son agriculture n'embrassoit alors ni le lin, ni le chanvre. Les tentatives qu'on avoit faites pour élever des mûriers & des vers à soie, n'avoient pas été heureuses. Tous les soins du laboureur étoient tournés vers la multiplication des bleds, qui, malgré le goût de la nation pour la vie champêtre, suffisoient rarement à la subsistance du Royaume. Une grande partie de ses greniers étoient approvisionnés par les champs qui bornent la mer Baltique.

L'industrie étoit encore moins avancée que l'agriculture. Elle se réduisoit à des ouvrages de laine. On les avoit multipliés depuis quelques années que l'exportation de la matiere premiere étoit défendue: mais un peuple insulaire, qui sembloit ne travailler

que pour lui, n'avoit pas ſu donner à ſes étoffes, les agréments du luxe, que le goût imagine pour le débit & la conſommation. Elles alloient recevoir la teinture & le luſtre en Hollande, d'où elles circuloient dans toute l'Europe, & repaſſoient même en Angleterre.

La navigation occupoit à peine dix mille matelots. Ils étoient au ſervice des compagnies excluſives, qui s'étoient emparées de toutes les branches de commerce, ſans en excepter celle des draps, dont les autres enſemble ne formoient qu'un dixieme dans la maſſe des richeſſes vénales de la nation. Celles-ci ſe trouvoient auſſi concentrées dans les mains de trois ou quatre cents perſonnes, qui s'accordoient pour fixer à leur profit le prix des marchandiſes, ſoit à l'entrée, ſoit à la ſortie du Royaume. Le privilege de ces monopoleurs s'exerçoit dans la capitale, où la Cour vendoit les Provinces. Londres ſeul avoit ſix fois plus de vaiſſeaux que tous les ports de l'Angleterre.

Le revenu public n'étoit pas, ne pouvoit pas être fort conſidérable. Il étoit en ferme; méthode ruineuſe qui a précédé la régie dans tous les Etats, & qui ne s'eſt perpétuée que dans les gouvernements abſolus. La dépenſe étoit proportionnée à la modicité du fiſc. La flotte n'étoit pas nombreuſe; & les bâtiments qui la compoſoient étoient ſi foibles, qu'au beſoin, les navires marchands étoient convertis en vaiſſeaux de guerre. Cent ſoixante mille hommes de milice, qui compoſoient les forces nationales, étoient armés en temps de guerre. Jamais on ne voyoit de troupes ſur pied durant la paix, & le Prince même n'avoit point de garde.

Avec des moyens ſi bornés au-dedans, la nation ne devoit guere s'étendre par des colonies. Cependant elle en fonda, qui jetterent de profondes ra-

cines de proſpérité. Ces établiſſements dûrent leur origine à des événements dont la cauſe avoit des ſources bien éloignées dans le paſſé.

II.
Cauſes qui hâterent la population des iſles Angloiſes.

Quand on connoît l'hiſtoire & la marche du gouvernement Anglois, on ſait que l'autorité royale ne fut long-temps balancée que par un petit nombre de grands propriétaires appellés Barons. Ils opprimoient continuellement le peuple, dont la plus grande partie étoit avilie par l'eſclavage; & ils luttoient ſans ceſſe contre la couronne, avec plus ou moins de ſuccès, ſuivant le caractere des chefs & le haſard des circonſtances. Ces querelles politiques faiſoient verſer des torrents ne ſang.

Le Royaume étoit épuiſé par des guerres inteſtines de deux cents ans, lorſque Henri VII en prit les rênes au ſortir d'un champ de bataille, où la nation, diviſée en deux camps, avoit combattu pour ſe donner un maître. Ce Prince habile profita de la laſſitude où de longues calamités avoient laiſſé ſes ſujets, pour étendre l'autorité royale, dont l'anarchie du gouvernement féodal, n'avoit jamais pu fixer les limites, en les reſſerrant ſans ceſſe. Il étoit ſecondé dans cette entrepriſe, par la faction qui lui avoit mis la couronne ſur la tête, & qui étant la moins nombreuſe, ne pouvoit eſpérer de ſe maintenir dans les principaux emplois où elle ſe voyoit élevée, qu'en appuyant l'ambition de ſon chef. On donna de la ſolidité à ce plan, en autoriſant pour la premiere fois la nobleſſe à aliéner ſes terres. Cette faveur dangereuſe, jointe à l'attrait du luxe qui perçoit en Europe, produiſit une grande révolution dans les fortunes. Les fiefs immenſes des Barons ſe diſſiperent par degrés, & les poſſeſſions des communes s'étendirent.

Les droits, qui ſuivent les terres, s'étant diviſés avec les propriétés, il n'en fut que plus difficile de réunir

réunir les volontés & les forces de plusieurs contre l'autorité d'un seul. Les Monarques profiterent de cette époque favorable à leur agrandissement, pour gouverner sans obstacle & sans contradiction. Les Seigneurs déchus, craignirent un pouvoir qu'ils avoient renforcé de toutes leurs pertes. Les communes se crurent assez honorées d'imposer les taxes nationales. Le peuple, un peu soulagé de son joug par ce léger mouvement dans la constitution, toujours borné dans l'étroite enceinte de ses idées, au soin de ses affaires ou de ses travaux, étoit dégoûté des séditions par le dégât & les miseres qui l'en punissoient. Ainsi, lorsque les yeux de la nation cherchoient le souverain pouvoir qui s'étoit égaré dans la confusion des guerres civiles, le Monarque seul arrêtoit tous les regards. La majesté du trône, qui concentroit sur lui toute sa splendeur, sembloit la source de l'autorité, dont elle ne devoit être que le signe visible & l'organe permanent.

Telle étoit la situation de l'Angleterre, lorsque Jacques I y fut appellé d'Ecosse, comme seul héritier de deux Royaumes, que son avénement réunit sous la même main. Une noblesse inquiete, agitant de ses fureurs ses barbares vassaux, avoit mis le trouble & le feu des séditions dans ces montagnes du Nord, qui partageoient l'isle en deux états. Le Monarque avoit pris, dès son enfance, autant d'éloignement pour l'autorité limitée, que le peuple avoit conçu d'horreur pour le despotisme de la monarchie absolue. Celle-ci régnoit dans toute l'Europe. Egal des autres Souverains, comment le nouveau Roi n'auroit-il pas ambitionné le même pouvoir ? Ses prédécesseurs en avoient joui, depuis un siecle, en Angleterre même. Mais il ne voyoit pas que c'étoit un bonheur dont ils avoient été redevables à l'habileté de leur politique, ou à

la faveur des conjonctures. Ce Prince théologien, croyant tenir tout de Dieu, rien des hommes, voyoit en lui seul l'esprit de raison, de sagesse, de conseil, & sembloit s'attribuer l'infaillibilité, que la réformation dont il suivoit les dogmes sans les aimer, avoit ôtée aux Papes. Ces faux principes, qui feroient du gouvernement un mystere de religion, d'autant plus révoltant qu'il porteroit à la fois sur les opinions, sur les volontés & sur les actions, s'étoient si fort enracinés dans son esprit, avec tous les autres préjugés d'une mauvaise éducation, qu'il ne pensoit pas même à les appuyer d'aucune des ressources humaines de la prudence ou de la force.

Rien ne s'accordoit moins que ce systême, avec la disposition générale des esprits. Tout s'agitoit au-dedans & au-dehors. La naissance de l'Amérique avoit hâté la maturité de l'Europe. La navigation embrassoit le globe entier. La communication entre les peuples alloit être le fléau des préjugés : elle ouvroit une porte à l'industrie & aux lumieres. Les arts méchaniques & libéraux s'étendoient, & marchoient à leur perfection par le luxe. La littérature prenoit les ornements du goût. Les sciences acquéroient la solidité que donne l'esprit calculateur du commerce. La politique agrandissoit la sphere de ses vues. Cette fermentation universelle élevoit, exaltoit les idées des hommes. Bientôt tous les corps qui formoient le colosse monstrueux du gouvernement gothique, endormis depuis plusieurs siecles dans la léthargie de l'ignorance, commencerent de toutes parts à se remuer, à former des entreprises. Dans le continent, où le prétexte de la discipline avoit enfanté des armées mercenaires, la plupart des Princes acquirent une autorité sans bornes, opprimant leurs peuples par la force ou par l'intrigue. En Angleterre, l'amour de

la liberté si naturel à l'homme qui se sent ou qui pense, excité dans le peuple par les novateurs en matiere de religion; réveillé dans les esprits cultivés par un commerce familier avec les grands écrivains de l'antiquité, qui puiserent dans la démocratie le sublime de la raison & du sentiment : cet amour de la liberté alluma dans les cœurs généreux la haine excessive d'une autorité sans limites. L'ascendant que sut prendre & conserver Elisabeth, par une prospérité de quarante ans, retint cette inquiétude, ou la détourna vers des entreprises utiles à l'Etat. Mais on ne vit pas plutôt une branche étrangere sur le trône, & le sceptre dans les mains d'un Monarque peu redoutable par la violence même de ses prétentions, que la nation révendiqua ses droits, & conçut l'ambition de se gouverner.

Alors éclaterent des disputes vives entre la Cour & le Parlement. Les deux pouvoirs sembloient essayer leurs forces, en se choquant continuellement. Le Prince prétendoit qu'on lui devoit une obéissance purement passive, & que les assemblées nationales ne servoient que d'ornement, & non de base à la constitution. Les citoyens réclamoient avec chaleur contre ces principes, toujours foibles dès qu'ils sont discutés, & soutenoient que le peuple faisoit l'essence de gouvernement, autant & plus que le Monarque. L'un est la matiere, l'autre la forme. Or la matiere peut & doit changer de forme pour sa conservation. La loi suprême est le salut du peuple, & non du Prince. Le Roi peut mourir, la monarchie périr, & la société subsister, sans Monarque & sans trône. Ainsi raisonnoient les Anglois dès l'aurore de la liberté. On se chicanoit, on se contrarioit, on se menaçoit. Jacques finit sa carriere au milieu de ces débats, laissant à

ſon fils ſes droits à diſcuter, avec la réſolution de les étendre.

L'expérience de tous les âges a prouvé que la tranquillité qui naît du pouvoir abſolu, refroidit les eſprits, abat le courage, rétrécit le génie, jette une nation entiere dans une léthargie univerſelle. Mais expoſons les degrés ſucceſſifs de cette miſere, & que les peuples connoiſſent le profond anéantiſſement dans lequel ils croupiſſent, ou dont ils ſont menacés.

Au moment où s'eſt élevé, au centre d'une nation, le grand fantôme ſur lequel on ne porte ſes regards qu'en tremblant, les ſujets ſe partagent en deux claſſes. Les uns s'éloignent par crainte, les autres s'approchent par ambition, & ceux-ci ſe promettent la ſécurité dans la conſcience de leur baſſeſſe. Ils forment entre le deſpote & le reſte de la nation, un ordre de tyrans ſubalternes, non moins ombrageux & plus cruels que leur maître. Ils n'ont à la bouche que ces mots : Le Roi ; le Roi l'a dit ; le Roi le veut ; j'ai vu le Roi ; j'ai ſoupé avec le Roi ; c'eſt l'intention du Roi. Ces mots ſont toujours écoutés avec étonnement, & finiſſent par être pris pour des ordres ſouverains. S'il reſte quelque énergie, c'eſt dans le militaire qui ſent toute ſon importance, & qui n'en devient que plus inſolent. Et le prêtre, quel rôle joue-t-il ? Favoriſé, il acheve d'abrutir les peuples par ſon exemple & par ſes diſcours. Négligé, il prend de l'humeur ; il devient factieux & cherche un fanatique qui ſe dévoue. Par-tout où il n'y a ni loix fixes, ni juſtice, ni formes conſtantes, ni propriétés réelles, le magiſtrat eſt peu de choſe, ou n'eſt rien ; il attend un ſigne pour être ce qu'on voudra. Le grand Seigneur rampe devant le Prince, & les peuples rampent devant le grand Seigneur. La dignité naturelle de l'homme s'eſt éclip-

ſée. Il n'a pas la moindre idée de ſes droits. Autour du deſpote, de ſes ſuppôts, de ſes favoris, les ſujets ſont foulés aux pieds, avec la même inadvertance, que nous écraſons les inſectes qui fourmillent dans la pouſſiere de nos campagnes. La morale eſt corrompue. Il vient un moment où les vexations les plus criantes, les attentats les plus inouis ont perdu leur caractere d'atrocité & ceſſent de révolter. Celui qui prononceroit les noms de vertu, de patriotiſme, d'équité, ne ſeroit qu'une tête exaltée, expreſſion qui décele toujours une indulgence abjecte pour des déſordres dont on profite. La maſſe de la nation devient diſſolue & ſuperſtitieuſe : car le deſpotiſme ne peut ni s'établir, ſans l'entremiſe, ni ſe ſoutenir ſans l'étai de la ſuperſtition : car la ſervitude conduit à la débauche, qui conſole & qui n'eſt jamais réprimée. Les hommes inſtruits, quand il en reſte, ont des vues, font la cour aux grands, & profeſſent la religion politique. La tyrannie menant à ſa ſuite l'eſpionnage & la délation, il y a des délateurs & des eſpions, dans tous les états, ſans en excepter les plus diſtingués. La moindre indiſcrétion prenant la teinte du crime de leſe-majeſté, les ennemis ſont très-dangereux, & les amis deviennent ſuſpects. On penſe peu, on ne parle point, & l'on craint de raiſonner. On s'effraie de ſes propres idées. Le philoſophe retient ſa penſée, comme le riche cache ſa fortune. La vie la plus ſage eſt la vie la plus ignorée. La méfiance & la terreur forment la baſe des mœurs générales. Les citoyens s'iſolent, & toute une nation devient mélancolique, puſyllanime, ſtupide & muette. Voilà les chaînes, les ſymptômes funeſtes, ou l'échelle de miſere ſur laquelle chaque peuple connoîtra le degré de la ſienne.

Si vous revenez ſur les phénomenes qui précedent, & que vous en imaginiez de contraires, ils

vous indiqueront le mouvement des légiſlations qui tendent à la liberté. Il eſt troublé; il eſt rapide; il eſt violent. C'eſt une fievre plus ou moins forte, mais toujours convulſive. Tout annonce de la ſédition, des meurtres. Tout fait trembler pour une diſſolution générale; & ſi le peuple n'eſt pas deſtiné au dernier malheur, c'eſt dans le ſang que ſa félicité renaît.

L'Angleterre l'éprouva dans les premiers temps de l'adminiſtration de Charles I, moins pédant, mais auſſi avide d'autorité que ſon pere. La diviſion commencée entre le Roi & le Parlement, s'empara de toute la nation. La haute nobleſſe, celle du ſecond ordre, qui étoit la plus riche, craignant de ſe voir confondue avec le vulgaire, embraſſa le parti du Monarque, dont elle recevoit ce luſtre emprunté, qu'elle lui rend toujours par une ſervitude volontaire & vénale. Comme ils poſſédoient encore la plupart des grandes terres, ils attacherent à leur cauſe preſque tous les peuples des campagnes, qui naturellement aiment le Prince, parce qu'ils ſentent qu'il doit les aimer. Londres & les villes conſidérables, à qui le gouvernement municipal donne un eſprit républicain, ſe déclarerent pour le Parlement, entraînant avec elles les commerçants, qui, ne s'eſtimant pas moins que ceux de la Hollande, aſpiroient à la liberté de cette démocratie.

Du ſein de ces diſſentions ſortit la guerre civile la plus vive, la plus ſanglante, la plus opiniâtre, dont l'hiſtoire ait conſervé le ſouvenir. Jamais le caractere Anglois ne s'eſt développé d'une maniere ſi terrible. Chaque jour éclairoit de nouvelles fureurs, qu'on croyoit pouſſées au dernier excès, & qui étoient effacées par d'autres encore plus atroces. Il ſembloit que la nation touchoit à ſon dernier terme, & que tout Breton avoit juré de s'enſevelir ſous les ruines de ſa patrie.

III. Par quels hommes furent peuplées les isles Angloises.

Dans l'embrasement universel, des esprits moins ardents chercherent un refuge paisible vers les isles de l'Amérique, dont la nation Angloise venoit de s'emparer. La tranquillité qu'ils y trouverent multiplia les émigrations. A mesure que l'incendie gagnoit la métropole, on vit les colonies s'accroître & se peupler. Aux citoyens qui fuyoient les factions, se joignirent bientôt les royalistes opprimés par les républicains, dont les armes avoient enfin prévalu. Sur les traces des uns & des autres, on vit passer au Nouveau-Monde, ces hommes inquiets, pleins de feu, à qui de fortes passions donnent de grands desirs, inspirent des projets vastes, qui bravent les dangers, les hasards & les travaux, dont ils ne voient que deux issues, la mort ou la fortune; qui ne connoissent que les extrémités de l'opulence, ou de la misere : également propres à renverser ou à servir la patrie, à la dévaster ou à l'enrichir.

Les isles furent encore l'asyle de négociants, que le malheur de leurs affaires, ou les poursuites de leurs créanciers, avoient réduits à l'indigence & plongés dans l'oisiveté. Forcés de manquer à leurs engagements, cette disgrace fut pour eux la route de la prospérité. Après quelques années, on les vit rentrer avec éclat, & monter à la plus haute considération, dans les Provinces d'où l'ignominie & un abandon universel les avoient bannis.

Cette ressource étoit encore plus nécessaire à de jeunes gens, que la premiere effervescence de l'âge des plaisirs, avoit entraînés dans les excès de la débauche & du dérangement. S'ils n'eussent quitté leur pays, la honte & le décri, qui ne manquent jamais de flétrir l'ame, les auroient empêchés d'y recouvrer les bonnes mœurs & l'estime publique. Mais dans une nouvelle terre, où l'expérience du vice pouvoit devenir pour eux une leçon de sagesse, où ils n'a-

voient à effacer aucune impreſſion de leurs fautes; ils trouverent après le naufrage une planche qui les ramena au port. Leur travail répara les déſordres de leur conduite; & des hommes ſortis de l'Europe en brigands qui la déshonoroient, y retournerent honnêtes, & furent d'utiles citoyens.

Tous ces divers colons eurent à leur diſpoſition, pour défricher & cultiver leurs terres, les ſcélérats des trois Royaumes d'Angleterre, qui, pour des crimes capitaux, avoient mérité la mort; mais que par un eſprit de politique humaine & raiſonnée, on faiſoit vivre & travailler pour le bien de la nation. Tranſportés aux iſles, où ils devoient paſſer un certain nombre d'années dans l'eſclavage, ces malfaiteurs contracterent dans les fers le goût du travail, & des habitudes qui les remirent ſur la voie de la fortune. On en vit qui, rendus à la ſociété par la liberté, devinrent cultivateurs, chefs de famille, & propriétaires de meilleures habitations: tant cette modération dans les loix pénales, ſi conforme à la nature humaine qui eſt foible & ſenſible, capable du bien même après le mal, s'accorde avec l'intérêt des Etats civiliſés!

IV. Sous quelle forme d'adminiſtration s'établirent les iſles Angloiſes.

Cependant l'iſle métropolitaine étoit trop occupée de ſes diſſentions domeſtiques, pour ſonger à donner des loix aux iſles de ſa dépendance; & les colons n'avoient pas aſſez de lumieres pour combiner eux-mêmes une légiſlation propre à une ſociété naiſſante. A meſure que la guerre civile épuroit le gouvernement de l'Angleterre, ſes colonies, ſortant des entraves de l'enfance, formerent leur conſtitution ſur le modele de leur mere. Dans chacun de ces établiſſements ſéparés, un chef repréſente le Roi; un conſeil tient lieu des Pairs; & les députés des différents quartiers compoſent la chambre des communes. L'aſſemblée générale fait

les loix, regle les impôts, juge de l'adminiſtration. L'exécution appartient au Gouverneur. Il décide encore proviſoirement ſur les affaires qu'on n'a pas prévues. Ce n'eſt, il eſt vrai, qu'avec le conſeil & à la pluralité des voix : mais comme les membres de ce corps lui doivent ordinairement leur rang, il eſt rare qu'ils traverſent ſes vues.

Pour concilier ſes intérêts avec la liberté de ſes colonies, la métropole a voulu qu'on n'y pût faire aucune loi qui contrariât les ſiennes ; elle a voulu que ſes délégués juraſſent qu'ils ne permettroient jamais que dans les lieux ſoumis à leur autorité, on s'écartât, pour quelque cauſe que ce pût être, des réglements imaginés pour la proſpérité de ſon commerce. Cette religion du ſerment a été imaginée, parce que les iſles réglant & payant elles-mêmes la majeure partie des gages de leurs chefs, il étoit à craindre que quelques-uns de ces Commandants ne cherchaſſent à exciter la libéralité par leurs complaiſances. Un autre frein a été mis à la corruption. Il faut que la rétribution accordée au Gouverneur s'étende à toute la durée de ſon adminiſtration, & qu'elle ſoit l'objet du premier bill qui ſe paſſe à ſon arrivée. Ces précautions parurent cependant inſuffiſantes à quelques deſpotes. Auſſi opinerent-ils à proſcrire un uſage qui faiſoit dépendre, en quelque maniere, ceux qui ordonnoient des hommes qui leur étoient ſubordonnés. Le Parlement ſe refuſa toujours à ce changement. Craignant, avec raiſon, l'orgueil & l'avarice qui font paſſer les mers, il a toujours maintenu une pratique qu'il croyoit propre à arrêter la cupidité & la tyrannie. C'eſt dans le même eſprit qu'il a décerné contre les Gouverneurs qui violeroient les ſtatuts des colonies, les peines infligées, en Angleterre, aux infracteurs des conſtitutions nationales.

Ce corps a aussi autorisé les isles à entretenir dans la métropole des députés chargés de leurs intérêts. Leur fonction principale est d'obtenir la confirmation des statuts passés dans les colonies. Ces actes sont provisoirement exécutés ; mais ils n'ont force de loi que lorsqu'ils ont été approuvés par le Monarque. Cette sanction une fois obtenue, ils ne peuvent être révoqués que par l'assemblée de la colonie elle-même, ou par le Parlement qui exerce la suprême autorité dans tout l'Empire. Les agents des isles font à Londres ce que les députés du peuple font dans le Sénat Britannique. Malheur à l'Etat, s'il devenoit sourd au cri des représentants, quels qu'ils soient. Les Comtés se souleveroient en Angleterre ; les colonies se détacheroient en Amérique ; les trésors des deux mondes seroient perdus pour l'isle métropolitaine. L'Empire entier tomberoit dans la confusion.

Les sources de la félicité publique n'ont pas été, jusqu'ici, corrompues par ce mauvais esprit. Les établissements formés dans les Indes Occidentales ont toujours tenu à leur patrie par les liens du sang, par les nœuds du besoin. Leurs cultivateurs ont eu sans cesse les yeux attachés sur une mere qui veilloit à leur sûreté, qui s'occupoit de leur amélioration. Semblable à l'aigle qui ne perd jamais de vue le nid de ses aiglons, Londres voit du sommet de sa tour, ses colonies croître & prospérer sous ses regards attentifs. Ses innombrables vaisseaux couvrant de leurs voiles orgueilleuses un espace de deux mille lieues, lui forment comme un pont sur l'océan, pour communiquer, sans relâche, d'un monde à l'autre. Avec de bonnes loix qui maintiennent ce qu'elles ont établi, elle n'a pas besoin, pour garder ses possessions éloignées, de troupes réglées qui sont toujours un fardeau pesant & rui-

neux. Deux corps très-foibles, fixés à Antigoa & à la Jamaïque, suffisent à une nation qui pense, avec raison, que des forces navales bien entretenues, continuellement exercées, toujours dirigées vers l'utilité publique, sont les vraies fortifications de ces utiles établissements.

Par ces soins bienfaisants, qu'une politique éclairée puisa dans l'humanité même, les isles Angloises furent bientôt heureuses, mais peu riches. Leur culture se bornoit au tabac, au coton, au gingembre, à l'indigo. Quelques colons entreprenants allerent chercher au Brésil des cannes à sucre. Elles multiplierent prodigieusement, mais sans beaucoup d'utilité. On ignoroit l'art de mettre à profit cette précieuse plante, & on n'en tiroit qu'un foible & mauvais produit, que l'Europe rejettoit ou n'acceptoit qu'au plus vil prix. Une suite de voyages à Fernambuc apprit à cultiver le trésor qu'on y avoit enlevé; & les Portugais qui jusqu'alors avoient seuls fourni le sucre, eurent, en 1650, dans un allié dont l'industrie leur sembloit précaire, un rival qui devoit s'approprier un jour leurs richesses.

V. Moyen employé par la métropole, pour s'assurer toutes les productions de ses isles.

Cependant la métropole n'avoit qu'une part très-bornée aux prospérités de ses colonies. Elles répandoient elles-mêmes directement leurs denrées par-tout où elles en espéroient un meilleur débit; & les navigateurs de toutes les nations étoient indistinctement reçus dans leurs ports. Cette liberté illimitée livroit presqu'entiérement ce commerce à un peuple voisin, qui à raison du bas intérêt de son argent, de l'abondance de ses capitaux, du nombre de ses navires, de la médiocrité de ses droits d'entrée & de sortie, pouvoit faire de meilleures conditions au vendeur & à l'acheteur. La Hollande étoit ce peuple. Elle réunissoit tous les avantages d'une armée supérieure, qui, toujours maîtresse de

la campagne, a toutes ses opérations libres. Elle s'empara bientôt du profit de tant de productions qu'elle n'avoit ni plantées, ni moissonnées. On voyoit dans les isles Angloises dix de ses vaisseaux pour un navire Anglois.

Ce désordre avoit peu occupé la nation durant le temps que les guerres civiles l'avoient bouleversée : mais aussi-tôt qu'eurent cessé ces troubles & ces orages qui l'avoient conduite au port par la violence même des vents & des courants, elle jetta ses regards au-dehors. Elle vit que ceux de ses citoyens, qui s'étoient comme sauvés dans le Nouveau-Monde, seroient perdus pour l'Etat, si les étrangers qui dévoroient le fruit de ses colonies, n'en étoient exclus. Cette réflexion approfondie & méditée, fit éclore en 1651 ce fameux acte de navigation, qui, n'ouvrant qu'au pavillon Anglois l'entrée des isles Angloises, en devoit faire exporter directement toutes les productions dans les pays soumis à la nation. Le gouvernement qui pressentoit & bravoit les inconvénients de cette exclusion, n'envisageant l'Empire que comme un arbre, crut devoir faire refluer vers le tronc, des sucs qui se portoient avec trop d'abondance dans quelques branches.

Toutefois on ne poursuivit pas à la rigueur l'observation de cette loi gênante. Peut-être les navires marchands de la métropole n'étoient-ils pas assez multipliés pour enlever toutes les productions des isles? Peut-être craignit-on d'aigrir ces colonies en privant subitement leurs rades d'une concurrence qui augmentoit le prix des denrées; peut-être les plantations avoient-elles encore besoin de quelque tolérance pour porter leurs cultures au point où on les desiroit? Ce qui est sûr, c'est que l'acte de navigation ne fut sévérement exécuté qu'en 1660. A cette époque, les sucres Anglois avoient rem-

placé le fucre Portugais dans tout le nord de l'Europe. On peut croire qu'ils l'auroient également fupplanté au midi, fi l'obligation impofée aux navigateurs d'aborder dans les ports Britanniques, avant de paffer le détroit de Gibraltar, n'avoit mis des obftacles infurmontables à ce commerce. Il eft vrai que pour acquérir cette fupériorité fur la feule nation qui fût en poffeffion de cette denrée, les Anglois avoient été obligés de baiffer confidérablement les prix : mais l'abondance des récoltes les dédommageoit avantageufement de ce facrifice. Si le fpectacle de cette fortune encourageoit d'autres peuples à cultiver, du moins pour leur confommation, l'Angleterre s'ouvroit de nouveaux débouchés qui rempliffoient le vuide des anciens. Le plus grand malheur qu'elle éprouva dans une longue fuite d'années, ce fut de voir beaucoup de fes cargaifons enlevées & vendues à vil prix par des corfaires François. Le cultivateur en reffentoit le double inconvénient de perdre une partie de fes fucres, & de n'en débiter l'autre qu'au-deffous de fa valeur.

VI. Diminution des avantages que l'Angleterre retiroit de fes ifles. Quelle en fut la caufe.

Malgré ces pirateries paffageres, que le calme de la paix faifoit toujours ceffer, les travaux s'accrurent de plus en plus dans les ifles Angloifes. Toutes les productions propres à l'Amérique y obtinrent de nouveaux foins : mais les riches propriétaires s'attacherent plus particuliérement au fucre, dont le débit augmentoit chaque jour dans l'Europe entiere. Cette profperité duroit depuis un demi-fiecle, lorfque les efprits attentifs s'apperçurent que les exportations fe ralentiffoient. On crut alors affez généralement que les colonies étoient ufées. Le Sénat de la nation adopta lui-même ce préjugé, fans confidérer que fi le fol n'avoit plus cette fécondité particuliere aux campagnes nouvellement défrichées, il lui reftoit toujours le degré de ferti-

lité que la terre perd rarement, à moins que des fléaux, & des écarts de la nature ne changent sa substance. La vérité ne tarda pas à se faire jour. Il fallut reconnoître que les marchés étrangers se fermoient peu-à-peu pour la Grande-Bretagne, & ne s'ouvriroient bientôt que pour la France.

Cet Empire qui, par ses avantages naturels & le génie actif de ses habitants, devoit être le premier à tout entreprendre, s'est long-temps trouvé, par les entraves de son gouvernement, un des derniers à s'instruire de ses intérêts. Il reçut d'abord son sucre des Anglois. Ensuite il en cultiva pour ses usages; puis pour vendre, jusqu'à ce que les gênes de tous les genres l'eussent réduit à ses seuls besoins. Ce ne fut qu'en 1716 que ses isles recommencerent à approvisionner les autres nations. La qualité supérieure de leur sol; l'avantage d'exploiter des terres neuves; l'économie forcée de leurs cultivateurs encore pauvres : tout se réunissoit pour les mettre en état d'offrir leur production à un prix plus bas que les colonies rivales. D'ailleurs, elle étoit meilleure. Aussi à mesure qu'elle se multiplioit, celle qu'autrefois on recherchoit si fort, étoit-elle repoussée dans tous les marchés. Vers l'an 1740, le sucre des plantations Françoises se trouva suffisant pour l'approvisionnement général; & à cette époque, les Anglois se virent réduits à ne cultiver que pour leurs besoins. Ils étoient encore très-bornés au commencement du siecle : mais l'usage du thé & d'autres nouveaux goûts en ont prodigieusement augmenté la consommation.

VII. Les Anglois s'établissent à la Barbade. Grande prospérité de cette isle.

La Barbade étoit une des possessions Britanniques qui fournissoient le plus de cette denrée. Cette isle, située au vent de toutes les autres, ne paroissoit pas avoir été habitée, même par des sauvages, lorsqu'en 1627 quelques familles Angloises s'y transf-

porterent, mais ſans aucune influence de l'autorité publique. Ce ne fut que deux ans après qu'il s'y forma une colonie réguliere aux dépens & par les ſoins du Comte de Carliſle, qui, à la mort tragique de Charles I, perdit une propriété que ce foible Prince lui avoit imprudemment accordée. On la trouva couverte d'arbres ſi gros & ſi durs, qu'il falloit, pour les abattre, un caractere, une patience, & des beſoins peu communs. La terre fut bientôt libre de ce fardeau, ou dépouillée de cet ornement: car il eſt douteux ſi la nature n'embellit pas mieux ſon ouvrage que la main de l'homme qui change tout pour lui ſeul. Des citoyens, las de voir couler le ſang de leur patrie, ſe hâterent de peupler ce ſéjour étranger. Tandis que les autres colonies étoient plutôt dévaſtées que cultivées, par des vagabonds que la miſere & le libertinage avoient bannis de leurs foyers, la Barbade recevoit tous les jours de nouveaux habitants, qui lui apportoient avec des capitaux, du goût pour l'occupation, du courage, de l'activité, de l'ambition; ces vices & ces vertus qui ſont le fruit des guerres civiles.

Avec ces moyens, une iſle qui n'a que ſept lieues de longueur, depuis deux juſqu'à cinq de largeur, & dix-huit lieues de conférence, s'éleva en moins de quarante ans à une population de plus de cent mille ames, à un commerce qui occupoit quatre cents navires de cent cinquante tonneaux chacun. Jamais peut-être le globe n'avoit vu ſe former un ſi grand nombre de cultivateurs dans un eſpace ſi reſſerré, ni créer de ſi riches productions en ſi peu de temps. Les travaux, dirigés par des Européens, étoient ſupportés par des malheureux achetés ſur les plages Africaines, ou même volés en Amérique Cette derniere eſpece de barbarie étoit un appui

ruineux pour un nouvel édifice. Elle faillit en causer le renversement.

VIII. Conspiration formée à la Barbade par les esclaves.

Des Anglois débarqués sur les côtes du continent pour y faire des esclaves, furent découverts par les Caraïbes qui servoient de butin à leurs courses. Ces sauvages fondirent sur la troupe ennemie, qu'ils mirent à mort ou en fuite. Un jeune homme, long-temps poursuivi, se jetta dans un bois. Une Indienne l'ayant rencontré, sauva ses jours, le nourrit secretement, & le reconduisit après quelque temps sur les bords de la mer. Ses compagnons y attendoient à l'ancre ceux qui s'étoient égarés : la chaloupe vint le prendre. Sa libératrice voulut le suivre au vaisseau. Dès qu'ils furent arrivés à la Barbade, le monstre vendit celle qui lui avoit conservé la vie, qui lui avoit donné son cœur, avec tous les sentiments & tous les trésors de l'amour. Pour réparer l'honneur de la nation Angloise, un de ses poëtes a dévoué lui-même à l'horreur de la postérité, ce monument infâme d'avarice & de perfidie. Plusieurs langues l'ont fait détester des nations.

Les Indiens, qui n'étoient pas assez hardis pour entreprendre de se venger, communiquerent leur ressentiment aux negres, qui avoient encore plus de motifs, s'il étoit possible, de haïr les Anglois. D'un commun accord, les esclaves jurerent la mort de leurs tyrans. Cette conspiration fut conduite avec tant de secret, que la veille de l'exécution, la colonie étoit sans défiance. Mais comme si la générosité devoit toujours être la vertu des malheureux, un des chefs du complot en avertit son maître. Des lettres aussi-tôt répandues dans toutes les habitations, arriverent à temps. On arrêta la nuit suivante les esclaves dans leurs loges; les plus coupables furent exécutés dès le point du jour, & cet acte de sévérité fit tout rentrer dans la soumission.

Elle

Elle ne s'eſt pas démentie depuis, & cependant la colonie a prodigieuſement déchu de ſon ancienne proſpérité. Ce n'eſt pas qu'on n'y compte encore dix mille blancs & cinquante mille noirs : mais les récoltes ne répondent pas à la population. Elles ne s'élevent pas dans les meilleures années au-deſſus de vingt millions peſant de ſucre, & reſtent très-ſouvent au-deſſous de dix millions. Encore, pour obtenir ce foible produit, faut-il faire des dépenſes beaucoup plus conſidérables que n'en exigeoit un revenu double dans les premiers temps.

IX. Etat actuel de la Barbade.

Le ſol de la colonie, qui n'eſt qu'un rocher de pierre calcaire recouvert de fort peu de terre, eſt entiérement uſé. Tous les ans il faut l'ouvrir à une aſſez grande profondeur, & remplir de fumier les trous qu'on a faits. Le plus ordinaire de ces engrais eſt le varec, que le flux jette périodiquement à la côte. C'eſt dans cette herbe marine que les cannes ſont plantées. La terre n'y ſert guere plus à la production, que les caiſſes dans leſquelles ſont mis les orangers en Europe.

Le ſucre qui ſort de ſes cultures a généralement ſi peu de conſiſtance, qu'on ne peut l'expédier brut, & qu'il a fallu le terrer : méthode qu'on ne ſuit pas dans les autres établiſſements Anglois, quoiqu'elle n'y ſoit pas prohibée, comme pluſieurs écrivains l'ont avancé. Ce qui prouve encore mieux ſa mauvaiſe qualité, c'eſt qu'il ſe réduit en melaſſe beaucoup plus que par-tout ailleurs. Les ſéchereſſes, qui ſe répetent ſouvent à la Barbade, depuis qu'elle eſt entiérement découverte, mettent le comble aux malheurs des habitants de cette iſle, autrefois ſi floriſſante.

Auſſi, quoique les taxes annuelles ne paſſent pas 136,291 livres, payées par une foible capitation ſur les noirs & quelques autres impoſitions, les colons

ſont-ils réduits à une médiocrité qui approche de l'indigence. Cette ſituation les empêche d'abandonner le ſoin de leurs plantations à des ſubalternes, pour aller habiter des climats plus doux. Elle les rend même inhumains envers leurs eſclaves, qu'ils traitent avec une cruauté inconnue dans les autres colonies.

Aux iſles du Vent, la Barbade étoit naguere la ſeule poſſeſſion Britannique qui fût commerçante. Les navires qui venoient d'Afrique, y abordoient généralement. Ils livroient leur cargaiſon entiere à un ſeul acheteur & à un prix commun, ſans diſtinguer dans le marché ni l'âge, ni le ſexe. Ces negres, que les négociants avoient achetés en gros, ils les vendoient en détail dans l'iſle même, ou dans les autres établiſſements Anglois; & le rebut étoit introduit clandeſtinement ou à découvert dans les colonies des autres peuples. Ce grand mouvement a beaucoup diminué depuis que les autres iſles Britanniques ont la plupart voulu recevoir leurs eſclaves directement de Guinée, & ſe ſont ſoumiſes à l'uſage établi de les payer en lettres-de-change à quatre-vingt-dix jours de vue. On a depuis étendu à un an ce crédit trop limité, & très-ſouvent il a fallu le proroger encore.

Antérieurement à cette révolution, il circuloit un aſſez gros numéraire à la Barbade. Le peu d'argent qu'on y voit encore aujourd'hui eſt tout Eſpagnol, regardé comme marchandiſe, & ne ſe prend qu'au poids. La marine, qui appartient en propre à cet établiſſement, conſiſte en quelques bateaux néceſſaires pour ſes diverſes correſpondances, & en une quarantaine de chaloupes, employées à la pêche du poiſſon volant.

La Barbade eſt aſſez généralement unie, &, à l'exception d'un très-petit nombre de ravins, par-

tout ſuſceptible de culture. Ce n'eſt qu'au centre que le terrein s'éleve inſenſiblement, & forme une eſpece de montagne couverte juſqu'à ſon ſommet de plantations commodes & agréables ; parce que, comme les autres, elles furent toutes formées dans des temps d'une grande opulence. L'iſle n'eſt point arroſée : mais les ſources d'eau potable y ſont aſſez communes ; de très-beaux chemins la coupent d'une extrémité à l'autre. Ils aboutiſſent à Bridgetown, ville mal ſituée, mais bien bâtie, où ſont embarquées les denrées qu'on doit exporter, quoique ce ne ſoit qu'une rade ouverte à pluſieurs vents.

X.
La Barbade eſt-elle ſuſceptible d'une grande défenſe ?

La colonie partagée en onze paroiſſes, n'offre pas une poſition où l'on pût arrêter un ennemi qui ſeroit débarqué ; & le débarquement, impoſſible dans pluſieurs points des côtes, eſt très-praticable en d'autres, malgré les redoutes & les batteries placées pour l'empêcher. Les gens de l'art penſent que le plus ſûr moyen de faire réuſſir une attaque, ſeroit de la former entre la capitale & le bourg de Holetown.

Cette entrepriſe exigeroit des forces plus conſidérables qu'on ne ſeroit porté à le penſer, en conſidérant que la Barbade n'a point de troupes régulieres. Elle eſt remplie de petits cultivateurs braves, actifs, accoutumés aux exercices militaires, & qui vraiſemblablement ne feroient guere moins de réſiſtance qu'une milice mercenaire. C'eſt de l'Europe que devroit partir l'armement deſtiné à faire cette conquête. Si on le formoit à la Martinique ou à quelque autre établiſſement ſitué ſous le vent, les eſcadres Angloiſes, qui ſeroient dans ces parages, pourroient bloquer le port, dans lequel ſe prépareroit l'expédition, ou bien arriver à temps à la Barbade, pour troubler les opérations de l'aſſaillant.

Cette iſle eſt au vent de toutes les autres ; & cependant on ne ſauroit tirer de grands avantages de

sa position considérée militairement. Elle n'a que des rades foraines ; &, quoique moins exposée aux tempêtes & aux ouragans que les parages voisins, elle n'offre dans aucun temps un asyle sûr aux vaisseaux de guerre, & moins encore dans les six derniers mois de l'année où la mer est plus orageuse. Aussi la métropole n'y a-t-elle formé aucun établissement de marine. Les escadres nationales n'y sont jamais en station. S'il y en paroît quelquefois, ce n'est que pour peu de temps. C'est ainsi qu'en 1761 & en 1762, on y rassembla aux mois de Janvier & de Février, dans la belle saison, les flottes destinées à s'emparer de la Martinique & de la Havane.

XI. Evénements arrivés dans Antigoa. Productions & charges de cette isle. Importance dont elle est pour la Grande-Bretagne.

Antigoa, qui a une forme circulaire & environ vingt milles de long, fut trouvée tout-à-fait déserte par le petit nombre de François qui s'y réfugierent, lorsqu'en 1628 ils furent chassés de Saint-Christophe par les Espagnols. Le défaut de sources qui, sans doute, avoit empêché les sauvages de s'y établir, en fit sortir les nouveaux réfugiés, aussi-tôt qu'ils purent regagner leurs premieres habitations. Quelques Anglois, plus entreprenants que les François & les Caraïbes, se flatterent de surmonter ce grand obstacle, en recueillant dans des cîternes l'eau de pluie; & ils s'y fixerent. On ignore en quelle année précisément fut commencé cet établissement : mais il est prouvé qu'au mois de janvier 1640, on y voyoit une trentaine de familles.

Ce nombre n'étoit guere augmenté, lorsque le lord Willoughby, à qui Charles II venoit d'accorder la propriété d'Antigoa, y fit passer, à ses fraix, en 1666, un assez grand nombre d'habitants. Le tabac, l'indigo, le gingembre, qui seuls les occupoient, ne les auroient jamais vraisemblablement enrichis, si le Colonel Codrington n'eût porté, en 1680, dans l'isle, qui étoit rentrée au domaine de

la nation ; une ſource de proſpérité par l'introduction du ſucre. Celui qu'elle produiſit d'abord fut noir, âcre & groſſier. On le dédaignoit en Angleterre ; & il ne trouvoit des débouchés qu'en Hollande & dans les villes Anſéatiques, où il ſe vendoit beaucoup moins que celui des autres colonies. Le travail plus opiniâtre, l'art plus ingénieux que la nature n'eſt rebelle, donnerent, avec le temps, à cette denrée ce qui lui manquoit de prix & de perfection. L'ambition de tous fut alors de la multiplier. Ce ſoin occupoit trois mille cinq cents trente-huit blancs & vingt-ſept mille quatre cents dix-huit noirs en 1741. Depuis cette époque, le nombre des hommes libres a beaucoup diminué, & celui des eſclaves s'eſt accru conſidérablement. Leurs travaux réunis font naître dix-huit ou vingt millions peſant de ſucre brut, & une quantité de rum proportionnée. Ce revenu diminue conſidérablement dans les années trop ſouvent répétées, où la ſécheresse afflige la colonie, qui, par cette raiſon, eſt fort endettée.

C'eſt à Saint-Jean, ſitué à l'oueſt de l'iſle, que ſont tous les tribunaux. C'eſt auſſi dans ce bourg que s'eſt concentrée la plus grande partie du commerce. Malheureuſement ſon port eſt formé par une barre ſur laquelle il ne reſte que douze pieds d'eau. Si elle diminue encore, les navigateurs prendront leur chargement au nord de la colonie, dans la rade de Parham, beaucoup meilleure que celle qu'ils fréquentent, mais infiniment moins commode pour la réunion des denrées.

Un grand intérêt doit exciter l'Angleterre à prévenir par tous les moyens poſſibles, la décadence d'un ſi précieux établiſſement. C'eſt l'unique boulevard des nombreuſes & petites iſles qu'elle occupe dans ces parages. Toutes ont les yeux fixés

ſur Antigoa & ſur le Havre Anglois, port excellent où mouillent les forces navales chargées de leur ſûreté, & où les eſcadres trouvent réunis dans des arſenaux & des magaſins très-bien entendus, les objets néceſſaires pour aſſurer leurs opérations. L'entretien des médiocres fortifications qui entourent les deux principales rades; une partie de la ſolde des ſix cents hommes chargés de leur défenſe; les fraix qu'entraîne l'artillerie : ces dépenſes ſont à la charge de la colonie, & abſorbent les deux tiers des 272,582 livres qu'elle eſt obligée de demander annuellement à ſes habitants.

C'eſt un trop grand fardeau. Pour en diminuer le poids, l'aſſemblée de l'iſle imagina de mettre une taxe ſur tous ceux de ſes propriétaires qui réſideroient en Europe : mais la métropole annulla un réglement qui bleſſoit ouvertement la liberté individuelle. Alors la colonie ordonna que les cultivateurs auroient à l'avenir ſur leurs plantations un blanc ou deux blanches pour chaque trentaine de noirs. Cette loi qui fut adoptée par pluſieurs autres iſles, n'eſt guere obſervée, parce qu'il en coûte moins cher pour la violer que pour entretenir des êtres libres dont les ſoins ne ſont pas indiſpenſables. Auſſi les amendes réglées pour en punir la tranſgreſſion, ſont-elles devenues une des plus grandes reſſources du tréſor public de cet établiſſement.

Son corps légiſlatif a quelquefois montré un courage remarquable. Les iſles Angloiſes n'ont point de monnoies qui leur ſoient propres. Celles qu'on y voit circuler ſont toutes étrangeres. La métropole crut en devoir régler la valeur au commencement du ſiecle. Cette arrangement fut jugé contraire à l'intérêt de la colonie qui les établit elle-même ſur un pied plus haut. Il étoit raiſonnable de penſer que le Parlement annulleroit un acte ſi contraire à ſon

autorité. Les Avocats s'engagerent, si cet événement arrivoit, de ne jamais prêter leur ministere à aucun de ceux qui auroient refusé de prendre les especes au prix fixé par l'assemblée.

Une autre occasion développa encore mieux l'esprit qui régnoit à Antigoa. Son Gouverneur, le Colonel Pach, bravant également les loix, les mœurs & les bienséances, ne connoissoit ni frein ni mesure. La colonie demanda & obtint son rappel. Comme il ne se disposoit pas à partir, plusieurs des plus considérables habitants allerent lui faire de très-vives représentations sur cette espece de désobéissance. Ses gardes les repoussent avec brutalité. On prend les armes. Le tyran est attaqué dans sa maison, & meurt percé de mille coups. Son cadavre jetté nud dans la rue, est mutilé par ceux dont il avoit déshonoré la couche. La métropole, plus touchée des droits sacrés de la nature, que jalouse de son autorité, détourna les yeux d'un attentat que sa vigilance autroit dû prévenir, mais dont l'équité ne lui permettoit pas de tirer vengeance. Ce n'est que la tyrannie qui, après avoir excité la rébellion, veut l'éteindre dans le sang des opprimés. Le machiavélisme, qui enseigne aux Princes l'art de se faire craindre & détester, leur ordonne d'étouffer les victimes dont les cris importunent. L'humanité prescrit aux Rois la justice dans la législation, la douceur dans l'administration, la modération pour ne pas occasionner les soulevements, & la clémence pour les pardonner. La religion ordonne l'obéissance aux peuples : mais avant tout, Dieu commande aux Princes l'équité. S'ils y manquent, cent mille bras, cent mille voix s'éleveront contre un seul homme, au jugement du ciel & de la terre.

Le Conseil d'Antigoa n'étend pas sa jurisdiction

ſur les iſles voiſines qui ont toutes leurs aſſemblées particulieres : mais ſon chef l'eſt auſſi des autres, excepté de la Barbade, qui, à cauſe de ſa poſition & de ſon importance, a mérité d'être diſtinguée. Ce Commandant-Général doit faire tous les ans l'inſpection des lieux ſoumis à ſon autorité ; & c'eſt par Montſerrat qu'il commence ordinairement ſa tournée.

XII. A quoi ſe réduit l'établiſſement formé par les Anglois à Montſerrat.

Cette iſle, reconnue en 1493 par Colomb, & occupée en 1632 par les Anglois, n'a que huit ou neuf lieues de circonférence. Les ſauvages qui y vivoient paiſiblement, en furent, ſelon l'uſage, chaſſés par les uſurpateurs. Cette injuſtice n'eut pas d'abord des ſuites fort heureuſes. La marche du nouvel établiſſement fut long-temps ſi lente, que cinquante-ſix ans après ſa fondation, on y comptoit à peine ſept cents habitants. Ce ne fut que vers la fin du ſiecle, que la population en blancs & en noirs devint ce qu'elle pouvoit être dans une poſſeſſion ſi reſſerrée. Des cannes furent alors ſubſtituées aux denrées de peu de valeur qui avoient fait languir leurs cultivateurs dans la miſere. La guerre & les éléments renverſerent, à pluſieurs repriſes, les eſpérances les mieux fondées, & forcerent les colons à contracter des dettes qui ne ſont pas encore acquittées. A l'époque où nous écrivons, la vigilance de mille perſonnes libres, & le travail de huit mille eſclaves, font naître cinq à ſix millions peſant de ſucre brut ſur de petites plaines ou dans des vallons que fertiliſent les eaux tombées des montagnes. Un des déſavantages de cette iſle, où la dépenſe publique ne paſſe pas annuellement 49,887 livres, c'eſt qu'elle n'a pas une ſeule rade où les chargements, où les déchargements ſoient faciles. Les navires même feroient en danger ſur ſes côtes, ſi ceux qui les conduiſent n'avoient l'attention, lorſ-

qu'ils voient approcher les gros temps, de prendre le large ou de se retirer dans les ports voisins. Nieves est exposée au même inconvénient.

XIII. Mœurs anciennes & état actuel de l'isle de Nieves.

L'opinion la plus généralement reçue, est que cette isle fut occupée en 1628 par les Anglois. Ce n'est proprement qu'une montagne très-haute, & d'une pente douce, couronnée par de grands arbres. Les plantations regnent tout autour; & commençant au bord de la mer, s'élevent presque jusqu'au sommet. Mais à mesure qu'elles s'éloignent de la plaine, leur fertilité diminue, parce que leur sol devient plus pierreux. Cette isle est arrosée de nombreux ruisseaux. Ce seroient des sources d'abondance, si, dans les temps d'orages, ils ne se changeoient en torrents, n'entraînoient les terres, & ne détruisoient les trésors qu'ils ont fait naître.

La colonie de Nieves fut un modele de vertu, d'ordre & de piété. Elle dut ces mœurs exemplaires aux soins paternels de son premier Gouverneur. Cet homme unique excitoit, par sa propre conduite, tous les habitants à l'amour du travail, à une économie raisonnable, à des délassements honnêtes. Celui qui commandoit, ceux qui obéissoient, tous n'avoient pour regle de leurs actions, que la plus rigide équité. Les progrès de ce singulier établissement furent si considérables, que quelques relations n'ont pas craint d'y compter jusqu'à dix mille blancs, jusqu'à vingt mille noirs. Le calcul d'une pareille population, sur un terrein de deux lieues de long & d'une de large, fût-il très-exagéré, n'en suppose pas moins un effet extraordinaire, mais infaillible, de la prospérité qui suit la vertu dans les sociétés bien policées.

Cependant la vertu même ne met ni l'homme isolé, ni les peuples, à l'abri des fléaux de la nature, ou des injures de la fortune. En 1689, une

affreuſe mortalité moiſſonna la moitié de cette heureuſe peuplade. Une eſcadre Françoiſe y porta le ravage en 1706, & lui ravit trois ou quatre mille eſclaves. L'année ſuivante, la ruine de cette iſle fut conſommée par le plus furieux ouragan dont on ait conſervé le ſouvenir. Depuis cette ſuite de déſaſtres, elle s'eſt un peu relevée. On y voit ſix cents hommes libres & cinq mille eſclaves, dont les impoſitions ne paſſent pas 45,000 livres, & qui envoient à l'Angleterre trois ou quatre millions peſant de ſucre brut, que les navigateurs chargent en totalité ſous les murs de la jolie ville de Charles-Town. Peut-être ceux qui s'affligent le plus de la deſtruction des Américains & de la ſervitude des Africains, feroient-ils un peu conſolés, ſi les Européens étoient par-tout auſſi humains que les Anglois l'ont été à Nieves; ſi les iſles du Nouveau-Monde étoient auſſi-bien cultivées à proportion: mais la nature & la ſociété voient peu de ces prodiges.

XIV. St. Chriſtophe, d'abord partagé entre les Anglois & les François, reſte à la Grande-Bretagne.

Saint-Chriſtophe fut le berceau de toutes les colonies Angloiſes & Françoiſes du Nouveau-Monde. Les deux nations y arriverent le même jour, en 1625. Elles ſe partagerent l'iſle; elles ſignerent une neutralité perpétuelle; elles ſe promirent des ſecours mutuels contre l'ennemi commun: c'étoit l'Eſpagnol qui, depuis un ſiecle, envahiſſoit ou troubloit l'un & l'autre hémiſphere. Malheureuſement, par une convention peu réfléchie, on avoit laiſſé en commun la chaſſe, la pêche, les bois, les rades, les ſalines. Cet arrangement mêloit trop des hommes qui ne pouvoient s'aimer; & la jalouſie diviſa bientôt ceux qu'un intérêt momentané avoit unis. Cette funeſte paſſion enfantoit tous les jours des querelles, des combats, des dévaſtations: mais c'étoient des animoſités particulieres, dont les gou-

vernements respectifs ne s'occupoient pas. Des causes plus graves ayant, en 1666, allumé entre les métropoles des guerres qui remplirent presque sans interruption le reste du siecle, leurs sujets de Saint-Christophe se battirent avec un acharnement qu'on ne retrouvoit pas ailleurs. Tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, ils se chassoient tour-à-tour de leurs plantations. Cette alternative, si long-temps balancée, de succès & de disgraces, finit, en 1702, par l'expulsion des François auxquels le traité d'Utrecht ôta tout espoir de retour.

Ce sacrifice devoit peu coûter à un peuple qui ne s'étoit jamais sérieusement occupé du soin de faire naître des productions sur son domaine. La population s'y réduisoit à six cents soixante-sept blancs de tout âge & de tout sexe, à vingt-neuf noirs libres, à six cents cinquante neuf esclaves. Cent cinquante-sept chevaux, deux cents soixante-cinq bêtes à cornes, formoient ses troupeaux. Elle ne cultivoit qu'un peu de coton & d'indigo ; elle n'avoit qu'une sucrerie.

XV. Ce que St. Christophe est devenu sous la domination Britannique.

Quoique l'Angleterre eût su depuis long-temps mieux faire valoir ses droits dans cette isle, elle ne profita pas d'abord de la cession qui la lui laissoit toute entiere. Sa conquête fut long-temps en proie à des Gouverneurs avides, qui vendoient les terres à leur profit, ou qui les distribuoient à leurs créatures, sans pouvoir garantir la durée de la vente ou de la concession, au-delà du terme de leur administration. Le Parlement fit enfin cesser ce désordre. Il ordonna que toutes les terres fussent mises à l'encan, & que le prix en fût porté aux caisses de l'Etat. Depuis cette sage disposition, les possessions nouvelles furent cultivées comme les anciennes.

L'isle, qui est généralement, mais très-inégalement étroite, peut avoir une surface de trente-six

lieues quarrées. Des monts entassés, stériles, quoique couverts de verdure, & qui occupent le tiers du terrein, la coupent dans presque toute sa longueur. Du pied de ces montagnes sortent une infinité de sources qui, la plupart, tarissent malheureusement dans la saison seche. On voit éparses dans la plaine, des habitations agréables, propres, commodes, ornées d'avenues, de fontaines & de bosquets. Le goût de la vie champêtre, qui s'est plus conservé en Angleterre que dans les autres contrées de l'Europe civilisée, est devenu une sorte de passion à Saint-Christophe. Jamais on n'y sentit la nécessité de se réunir en petites assemblées pour tromper l'ennui ; & si les François n'y avoient laissé une bourgade où leurs mœurs regnent encore, on n'y connoîtroit point cet esprit de société qui enfante plus de tracasseries que de plaisirs ; qui, nourri de galanterie, aboutit à la débauche ; qui commence par les joies de la table, & finit par les querelles du jeu. Au-lieu de ce simulacre d'union, qui n'est qu'un germe de division, les représentants des propriétaires, presque tous fixés en Europe, vivent au nombre de dix-huit cents sur les plantations, dont, par les bras de vingt-quatre à vingt-cinq mille esclaves, ils arrachent dix-huit millions pesant d'un sucre brut, le plus beau du Nouveau-Monde. Ce produit met la colonie en état de fournir aisément aux dépenses publiques, qui ne passent pas annuellement 68,145 liv. 10 sols.

XVI. **Déplorables catastrophes arrivées à St. Christophe.**

C'est à Saint-Christophe que se passa, en 1756, une scene digne d'être racontée.

Un negre fut associé dès l'enfance aux jeux de son jeune maître. Cette familiarité communément si dangereuse, étendit les idées de l'esclave, sans altérer son caractere. Quazy mérita bientôt d'être choisi pour directeur des travaux de la plantation, & il

montra, dans ce poſte important, une intelligence rare & un zele infatigable. Sa conduite & ſes talents augmenterent encore ſa faveur. Elle paroiſſoit hors de toute atteinte, lorſque ce chef des atteliers, juſqu'alors ſi chéri & ſi diſtingué, fut ſoupçonné d'avoir manqué à la police établie, & publiquement menacé d'une punition humiliante.

Un eſclave, qui a long-temps échappé aux châtiments infligés trop facilement & trop ſouvent à ſes pareils, eſt infiniment jaloux de cette diſtinction. Quazy, qui craignoit l'opprobre plus que le tombeau, & qui ne ſe flattoit pas de faire révoquer par ſes ſupplications l'arrêt prononcé contre lui, ſortit, à l'entrée de la nuit, pour aller invoquer une médiation puiſſante. Son maître l'apperçut malheureuſement, & voulut l'arrêter. On ſe prend corps à corps. Les deux champions, adroits & vigoureux, luttent quelques moments avec des ſuccès variés. L'eſclave terraſſe à la fin ſon inflexible ennemi, le met hors d'état de ſortir de cette ſituation fâcheuſe, & lui portant un poignard ſur le ſein, lui tient ce diſcours :

» Maître, j'ai été élevé avec vous. Vos plaiſirs » ont été les miens. Jamais mon cœur ne connut » d'autres intérêts que les vôtres. Je ſuis innocent » de la petite faute dont on m'accuſe ; & quand j'en » aurois été coupable, vous auriez dû me la par» donner. Tous mes ſens s'indignent au ſouvenir de » l'affront que vous me prépariez, & voici par quels » moyens je veux l'éviter ". En diſant ces mots, il ſe coupe la gorge, & tombe mort ſans maudire un tyran qu'il baigne de ſon ſang.

Dans la même iſle, l'amour & l'amitié ſe ſont ſignalés par une tragédie, dont la fable & l'hiſtoire n'avoient point encore fourni l'exemple.

Deux negres, jeunes, bien faits, robuſtes, cou-

rageux, nés avec une ame rare, s'aimoient depuis l'enfance. Associés aux mêmes travaux, ils s'étoient unis par leurs peines, qui, dans les cœurs sensibles, attachent plus que les plaisirs. S'ils n'étoient pas heureux, il se consoloient au moins dans leurs infortunes. L'amour, qui les fait toutes oublier, vint y mettre le comble. Une negresse, esclave comme eux, avec des regards plus vifs sans doute & plus brûlants à travers un tein d'ébene que sous un front d'albâtre, alluma dans ces deux amis une égale fureur. Plus faite pour inspirer que pour sentir une grande passion, leur amante auroit accepté l'un ou l'autre pour époux : mais aucun des deux ne vouloit la ravir, ne pouvoit la céder à son ami. Le temps ne fit qu'accroître les tourments qui dévoroient leur ame, sans affoiblir leur amitié ni leur amour. Souvent leurs larmes couloient ameres & cuisantes, dans les embrassements qu'ils se prodiguoient à la vue de l'objet trop chéri, qui les désespéroit. Ils se juroient quelquefois de ne plus l'aimer, de renoncer à la vie plutôt qu'à l'amitié. Toute l'habitation étoit attendrie par le spectacle de ces combats déchirants. On ne parloit que de l'amour des deux amis pour la belle negresse.

Un jour ils la suivirent au fond d'un bois. Là, chacun des deux l'embrasse à l'envi, la serre mille fois contre son cœur, lui fait tous les serments, lui donne tous les noms qu'inventa la tendresse ; & tout-à-coup, sans se parler, sans se regarder, ils lui plongent à la fois un poignard dans le sein. Elle expire, & leurs larmes, leurs sanglots, se confondent avec ses derniers soupirs. Ils rugissent. Le bois retentit de leurs cris forcenés. Un esclave accourt. Il les voit de loin qui couvrent de leurs baisers la victime de leur étrange amour. Il appelle, on vient, & l'on trouve ces deux amis qui, le poignard à la

main, se tenant embrassés sur le corps de leur malheureuse amante, baignés dans leur sang, expiroient eux-mêmes dans les flots qui ruisseloient de leurs propres blessures.

Ces amants, ces amis étoient dans les fers. C'est dans cette condition avilissante, que naissent des actions dignes d'étonner l'univers. Malheur à celui que l'énergie de cet amour féroce ne fait pas frémir d'horreur & de pitié. La nature l'a formé, non pas pour l'esclavage des negres, mais pour la tyrannie de leurs maîtres. Cet homme aura vécu sans commisération, il mourra sans consolation; il n'aura jamais pleuré, jamais il ne sera pleuré.

XVII. Particularités sur la Barboude.

La Barboude, qui appartient toute entiere à la famille de Codrington, & dont la circonférence est de six à sept lieues, a des côtes dangereuses. C'est peut-être, de toutes les isles de l'Amérique, la plus unie. Les arbres qui la couvrent sont foibles & peu élevés, parce qu'il ne s'y trouve jamais plus de six ou sept pouces de terre, sur une couche de pierre à chaux. La nature y a placé une grande abondance de tortues; un caprice y a fait envoyer des bêtes fauves & plusieurs especes de gibier; le hasard y a rempli les bois de pintades & d'autres volailles, échappées des navires dans quelques naufrages. Sur ce sol, sont nourris des bœufs, des chevaux, des mulets, pour les travaux des établissements voisins. On n'y connoît d'autre culture que celle de l'herbe de Guinée, nécessaire pour la nourriture de ces nombreux troupeaux, dans les saisons où les pâturages manquent. Sa population se réduit à trois cents cinquante esclaves, & au petit nombre d'hommes libres chargés de les conduire. Cette propriété particuliere ne paye aucun tribut à la nation, quoiqu'elle soit soumise aux tribunaux d'Antigoa. L'air y est très-pur & très-sain. Autrefois les infirmes des autres

isles Angloises l'alloient respirer, pour arrêter le progrès de leurs maux, ou pour rétablir leurs forces. Cet usage a cessé, depuis que quelques-uns d'entre eux se sont permis des chasses destructives.

Quoi, pour nourrir des animaux, on laissera périr des hommes! Comment souffre-t-on que cet usage atroce qui attire les imprécations de presque toute l'Europe sur les Souverains, sur les Seigneurs de nos contrées, s'établisse au-delà des mers! Je l'ai demandé, & l'on m'a répondu que l'isle appartenoit aux Codringtons, & qu'ils avoient le droit de disposer de leur propriété à leur fantaisie. Je demande à présent si le droit, sacré sans doute, de la propriété n'a point de limites? si ce droit n'est pas dans mille circonstances sacrifié au bien public? si celui qui possede une fontaine, peut refuser de l'eau à celui qui se meurt de soif? si un Codrington mangeroit d'une de ces précieuses pintades, qui auroit coûté la vie à son compatriote, à son semblable? si celui qui seroit convaincu d'avoir laissé mourir un malade à sa porte, seroit suffisamment puni par l'exécration générale, & s'il ne mériteroit pas d'être traîné au tribunal des loix comme assassin? Possesseurs de la Barboude, vous l'êtes de tous ceux à qui vous avez enlevé la salubrité de l'air, qui les auroit conservés; & si vous n'en êtes pas désespérés en mourant, c'est que vous braverez au fond du cœur la justice divine. Hâtez-vous de rappeller cet impudique représentant, qui, allarmé pour un serrail de mulâtresses, qui fait, dit-on, ses délices, poursuit à la rigueur l'exécution de votre barbare défense.

XVIII. La colonie d'Anguille est très-misérable, & son sort ne peut pas changer.

L'anguille a sept ou huit lieues de long, sur une largeur très-inégale; mais qui n'excede jamais deux lieues. On n'y voit ni montagnes, ni bois, ni rivieres. Son sol n'est que de la craie.

Quelques vagabonds Anglois s'établirent sur ce rocher

rocher poreux & friable, vers l'an 1650. Après un travail opiniâtre, ils arracherent enfin à cette espece de tuf un peu de coton, un peu de millet & quelques patates. Six veines de terre végétale, qu'on découvrit avec le temps, reçurent des cannes qui, dans les meilleures récoltes, ne donnent que cinquante milliers de ſucre, & n'en produiſent quelquefois que cinq ou ſix milliers. Ce qui ſort de plus de la colonie y a été porté clandeſtinement de Sainte-Croix, où les habitants d'Anguille ont formé pluſieurs plantations.

Dans les années de ſécherеſſe, qui ſe répetent trop ſouvent, l'iſle ne trouve de reſſources que dans un étang dont on livre le ſel aux nouveaux Anglois, & dans la vente des moutons & des chevres, qui réuſſiſſent mieux ſous ce climat ſec, ſur ces plaines arides, que dans le reſte de l'Amérique.

Anguille ne compte que deux cents perſonnes libres & cinq cents eſclaves. Elle a cependant une aſſemblée & même un chef, toujours choiſi par les habitants, & confirmé par le Gouverneur d'Antigoa. Un étranger, envoyé pour conduire ce foible établiſſement, ſeroit infailliblement repouſſé par des hommes qui ont conſervé quelque choſe du caractere indépendant & des mœurs un peu ſauvages de leurs peres.

Les côtes de l'iſle n'offrent que deux rades; & encore n'y a-t-il que de très-petits bateaux qui puiſſent y mouiller. L'une & l'autre ſont protégées par quatre canons, qui, depuis un demi-ſiecle, ſont hors de tout ſervice.

XIX. Tortola eſt la ſeule des iſles Vierges que les Anglois ayent cultivée.

Les Vierges ſont un grouppe d'une ſoixantaine de petites iſles, la plupart montueuſes, ſeches & arides, où les Eſpagnols de Portoric pêcherent longtemps ſeuls, des tortues qui y étoient très-abondantes. Les Hollandois venoient d'y commencer

Reproche au gouvernement.

un petit établiſſement à Tortola, une des meilleures & celle qui a le port le plus ſûr, lorſqu'en 1666 ils en furent chaſſés par les Anglois. Ceux-ci ne tarderent pas à ſe répandre ſur les iſlots & les rochers voiſins. Là, ils vécurent, pendant près d'un ſiecle, comme des ſauvages, uniquement occupés de la culture du coton. Ce ne fut qu'après la paix de 1748, que leur activité ſe tourna vers le ſucre, dont depuis ils ont envoyé aſſez réguliérement tous les ans quatre ou cinq millions peſant à leur métropole.

Avant cette époque, il n'y avoit eu ni gouvernement régulier, ni culte public à Tortola. L'un & l'autre ont été établis très-récemment; & ce qui étoit peut-être plus difficile, on a fait conſentir ſes habitants à payer au fiſc quatre & demi pour cent à la ſortie de leurs productions. Une adminiſtration prévoyante auroit ſollicité un bill pour affermir les propriétés. Toutes ou la plupart ont été tranſmiſes d'une maniere aſſez irréguliere; & ſi elles étoient juridiquement attaquées, il y a peu de colons qui ne puſſent être légalement ruinés.

Voilà donc à Tortola le gouvernement très-ardent à tirer de l'argent des colons, & très-peu ſoucieux d'aſſurer leur bonheur, quoiqu'il ne lui en eût coûté qu'un peu de bienveillance, ſans aucun ſacrifice. Peut-on dire à des hommes d'une maniere plus impudente : » Vous ne nous êtes rien. » Payez, payez encore; & lorſque vous ne ſerez » plus en état de payer, ſoyez malheureux, périſ- » ſez, mourez, peu nous importe. L'intérêt que » nous prenons à votre ſort, eſt en raiſon des » ſommes que vous nous fourniſſez. " On ne tient nulle part ce propos inhumain : mais on a par-tout la même façon de penſer, la même façon d'agir. Par-tout on traite les ſujets, comme des mines

qu'on cesse d'exploiter quand elles ne rendent plus rien. Par-tout on oublie qu'avec un peu de justice & de protection, on les rendroit inépuisables. Par-tout les Empires se croient éternels, & ceux qui les gouvernent se conduisent comme s'ils n'avoient pas un jour à durer. Le danger de Tortola n'est pas celui de la Jamaïque.

XX. Description de la Jamaïque.

Cette isle, qui est sous le vent des autres isles Angloises, & que la géographie a placée au nombre des grandes Antilles, peut avoir quarante-trois ou quarante-quatre lieues de long, & seize ou dix-sept dans sa plus grande largeur. Elle est coupée de plusieurs chaînes de montagnes, irrégulieres, où des rochers affreux sont confusément entassés. Leur stérilité n'empêche pas qu'elles ne soient couvertes d'une prodigieuse quantité d'arbres de différentes especes, dont les racines, pénétrant dans les fentes des rochers, vont chercher l'humidité que laissent des orages & des brouillards fréquents. Cette verdure perpétuelle, alimentée, embellie par une foule d'abondantes cascades, forme un printemps de toute l'année, & présente aux yeux enchantés le plus beau spectacle de la nature. Mais ces eaux qui, tombant des sommets arides, versent la fécondité dans les plaines, ont un goût de cuivre, désagréable & mal-sain. Le climat est plus dangereux encore. De toutes les isles de l'Amérique, c'est la Jamaïque qui est la plus meurtriere. On y périt très-rapidement; & après deux siecles de défrichements, il se trouve des districts très-fertiles, même près de la capitale, où un homme libre ne passeroit pas la nuit sans une extrême nécessité.

XXI. Les Espagnols découvrent la Jamaïque, & s'y éta-

Colomb découvrit en 1494 cette grande isle; mais il n'y forma point d'établissement. Huit ans après, il y fut jetté par la tempête. La perte de ses vaisseaux, le mettant hors d'état d'en sortir, il im-

bliſſent quelques temps après.

plora l'humanité des ſauvages, & il en reçut tous les ſecours de la commiſération naturelle. Cependant ce peuple, qui ne cultivoit que pour ſes beſoins, ſe laſſa de nourrir des étrangers, qui l'expoſoient à mourir lui-même de diſette, & il s'éloigna peu-à-peu des côtes. Les Eſpagnols ne garderent plus alors de ménagement avec ces timides Indiens qu'ils avoient déja effarouchés par des actes de violence; & ils s'emporterent juſqu'à prendre les armes contre un chef humain & juſte qui n'approuvoit pas leurs férocités. Pour ſortir de cette ſituation déſeſpérée, Colomb profita d'un de ces phénomenes de la nature où l'homme de génie trouve quelquefois des reſſources pardonnables à la néceſſité.

Ses connoiſſances aſtronomiques l'inſtruiſoient qu'il y auroit bientôt une éclipſe de lune. Il fit avertir les Caciques voiſins de s'aſſembler pour entendre des choſes utiles à leur conſervation. » Pour vous
» punir, leur dit-il d'un air inſpiré, de la dureté
» avec laquelle vous nous laiſſez périr mes compa-
» gnons & moi, le Dieu que j'adore va vous frap-
» per de ſes terribles coups. Dès ce ſoir, vous
» verrez la lune rougir, puis s'obſcurcir, & vous re-
» fuſer ſa lumiere. Ce ne ſera que le prélude de
» vos malheurs, ſi vous vous obſtinez à me re-
» fuſer des vivres ".

A peine l'Amiral a parlé, que ſes prophéties s'accompliſſent. La déſolation eſt extrême parmi les ſauvages. Ils ſe croyoient perdus, demandent grace, & promettent tout. Alors on leur annonce que le ciel, touché de leur repentir, appaiſe ſa colere, & que la nature va reprendre ſon cours. Dès ce moment, les ſubſiſtances arrivent de tous côtés, & Colomb n'en manqua plus juſqu'à ſon départ.

Ce fut Dom Diegue, fils de cet homme extraor-

dinaire, qui fixa les Efpagnols à la Jamaïque. En 1509, il y fit paffer de Saint-Domingue, foixante-dix brigands fous la conduite de Jean d'Efquimel. D'autres ne tarderent pas à les fuivre. Tous fembloient n'aller dans cette ifle paifible que pour s'y baigner dans le fang humain. Le glaive de ces barbares ne s'arrêta que lorfqu'il n'y refta pas un feul habitant, pour conferver la mémoire d'un peuple nombreux, doux, fimple & bienfaifant. Pour le bonheur de la terre, fes exterminateurs ne devoient pas remplacer cette population. Auroient-ils voulu même fe multiplier dans une ifle qui ne fourniffoit pas de l'or? Leur cruauté fut fans fruit pour leur avarice; & la terre qu'ils avoient fouillée de carnage, fembla fe refufer aux efforts d'inhumanité qu'ils firent pour s'y fixer. Tous les établiffements élevés fur la cendre des naturels du pays, tomberent à mefure que le travail & le défefpoir acheverent d'épuifer le refte des fauvages échappés aux fureurs des premiers conquérants. Celui de Sant-Iago de la Vega fut le feul qui fe foutint. Les habitants de cette ville, plongés dans l'oifiveté qui fuit la tyrannie après la dévaftation, fe contentoient de vivre de quelques plantations dont ils vendoient le fuperflu aux vaiffeaux qui paffoient fur leurs côtes. Toute la population de la colonie, concentrée au petit territoire qui nourriffoit cette race de deftructeurs, étoit bornée à quinze cents efclaves commandés par autant de tyrans; lorfque les Anglois vinrent enfin attaquer cette ville, s'en rendirent maîtres, & s'y établirent en 1655.

XXII. La Jamaïque eft conquife par les Anglois. Evénements arrivés dans

Avec eux y entra la difcorde. Ils en apportoient les plus funeftes germes. D'abord la nouvelle colonie n'eut pour habitants que trois mille hommes de cette milice fanatique, qui avoit combattu & triomphé fous les drapeaux du parti républicain. Bientôt

l'Isle depuis qu'ils en sont les maîtres.

ils furent joints par une multitude de royalistes, qui espéroient trouver en Amérique la consolation de leur défaite, ou le calme de la paix. L'esprit de division qui avoit si long-temps & si cruellement déchiré les deux partis en Europe, les suivit au-delà des mers. C'en étoit assez pour renouveller dans le Nouveau-Monde les scenes d'horreur & de sang tant de fois répétées dans l'Ancien. Mais Penn & Venables, conquérants de la Jamaïque, en avoient remis le commandement à l'homme le plus sage, qui se trouvoit le plus ancien Officier. C'étoit Dodley, qui avoit plié sous l'autorité d'un citoyen vainqueur, mais sans rien perdre de son attachement pour les Stuarts. Deux fois, Cromwel, qui avoit démêlé ces sentiments secrets, lui substitua de ses partisans, & deux fois leur mort replaça Dodley à la tête des affaires.

Les conspirations qu'on tramoit contre lui furent découvertes & dissipées. Jamais il ne laissa impunies les moindres breches faites à la discipline. La balance fut, dans ses mains, toujours égale entre la faction que son cœur détestoit & celle qu'il aimoit. L'industrie étoit excitée, encouragée par ses soins, ses conseils & ses exemples. Son désintéressement appuyoit son autorité. Content de vivre du produit de ses plantations, jamais on ne réussit à lui faire accepter des appointements. Simple & familier dans la vie privée, il étoit dans sa place intrépide guerrier, commandant ferme & sévere, sage politique. Sa maniere de gouverner fut toute militaire; c'est qu'il avoit à contenir ou policer une colonie naissante, uniquement composée de gens de guerre; à prévenir ou repousser une invasion des Espagnols, qui pouvoient tenter de recouvrer ce qu'ils venoient de perdre.

Mais lorsque Charles II eut été appellé au trô-

ne, par la nation qui en avoit précipité ſon pere, il s'établit à la Jamaïque un gouvernement civil, modelé, comme dans les autres iſles, ſur celui de la métropole. Cependant ce ne fut qu'en 1682 que ſe forma ce corps de loix, qui tient aujourd'hui la colonie en vigueur. Trois de ces ſages ſtatuts méritent l'attention des lecteurs politiques.

Le but du premier eſt d'exciter les citoyens à la défenſe de la patrie, ſans que la crainte de commettre leur fortune particuliere puiſſe les détourner du ſervice public. Il ordonne que tout dommage fait par l'ennemi, ſera payé ſur le champ par l'Etat; & aux dépens de tous les ſujets, ſi le fiſc n'y ſuffit pas.

Une autre loi veille aux moyens d'augmenter la population. Elle veut que tout maître de vaiſſeau, qui aura porté dans la colonie un homme hors d'état de payer ſon paſſage, reçoive une gratification générale de 22 liv. 10 ſ. La gratification particuliere eſt de 168 liv. 15 ſ. pour chaque perſonne portée d'Angleterre ou d'Ecoſſe; de 135 liv. pour chaque perſonne portée d'Irlande; de 78 liv. 15 ſ. pour chaque perſonne portée du continent de l'Amérique; de 45 liv. pour chaque perſonne portée des autres iſles.

La troiſieme loi tend à favoriſer la culture. Lorſqu'un propriétaire de terres n'a pas la faculté de payer l'intérêt ou le capital de ſes emprunts, ſa plantation eſt vendue au prix eſtimé par douze propriétaires. Sa valeur, quelle qu'elle ſoit, libere entiérement le débiteur. Mais ſi elle excédoit ſes dettes, on ſeroit tenu de lui rembourſer le ſurplus. Cette juriſprudence, qu'on pourroit trouver partiale, a le mérite de diminuer la rigueur des pourſuites du rentier & du marchand contre le cultivateur. Elle eſt à l'avantage du ſol & des hommes en

général. Le créancier en souffre rarement, parce qu'il est sur ses gardes; & le débiteur en est plus tenu à la vigilance, à la bonne foi, pour trouver des avances. C'est alors la confiance qui fait les engagements, & cette confiance ne se mérite & ne s'entretient que par des vertus.

Le temps a amené d'autres réglements. On s'apperçut que les Juifs, établis en grand nombre à la Jamaïque, se faisoient un jeu de tromper les tribunaux de justice. Un magistrat imagina que ce désordre pouvoit venir de ce que la Bible qui leur étoit présentée étoit en Anglois. Il fut arrêté que ce seroit sur le texte hébreu qu'ils jureroient dans la suite; & après cette précaution, les faux serments devinrent infiniment plus rares.

En 1761, il fut décidé que tout homme qui ne seroit pas blanc ne pourroit hériter que de 13,629 liv. 3 s. 4 d. Ce statut déplut à plusieurs membres de l'assemblée, qui s'indignerent qu'on voulût ravir à des peres tendres la satisfaction de laisser une fortune achetée par de longs travaux à une postérité chérie, parce qu'elle ne seroit pas de leur couleur. On se divisa, & le Parlement d'Angleterre se saisit de la contestation. Un des plus célebres orateurs de la chambre des communes se déclara hautement contre les negres. Son opinion fut que c'étoient des êtres vils, d'une espece différente de la nôtre. Le témoignage de Montesquieu fut le plus fort de ses arguments, & il lut avec confiance le chapitre ironique de l'Esprit des Loix sur l'esclavage. Aucun des auditeurs ne soupçonna les véritables vues d'un écrivain si judicieux, & son nom subjugua tout le Sénat Britannique.

Tout le Sénat Britannique! tout un corps assemblé pour discuter les intérêts de la nation, & prononcer gravement sur une motion, dont l'injustice

& la déraifon ne méritoient que des huées ! Et pourquoi ne pas opiner que ces noirs fuffent entiérement déshérités ? Si leur couleur autorifoit à les priver d'une portion du bien de leurs peres, pourquoi pas de tout ? C'eft par le ridicule & non par des arguments qu'il falloit combattre des opinions d'une auffi palpable abfurdité. Et quand, contre toute vraifemblance, c'eût été le fentiment de Montefquieu, qu'importoit fon autorité ? Du moins falloit-il d'ailleurs s'affurer du fentiment de cet auteur.

Le bill alloit s'étendre aux Indiens, lorfqu'un homme, moins aveuglé que les autres, obferva que ce feroit une injuftice horrible de confondre les anciens propriétaires de l'ifle avec les Africains, & qu'il n'en reftoit d'ailleurs que cinq ou fix familles.

Avant qu'aucune de ces loix eût été portée, la colonie avoit acquis une affez grande célébrité. Quelques aventuriers, autant par haine ou jaloufie nationale, que par inquiétude d'efprit & befoin de fortune, attaquerent les vaiffeaux Efpagnols. Ces corfaires furent fecondés par les foldats de Cromwel, qui, ne recueillant après fa mort que l'averfion publique attachée à fes cruels fuccès, chercherent au loin un avancement qu'ils n'efpéroient plus en Europe. Ce nombre fut groffi d'une foule d'Anglois des deux partis, accoutumés au fang par les guerres civiles qui les avoient ruinés. Ces hommes avides de rapine & de carnage, écumoient les mers, dévaftoient les côtes du Nouveau-Monde. C'étoit à la Jamaïque qu'étoient toujours portées par les nationaux, & fouvent par les étrangers, les dépouilles du Mexique & du Pérou. Ils trouvoient dans cette ifle plus de facilités, d'accueil, de protection & de liberté qu'ailleurs, foit pour débarquer, foit pour dépenfer à leur gré le butin de leurs courfes. C'eft

que les prodigalités de la débauche les rejettoient bientôt dans la miſere. Cet unique aiguillon de leur ſanguinaire induſtrie, les faiſoit voler à de nouvelles proies. Ainſi la colonie profitoit de leurs continuelles viciſſitudes de fortune, & s'enrichiſſoit des vices qui étoient la ſource & la ruine de leurs tréſors.

Quand cette race exterminante fut éteinte, par ſa meurtriere activité, les fonds qu'elle avoit laiſſés, & qui n'étoient, après tout, dérobés qu'à des uſurpateurs plus injuſtes & plus cruels encore, ces fonds devinrent la baſe d'une nouvelle opulence; par la facilité qu'ils donnerent d'ouvrir un commerce interlope avec les poſſeſſions Eſpagnoles. Cette veine de richeſſe, qu'on avoit ouverte vers 1672, s'accrut ſucceſſivement, & très-rapidement vers la fin du ſiecle. Des Portugais, avec un capital de trois millions, dont leur Souverain avoit avancé les deux tiers, s'engagerent, en 1696, à fournir aux ſujets de la Cour de Madrid, cinq mille noirs, chacune des cinq années que devoit durer leur traité. Cette compagnie tira de la Jamaïque un grand nombre de ces eſclaves. Dès-lors le colon de cette iſle eut des liaiſons ſuivies avec le Mexique & le Pérou, ſoit par l'entremiſe des agents Portugais, ſoit par les Capitaines de ſes propres vaiſſeaux employés à la navigation de ce commerce. Mais ces liaiſons furent un peu ralenties par la guerre de la ſucceſſion au trône d'Eſpagne.

A la paix, le traité de l'Aſſiento donna des allarmes à la Jamaïque. Elle craignit que la compagnie du Sud, chargée de pourvoir de negres les colonies Eſpagnoles, ne lui fermât entiérement le canal & la route des mines d'or. Tous les efforts qu'elle fit pour rompre cet arrangement, ne changerent point les meſures du Miniſtere Anglois. Il

avoit ſagement prévu que l'activité des Aſſientiſtes donneroit une nouvelle émulation à l'ancien commerce interlope, & ſes vues ſe trouverent juſtes.

Le commerce prohibé que faiſoit la Jamaïque étoit ſimple dans ſa fraude. Un bâtiment Anglois feignoit qu'il manquoit d'eau, de bois, de vivres; que ſon mât étoit rompu, ou qu'il avoit une voie d'eau, qu'il ne pouvoit ni découvrir, ni étancher, ſans ſe décharger. Le Gouverneur permettoit que le navire entrât dans le port, & s'y réparât. Mais pour ſe garantir ou ſe diſculper de toute accuſation auprès de ſa Cour, il faiſoit mettre le ſceau ſur la porte du magaſin où l'on avoit enfermé les marchandiſes du vaiſſeau, tandis qu'il reſtoit une autre porte non ſcellée, par où l'on entroit & l'on ſortoit les effets qui étoient échangés dans ce commerce ſecret. Quand il étoit terminé, l'étranger, qui manquoit toujours d'argent, demandoit qu'il lui fût permis de vendre de quoi payer la dépenſe qu'il avoit faite : permiſſion qu'il eût été trop barbare de refuſer. Cette facilité étoit néceſſaire pour que le Commandant ou ſes agents puſſent débiter impunément en public ce qu'ils avoient acheté d'avance en ſecret, parce qu'on ſuppoſeroit toujours que ce ne pouvoit être autre choſe que les effets qu'il avoit été permis d'acquérir. Ainſi ſe vuidoient & ſe répandoient les plus groſſes cargaiſons.

La Cour de Madrid ſe flatta de mettre fin à ce déſordre, en défendant l'admiſſion des bâtiments étrangers dans ſes ports, ſous quelque prétexte que ce pût être. Mais les Jamaïcains, appellant la force au ſecours de l'artifice, ſe firent protéger dans la continuation de ce commerce par les vaiſſeaux de guerre Anglois, qui recevoient cinq pour cent ſur tous les objets dont ils favoriſoient l'introduction frauduleuſe.

Cependant, à cette violation éclatante & manifeste du droit public, en succéda une plus sourde & moins menaçante. Les navires expédiés de la Jamaïque se rendoient aux rades de la côte Espagnole les moins fréquentées : mais sur-tout à deux ports également déserts ; celui de Brew à cinq milles de Cathagene, & celui de Grout à quatre milles de Porto - Belo. Un homme qui savoit la langue du pays, étoit mis promptement à terre, pour avertir les contrées voisines de l'arrivée des vaisseaux. La nouvelle se répandoit de proche en proche, avec la plus grande célérité, jusqu'aux lieux les plus éloignés. Les marchands venoient avec la même diligence, & la traite commençoit ; mais avec des précautions dont l'expérience avoit enseigné la nécessité. L'équipage du bâtiment étoit divisé en trois parties. Pendant que l'une accueilloit les acheteurs avec politesse & veilloit d'un œil attentif sur le penchant & l'adresse qu'ils avoient pour le vol, l'autre étoit occupée à recevoir la vanille, l'indigo, la cochenille, l'or & l'argent des Espagnols, en échange des esclaves, du vif-argent, des soieries, & d'autres marchandises qui leur étoient livrées. En même-temps, la troisieme division retranchée en armes sur le tillac, veilloit à la sûreté du navire & de l'équipage, ayant soin de ne pas laisser entrer plus de monde à la fois qu'elle n'en pouvoit contenir dans l'ordre.

Lorsque les opérations étoient terminées, l'Anglois regagnoit son isle avec ses fonds qu'il avoit communément doublés, & l'Espagnol sa demeure avec ses emplettes, dont il espéroit retirer un semblable & même un plus grand bénéfice. De peur d'être découvert, il évitoit les grandes routes, & marchoit dans des chemins détournés, avec des negres qu'il venoit d'acheter, & qu'il avoit chargés

le marchandises, distribuées en paquets, d'une forme & d'un poids facile à porter.

Cette maniere de négocier prospéroit depuis long-temps au grand avantage des colonies des deux nations, lorsque la substitution des vaisseaux de regiſtre aux galions ralentit, comme l'Espagne se l'étoit proposé, la marche de ce commerce. Il diminua par degrés; & dans les derniers temps, il étoit réduit à peu de chose. Le Ministere de Londres, voulant le ranimer, pensa, en 1766, que le meilleur expédient, pour rendre à la Jamaïque ce qu'elle avoit perdu, étoit d'en faire un port franc.

Aussi-tôt les bâtiments Espagnols du Nouveau-Monde y arriverent de tous les côtés pour échanger leurs métaux & leurs denrées contre les manufactures Angloises. Cet empressement avoit cela de commode, que le gain dont il étoit la source, étoit sans danger, & ne pouvoit être l'occasion d'aucune brouillerie : mais il falloit s'attendre que la Cour de Madrid ne tarderoit pas à rompre une communication si nuisible à ses intérêts. La Grande-Bretagne le pensa ainsi; & pour continuer à faire couler dans son sein les richesses du continent voisin, elle jetta sur la côte des Mosquites les fondements d'une colonie.

XXIII. Cultures établies à la Jamaïque.

Quel que soit un jour le sort de ce nouvel établissement, il est certain que la Jamaïque s'occupa long-temps beaucoup trop d'un commerce frauduleux, & trop peu de ses cultures. La premiere à laquelle les Anglois se livrerent, fut celle du cacao qu'ils avoient trouvée bien établie par les Espagnols. Elle prospéra tant que durerent les plantations de ce peuple qui en faisoit sa principale nourriture & son négoce unique. Les arbres vieillirent; il fallut les renouveller : mais soit défaut de soins

ou d'intelligence, ils ne réuſſirent pas, & on leur ſubſtitua l'indigo.

Cette production prenoit des accroiſſements conſidérables, lorſque le Parlement la chargea d'un droit qu'elle ne pouvoit porter, & qui en fit tomber la culture à la Jamaïque, comme dans les autres iſles Angloiſes. Cette imprudente taxe fut depuis ſupprimée ; on lui ſubſtitua même des gratifications : mais cette généroſité tardive n'enfanta que des abus. Pour jouir du bienfait, les Jamaïcains contracterent l'habitude qu'ils ont conſervée, de tirer cette précieuſe teinture de Saint-Domingue, & de l'introduire dans la Grande-Bretagne comme une richeſſe de leur propre ſol.

On ne ſauroit regarder comme entiérement perdue la dépenſe que fait à cette occaſion le gouvernement, puiſque la nation en profite : mais elle entretient cette défiance, &, s'il faut le dire, cette fripponnerie que l'eſprit de finance a fait naître dans toutes nos légiſlations modernes entre l'Etat & les citoyens. Depuis que le Magiſtrat n'a ceſſé d'imaginer des moyens pour s'approprier l'argent du peuple, le peuple n'a ceſſé de chercher des ruſes pour ſe ſouſtraire à l'avidité du Magiſtrat. Dès qu'il n'y a point eu de modération dans les dépenſes, de bornes dans l'impoſition, d'équité dans la répartition, de douceur dans le recouvrement, il n'y a plus eu de ſcrupule ſur la violation des loix pécuniaires, de bonne foi dans le payement des impôts, de franchiſe dans les engagements du ſujet avec le Prince. Oppreſſion d'un côté, pillage de l'autre. La finance pourſuit le commerce, & le commerce élude ou trompe la finance. Le fiſc rançonne le cultivateur, & le cultivateur en impoſe aux fiſc par de fauſſes déclarations. Ce ſont les mœurs des deux hémiſpheres.

Dans le nouveau, il exiſtoit encore quelques plantations d'indigo à la Jamaïque, lorſqu'on commença à s'y occuper du coton. Cette production eut un ſuccès rapide & toujours ſuivi, parce qu'elle trouva ſans interruption un débouché avantageux en Angleterre, où on la mettoit en œuvre avec une adreſſe qui a été plutôt imitée qu'égalée par les nations rivales.

Le gingembre a été moins utile à la colonie. Les ſauvages, que les Européens trouverent dans les iſles d'Amérique, en faiſoient aſſez généralement uſage: mais leur conſommation en ce genre, comme dans les autres, étoit ſi bornée, que la nature brute leur en fourniſſoit ſuffiſamment. Les uſurpateurs prirent une eſpece de paſſion pour cette épicerie. Ils en mangeoient le matin, pour éguiſer leur appétit. On leur en ſervoit à table, confit de pluſieurs façons. Ils en uſoient après le repas pour faciliter la digeſtion. C'étoit, dans la navigation, leur antidote contre le ſcorbut. L'ancien monde adopta le goût du nouveau, & ce goût dura juſqu'à ce que le poivre, qui avoit eu long-temps une valeur extraordinaire, fût baiſſé de prix. Alors le gingembre tomba dans une eſpece de mépris, & la culture en fut à-peu-près abandonnée par-tout, excepté à la Jamaïque.

Cette iſle produit & vend une autre épicerie, connue ſous le nom impropre de poivre de la Jamaïque. L'arbre qui le produit eſt une eſpece de myrte, qui croît ordinairement ſur les montagnes, & s'éleve à plus de trente pieds. Il eſt très-droit, d'une groſſeur médiocre, & couvert d'une écorce griſâtre, unie & luiſante. Ses feuilles, qui ont une bonne odeur, reſſemblent pour la forme & pour la diſpoſition à celles du laurier, & les branches ſont terminées par des corymbes de fleurs en tout ſemblables à celles du myrte ordinaire. Les fruits qui leur ſuc-

cedent ſont de petites baies un peu plus groſſes que celles de genievre. On les cueille vertes, & on les met ſécher au ſoleil. Elles bruniſſent, & prennent une odeur d'épicerie, qui, en Angleterre, a fait appeller ce piment *allſpice*. L'uſage en eſt excellent pour fortifier les eſtomacs froids : mais qu'eſt-ce que cet avantage en comparaiſon de tous ceux que procure le ſucre ?

L'art de le cultiver ne fut connu à la Jamaïque qu'en 1668. Il y fut porté par quelques habitants de la Barbade. L'un d'entre eux avoit tout ce qu'exige la ſorte de création qui dépend des hommes : c'étoit Thomas Moddifort. Son activité, ſes capitaux, ſon intelligence le mirent en état de défricher un terrein immenſe, & l'éleverent, avec le temps, au gouvernement de la colonie. Cependant le ſpectacle de ſa fortune & ſes vives ſollicitations, ne pouvoient engager aux travaux de la culture des hommes nourris la plupart dans l'oiſiveté des armes. Douze cents malheureux arrivés en 1670 de Surinam, qu'on venoit de céder aux Hollandois, ſe montrerent plus dociles à ſes leçons. Le beſoin leur donna du courage, & leur exemple inſpira l'émulation. Elle fut nourrie par l'abondance d'argent que les ſuccès continuels des Flibuſtiers faiſoient entrer chaque jour dans l'iſle. Une grande partie fut employée à la conſtruction des édifices, à l'achat des eſclaves, des uſtenſiles, de tous les meubles néceſſaires aux habitations naiſſantes. Avec le temps, il ſortit de cette poſſeſſion une grande abondance de ſucre, inférieur, à la vérité, à celui qu'on fabriquoit dans la plupart des autres colonies ; mais dont le rum avoit une ſupériorité marquée.

Le cafier proſpéroit dans les établiſſements Hollandois & François du Nouveau-Monde, avant que les Anglois euſſent ſongé à ſe l'approprier. La Jamaïque

maïque fut même la seule des isles Britanniques qui crut devoir l'adopter, mais elle n'en poussa jamais la culture aussi loin que les nations rivales.

C'étoit, en 1756, une opinion généralement reçue, que la Jamaïque étoit dans le plus grand état de prospérité où elle pût atteindre. Une isle occupée depuis un siecle par un peuple actif & éclairé. Une isle où la piraterie & un commerce frauduleux avoient versé sans interruption les trésors du Mexique & du Pérou. Une isle à laquelle aucun moyen d'exploitation n'avoit jamais manqué. Une isle dont les parages sûrs & les rades excellentes n'avoient cessé d'appeller les navigateurs. Une isle qui avoit toujours vu ses productions recherchées par l'Europe entiere : un tel établissement devoit paroître, même aux esprits les plus réfléchis, avoir fait tous les progrès dont la nature l'avoit rendu susceptible.

La guerre, qui rendra cette époque à jamais célebre, dissipa une illusion si raisonnable. Un fléau, qui quelquefois bouleverse les Etats & toujours les épuise, fut une source de fortune pour la Jamaïque. Les négociants Anglois, enrichis des dépouilles d'un ennemi, par-tout vaincu, par-tout fugitif, se trouverent en état de faire de grosses avances & de longs crédits aux cultivateurs. Les colons eux-mêmes, animés par le découragement des colons François, dont les travaux avoient jusqu'alors été si heureux, profiterent avec chaleur des facilités que des événements inattendus mettoient dans leurs mains. La paix n'arrêta pas l'impulsion reçue. Ce mouvement rapide a continué, & les productions de la colonie sont de près d'un tiers plus considérables qu'elles ne l'étoient il y a trente ans.

XXIV. Etat actuel de la Jamaïque, consi-

L'isle entiere peut contenir trois millions huit cents mille acres de terre. Les montagnes, les rochers, les lacs, les marais, les rivieres, d'autres lieux

dérée sous tous ses rapports.

nécessairement perdus pour les travaux utiles, en occupent un million sept cents vingt-huit mille quatre cents trente-un, selon les lumieres d'un homme judicieux & appliqué, qui a long-temps conduit la colonie. Le gouvernement en a successivement accordé un million six cents soixante-onze mille cinq cents soixante-neuf qui sont défrichés, ou qui peuvent l'être. Il en reste encore à concéder quatre cents mille qui attendent des bras & des moyens d'exploitation.

En 1658, la Jamaïque comptoit quatre mille cinq cents blancs & quatorze cents esclaves; en 1670, sept mille cinq cents blancs & huit mille esclaves; en 1734, sept mille six cents quarante-quatre blancs & quatre-vingt-six mille cinq cents quarante-six esclaves; en 1746, dix mille blancs & cent douze mille quatre cents vingt-huit esclaves; en 1768, dix-sept mille neuf cents quarante-sept blancs & cent soixante-six mille neuf cents quatorze esclaves; en 1775, dix-huit mille cinq cents blancs, trois mille sept cents noirs ou mulâtres libres, & cent quatre-vingt-dix mille neuf cents quatorze esclaves. Cent dix mille de ces malheureux sont placés sur six cents quatre-vingts sucreries. Le reste est employé à des cultures moins précieuses dans quatorze cents soixante habitations, à la navigation, au service domestique, & à d'autres travaux de nécessité premiere.

Les dépenses publiques de la colonie s'élevent annuellement à 817,750 livres. C'est avec des impositions sur les maisons, sur les différentes productions du sol, sur les boissons étrangeres, sur la tête des noirs; & dans les cas extraordinaires, avec un doublement de capitation, qu'on pourvoit à ces besoins. Les comptables chargés, dans les dix-neuf paroisses, de lever les contributions ordonnées

par l'assemblée générale, ont obtenu, pour prix de leurs soins, deux & demi pour cent, & le receveur général en retient cinq.

Les monnoies qui circulent habituellement dans l'isle, ne passent pas 954,041 liv. Ce numéraire est plus que suffisant, parce qu'il ne sert qu'aux plus petits détails de commerce. Les esclaves apportés d'Afrique; les marchandises que l'Europe envoie: tout ce qui a une grande valeur est payé en lettres-de-change sur Londres, & sur quelqu'un des autres ports Britanniques où les colons envoient leurs denrées pour leur propre compte.

Le prix de ces productions n'est pas uniquement destiné aux besoins sans cesse renaissants de la Jamaïque. Une grande partie doit servir à l'acquittement des dettes qu'un luxe immodéré & des malheurs trop répétés lui ont fait successivement contracter. Ses engagements, autant qu'on en peut juger, s'élevent aux deux tiers de ses richesses apparentes. Le plus grand nombre de ses créanciers est fixé en Angleterre. Les autres sont des négociants passagérement établis dans l'isle, parmi lesquels on compte beaucoup de Juifs. Puisse ce peuple, d'abord esclave, puis conquérant, & ensuite avili pendant vingt siecles, posséder un jour légitimement la Jamaïque, ou quelque autre isle riche du Nouveau-Monde! Puisse-t-il y rassembler tous ses enfants, & les élever en paix dans la culture & le commcere, à l'abri du fanatisme qui le rendit odieux à la terre, & de la persécution qui l'a trop rigoureusement puni de ses erreurs! Que les Juifs vivent enfin libres, tranquilles & heureux dans un coin de l'univers, puisqu'ils sont nos freres par les liens de l'humanité, & nos peres par les dogmes de la religion!

La colonie envoie actuellement, chaque année, à sa métropole huit cents mille quintaux de sucre,

qui, à 40 livres le quintal, produiſent 32,000,000 livres. Quatre millions galons de rum, qui, à 1 livre 10 ſols le galon, produiſent 6,000,000 livres. Trois cents mille galons de melaſſe, qui, à 10 ſols le galon, produiſent 150,000 liv. Six mille quintaux de coton, qui, à 150 livres le quintal, produiſent 900,000 livres. Six mille quintaux de piment, qui, à 42 livres le quintal, produiſent 252,000 liv. Dix-huit mille quintaux de café, qui, à 50 livres le quintal, produiſent 900,000 livres. Trois mille quintaux de gingembre, qui, à 70 liv. le quintal, produiſent 210,000 livres. Pour 400,000 livres en bois de teinture ou de marqueterie. Tous ces objets réunis portent les produits de la Jamaïque à 40,812,000 livres.

Les navires deſtinés à leur extraction ſont très-multipliés; mais du port de cent cinquante à deux cents tonneaux ſeulement.

Un petit nombre prennent leur chargement au port Morant, qu'il faudroit regarder comme bon, ſi l'entrée en étoit moins difficile. Cette rade, ſituée dans la partie méridionale de l'iſle, n'eſt défendue que par une batterie mal conſtruite & mal placée. Douze hommes, commandés par un ſergent, y font continuellement la garde. Non loin de-là eſt une baie du même nom, plus commode & plus fréquentée par les navigateurs.

La côte n'offre plus de mouillage que pour de très-petits bateaux juſqu'au Port-Royal où eſt embarquée la moitié des productions de la colonie deſtinées pour l'Europe.

Plus loin eſt le vieux havre, communément aſſez fréquenté. Les planteurs voiſins ont ſouvent réſolu d'élever quelques ouvrages pour protéger contre les petits corſaires les bâtiments qui y formeroient leur cargaiſon. Ce projet diſpendieux pa-

roît tout-à-fait abandonné. On a compris enfin que l'embarras de l'entrée feroit toujours la meilleure des défenfes.

La baie de la riviere Noire exigeoit une bonne batterie. On l'établiroit fans beaucoup de fraix, & elle feroit la fûreté du grand nombre de petits navires qui la fréquentent.

Savane-la-Marr n'a jamais que peu d'eau, & fon entrée eft par-tout embarraffée de récifs & de rochers fubmergés. C'eft le plus mauvais port de la colonie. Il eft pourtant devenu l'entrepôt d'un affez grand commerce, depuis que le territoire voifin a été défriché. Ses habitants voulurent autrefois s'entourer de fortifications. L'ouvrage fut abandonné après qu'on y eut dépenfé plus de cent mille écus. Il ne refte plus de ces travaux qu'un amas de ruines.

L'ifle n'a fur fa côte occidentale très-refferrée, qu'un feul port, & c'eft celui d'Orange. Sept ou huit bâtiments y prennent annuellement leur charge.

Le premier havre au nord, c'eft celui de Sainte-Lucie. Il eft fpacieux; il eft fûr; il eft défendu par un fort, capable de faire quelque réfiftance, s'il étoit réparé, fi fon artillerie étoit mife en état de fervir. On y entretient toujours une foible garnifon.

Huit ou neuf lieues plus loin, eft l'excellente baie de Montego. La cinquieme partie des productions de la colonie eft embarquée dans fa petite ville de Barnet-Town, défendue par une batterie de dix canons.

Des bas-fonds rendent difficile l'entrée du port Sainte-Anne. A peine reçoit-il tous les ans quinze ou feize navires.

Le port Antonio eft un des plus fûrs, mais non

des plus fréquentés de l'isle. Son fort est gardé par un détachement que commande un Officier.

La côte orientale n'offre que le havre de Manchineel. Le mouillage y est bon; mais dans les parages voisins, la mer est toujours violemment agitée par les vents d'est. C'est le quartier le plus exposé à l'invasion; & la batterie de dix canons qu'on y a construite, ne le mettroit pas à l'abri du danger, si ses richesses étoient plus considérables. Toute la défense de la colonie réside proprement dans le Port-Royal.

XXV. Moyens qu'a la Jamaïque pour se garantir de l'invasion.

Les Anglois ne se furent pas plutôt rendus maîtres de la Jamaïque, que le soin de rendre cette conquête utile & de s'en assurer la possession, les occupa. Les défrichements, entrepris par les Espagnols, & les avantages d'une rade immense, sûre, commode, arrêterent sagement leurs regards sur Port-Royal. La ville qu'ils y bâtirent, quoique placée dans des sables sur une langue de terre très-étroite, quoique privée par la nature d'eau potable & de tous les autres soutiens de la vie, devint en moins de trente ans, une cité célebre. Elle dut cet éclat au mouvement rapide qu'y entretenoient les productions de l'isle, le butin des Flibustiers, le commerce ouvert avec le continent voisin. Il y avoit peu d'entrepôts sur le globe, où la soif des richesses & des plaisirs eût réuni plus d'opulence & de corruption.

Un moment détruit, le 7 Juin 1692, ce brillant spectacle. Le ciel, d'un azur clair & serein, devient sombre & rougeâtre dans toutes l'étendue de la Jamaïque. Un bruit sourd se répand sous terre, des montagnes dans la plaine. Les rochers se fendent. Des côteaux se rapprochent. A la place des monts engloutis s'élevent des marais infects. De vastes forêts sont transportées à plusieurs milles

de leur ſituation premiere. Les édifices diſparoiſſent dans des gouffres, ou tombent renverſés ſur leurs fondements. Treize mille hommes trouvent la mort dans ce tombeau de l'iſle entiere ; trois mille périſſent de la contagion, qui ſuit ce fléau deſtructeur. A cette époque, la nature perd, dit-on, de ſa beauté, l'air de ſa pureté, le ſol de ſa fertilité. Les Européens apprennent de ce phénomene épouvantable, ou ils ne l'apprendront jamais, à ne pas ſe repoſer ſur la poſſeſſion d'un monde qui chancele ſous leurs pieds, qui ſemble ſe dérober à leurs avides mains.

Dans ce déſordre général, Port-Royal voit enſevelis dans les flots irrités, ou jettés au loin ſur des plages déſolées, les nombreux vaiſſeaux, dont les orgueilleux pavillons le rendoient ſi fier. La ville elle-même eſt détruite & ſubmergée. Vainement on la tire de ſes débris. Téméraires travaux ! un nouvel ouragan renverſe ſes murs renaiſſants. Port-Royal, comme Jéruſalem, ne peut être réédifié. La terre ne ſe laiſſe creuſer, que pour l'engloutir encore. Par une ſingularité qui confond tous les efforts & les raiſonnements de l'homme, les ſeules maiſons qui échappent au nouveau bouleverſement, reſtent bâties à l'extrémité d'une pointe infiniment étroite, qui s'avance pluſieurs milles dans la mer : comme ſi l'inconſtance de l'océan eût offert une baſe ſolide à des édifices que la terre-ferme ſembloit rejetter.

Les habitants de Port-Royal, découragés par ces calamités répétées, ſe réfugient à Kingſtown, ſitué ſur la même baie. Bientôt leur activité & leur induſtrie, font de ce bourg, juſqu'alors obſcur, une ville agréable & floriſſante. Les affaires même y ſont peu-à-peu devenues plus vives qu'elles ne le furent à aucune époque dans les marchés qu'elle a

remplacés ; parce que la colonie a plus gagné par l'augmentation de ses cultures, qu'elle n'a perdu par la diminution de son commerce interlope.

Cependant Port-Royal n'avoit jamais été, & Kingstown ne devenoit pas la capitale de l'isle. Saint-Yago de la Vega, que les Anglois ont appellé Spanish Town, continuoit à jouir de cette utile prérogative. Cette ville, bâtie par les Espagnols à quelques milles de la mer, sur la riviere de Cobre, la plus considérable du pays, sans être navigable, étoit toujours le siege du corps législatif, du Gouverneur-Général, des tribunaux de justice, & par conséquent le séjour des colons les plus riches.

L'Amiral Knowles jugea cet arrangement contraire au bien public ; & en 1756, il fit décider par l'assemblée générale, que tous les ressorts, tous les pouvoirs de l'administration, seroient réunis à Kingstown. Ces haines personnelles contre l'auteur du projet ; la dureté des mesures qu'il employoit à l'exécution ; l'attachement qu'on prend pour les lieux comme pour les choses même ; une foule d'intérêts particuliers que la révolution devoit nécessairement blesser : toutes ces causes inspirerent à beaucoup de colons un éloignement invincible pour une innovation qui pouvoit bien avoir quelques inconvénients : mais qui étoit appuyée sur des raisons décisives, & qui présentoit de grands avantages. Les entraves dont les opposants embarrasserent le nouveau systême, n'arrêterent pas l'autorité. Ce fut même le temps qu'elle choisit pour réparer le fort Charles, qui sert de citadelle à Port-Royal, & pour augmenter de l'autre côté de la baie les fortifications très-bien entendues de Mosquito-Point, qui dominent le canal où doivent passer les bâtiments destinés pour Kingstown. Si au-lieu d'entrer dans

la baie, l'ennemi vouloit débarquer au nord de la nouvelle capitale, il ſe trouveroit arrêté dans ſa marche par Zock, fort conſtruit avec intelligence & entretenu avec ſoin dans un défilé très-ſerré, à une lieue de la ville. Dans ces différents ouvrages & dans quelques autres poſtes moins importants, ſont habituellement répartis deux régiments. Ils reçoivent une ſolde de la métropole; mais la colonie y ajoute une gratification journaliere de douze ſols pour chaque ſoldat, & une gratification double pour tout Officier. Ces troupes, fuſſent-elles auſſi bonnes qu'elles ſont mauvaiſes, ne préſerveroient pas l'iſle de l'invaſion, & ſeroient bientôt réduites à capituler devant des forces navales, ſupérieures à celles qu'on auroit deſtinées pour les appuyer.

Quand même la Jamaïque pourroit ſe garantir des malheurs d'une invaſion étrangere, elle n'en reſteroit pas moins expoſée à des dangers domeſtiques, plus à craindre encore.

XXVI. Dangers qui menacent la Jamaïque dans ſon propre ſein.

Lorſque les Eſpagnols furent obligés d'abandonner la Jamaïque à l'Angleterre, ils y laiſſerent un aſſez grand nombre de negres & de mulâtres, qui, las de leur eſclavage, prirent la réſolution de ſauver, dans les montagnes, une liberté que ſembloit leur offrir la fuite de leurs tyrans vaincus. Après avoir établi des réglements qui devoient aſſurer leur union, ils planterent du maïs & du cacao dans les lieux les plus inacceſſibles de leur retraite. Mais l'impoſſibilité de ſubſiſter juſqu'au temps de leur récolte, les força de deſcendre dans la plaine, pour y dérober des vivres. Le conquérant ſouffrit ce pillage d'autant plus impatiemment, qu'il n'avoit rien à perdre, & déclara la guerre la plus vive à ces raviſſeurs. Pluſieurs furent maſſacrés. Le plus grand nombre ſe ſoumit. Cinquante ou ſoixante ſeulement,

trouverent encore des rochers pour y vivre ou mourir libres.

La politique, qui a des yeux & point d'entrailles, vouloit qu'on achevât d'exterminer ou de réduire cette poignée de fugitifs, échappés à la chaîne ou au carnage. Mais les troupes, qui périssoient ou s'épuisoient de fatigue, ne goûterent pas un systême de destruction, qui devoit leur coûter encore du sang. On y renonça, dans la crainte de les soulever. Cette condescendance eut des suites funestes. Les esclaves que l'horreur du travail ou la peur des châtiments, jettoit dans le désespoir, ne tarderent pas à chercher un asyle dans les bois, où ils étoient sûrs de trouver des compagnons prêts à les assister. Le nombre des fugitifs augmenta tous les jours. On les vit bientôt déserter par essaims, après avoir massacré leurs maîtres, & dépouillé les habitations, qu'ils livroient aux flammes. Inutilement on employoit contre eux des partisans actifs, auxquels on assura 900 livres pour chaque noir massacré, dont ils présenteroient la tête. Cette rigueur ne changea rien, & la désertion n'en devint que plus générale.

Le nombre des rebelles accrut leur audace. Jusqu'en 1690, ils s'étoient bornés à fuir. Mais enfin se croyant assez forts, même pour attaquer, on les vit fondre par bandes séparées sur les plantations Angloises, où ils firent des dégâts horribles. En vain furent-ils repoussés avec perte dans leurs montagnes; en vain pour les y contenir, construisit-on des forts de distance en distance, avec des corps-de-garde : malgré ces précautions, les ravages recommencerent à diverses reprises. Le ressentiment de la nature violée par une police barbare, mit tant de fureur dans l'ame des noirs, achetés par les blancs, que ceux-ci, pour couper, disoient-ils, la

racine du mal, résolurent, en 1735, d'employer toutes les forces de la colonie, à détruire un ennemi justement implacable.

Aussi-tôt les loix militaires prennent la place de toute administration civile. Tous les colons se partagent en corps de troupes. On se met en mouvement; on marche aux rebelles par différentes routes. Un parti se charge d'attaquer la ville de Nauny, que les noirs avoient bâtie eux-mêmes dans les montagnes bleues. Avec du canon, on réussit à réduire une place construite sans regles, défendue sans artillerie. Mais les autres entreprises n'ont qu'un succès équivoque, ou balancé par des pertes. Les esclaves, plus glorieux d'un triomphe qu'abattus de dix revers, s'enorgueillissent de ne plus voir dans leurs tyrans que des ennemis à combattre. S'ils sont vaincus, ce n'est pas sans vengeance. Leur sang est au moins confondu avec celui de leurs barbares maîtres. Ils vont au-devant de l'épée de l'Européen, pour lui plonger un poignard dans le cœur. Les réfugiés, forcés de céder au nombre ou à l'adresse, se retranchent dans des lieux inaccessibles, & s'y dispersent en petites troupes résolus de n'en plus sortir, & bien assurés d'y vaincre. Après neuf mois de combats & de courses, on abandonne enfin le projet de les soumettre.

Ainsi l'emportera tôt ou tard, sur des armées nombreuses, aguerries, & même disciplinées, un peuple désespéré par l'atrocité de la tyrannie ou l'injustice de la conquête, s'il a le courage de souffrir la faim plutôt que le joug; s'il joint à l'horreur d'être asservi, la résolution de mourir; s'il aime mieux être effacé du nombre des peuples, que d'augmenter celui des esclaves. Qu'il cede la plaine à la multitude des troupes, à l'attirail des armes, à l'étalage des vivres, des munitions & des hôpitaux,

& qu'il ſe retire au cœur des montagnes, ſans bagage, ſans toît, ſans proviſions, la nature ſaura bien l'y nourrir & l'y défendre. Qu'il y reſte, s'il le faut, des années, pour attendre que le climat, la chaleur, l'oiſiveté, la débauche ayent dévoré ou conſumé ces camps nombreux d'étrangers, qui n'ont ni butin à eſpérer, ni gloire à recueillir. Qu'il deſcende quelquefois avec les torrents, pour ſurprendre l'ennemi dans ſes tentes, & ravager ſes lignes. Qu'il brave enfin les noms injurieux de brigand & d'aſſaſſin, que lui prodiguera ſans honte une grande nation, aſſez lâche pour s'armer toute entiere contre une poignée d'hommes chaſſeurs, & aſſez foible pour ne pouvoir les vaincre.

Telle fut la conduite des negres avec les Anglois. Ceux-ci, rebutés de courſes & d'armements inutiles, tomberent dans un découragement univerſel. Les plus pauvres d'entre eux n'oſoient accepter les terreins que le gouvernement leur offroit au voiſinage des montagnes. Des établiſſements plus éloignés des rebelles aguerris, furent négligés ou même abandonnés. Pluſieurs endroits de l'iſle, qui, par leur aſpect, annonçoient le plus de fécondité, reſterent dans leur état inculte.

Dans cette ſituation, Trelaunay fut chargé de l'adminiſtration de la colonie. Ce Gouverneur ſage & ſans doute humain, ne tarda pas à ſentir que des hommes, qui, depuis près d'un ſiecle, vivoient de fruits ſauvages, nuds, expoſés à toutes les injures de l'air, qui, toujours aux priſes avec un aſſaillant plus fort & mieux armé, ne ceſſoient de combattre pour la défenſe de leur liberté, ne ſeroient jamais réduits par la force ouverte. Il eut donc recours aux voies de conciliation. On leur offrit, non-ſeulement des terres en propriété, mais la liberté, mais l'indépendance. Ces ouvertures fu-

ent accueillies favorablement. Le traité conclu avec ux en 1739, porta que le chef qu'ils choisiroient ux-mêmes, recevroit sa commission du gouvernenent Anglois; qu'il se rendroit tous les ans dans a capitale de la colonie, s'il en étoit requis; que leux blancs résideroient habituellement auprès de ui, pour maintenir une harmonie utile aux deux nations, & qu'il prendroit les armes avec tous les iens, si la colonie étoit jamais attaquée.

Tandis que Trenaulay faisoit cet accommodenent au nom de la Couronne, l'assemblée générale de la colonie proposa son arrangement particulier. Dans ce second accord, le nouveau peuple s'engagea à ne plus donner de retraite aux esclaves fugitifs, & on lui assura une somme fixe pour chaque déserteur qu'il dénonceroit, une récompense plus considérable pour ceux qu'il rameneroit dans leurs plantations. Depuis ce pacte honteux, la petite république rétrograda toujours. Elle ne compte plus dans son sein que treize cents individus, hommes, femmes, enfants, répartis dans cinq ou six villages.

Soit que ce qui venoit de se passer eût inspiré de l'audace, ou que la dureté du joug Anglois eût soulevé la haine, les negres esclaves résolurent d'être libres aussi. Pendant que la guerre d'Europe embrasoit l'Amérique, ces malheureux convinrent, en 1760, de prendre tous les armes, le même jour, de massacrer leurs tyrans, & de s'emparer du gouvernement. Mais l'impatience de la liberté déconcerta l'unanimité du complot, en prévenant le moment de l'exécution. Quelques-uns des conspirateurs mirent, avant le temps convenu, le feu aux habitations, en poignarderent les maîtres; & ne se voyant pas en état de résister à toutes les forces de l'isle, que leur entreprise prématurée avoit réu-

nies en un moment, ils ſe réfugierent dans les montagnes. De cet aſyle impénétrable, ils ne ceſſerent de faire des ſorties meurtrieres & deſtructives. Les Anglois, dans leur déſeſpoir, furent réduits à rechercher à prix d'argent, le ſecours des negres ſauvages, dont ils avoient été forcés de reconnoître l'indépendance par le ſceau d'un traité. On leur promit une forte ſomme pour la tête de chaque eſclave qu'ils auroient tué de leur main. Ces lâches Africains, indignes de la liberté qu'ils avoient recouvrée, n'eurent pas honte de vendre le ſang de leurs freres : ils les pourſuivirent, ils en tuerent un grand nombre par ſurpriſe. Enfin, les conjurés, affoiblis & trahis par leur propre race, reſterent long-temps dans le ſilence & l'inaction.

On croyoit le feu de la conſpiration éteint ſans retour, lorſque les révoltés accrus par le renfort des déſerteurs qui s'étoient échappés de diverſes plantations, reparurent avec une nouvelle fureur. Les troupes réglées, les milices, un corps nombreux de matelots, tout ſe réunit contre des eſclaves. On les combattit, on les vainquit en pluſieurs rencontres. Il y en eut beaucoup de tués & de pris. Le reſte ſe diſperſa dans les bois & dans les rochers. Tous les priſonniers furent fuſillés, pendus ou brûlés. Ceux qu'on croyoit les auteurs de la conſpiration, furent attachés vivants à des gibets où ils périrent lentement, expoſés & conſumés au ſoleil ardent de la Zone Torride, ſupplice plus cuiſant, plus affreux que celui du bûcher. Cependant leurs tyrans ſavouroient avec avidité les tourments de ces miſerables, dont le ſeul crime étoit d'avoir voulu recouvrer, par la vengeance, des droits que l'avarice & l'inhumanité leur avoient ravis.

Le même eſprit de barbarie dicta les meſures qu'on prit pour prévenir de nouveaux ſoulevements.

Un esclave est fustigé dans les places publiques, s'il joue à quelque jeu que ce soit, s'il ose aller à la chasse, ou s'il vend autre chose que du lait ou du poisson. Il ne peut sortir de l'habitation où il sert, sans être accompagné d'un blanc, ou sans une permission par écrit. S'il bat du tambour, ou s'il fait usage de quelque instrument bruyant, son maître sera condamné à une amende de 225 livres. C'est ainsi que les Anglois, ce peuple si jaloux de sa liberté, se joue de celle des autres hommes. C'est à cet excès de barbarie que le commerce & l'esclavage des negres ont dû conduire des usurpateurs. Tels sont les progrès de l'injustice & de la violence. Pour conquérir le Nouveau-Monde, il a fallu sans doute en égorger les habitants. Pour les remplacer, il falloit acheter des negres, seuls propres au climat, aux travaux de l'Amérique. Pour transplanter ces Africains qu'on destinoit à cultiver la terre sans y rien posséder, il a fallu les prendre par force & les rendre esclaves. Pour les tenir dans l'esclavage, il faut les traiter durement. Pour empêcher ou punir les révoltes que doit exciter la dureté de la servitude, il faut des supplices, des châtiments, des loix atroces contre des hommes qui le sont devenus.

Mais enfin la cruauté même a son terme dans sa nature destructive. Un moment suffit; une descente heureuse à la Jamaïque y peut faire passer des armes à des hommes qui ont l'ame ulcérée, & le bras levé contre leurs oppresseurs. Le François, qui ne songera qu'à nuire à son ennemi, sans prévoir que la révolte des negres dans une colonie les peut soulever dans toutes, ira hâter une révolution pendant la guerre. L'Anglois, placé entre deux feux, perdra sa force, son courage, & laissera la Jamaïque en proie à des esclaves & à des conquérants, qui se la disputeront par de nouvelles horreurs. Voilà

l'enchaînement de l'injustice. Elle s'attache à l'homme par des nœuds qui ne se rompent qu'avec le fer. Le crime engendre le crime, le sang attire le sang, & la terre demeure un théâtre éternel de désolation, de larmes, de misere & de deuil, où les générations viennent successivement se baigner dans le carnage, s'arracher les entrailles, & se renverser dans la poussiere.

XXVII. Avantages de la Jamaïque pour la guerre. Désavantages pour la navigation.

Ce seroit pourtant une perte funeste à l'Angleterre que celle de la Jamaïque. La nature a placé cette isle à l'entrée du golfe du Mexique, & l'a comme rendue la clef de ce riche pays. Les vaisseaux qui vont de Carthagene à la Havane, sont forcés de passer sur ses côtes. Elle est plus à portée qu'aucune autre isle de différentes échelles du continent. La multitude & l'excellence de ses rades, lui donnent la facilité de lancer des vaisseaux de guerre de tous les points de sa circonférence. Tant d'avantages sont achetés par des inconvénients.

Si l'on arrive aisément à la Jamaïque par les vents alisés, en allant reconnoître les petites Antilles, il n'est pas aussi facile d'en sortir, soit qu'on prenne le détroit de Bahama, soit qu'on se détermine pour le passage sous le vent.

La premiere de ces deux routes a toute la faveur du vent durant deux cents lieues : mais dès qu'on a doublé le cap Saint-Antoine, on rencontre à l'avant le même vent qu'on avoit à l'arriere. Ainsi l'on perd plus de temps qu'on n'en avoit gagné, avec le risque d'être enlevé par les garde-côtes de la Havane. De ce péril on tombe dans les écueils de la Floride, où les vents & les courants portent avec une extrême violence. L'Elisabeth, vaisseau de guerre Anglois, alloit infailliblement y périr en 1746, lorsqu'il aima mieux entrer dans la Havane. C'étoit un port ennemi, c'étoit dans le feu de la guerre.

guerre. » Je viens, dit le Capitaine Edward au Gou-
» verneur de la place, je viens vous livrer mon na-
» vire, mes matelots, mes ſoldats & moi-même ;
» je ne vous demande que la vie pour mon équi-
» page. Je ne commettrai point, dit le Comman-
» dant Eſpagnol, une action déshonorante. Si nous
» vous avions pris dans le combat, en pleine mer,
» ou ſur nos côtes, votre vaiſſeau ſeroit à nous, &
» vous ſeriez nos priſonniers. Mais battus par la
» tempête, & pouſſés dans ce port par la crainte du
» naufrage, j'oublie & je dois oublier que ma na-
» tion eſt en guerre avec la vôtre. Vous êtes des
» hommes, & nous le ſommes auſſi. Vous êtes mal-
» heureux, nous vous devons de la pitié. Déchar-
» gez donc avec aſſurance, & radoubez votre vaiſ-
» ſeau. Trafiquez, s'il le faut, dans ce port, pour
» les fraix que vous devez payer. Vous partirez en-
» ſuite, & vous aurez un paſſe-port juſqu'au-delà des
» Bermudes. Si vous êtes pris après ce terme, le droit
» de la guerre vous aura mis dans nos mains : mais
» en ce moment, je ne vois dans des Anglois que des
» étrangers pour qui l'humanité réclame du ſecours."

Mais, Eſpagnol, race incompréhenſible, dis-moi donc, puiſque tu ſais ſentir & parler ainſi à un ennemi que les vents te livroient, pourquoi n'as-tu pas ſu reſpecter le ſauvage innocent qui ſe proſternoit à tes pieds, & qui t'adoroit ? Ah ! je le conçois, le navire d'Edward n'étoit pas chargé de la pouſſiere jaune dont la vue te change en bête féroce. Peut-être te calomnié-je : mais je t'ai vu tant de fois au-deſſous de ton eſpece, que tu as bien mérité que je doutaſſe de tes vertus, ſur-tout lorſque tu me les montres avec le caractere d'un héroïſme qui m'attendrit & qui m'étonne. J'oppoſe des ſoupçons, peut-être injuſtes, à mon admiration & à mes larmes prêtes à couler.

La ſeconde route n'offre pas moins de difficultés & de périls. Elle aboutit à une petite iſle que les Anglois nomment Crooked, & qui eſt ſituée à quatre-vingts lieues de la Jamaïque. Il faut communément lutter pendant tout ce trajet contre le vent d'Eſt, ranger de fort près les côtes de Saint-Domingue, de peur d'être pouſſé ſur les baſſes de Cuba, & paſſer par le détroit que forment les pointes de ces deux grandes iſles, où il eſt bien difficile de n'être pas intercepté par leurs corſaires, ou par leurs vaiſſeaux de guerre. Les navigateurs partis des iſles Lucayes, n'éprouvent pas les mêmes difficultés.

XXVIII. Révolutions arrivées dans les Lucayes. Etat de ces iſles.

On en compte environ deux cents, toutes ſituées au nord de Cuba. La plupart ne ſont que des rochers à fleurs d'eau. Colomb qui les découvrit en arrivant dans le Nouveau-Monde, & qui donna le nom de San-Salvador à celle où il aborda, n'y fit point d'établiſſement. Les Caſtillans ne s'y fixerent pas non plus dans la ſuite : mais en 1507, ils en enleverent tous les habitants, qui périrent bientôt dans les travaux des mines, ou par la pêche des perles. Le petit archipel étoit entiérement déſert, lorſqu'en 1672 quelques Anglois s'aviſerent d'aller occuper l'iſle de la Providence. Chaſſés ſept ou huit ans après par les ordres de la Cour de Madrid, ils y retournerent en 1690, pour en être expulſés de nouveau en 1703 par les Eſpagnols & les François réunis. Un événement particulier la repeupla.

En 1714, des vaiſſeaux richement chargés furent engloutis par la tempête ſur les côtes de la Floride. Les tréſors qu'ils portoient appartenoient à l'Eſpagne, qui les fit pêcher. Une ſi riche proie tenta quelques habitants de la Jamaïque. On refuſa de les admettre au partage ; & Jennings, le plus hardi d'entre eux, eut recours aux armes, pour

outenir ce qu'il appelloit un droit naturel & im-
rescriptible. La crainte d'être sévérement puni pour
voir troublé une paix après laquelle l'Europe avoit
ong-temps soupiré, & dont on ne commençoit qu'à
ouir, le fit pirate. Ses compagnons furent bientôt
n assez grand nombre, pour qu'il fallût multiplier
es armements. Les Lucayes devinrent leur repaire.
C'est de-là que ces brigands s'élançoient pour atta-
quer tous les navigateurs indistinctement, les An-
glois ainsi que les autres. Les nations craignoient
le voir se renouveller dans le Nouveau-Monde les
scenes d'horreur qu'y avoient données les anciens
Flibustiers, lorsque George I, réveillé par les cris
le son peuple & par le vœu de son Parlement, fit
partir en 1719 des forces suffisantes pour réduire
ces forbans. Les plus déterminés refusoit l'amnistie
qui leur étoit offerte, & allerent infester l'Asie &
l'Afrique de leurs brigandages. Les autres grossirent
la colonie que Vooder Rogers amenoit d'Europe.

Elle peut être aujourd'hui composée de trois ou
quatre mille ames. La moitié est établie à la Provi-
dence, où l'on a construit le fort Nassau, & qui a
un port suffisant pour de petits bâtiments: le reste
est réparti dans les autres isles. Ils envoyent annuelle-
ment à l'Angleterre pour quarante ou cinquante mille
écus en coton, en bois de teinture, en tortues
vivantes; & avec leur sel, ils payent les vivres que
leur fournit l'Amérique Septentrionale.

Quoique le sol des Lucayes ne puisse pas être
comparé à celui de plusieurs colonies, il seroit suffi-
sant pour faire vivre dans une assez grande abon-
dance par le travail, une population beaucoup plus
considérable que celle qui s'y trouve actuellement
en hommes libres ou en esclaves. Si la culture y
est si négligée, c'est aux premieres mœurs, c'est aux
inclinations actuelles qu'il faut l'attribuer. Ces isles

ſéparées d'un côté de la Floride par le canal de Bahama, forment de l'autre une longue chaîne qui ſe termine à la pointe de Cuba. Là commencent d'autres iſles nommées Turques ou Caïques, qui ſe prolongent juſques vers le milieu de la côte ſeptentrionale de Saint-Domingue. Une poſition ſi favorable à la piraterie, a tourné les vues des habitants vers la courſe. Sans ceſſe ils ſoupirent après des hoſtilités qui puiſſent faire tomber dans leurs mains les productions Eſpagnoles ou Françoiſes. Les Bermudes offrent un tableau plus calme.

XXIX. Pauvreté des Bermudes. Caractere de leurs habitants.

Ce petit archipel éloigné d'environ trois cents lieues de celui des Antilles, fut découvert en 1527 par l'Eſpagnol Jean Bermudes, qui lui donna ſon nom, mais ſans y aborder. Ferdinand Camelo, Portugais, en obtint l'an 1572 de Philippe II, une conceſſion qui n'eut point de ſuite. Le navigateur François Barbotiere y fit naufrage en 1593, & n'y penſa plus après en être ſorti. Le vaiſſeau de George Sommers s'y briſa en 1609. Avec les débris de ce navire, on conſtruiſit un petit bâtiment qui eut le bonheur de regagner l'Angleterre.

Trois ans après fut formée à Londres une compagnie pour peupler les Bermudes entiérement déſertes. On y envoya ſoixante hommes que beaucoup d'autres ne tarderent pas à ſuivre. Ils occuperent d'abord Saint-George, celle de ces iſles qui avoit le meilleur port, & avec le temps toutes celles qui étoient ſuſceptibles de culture. Les terres furent exactement meſurées & diſtribuées aux habitants, ſelon que leurs familles étoient plus ou moins nombreuſes.

Ce qu'on publioit de la ſalubrité, de la douceur de ce climat y attira des colons de toutes les parties de l'Empire Britannique. On s'y rendoit des Antilles pour recouvrer la ſanté, & des Provinces

feptentrionales pour jouir paifiblement d'une fortune acquife par d'heureux travaux. Plufieurs royaliftes allerent y attendre la fin des jours de Cromwel qui les opprimoit. Waller, entr'autres, poëte charmant, ennemi de ce tyran libérateur, paffa les mers, & chanta ces ifles fortunées, infpiré par l'influence de l'air & la beauté du payfage, vrais dieux de la poéfie. Il fit paffer fon enthoufiafme à ce fexe qu'il eft fi doux d'enflammer. Les Dames Angloifes ne fe croyoient belles & bien parées, qu'avec de petits chapeaux faits de feuilles de palmier, qui venoient des Bermudes.

Mais enfin le charme difparut, & ces ifles tomberent dans l'oubli que méritoit leur petiteffe. Elles font extrêmement nombreufes, & n'occupent qu'un efpace de fix à fept lieues. Le fol y eft d'une qualité médiocre, fans aucune fource pour l'arrofer. On n'y boit d'autre eau que celle des puits & des cîternes. Le maïs, les légumes, beaucoup de fruits excellents, y donnent une nourriture abondante & faine. Il n'y croît point de ce fuperflu qu'on exporte aux nations. Cependant le hafard a raffemblé fous ce ciel pur & tempéré quatre ou cinq mille habitants, pauvres, mais heureux d'être ignorés. Leurs liaifons avec l'Angleterre ne paffent pas annuellement cent vingt mille livres, & celles qu'ils ont formées dans le continent de l'Amérique ne font guere plus étendues.

Pour augmenter l'aifance de cette foible colonie, il a été fucceffivement propofé d'y cultiver la foie, la vigne, la cochenille. Aucun de ces projets n'a eu fon exécution. L'induftrie s'y eft bornée à la fabrique des toiles à voile : occupation qui s'allioit fi naturellement avec la conftruction de ces petits bâtiments de cedre ou d'acajou qui n'ont jamais eu d'égaux fur le globe, ni pour la marche, ni pour la durée.

Les principaux habitants des isles Bermudes formerent, en 1765, une société dont les statuts sont peut-être le monument le plus respectable qui ait jamais honoré l'humanité. Ces vertueux citoyens s'engagerent à former une bibliotheque de tous les livres économiques, en quelque langue qu'ils eussent été écrits ; à procurer aux personnes valides des deux sexes, une occupation convenable à leur caractere ; à récompenser tout homme qui auroit introduit dans la colonie un art nouveau, ou qui auroit perfectionné un art déja connu ; à donner une pension à tout journalier, qui, après quarante ans d'un travail assidu & d'une réputation saine, n'auroit pu amasser des fonds suffisants pour couler ses derniers jours sans inquiétude ; à dédommager enfin tout individu que le Ministere ou le Magistrat auroient opprimé.

Garde ces avantages, peuple laborieux sans richesses, heureux de ton travail & de ta pauvreté qui conservent tes mœurs. Un ciel pur & serein veille sur tes jours innocents. Tu respires la paix de l'ame avec la santé. Aucun poison du luxe n'a coulé dans tes veines. Tu n'excites, ni n'éprouves l'envie. Les fureurs de l'ambition & de la guerre expirent sur tes bords, comme les tempêtes de l'Océan qui t'environnent. C'est pour jouir du spectacle de ta frugalité, que l'homme vertueux voudroit passer les mers. Ah ! que les vents ne t'apportent jamais les événements du monde où nous vivons ! Tu saurois... hélas !... non, mon esprit se trouble, ma plume tombe, & tu n'apprendras rien...

Telles étoient les possessions Britanniques, dans l'archipel Américain, lorsque les succès de la guerre, terminée en 1763, y donnerent au domaine de cette Puissance une extension considérable, dont la Grenade fut la partie la plus riche.

XXX.
La Grenade fut d'abord occupée par les François. Ce qu'y firent les premiers colons.

Cette isle a vingt-une lieues de circonférence, six dans son plus grand diametre qui est du nord au sud, & quatre de l'est à l'ouest. Son terrein, quoique fort haché, est presque généralement fertile, & susceptible de quelque culture suivant sa qualité & son exposition qu'on n'étudie pas assez. Cependant le sol est d'autant moins productif qu'il est plus éloigné des côtes : ce qui peut venir de ce que les pluies trop fréquentes au pied des montagnes, lors même que le reste de l'isle est affligé par la sécheresse, entretiennent dans les terres, presque toutes argilleuses qui les avoisinent, une fraîcheur & une humidité contraires à leur ameublissement, & par conséquent à leur fécondité.

Dix rivieres arrosent la partie de l'ouest; trois la partie du nord; huit la partie de l'est, & cinq celle du sud. Outre ces sources, toutes assez considérables pour faire rouler des moulins à sucre, on en voit plusieurs de moins abondantes très-utiles aux cafeyeres.

Le continent voisin préserve la Grenade de ces funestes ouragans qui portent la désolation dans tant d'autres isles; & la nature y a multiplié les anses, les baies, les rades qui favorisent l'exportation des denrées. Son port principal se nomme Basse-Terre ou Saint-George. Il fourniroit un abri sûr à soixante vaisseaux de guerre.

Quoique les François, instruits de la fertilité de la Grenade, eussent formé dès l'an 1638 le projet de s'y établir, ils ne l'exécuterent qu'en 1651. En arrivant, ils donnerent quelques haches, quelques couteaux, un baril d'eau-de-vie au chef des sauvages qu'ils y trouverent; & croyant à ce prix avoir acheté l'isle, ils prirent le ton de souverains, & bientôt agirent en tyrans. Les Caraïbes, ne pouvant les combattre à force ouverte, prirent le parti que la

foiblesse inspire toujours contre l'oppression, de massacrer tous ceux qu'ils trouvoient à l'écart & sans défense. Les troupes qu'on envoya pour soutenir la colonie au berceau, ne virent rien de plus sûr, de plus expéditif, que de détruire tous les naturels du pays. Le reste des malheureux qu'ils avoient exterminés, se réfugia sur une roche escarpée, aimant mieux se précipiter tout vivants de ce sommet, que de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Les François nommerent légérement ce roc, *le morne des sauteurs*, nom qu'il conserve encore.

Comment ce peuple frivole perdroit-il dans des contrées éloignées le ton de plaisanterie qu'il garde dans son pays, au milieu des plus grandes calamités ! Il n'est point cruel, mais une gaieté indigene qui le suit sous des tentes, au milieu des camps, sur un champ de bataille, sur un matelas d'hôpital où on l'a déposé couvert de blessures dont il expirera dans un moment, lui suggere un mot bizarre qui fait sourire ses camarades aussi maltraités que lui ; & la disparate du caractere avec les circonstances se manifestera de la même maniere dans tous les François, & dans quelques originaux chez tous les peuples de la terre.

Un Gouverneur avide, violent, inflexible, les paya justement de tant de cruautés. La plupart des colons révoltés de sa tyrannie, se réfugierent à la Martinique ; & ceux qui étoient restés sous son obéissance, le condamnerent au dernier supplice. Dans toute la cour de justice qui fit authentiquement le procès à ce brigand, un seul homme, nommé Archangeli, savoit écrire. Un maréchal ferrant fit les informations. Au-lieu de sa signature, il avoit pour sceau un fer à cheval, autour duquel Archangeli, qui remplissoit l'office de greffier, écrivit

gravement : *Marque de Monſieur de la Brie, conſeiller-rapporteur.*

On craignit ſans doute que la Cour de France ne ratifiât pas un jugement ſi extraordinaire & réduit à des formalités inouies, quoique dictées par le bon ſens. La plupart des juges du crime & des témoins du ſupplice, diſparurent de la Grenade. Il n'y demeura que ceux qui, par leur obſcurité, devoient ſe dérober à la perquiſition des loix. Le dénombrement de 1700 atteſte qu'il n'y avoit dans l'iſle que deux cents cinquante-un blancs, cinquante-trois ſauvages ou mulâtres libres, & cinq cents vingt-cinq eſclaves. Les animaux utiles ſe réduiſoient à ſoixante-quatre chevaux, & cinq cents ſoixante-neuf bêtes à cornes. Toute la culture conſiſtoit en trois ſucreries, & cinquante-deux indigoteries.

Tout changea de face vers l'an 1714, & ce changement fut l'ouvrage de la Martinique. Cette iſle jettoit alors les fondements d'une ſplendeur qui devoit étonner toutes les nations. Elle envoyoit à la France des productions immenſes, dont elle étoit payée en marchandiſes précieuſes, qui la plupart étoient verſées ſur les côtes Eſpagnoles. Ses bâtiments touchoient en route à la Grenade, pour y prendre des rafraîchiſſements. Les corſaires marchands qui ſe chargeoient de cette navigation, apprirent à cette iſle le ſecret de ſa fertilité. Son ſol n'avoit beſoin que d'être mis en valeur. Le commerce rend tout facile. Quelques négociants fournirent les eſclaves & les uſtenſiles pour élever des ſucreries. Un compte s'établit entre les deux colonies. La Grenade ſe libéroit peu-à-peu avec ſes riches productions; & la ſolde entiere alloit ſe terminer, lorſque la guerre de 1744, interceptant la communication des deux iſles, arrêta les progrès

de la plus importante culture du Nouveau-Monde. Alors furent plantés des cotonniers, des cacaoyers, sur-tout des cafiers, qui acquirent durant les hostilités l'accroissement nécessaire pour donner des fruits abondants. La paix de 1748 ne fit pas abandonner ces arbres utiles : mais les cannes furent de nouveau poussées avec une ardeur proportionnée à leur importance. Des malheurs trop mérités priverent bientôt la métropole des grands avantages qu'elle se promettoit de sa colonie.

La rage de jouir avant le temps & sans mesure, cette maladie qui a gagné le gouvernement d'une nation digne pourtant d'être aimée de ses maîtres; cette prodigalité qui moissonne quand il faudroit semer; qui détruit d'une main le passé, de l'autre l'avenir; qui seche & dévore le fonds des richesses par l'anticipation des revenus; ce désordre qui résulte des besoins où le défaut de principes & d'expérience ne manque jamais de réduire un Etat qui n'a que des forces sans vues & des moyens sans conduite; l'anarchie qui regne au timon des affaires; la précipitation, la brigue subalterne, le vice ou le manque de projets; d'un côté, la hardiesse de tout faire impunément, & de l'autre, la crainte de parler, même pour le bien public : ce concours de maux qui s'entraînent de loin, fit passer la Grenade au pouvoir de la Grande-Bretagne, qui fut maintenue dans sa conquête par le traité de 1763.

XXXI. Evénements arrivés dans la Grenade depuis qu'elle est tombée sous la domination Britannique.

Les Anglois n'y débuterent pas heureusement. Un grand nombre d'entre eux voulurent avoir des plantations dans une isle dont on s'étoit fait d'avance la plus haute idée; & dans leur enthousiasme, ils les acheterent beaucoup au-dessus de leur valeur réelle. Cette fureur qui expulsa d'anciens colons habitués au climat, fit sortir de la métropole trente-cinq ou trente-six millions de livres. A cette

imprudence ſuccéda une autre imprudence. Les nouveaux propriétaires, aveuglés ſans doute par l'orgueil national, ſubſtituerent de nouvelles méthodes à celles de leurs prédéceſſeurs. Ils voulurent changer la maniere de vivre des eſclaves. Par leur ignorance même attachés plus fortement à leurs habitudes que le commun des hommes, les negres ſe révolterent. Il fallut faire marcher des troupes, & verſer du ſang. Toute la colonie ſe remplit de ſoupçons. Des maîtres, qui s'étoient jettés dans la néceſſité de la violence, craignirent d'être brûlés ou aſſaſſinés dans leurs habitations. Les travaux languirent, furent même interrompus. Le calme ſe rétablit enfin : mais un nouvel orage le ſuivit de près.

Sur toute l'étendue de l'Empire Britannique, les ſectateurs du culte Romain ſont rigoureuſement privés de la moindre influence dans les réſolutions publiques. En établiſſant le gouvernement Anglois à la Grenade, le Miniſtere crut devoir s'écarter des principes généralement reçus, & il voulut que les anciens habitants, quelle que fût leur religion, puſſent donner leur voix dans l'aſſemblée coloniale. Cette innovation éprouva la réſiſtance la plus opiniâtre : mais enfin, le Parlement, qui avoit perdu quelque choſe de ſes préjugés, ſe déclara pour l'adminiſtration, & les Catholiques furent autoriſés à s'occuper de l'intérêt commun comme les autres.

La prédilection que George III avoit montrée pour les François devenus ſes ſujets, lui fit penſer que ſes volontés ne trouveroient aucune oppoſition dans un établiſſement où ils formoient encore le plus grand nombre. Dans cette confiance, il ordonna qu'on y perçût à la ſortie des productions, les quatre & demi pour cent que toutes les iſles Britanniques, excepté la Jamaïque, avoient très-

anciennement accordés dans un accès de zele. On lui conteſta ce pouvoir. La cauſe fut plaidée ſolemnellement, & la déciſion ne fut pas favorable au Monarque.

Cette victoire enfla le cœur des colons. Pour accélérer les cultures, ils avoient fait de gros emprunts aux capitaliſtes de la métropole. Ces dettes qui s'élevoient à cinquante millions de livres, ne furent pas acquittées à leur échéance. Les prêteurs s'armerent du glaive de la loi qui les autoriſoit à ſaiſir les plantations hypothéquées, à les faire vendre publiquement, & à en exiger après huit mois la valeur entiere. Cette ſévérité répandit la conſternation. Dans ſon déſeſpoir, le corps légiſlatif de l'iſle porta, le 6 Juin 1774, un bill qui partageoit en cinq payements le prix de l'acquiſition, & qui reculoit juſqu'à trente-deux mois le dernier terme. Le motif ſecret de cet acte ſingulier étoit ſans doute de mettre les débiteurs à portée de ſe rendre adjudicataires de leurs propres biens, & de leur procurer par ce moyen des délais qu'ils auroient vainement attendus de la commiſération de leurs créanciers.

Une entrepriſe ſi hardie ſouleva l'Angleterre entiere. On y fut généralement bleſſé qu'une très-foible partie de l'Empire ſe crût en droit d'anéantir des engagements contractés ſous la diſpoſition d'une loi univerſelle dans la bonne foi du commerce. Cette indignation fut partagée par les iſles même de l'Amérique, qui comprirent bien qu'il n'y auroit plus de crédit à eſpérer, ſi la confiance n'avoit plus de baſe. Les Bretons de l'Ancien & du Nouveau-Monde unirent leurs voix pour preſſer la puiſſance ſuprême de repouſſer ſans délai cette grande breche faite au droit important & impreſcriptible de la propriété.

XXXII. Cultures de la Grenade & des Grenadins.

Le Parlement, quelle que dût être la détreſſe d'une ſi précieuſe acquiſition, penſa comme les peuples. En 1771 & en 1775, Saint-George fut réduit en cendres par des incendies effroyables. La colonie éprouva d'autres calamités, & cependant ſes productions ont triplé depuis qu'elle eſt ſortie des mains des François. Elle eſt devenue ſous l'autre hémiſphere, la ſeconde des iſles Angloiſes. Sa nouvelle métropole en reçoit annuellement dix-huit millions peſant de ſucre, qui, à 40 livres le quintal, produiſent en Europe 7,200,000 livres; un million cent mille galons de rum, qui, à 1 liv. 10 ſols le galon, produiſent 1,650,000 livres; trente mille quintaux de café, qui, à 50 livres le quintal, produiſent 1,500,000 livres; trois mille quintaux de cacao, qui, à 50 livres le quintal, produiſent 150,000 livres; trois cents quintaux d'indigo, qui, à 800 livres le quintal, produiſent 240,000 livres; treize mille quintaux de coton, qui, à 150 livres le quintal, produiſent 1,950,000 livres : c'eſt en tout 12,690,000 livres: mais dans ce revenu eſt compris celui que donnent les Grenadins.

Ce ſont une douzaine de petites iſles depuis trois juſqu'à huit lieues de circonférence. On n'y voit point couler de riviere, & le climat en eſt cependant très-ſain. La terre ſeulement couverte de halliers clairs, n'a pas été défendue des rayons du ſoleil pendant des ſiecles, & l'on peut la travailler ſans qu'elle exhale dans aucun temps ces vapeurs mortelles qui attaquent ailleurs généralement les jours des cultivateurs.

Cariacou, la ſeule de ces iſles que les François euſſent occupée, fut d'abord fréquentée par des pêcheurs de tortue, qui, dans les intervalles de loiſir que leur laiſſoit cette occupation, eſſayerent quelques cultures. Leur petit nombre fut bientôt aug-

menté par plufieurs habitants de la Guadeloupe que des infectes mal-faifants avoient chaffés de leurs plantations. Ces bonnes gens, aidés de huit ou neuf cents efclaves, s'occuperent affez utilement du coton. Cet arbufte fut porté par les Anglois dans les autres Grenadins, & ils formerent même une fucrerie à Bequia, & deux à Cariacou.

XXXIII. L'ifle de Tabago, qui occafionna de grands combats entre les Hollandois & les François, devient une poffeffion Britannique.

Tabago, acquis à la Grande-Bretagne à la même époque & le même traité, n'eft pas féparé de l'ifle Efpagnole de la Trinité que par un canal de neuf lieues. Cette poffeffion a dix lieues de long fur quatre dans fa plus grande largeur. A la côte feptentrionale eft une rade qui a vingt-cinq à trente pieds d'eau, & à fa côte feptentrionale il en eft une autre où l'on n'en trouve que vingt ou vingt-cinq. Toutes deux font à l'abri de la plupart des vents, avantages dont ne jouit pas celle du fud. Parmi les monticules qui occupent le centre de l'ifle, il en eft un plus élevé, dont la couleur noire ou rougeâtre paroît indiquer les débris d'un ancien volcan. Elle n'eft pas expofée à ces terribles ouragans qui caufent ailleurs de fi grands ravages. Le voifinage du continent peut lui procurer ce bonheur.

Auffi Tabago fut-il autrefois extrêmement peuplé, felon quelques traditions. Ses habitants y réfifterent long-temps aux attaques vives & fréquentes des fauvages de la Terre-ferme, ennemis opiniâtres, implacables. Enfin, laffés de ces incurfions toujours renaiffantes du continent, ils fe difperferent dans les ifles voifines.

Celle qu'ils avoient abandonnée, étoit ouverte aux invafions de l'Europe, lorfqu'en 1632 il y débarqua deux cents Fleffinguois, pour y jetter les fondements d'une colonie Hollandoife. Les Indiens du voifinage fe joignirent aux Efpagnols de la Trinité, contre un établiffement qui leur portoit om-

brage. Tout ce qui voulut arrêter leur impétueuſe fureur fut maſſacré ou fait priſonnier. Le peu qui ſe ſauva de leurs mains à la faveur des bois, ne tarda pas à déſerter l'iſle.

La Hollande oublia durant vingt ans un établiſſement qu'elle ne connoiſſoit que par les déſaſtres de ſa naiſſance. En 1654, on y fit paſſer une nouvelle peuplade. Elle en fut chaſſée en 1666. Les Anglois ſe virent bientôt arracher cette conquête par les François. Mais Louis XIV content de vaincre, rendit à la République, ſon alliée, une iſle qu'elle avoit poſſédée. Cet établiſſement ne proſpéra pas mieux que toutes les colonies agricoles de cette nation commerçante. Ce qui détermine ailleurs tant d'hommes à paſſer en Amérique, n'y a jamais dû pouſſer les Hollandois. Leur métropole offre à l'induſtrie de ſes citoyens toutes les facilités d'un commerce avantageux : ils n'ont pas beſoin de s'expatrier pour faire leur fortune. Une heureuſe tolérance, achetée, comme la liberté, par des fleuves de ſang, y laiſſe enfin reſpirer les conſciences : jamais des ſcrupules de religion n'y réduiſent les ames timorées à ſe bannir du ſol où le ciel les fit naître. La patrie pourvoit avec tant de ſageſſe & d'humanité à la ſubſiſtance & à l'occupation des pauvres, que le déſeſpoir ne contraint point d'aller défricher une terre accoutumée à dévorer ſes premiers cultivateurs. Tabago n'eut donc jamais plus de douze cents hommes, occupés à cultiver un peu de tabac, un peu de coton, un peu d'indigo, & à exploiter ſix ſucreries.

La colonie étoit bornée à cet eſſor d'induſtrie, quand elle fut attaquée par la nation même qui l'avoit rétablie dans ſes droits primitifs de poſſeſſion & de propriété. Au mois de Février 1677, une flotte Françoiſe deſtinée à s'emparer de Tabago, rencon-

tra la flotte Hollandoiſe qui devoit s'oppoſer à cette invaſion. Le combat s'engagea dans une des rades de l'iſle, qui devint fameuſe par cette action mémorable, dans un ſiecle fécond en grands événements. L'acharnement de la valeur fut tel des deux côtés, que les vaiſſeaux étoient ſans mâts, ſans agrêts, ſans matelots pour manœuvrer, & qu'on ſe battoit encore. La bataille ne finit que quand on vit douze bâtiments brûlés & pluſieurs coulés à fond. Les aſſaillants perdirent moins de monde, & les défenſeurs garderent encore l'iſle.

Mais d'Eſtrées qui vouloit l'emporter, y deſcendit cette même année au mois de Décembre. Il n'y avoit plus de flotte pour arrêter ou détourner ſes forces. Une bombe lancée de ſon camp, alla tomber ſur le magaſin à poudre. Ce coup ordinairement déciſif, mit l'ennemi hors d'état de défenſe : il ſe rendit à diſcrétion. Le vainqueur avec toute la rigueur du droit de la guerre, non content de raſer les fortifications, réduiſit les plantations en cendres, s'empara de tous les navires, & tranſporta les habitants hors de l'iſle qu'il avoit priſe. La conquête en fut aſſurée à la France par la paix qui ſuivit une action où la défaite fut ſans honte, & la victoire ſans avantage.

La Cour de Verſailles négligea cette iſle importante, au point de n'y pas envoyer un ſeul homme. Peut-être dans l'ivreſſe d'une fauſſe grandeur, voyoit-elle avec indifférence tout ce qui n'étoit qu'utile. Elle prit même une mauvaiſe opinion de Tabago, juſqu'à la regarder comme un rocher ſtérile. Cette erreur s'accrédita par la conduite des François, qui, trop nombreux à la Martinique, ſe déborderent aux iſles de Sainte Lucie, de Saint-Vincent, de la Dominique. Celles-ci étoient des poſſeſſions précaires, & d'une qualité médiocre. Les auroit-

auroit-on préférées à une isle dont le terrein étoit meilleur & la propriété inconteſtable ? Ainſi raiſonnoit un gouvernement qui n'avoit pas alors ſur le commerce & les plantations des colonies, aſſez de lumieres pour diſcerner les vrais motifs du peu de penchant que ſes ſujets avoient pour Tabago.

Une colonie naiſſante, ſur-tout quand elle eſt fondée avec de foibles moyens, a beſoin de ſecours immédiats pour ſubſiſter. Elle ne peut faire des progrès qu'à meſure qu'elle trouve la conſommation de ſes premieres denrées. Celles-ci ſont pour l'ordinaire d'une eſpece commune, qui, ne valant pas les fraix d'une longue exportation, ne ſe vend guere que dans les lieux voiſins, & doit mener inſenſiblement par des profits médiocres, à l'entrepriſe des grandes cultures, qui ſont l'objet du commerce des Européens avec les Antilles. Or Tabago étoit trop éloigné des grands établiſſements François, pour attirer des habitants par cette gradation de ſuccès. On lui préféra des iſles moins abondantes, mais plus rapprochées des reſſources.

Le néant où tout l'avoit plongée, ne l'avoit pas dérobée à l'œil avide de l'Angleterre. Cette iſle orgueilleuſe qui ſe croit la reine des iſles, parce qu'elle eſt la plus floriſſante de toutes, prétendoit avoir des droits impreſcriptibles ſur Tabago, pour l'avoir occupée pendant ſix mois. Ses forces couronnerent ſes prétentions, & la paix de 1763 juſtifia le ſuccès de ſes armes, en lui aſſurant une poſſeſſion qu'elle vengera de l'inaction des François.

XXXIV. Plan de défrichement pour les iſles d'Amérique.

Preſque toutes les propriétés des Antilles devinrent le tombeau de leurs premiers colons qui, agiſſant au haſard dans des temps d'inexpérience, ſans aucun concours de leur métropole, faiſoient autant de fautes que de pas. Leur avidité mépriſa la pratique des naturels du pays, qui, pour diminuer

la trop grande influence d'un ſoleil éternellement ardent, ſéparoient les petites portions de terrein qu'ils étoient forcés de défricher par de grands eſpaces couverts d'arbres & d'ombre. Ces ſauvages, inſtruits par l'expérience, plaçoient leurs logements au milieu des bois, dans la crainte des exhalaiſons vives & dangereuſes qui ſortoient d'une terre qu'ils venoient de remuer.

Les deſtructeurs de ce peuple ſage, preſſés de jouir, abandonnerent cette méthode trop lente; & dans l'impatience de tout cultiver, ils abattirent précipitamment des forêts entieres. Auſſi-tôt des vapeurs épaiſſes s'éleverent d'un ſol échauffé pour la premiere fois des rayons du ſoleil. Elles augmenterent à meſure qu'on fouilla les champs, pour les enſemencer ou pour les planter. Leur malignité s'introduiſit par tous les pores, par tous les organes du cultivateur, que le travail mettoit dans une tranſpiration exceſſive & continuelle. Le cours des liqueurs fut intercepté; tous les viſceres ſe dilaterent, le corps enfla, l'eſtomac ceſſa ſes fonctions. L'homme mourut. Echappoit-on aux ardeurs peſtilentielles du jour, la nuit on reſpiroit la mort avec le ſommeil, dans des cabanes dreſſées à la hâte au milieu des terres défrichées, ſur un ſol dont la végétation trop active & mal-ſaine, conſumoit les hommes avant de nourrir les plantes.

D'après ces obſervations, voici le plan qu'il ſeroit bon de ſuivre dans l'établiſſement d'une colonie nouvelle. En y arrivant, nous examinerions quels ſont les vents qui regnent le plus dans l'archipel de l'Amérique, & nous trouverions qu'ils y ſont réguliers du ſud-eſt au nord-eſt. Si nous avions la liberté du choix, ſi la nature du terrein n'y mettoit point d'obſtacle, nous éviterions de nous placer ſous le vent, de peur qu'il n'apportât continuelle-

ment dans notre ſein la vapeur des terres nouvellement défrichées, & n'infectât par l'exhalaiſon des plantations neuves, une plantation qui ſe ſeroit purifiée avec le temps. Ainſi nous devrions fonder notre colonie au vent de tous les pays, qu'il s'agiroit de mettre en culture. D'abord on conſtruiroit dans les bois tous les logements, autour deſquels nous ne laiſſerions pas couper un ſeul arbre. Le ſéjour des bois eſt ſain. La fraîcheur qu'ils conſervent même pendant la plus grande chaleur du jour, empêche cette ſurabondance de tranſpiration, qui fait périr la plupart des Européens, par la ſéchereſſe & l'acrimonie d'un ſang inflammable & dépouillé de ſon fluide. On allumeroit du feu pendant la nuit dans les caſes, pour diviſer le mauvais air qui pourroit s'y être introduit. Cet uſage établi conſtamment dans certaines parties de l'Afrique, auroit en Amérique l'effet qu'on doit attendre, eu égard à l'analogie des deux climats.

Ces précautions priſes, nous commencerions à abattre le bois, mais à l'éloignement de cinquante toiſes au moins des cabanes. Lorſque la terre ſeroit découverte, les eſclaves ſeroient envoyés au travail à dix heures du matin ſeulement, c'eſt-à-dire, après que le ſoleil auroit diviſé les vapeurs, & que le vent les auroit chaſſées. Les quatre heures perdues depuis le lever du jour, ſeroient plus que compenſées par l'activité des cultivateurs dont on ménageroit les forces, & par la conſervation de l'eſpece humaine. On continueroit cette attention, ſoit qu'il fallût défricher les terres ou les enſemencer, juſqu'à ce que le ſol bien purgé, bien conſolidé, permît d'y établir les colons, & de les occuper à toutes les heures du jour, ſans avoir rien à craindre pour leur ſûreté. L'expérience a juſtifié d'avance la néceſſité de toutes ces meſures.

XXXV. Malheurs arrivés aux Anglois à Tabago, pour s'être écartés des maximes que nous venons de tracer.

Pour n'avoir pas suivi la route que nous venons de tracer, les Anglois & leurs esclaves périrent en foule à Tabago, quoique venus la plupart ensemble des colonies voisines. Eclairés par ce désastre, ils se placerent au-dessus du vent, & la mort cessa ses ravages. L'usage où est le gouvernement Britannique de vendre le sol de ses isles & les formalités inséparables d'un pareil systême, retarderent la formation d'un établissement qu'avec des maximes moins sages peut-être, on auroit commencé immédiatement après la paix. Ce ne fut qu'en 1766 que furent adjugés quatorze mille acres de terre, divisés en portions de cinq cents acres chacune. De nouvelles adjudications furent faites dans la suite : mais il ne fut jamais permis à aucun cultivateur d'acquérir plus d'un lot.

L'isle, dont les terres se sont trouvées trop sablonneuses, n'est encore habitée que par quatre cents blancs & huit mille noirs. Ils ont été arrêtés au commencement de leur carriere par les fourmis, qui ont dévoré la plus grande partie des cannes déja plantées. Les quarante mille quintaux de sucre que rendoient trente habitations, ont été réduits à la moitié. Le vuide a été rempli par le coton, dont on récolte huit cents mille livres pesant, & par l'indigo dont on obtient douze mille livres. Saint-Vincent n'a pas éprouvé la même calamité.

XXXVI. Histoire des Sauvages de St. Vincent.

Lorsque les Anglois & les François, qui ravageoient depuis quelques années les isles du Vent, voulurent donner en 1660, de la consistance à des établissements qu'on n'avoit encore qu'ébauchés, ils convinrent que la Dominique & Saint-Vincent resteroient en propre aux Caraïbes. Quelques-uns de ces sauvages, dispersés jusqu'à ce moment, allerent chercher leur asyle dans la premiere, & le plus grand nombre dans la seconde. C'est-là que ces hommes

doux, modérés, amis de la paix & du ſilence, vivoient au milieu des bois, en familles éparſes, ſous la direction d'un vieillard, que l'âge ſeul avoit inſtruit & appellé au gouvernement. L'empire paſſoit ſucceſſivement dans toutes les familles, où le plus âgé devenoit toujours Roi, c'eſt-à-dire, guide & pere de la nation. Ces ſauvages ignorants ne connoiſſoient pas l'art ſublime de ſoumettre & de gouverner les hommes par la force des armes; d'égorger les habitants d'un pays, pour en poſſéder légitimement les terres; d'accorder au vainqueur la propriété, au vaincu le travail des pays de conquête, & de dépouiller à la longue l'un & l'autre des droits & des fruits par des taxes arbitraires.

La population de ces enfants de la nature s'accrut tout-à-coup d'une race d'Africains, dont on n'a pu ſavoir exactement l'origine. Un navire, dit-on, qui tranſportoit des negres pour les vendre, vint échouer à Saint-Vincent, & les eſclaves, échappés au naufrage, y furent accueillis comme des freres par les ſauvages. D'autres prétendent que ces noirs ſont des transfuges, qui ont déſerté les plantations des colonies voiſines. Une troiſieme tradition veut que ce ſang étranger provienne des negres que les Caraïbes enlevoient aux Eſpagnols, dans les premieres guerres de ces Européens contre les Indiens. Si l'on en croit du Tertre, le plus ancien hiſtorien des Antilles, ces terribles ſauvages, impitoyables envers les maîtres, épargnoient les captifs, les emmenoient chez eux, leur rendoient la liberté pour jouir de la vie, c'eſt-à-dire, du ciel & du ſol; en un mot, des biens de la nature, qu'aucun homme ne doit ni ravir, ni refuſer à perſonne.

C'eſt peu. Les maîtres de l'iſle donnerent leurs filles en mariage à ces étrangers, quel que fût le

hasard qui les eût conduits. L'espece procréée de ce mêlange, forma une génération qu'on appelle Caraïbes noirs. Ils ont plus conservé de la couleur primitive de leurs peres, que de la nuance mitoyenne de leurs meres. Le Caraïbe rouge est de petite stature; le Caraïbe noir est grand, robuste; & cette race doublement sauvage, parle avec une véhémence qui semble tenir de la colere.

XXXVII. L'arrivée des François à St. Vincent brouille les Caraïbes noirs avec les Caraïbes rouges.

Cependant le temps éleva des nuages entre ces deux nations: ils furent apperçus de la Martinique. On résolut de profiter de cette mésintelligence, pour s'élever sur les ruines de l'un & de l'autre parti. On prétexta que les Caraïbes noirs donnoient asyle aux esclaves déserteurs des isles Françoises. L'imposture n'enfante que l'injustice. On attaqua sans raison ceux qu'on accusoit à tort. Mais le peu de monde qui fut employé à cette expédition; la jalousie des chefs qu'on y destina; la défection des Caraïbes rouges, qui ne voulurent donner contre leurs rivaux aucun des secours qu'ils avoient promis à des alliés trop dangereux; la difficulté des subsistances; l'impossibilité d'atteindre des ennemis cachés dans des bois & dans des montagnes : tout concourut à faire échouer une entreprise aussi téméraire que violente. Il fallut se rembarquer, après avoir perdu bien des hommes utiles : mais la victoire des sauvages ne les empêcha pas de demander la paix en suppliants. Ils inviterent même les François à venir vivre avec eux, leur jurant une amitié sincere, une concorde inaltérable. Cette proposition fut acceptée, & l'on vit dès l'année suivante, qui fut 1719, plusieurs habitants de la Martinique aller se fixer à Saint-Vincent.

Les premiers s'établirent paisiblement, non-seulement de l'aveu, mais avec le secours du Caraïbe rouge. Ce succès attira d'autres colons, qui, par

jalousie ou par d'autres motifs, enseignerent aux sauvage un funeste secret. Ce peuple, qui ne connoissoit de propriétés que celles des fruits, parce que c'est la récompense du travail, fut étonné d'apprendre qu'il pouvoit vendre la terre qu'il avoit cru jusqu'alors appartenir à tous les hommes. Cette découverte lui mit la toise à la main. Il posa des bornes; & dès ce moment la paix & le bonheur furent exilés de son isle. Le partage des terres amena la division entre les hommes. Voici les causes de la révolution qui suivit l'esprit d'usurpation.

Lorsque les François étoient arrivés à Saint-Vincent, c'étoit avec des esclaves pour défricher & pour cultiver. Les Caraïbes noirs, humiliés, effrayés de ressembler à des hommes avilis par la servitude, craignirent qu'on n'abusât un jour de la couleur qui trahissoit leur origine, pour les attacher au même joug, & ils se réfugierent dans la plus profonde épaisseur des bois. Là, pour s'imprimer à jamais une marque distinctive qui fût le signe de leur indépendance, ils applatirent le front de leurs enfants, à mesure qu'ils venoient au monde. Les hommes & les femmes dont la tête n'avoit pu se plier à cette étrange forme, n'oserent plus se montrer sans le caractere ineffaçable & visible de la liberté. La génération suivante parut un peuple nouveau. Les Caraïbes au front applati, tous à-peu-près du même âge, grands, bien faits, vigoureux & farouches, vinrent sur les côtes planter des cabanes.

Dès qu'ils surent le prix que les Européens mettoient à la terre qu'ils habitoient, ils prétendirent y participer comme les autres insulaires. On appaisa d'abord ce premier instinct de cupidité, par des présents d'eau-de-vie & de quelques sabres. Mais peu contents de ces armes, ils demanderent bientôt

des fuſils, comme en avoient reçu les Caraïbes rouges. Alors ils voulurent avoir leur part à la valeur de tout le terrein qui ſe vendroit à l'avenir, au produit des ventes qu'on avoit déja faites. Irrités de ce qu'on leur refuſoit de les aſſocier à ce partage fraternel, ils formerent une tribu ſéparée, jurerent de ne plus s'allier avec les Caraïbes rouges, ſe donnerent un chef, & commencerent la guerre.

Le nombre des combattants pouvoit être égal de part & d'autre; mais la force ne l'étoit pas. Les Caraïbes noirs eurent ſur les rouges tout l'aſcendant que l'induſtrie, la valeur & l'audace, prennent bientôt ſur la foibleſſe de tempérament & la timidité de caractere. Cependant l'eſprit d'équité, qui n'abandonne guere l'homme ſauvage, fit conſentir le vainqueur à partager avec le vaincu le territoire de l'iſle ſitué ſous le vent. C'étoit le ſeul dont les deux partis fuſſent jaloux, parce qu'il leur attiroit les préſents des François.

Le Caraïbe noir ne gagna rien à l'accord qu'il avoit dicté lui-même. Les nouveaux cultivateurs qui débarquoient dans l'iſle, alloient tous s'établir dans le quartier de ſon rival, où la côte étoit plus acceſſible. Cette préférence ranima une haine mal éteinte. Les combats recommencerent. Les rouges, toujours battus, ſe retirerent au vent de l'iſle. Pluſieurs allerent ſur leurs canots deſcendre en terre-ferme, ou ſe réfugier à Tabago. Le peu qui reſta vécut ſéparé des noirs.

Ceux-ci, conquérants & maîtres de toute la côte ſous le vent, exigerent des Européens qu'ils achetaſſent de nouveau les terres qu'ils avoient déja payées. Un François voulut montrer un contrat d'acquiſition paſſé avec un Caraïbe rouge. *Je ne ſais point*, lui dit un Caraïbe noir, *ce que dit ton*

papier ; mais lis ce qui eſt écrit ſur ma fleche. Tu dois y voir en caracteres qui ne mentent point, que ſi tu ne me donnes pas ce que je te demande, j'irai brûler ce ſoir ton habitation. C'eſt ainſi que raiſonnoit avec des faiſeurs d'écriture un peuple qui n'avoit point appris à lire. Il uſoit du droit de la force avec autant d'aſſurance, avec auſſi peu de remords, que s'il avoit connu le droit divin, le droit politique & le droit civil.

Le temps, qui change les procédés avec les intérêts, mit fin à ces vexations. Les François, ſans doute, furent les plus forts à leur tour. Ils ne s'amuſerent plus à élever des volailles, à cultiver des légumes, du manioc, du maïs, du tabac, pour aller les vendre à la Martinique. En moins de vingt ans, des cultures plus importantes occuperent huit cents blancs & trois mille noirs. Saint-Vincent étoit dans cette ſituation, quand il tomba ſous la domination Angloiſe, & y fut attaché par le traité de 1763.

XXXVIII. St. Vincent tombe au pouvoir des Anglois. Sort de l'iſle ſous cette domination.

Cette iſle, qui peut avoir quarante lieues de circuit, eſt montueuſe, mais coupée par d'excellents vallons & arroſée par quelque riviere. C'eſt dans ſa partie occidentale que les François avoient commencé la culture du cacao & du coton, & pouſſé aſſez loin celle du café. Les conquérants y formerent quelques ſucreries. L'impoſſibilité de les multiplier ſur un terrein inégal & rempli de ravins, leur fit deſirer d'occuper les plaines de l'Eſt. Les ſauvages qui s'y étoient réfugiés, refuſoient de les abandonner, & l'on eut recours aux armes pour les y contraindre. La réſiſtance qu'ils oppoſerent aux foudres de la tyrannie Européenne, ne fut pas & ne pouvoit être que très-difficilement opiniâtre.

Un Officier arpentoit le ſol qui venoit d'être envahi, lorſque le détachement qui l'eſcortoit fut inopinément attaqué & preſque totalement détruit

le 25 Mars 1775. Personne ne douta que les malheureux qu'on venoit de dépouiller ne fussent les auteurs de cette violence, & les troupes se mirent en mouvement pour les détruire.

Heureusement, il fut constaté à temps que les Caraïbes étoient innocents; qu'ils avoient pris ou massacré plusieurs esclaves fugitifs coupables de ces cruautés, & qu'ils avoient juré de ne s'arrêter que lorsqu'ils auroient purgé l'isle de ces vagabonds dont les atrocités leur étoient souvent imputées. Pour affermir les sauvages dans cette résolution par l'attrait des récompenses, le corps législatif passa un bill pour assurer une gratification de cinq moïdes ou cent vingt livres à quiconque apporteroit la tête d'un negre déserteur depuis trois mois.

La Grande-Bretagne n'a pas recueilli jusqu'ici un grand fruit de ces barbaries. Saint-Vincent ne compte encore que cinq cents blancs & sept ou huit mille noirs. Leurs travaux ne donnent que douze cents quintaux de coton, six millions pesant de très-beau sucre, & trois cents soixante mille galons de rum. Ces productions croissent sur une terre très-légere, & que pour cette raison on croit devoir être bientôt usée. C'est une opinion généralement établie en Amérique. Il seroit utile d'examiner si elle est bien fondée.

Sans doute, des pluies qui tombent en torrents sur un pays haché, doivent entraîner plus facilement une terre sablonneuse qu'une terre argilleuse, & dont les grains seroient plus adhérents entre eux. Mais comprend-on comment un sol pourroit s'épuiser? Seroit-ce par la perte de ces parties terreuses dans lesquelles les plantes qu'il produit se réduisent enfin, & dont il semble qu'on le dépouille, lorsque les plantes ne périssent pas sur le lieu où elles ont été cultivées? Mais il est prouvé par l'expérience de

Vanhelmont, que les plantes n'enlevent aucun poids ſenſible à la terre : c'eſt l'eau ſeule dont elle eſt arroſée qui fait tous les fraix de la végétation. Seroit-ce par la perte des ſels qu'elle fournit pour les développements ſucceſſifs de la plante ? Mais il eſt également prouvé par les nombreuſes expériences de M. Tillet, & de pluſieurs autres phyſiciens, que la terre n'eſt autre choſe qu'une matrice dans laquelle les germes des plantes reçoivent leur développement qu'elles ne paroiſſent devoir qu'à la chaleur & à l'humidité. Toutes ces expériences rapprochées paroiſſent auſſi prouver que l'eau ſeule des arroſements ou naturels ou artificiels contient tous les ſels, tous les principes qui doivent concourir à ce développement.

Bornons-nous donc à dire que telle eſpéce de terre eſt plus ou moins facilement miſe en état de recevoir & de conſerver la quantité d'eau néceſſaire à une végétation complete. Le moindre travail ſouleve la terre légere ; la moindre pluie la pénetre alors : mais une pluie forte l'affaiſſe, & le ſoleil en pompant très-aiſément l'humidité dont elle n'avoit pu, dans cet état d'affaiſſement, s'abreuver qu'à une très-petite profondeur, lui enleve l'unique eſpece de nourriture qu'elle fourniſſoit à la plante, & ſans laquelle la plante ne pouvoit ſubſiſter. Cependant on n'accuſe point la ſaiſon, encore moins l'ignorance de celui qui n'en ſait point modérer les effets. Le préjugé déclare la terre uſée, ruinée. On ne la travaille plus qu'à regret, & mal par conſéquent. On l'abandonne. Elle n'attendoit qu'une culture convenable pour enrichir le propriétaire qui la néglige.

Quelques degrés de friabilité de moins donnent ce qu'on appelle une terre forte qui exige une plus grande quantité de labours, & des labours plus pé-

nibles : mais une fois préparée, ameublie, humec-
tée, la terre forte conferve beaucoup plus long-
temps fon humidité, véhicule néceffaire des fels,
foit qu'ils y foient continuellement portés & fuc-
ceffivement remplacés par l'eau des pluies ou des
arrofements.

A quoi fert donc le fumier, dira-t-on? A fou-
lever plus aifément, plus généralement la terre par
la fermentation qu'il y excite, & à la tenir plus
long-temps foulevée, ameublie, foit par fes parties
actives qui ne peuvent fe développer que par de-
grés dans les terres compactes, comme celles de
la feconde efpece qu'on divife en l'échauffant; foit
par fes parties onctueufes qui, en engraiffant la
terre de la premiere efpece, y retiennent plus long-
temps l'humidité que fa trop grande porofité &
l'incohérence de fes grains laifferoit bientôt échapper.

Ainfi, le fumier, employé à propos & fuivant fa
qualité, fupplée en partie aux labours. Les labours
peuvent-ils fuppléer au fumier ; je ne le crois pas
pour les terres légeres. Heureufement, il leur en
faut peu. Je le crois pour les terres fortes, & il
leur en faudroit beaucoup. Mais rien ne peut fup-
pléer à la pluie qui, en Amérique, lorfqu'elle eft
abondante, rend toutes les terres à-peu-près égales.
Quelques fruits hâtés par la faifon pourriffent dans
les excellentes ; mais prefque tous acquierent leur
perfection dans les terres les plus communes. En
Amérique, point d'année pluvieufe qui ne foit fer-
tile. Dans une année feche, le revenu diminue quel-
quefois de la moitié.

L'unique objet qui mérite l'attention des habi-
tants de Saint-Vincent, comme de tout poffeffeur
d'une terre légere, dans quelque zone qu'elle puiffe
être fituée, doit donc être de l'arrêter fur leurs mon-
nes, d'y préférer la culture des plantes qui la cou-

rent le plutôt, & qui la laiffent le moins expofée
u choc immédiat des fortes pluies qui l'affaiffent
e plus en plus quand elle n'eft pas labourée, &
entraînent quand elle eft ameublie; de chercher
ir-tout le fyftême de culture, qui, fans trop con-
rarier la plante, lui donne le degré d'accroiffement
éceffaire pour garantir le fol au moment du plus
rand befoin, dans cette faifon où les averfes plus
réquentes ne manqueroient pas à la longue de le
lépouiller jufqu'au tuf. Pendant qu'il fera couvert
l'une terre quelconque, ne redoutons point la fté-
ilité. Le fol qui fuffit une fois à la nourriture d'une
plante, remis par les foins du cultivateur à fon pre-
nier état, y fuffira jufqu'à la confommation des
iecles.

XXXIX. La Grande-Bretagne entre en poffeffion de la Dominique.

La Dominique étoit habitée par fes propres en-
fants. En 1732, on y trouva neuf cents trente-huit
Caraïbes répandus dans trente-deux carbets. Trois
cents quarante-neuf François y occupoient une par-
tie de la côte que les fauvages leur avoient aban-
donnée. Ces Européens n'avoient pour inftruments,
ou plûtôt pour compagnons de leur culture, que
vingt-trois mulâtres libres, & trois cents trente-huit
efclaves. Tous étoient occupés à élever des volail-
les, à produire des denrées comeftibles pour la
confommation de la Martinique, & à foigner foixan-
te-douze mille deux cents pieds de coton. Le café
vint augmenter la maffe de ces foibles productions.
Enfin, l'ifle comptoit fix cents blancs & deux mille
noirs à la paix de 1763, qui en fit une poffeffion
Angloife.

Dès la fin du dernier fiecle, la Grande-Bretagne,
qui marchoit à l'empire des mers, en accufant la
France d'afpirer à la monarchie du continent, avoit
montré pour la Dominique la même ardeur qu'elle
témoigna dans les dernieres négociations, où la

victoire lui donnoit le droit de tout choiſir. Sur cette iſle ſe ſont ſucceſſivement établies neuf paroiſſes, où, au premier Janvier 1778, on comptoit quinze cents ſoixante-quatorze blancs de tout âge & de tout ſexe; cinq cents ſoixante-quatorze mulâtres ou noirs libres; quatorze mille trois cents huit eſclaves.

Ses troupeaux ne s'élevoient pas au-deſſus de deux cents quatre-vingt-huit chevaux, de ſept cents ſept mulets, de trente-quatre ânes, de dix-huit cents trente bêtes à cornes, de neuf cents quatre-vingt-dix-neuf cochons, & de deux mille deux cents vingt-neuf moutons ou chevres.

Pour ſes cultures, elle avoit ſoixante-cinq ſucreries qui occupoient cinq mille deux cents cinquante-ſept acres de terre. Trois mille trois cents ſoixante-neuf acres plantés en café, à raiſon de mille pieds par acre. Deux cents ſoixante-dix-ſept acres plantés en cacao, à raiſon de cinq cents pieds par acre. Quatre-vingt-neuf acres plantés en coton, à raiſon de mille pieds par acre. Soixante-neuf acres d'indigo & ſoixante arbres de canéfice.

Ses vivres conſiſtoient en douze cents deux acres de bananiers, ſeize cents quarante-ſept acres d'ignames ou de patates, & deux mille ſepts cents vingt-neuf foſſes de manioc.

Dix-huit mille quatre cents ſoixante-dix-huit acres étoient occupés par les bois; quatre mille deux cents quatre-vingt-ſeize par des prairies ou ſavanes; trois mille ſix cents cinquante-cinq étoient réſervés pour la Couronne, & trois mille quatre cents trente-quatre entiérement ſtériles.

C'étoit tout ce que quinze ans de travaux avoient pu opérer ſur un ſol extrêmement montueux & très-peu fertile.

XL. Diſcorde en-

Cet établiſſement eſſuya, dès ſes premiers pas,

une infidélité des plus criminelles. Plusieurs de ses cultivateurs avoient obtenu du commerce des avances très-considérables. Pour ne pas payer leurs dettes, ils se réfugierent avec leurs esclaves dans les isles Françoises, où une protection marquée leur fut accordée. Inutilement on les réclama; inutilement on demanda qu'ils fussent tenus de satisfaire à leurs créances : les sollicitations furent inutiles. Alors le corps législatif fit une loi qui assuroit à tous les émigrants François l'avantage de jouir avec sécurité de toutes les richesses qu'ils porteroient à la Dominique.

tre les Anglois de la Dominique & les François des isles voisines.

Examinons, sans pluralité, la conduite des deux nations, & nous la trouverons mauvaise de part & d'autre.

François! répondez-moi. Ces transfuges n'étoient-ils pas des voleurs? Pourquoi donc leur accordiez-vous un asyle. Lorsqu'on les réclama, pourquoi en refusâtes-vous la restitution? On vous l'aura demandé impérieusement. Je l'ignore : mais je le suppose. Ce n'étoit pas le ton qu'il s'agissoit d'examiner, mais la justice de la demande. Ce n'est pas le moment de répondre à la morgue par de la morgue. Une action sollicitée par la justice, ne peut jamais humilier. Mettez-vous pour un moment à la place des créanciers, & dites-moi si vous n'auriez pas fait entendre à la Cour de Londres les mêmes représentations & les mêmes plaintes; si son silence ou son refus ne vous auroient pas également indignés? Est-ce qu'il y a deux justices?

Et, vous Anglois, lorsque par représailles, vous offrîtes un asyle aux émigrants François, ne doublâtes-vous pas le même délit? N'invitâtes-vous pas au vol & à la désertion les débiteurs infideles qui étoient tentés d'échapper à la poursuite légitime de leurs créanciers? Si les nations qui se sont parta-

gées le Nouveau-Monde, avoient, à votre exemple, pris le même parti, qui eût fait à ſes colons les avances dont ils auroient eu beſoin ? Que ſeroit devenue l'Amérique, ſi ce mauvais eſprit s'étoit manifeſté à l'origine des conquêtes ? Que deviendroit-elle, s'il s'étendoit ? Réfléchiſſez-y un moment, & vous vous convaincrez qu'une ſuſpenſion générale de la juſtice deviendroit un des plus redoutables fléaux dont l'eſpece humaine pût être affligée. Vous ſentirez qu'un accord auſſi funeſte des nations rameneroit l'univers à un état de brigandage & de barbarie, dont nous n'avons pas même l'idée. Quel avantage trouverez-vous à nous remplir de vos ſcélérats, & à vous infecter des nôtres ? Quel intérêt, quelle confiance peut-on prendre à des hommes ſans foi envers leurs concitoyens ? Vous promettez-vous plus de probité des nôtres ? Si vous les accueillez, pourquoi une troiſieme nation les repouſſeroit-elle ? Votre projet eſt-il que la perfidie puiſſe impunément errer de contrée en contrée, & ſe promener avec impunité ſur toute la ſurface du globe ? J'exagere les ſuites de votre procédé : mais ſi l'on veut juger ſainement d'une action, il faut en porter les effets à l'extrême. C'eſt un moyen ſûr d'en faire ſentir avec force le réſultat.

Mais, me répliquez-vous, que falloit-il faire ? Ce qu'il falloit faire ? D'abord ce que vous avez fait. Enſuite deſcendre, à main armée, dans les aſyles de vos déſerteurs, & les ravager. Et c'eſt ainſi que vous vous ſeriez montrés des hommes braves & juſtes. Le ſang répandu ne vous auroit pas été imputé, & vous auriez été applaudis par tous les peuples de l'Europe intéreſſés dans la même cauſe.

Au reſte, dois-je être ſurpris que vous donniez réciproquement retraite à vos malfaiteurs, lorſque je vois tous les jours que vous vous arrogez le droit de

de vous les envoyer, en prononçant contre eux le banniſſement : loi auſſi contraire au droit commun que le ſeroit au droit particulier celle qui autoriſeroit un citoyen, dont le chien devient enragé, à le lâcher dans la maiſon de ſon voiſin ?

Mais un homme qui a deux bras eſt toujours un bon effet...... Donc il ne faut pas le recéler...... Et il n'eſt pas ſans eſpoir, comme il n'eſt pas ſans exemple, qu'un méchant s'amende...... Oui, un contre cent...... Reſte à ſavoir ſi pour un ſcélérat qui ſe corrigera, vous voulez acquérir cent ſcélérats incorrigibles.

XLI. En quoi conſiſte l'importance de la Dominique.

Cependant un autre objet que des établiſſements de cultures entroit de loin dans les vues étendues de l'Angleterre. Elle vouloit attirer à la Dominique les productions des colonies Françoiſes, pour en faire elle-même le commerce. C'eſt pour l'exécution de ce grand projet qu'en 1766 furent rendues libres toutes les rades de cette iſle. Auſſi-tôt accoururent d'Europe & de l'Amérique Septentrionale, une foule d'hommes actifs & entreprenants. Des dépôts immenſes de farines, de poiſſon ſalé, d'eſclaves, furent formés au Roſeau. Cette bourgade fournit aux beſoins de la Martinique, de la Guadeloupe, de Sainte-Lucie, & en reçut en paiement des denrées plus ou moins précieuſes. Les échanges auroient été même plus conſidérables, ſi, par une avidité fiſcale mal entendue, la Grande-Bretagne n'avoit elle-même reſſerré les bornes de ces liaiſons frauduleuſes.

Les événements qui ont détaché de l'Angleterre le continent de l'Amérique, & les efforts que font les François pour étendre leurs liaiſons en Afrique, doivent bientôt réduire à rien ou à peu de choſe l'entrepôt de la Dominique : mais rien ne peut lui ôter l'avantage de ſa poſition. Située entre la Gua-

deloupe & la Martinique, à ſept lieues ſeulement de l'une & de l'autre, elle les menace également. A ſes deux extrémités, nord & ſud, ſont deux excellentes rades, d'où les corſaires & les eſcadres intercepteront la navigation de la métropole avec ſes colonies, la communication même des deux établiſſements entre eux. Que feroit-ce ſi, comme il eſt facile, la rade du nord, connue ſous le nom de Prince Rupert, étoit convertie en port, & entourée de fortifications. Le projet en a été, dit-on, arrêté dans le Conſeil de George III. Tout porte à croire qu'il ne ſera jamais exécuté. La nation met trop de confiance en ſes forces navales pour ſe prêter jamais à cette dépenſe.

XLII. Loix particulieres à la Dominique.

La Dominique a fixé dans les derniers temps l'attention de l'Amérique entiere par un événement dont les cauſes remontent, ou peu s'en faut, à la découverte du Nouveau-Monde.

Les Européens avoient à peine imprimé leurs pas ſanglants ſur cet autre hémiſphere, qu'il fallut demander à l'Afrique des eſclaves pour le défricher. Dans cette eſpece dégradée ſe trouvoient des femmes que le beſoin rendit agréables aux premiers colons. De cette alliance que la nature ſembloit réprouver, ſortit une génération mixte, dont la tendreſſe paternelle rompit très-ſouvent les fers. Une bonté innée dans l'homme fit tomber en quelques occaſions d'autres chaînes, & l'argent rendit encore un plus grand nombre de captifs à la liberté. En vain une politique ſoupçonneuſe & prévoyante voulut s'élever avec force contre cet uſage applaudi par l'humanité : les affranchiſſements ne diſcontinuerent pas. On en vit même augmenter le nombre.

Cependant les affranchis ne furent pas égalés en tout à leurs anciens maîtres. Les loix imprimerent généralement à cette claſſe un caractere d'inférío-

rité. Le préjugé l'abaissa encore davantage dans les fréquentes concurrences de la vie civile. Sa position ne fut jamais qu'un état intermédiaire entre l'esclavage & la liberté originaire.

Des distinctions si humiliantes remplirent de rage ces affranchis. L'esclave est communément si abruti, qu'il n'ose braver son tyran ; il ne peut que le haïr : mais le cœur de l'homme qui a vu tomber ses fers, a plus d'énergie. Il hait & brave les blancs.

Il falloit prévenir les dangereux effets de ces dispositions sinistres. Dans les sociétés de l'Europe, où tous les membres sont égaux, où l'intérêt de chaque individu est l'intérêt de tous, il n'est pas permis de supposer à un citoyen l'intention de nuire au bien général sans de bonnes preuves. Mais en Amérique, où un corps monstrueux, bizarre, divisé de sentiments, est composé de trois classes différentes, on se croit en droit de sacrifier les deux dernieres à la sûreté de la premiere. L'esclave est retenu dans une oppression perpétuelle, & l'affranchi est empoisonné au moindre soupçon. Son aversion pour les blancs est regardée comme un délit fort grave, & justifie aux yeux de l'autorité les précautions qu'on prend contre lui. C'est à cette étrange sévérité que la plupart des nations ont voulu attribuer l'espece de tranquillité dont elles ont joui dans leurs établissements du Nouveau-Monde.

Dans les seules colonies Angloises, le noir libre est assimilé au blanc. La présomption la plus forte ne suffit pas pour attenter plutôt à la liberté de l'un que de l'autre. Il arrive de-là que la loi qui craint de se méprendre sur le choix du criminel, reste quelquefois dans l'inaction plus long-temps que l'avantage public ne le voudroit. Les affranchis ont quelquefois abusé de ces ménagements dans les isles Britanniques. Leurs mouvements sédi-

tieux ont déterminé la Dominique à changer de ſyſtême.

Par un bill du mois de Septembre 1774, il ne ſera plus permis à aucun colon de donner la liberté à ſon eſclave avant d'avoir verſé cent piſtoles dans le tréſor public. Mais ſi cet affranchi prouvoit dans la ſuite que ſon travail ne ſuffit pas à ſa ſubſiſtance, il recevoit 80 livres tous les ſix mois, juſqu'à ce que des circonſtances plus heureuſes lui permiſſent de ſe paſſer de ce ſecours.

Tout affranchi convaincu devant deux juges de paix, par la dépoſition de deux témoins libres ou eſclaves, de quelque délit qui ne ſera pas capital, ſera puni par le fouet, par une amende, ou par la priſon, ſelon que les Magiſtrats l'eſtimeront convenable. On lui impoſera les mêmes peines pour avoir troublé l'ordre public, pour avoir inſulté, menacé ou battu un blanc.

Un affranchi qui aura favoriſé la déſertion d'un eſclave, qui lui aura donné aſyle ou accepté ſes ſervices, ſera condamné à une amende de deux mille livres applicable aux beſoins publics. Si le coupable étoit hors d'état de payer cette ſomme, on lui feroit ſubir une priſon de trois mois, on lui infligeroit le fouet, ſelon que les juges de paix l'ordonneroient.

Aucun negre, mulâtre ou métis libre ne pourra voter à l'élection du repréſentant de ſa paroiſſe dans l'aſſemblée générale de la colonie. La faveur ni la fortune ne pourront jamais effacer ce ſceau de réprobation.

XLIII. Plan conçu par le Miniſtere Britannique, pour rendre floriſſantes

Après avoir parlé ſéparément de chacune des trois iſles neutres acquiſes à l'Angleterre par le traité de 1763, il convient d'expoſer les moyens que cette Puiſſance a cru devoir employer pour tirer des avantages ſolides de ſes proſpérités.

D'abord le gouvernement jugea qu'il lui convenoit de vendre les différentes portions du sol étendu que les succès de la guerre lui avoient donné. Si elles avoient été gratuitement accordées, la faveur & l'intrigue les eussent obtenues, & de long-temps elles n'eussent été utiles. Mais la nation étoit bien assurée que tout citoyen qui auroit employé une partie de ses capitaux à l'acquisition d'un fonds, feroit les dépenses nécessaires pour mettre en valeur sa propriété.

Les trois isles autrefois neutres.

Cependant, les nouvelles plantations demandent tant de dépenses en bâtiments, en bestiaux, en esclaves, qu'il pouvoit être funeste d'exiger tout-à-coup le prix des terres concédées. Cette considération fit régler que l'acheteur ne seroit tenu de donner que vingt pour cent dans le premier moment; dix pour cent chacune des deux années suivantes, & enfin vingt pour cent les autres années, jusqu'à la fin de son payement. Il devoit être déchu de tous ses droits, si, aux époques fixées, il ne remplissoit pas ses obligations.

Pour adoucir ce que cette loi pouvoit avoir de trop rigoureux, on laissa au cultivateur la liberté de convertir sa dette en une rente perpétuelle. Ce cens même ne devoit commencer que douze mois après le défrichement.

Comme dans les isles depuis long-temps possédées par l'Angleterre, la trop vaste étendue des héritages avoit visiblement diminué la masse des productions, on crut devoir prendre des mesures pour éloigner ce désordre des acquisitions nouvelles. Il fut statué que personne ne pourroit acquérir plus d'une plantation, & que la plus grande n'excéderoit pas cinq cents acres. On la borna même à trois cents pour la Dominique, dont la position & la destination n'exigeoient un plus grand nombre d'Euro-

péens. L'autorité arrêta encore que sur chaque centaine d'acres, il en seroit défriché cinq tous les ans, jusqu'à ce que la moitié de l'habitation eût été mise en valeur, & que ceux qui n'auroient pas rempli cette obligation, devroient une amende de cent douze livres dix sols toutes les années, pour chaque acre de terre qui n'auroit pas été cultivé dans le temps prescrit. Chaque colon fut, de plus, asservi à mettre sur son territoire un blanc ou deux blanches pour chaque centaine d'acres, sous peine de payer tous les ans, au fisc, neuf cents francs pour chaque homme, & la moitié de cette somme pour chaque femme qui manqueroit au nombre qu'il devoit avoir.

Cette derniere précaution devoit donner quelque consistance aux nouveaux établissements; mais on jugea qu'un jour ils auroient besoin de plus grandes forces. Pour les leur procurer de bonne heure, des concessions gratuites, depuis dix jusqu'à trente acres, furent ordonnées en faveur des pauvres qui voudroient se fixer dans les isles. C'étoit assez de terrein pour les faire vivre par le travail dans une aisance qu'ils n'auroient jamais connue dans l'ancien hémisphere. La crainte qu'ils ne prêtassent leur nom à quelque homme avide, ou ne lui vendissent ensuite leur propriété, fit statuer qu'ils seroient tenus de prendre eux-mêmes possession du sol trois mois après qu'il leur auroit été donné, d'y habiter douze mois de suite, & de le garder sept ans entiers. Leur petit lot devoit être exempt de tout droit pendant quatre années. Après ce terme, ils devoient un cens de douze sols pour chacun des acres qui seroient en valeur, & deux livres cinq sols pour ceux qui resteroient incultes.

Les isles Angloises se plaignoient depuis longtemps de manquer de pluie, parce que toutes les

forêts y avoient été abattues. Afin de prévenir cet inconvénient dans les nouvelles possessions, les Commissaires eurent ordre de réserver à la Couronne les bois nécessaires pour attirer des nuages, & pour entretenir l'humidité, dont toutes les plantes propres à l'Amérique ont plus ou moins besoin.

Enfin, aucune des sommes que la vente des terres pourroit rendre, ne devoit tourner au profit du fisc. Elles devoient être toutes consacrées à des chemins, à des fortifications, à des objets utiles à ces isles.

Il restoit à régler le sort des François établis en grand nombre à la Dominique & à Saint-Vincent. Ces cultivateurs n'avoient aucune inquiétude sur leur propriété. Ils l'avoient obtenue ou achetée des Indiens, & y avoient été confirmés par le gouvernement de la Martinique, qui, en reconnoissance, exigeoient d'eux un léger tribut. Le premier de ces titres ne pouvoit être d'aucun poids aux yeux de la Puissance conquérante, & le second étoit manifestement contraire aux conventions des Cours de Londres & de Versailles, qui s'étoient engagées à ne pas permettre que leurs sujets respectifs s'établissent dans ces isles neutres.

Aussi l'attente des hommes actifs qui devoient accélérer les progrès des deux colonies qu'ils avoient su fonder, fut-elle entiérement trompée. Soit que le Ministere Britannique craignît de dégoûter les Anglois, en leur faisant payer un terrein que leurs anciens rivaux auroient continué à posséder gratuitement, soit qu'on desirât de se débarrasser de ceux de ces étrangers que leur religion & leurs habitudes pouvoient attacher trop fortement à leur premiere patrie, il fut réglé que les François ne jouiroient à l'avenir de leurs plantations qu'à bail perpétuel. Cette dureté si contraire aux maximes d'une saine

politique, les dispersa. L'émigration ne fut pas pourtant universelle. Après la premiere humeur du mécontentement, les plus sages comprirent qu'ils gagneroient encore plus à racheter les terres dont ils jouissoient, qu'à s'aller établir sur un nouveau sol dont le fonds ne leur coûteroit rien.

La Grande-Bretagne se promettoit beaucoup des mesures qu'elle avoit prises pour la prospérité de ses conquêtes. Le succès n'a pas répondu à son attente, & les causes de cet étrange mécompte sont connues.

XLIV. Obstacles qui se sont opposés à la prospérité des isles neutres.

A peine les traités eurent assuré les trois isles neutres à l'Angleterre, que la fureur d'y avoir des établissements devint universelle. Cette manie épidémique donna un prix extravagant aux terres que le gouvernement faisoit vendre. Comme la plupart des acquéreurs n'avoient que leur hardiesse pour toute fortune, le crédit devint leur ressource unique. Ils en trouverent à Londres & dans quelques autres places de commerce, dont les négociants égarés par la même illusion, puisoient dans les banques des sommes considérables à un intérêt modique, pour les confier à un intérêt plus fort à ces spéculateurs entreprenants.

Les nouveaux propriétaires, qui, la plupart, s'étoient fait adjuger un sol, sans prendre la peine de le reconnoître, porterent la même légéreté dans la formation de leurs plantations. Les côtes & l'intérieur des isles acquises se trouverent tout-à-coup couverts de maîtres & d'esclaves, également inexpérimentés dans l'art difficile & pénible des défrichements. Ce furent des fautes sur des fautes, des malheurs sur des malheurs. Le désordre étoit extrême. Il ne tarda pas à éclater.

Le colon avoit fait ses emprunts à huit pour cent, en 1766 ou vers cette époque. Il devoit rem-

bourfer cinq ans après. L'impoffibilité où il fe trouva de remplir fes engagements, allarma fes créanciers d'Europe. Fruftrés des remifes auxquelles ils s'étoient attendus, ces prêteurs avides ouvrirent enfin les yeux. Plus leur confiance avoit été crédule, plus leur inquiétude devint active. Armés du glaive de la loi, ils expulferent des plantations les infortunés qu'un efpoir téméraire avoit malheureufement féduits. Ainfi fe termina le beau rêve des nouvelles colonies Angloifes.

Mais cette grande agitation doit avoir des fuites favorables. Les défrichements, entrepris par des hommes fortis du néant, & qui y font rentrés, feront pour la nation le réfultat avantageux d'une fermentation irréguliere & défordonnée. Un fol, qui languiffoit dans les mains des premiers poffeffeurs, fera cultivé avec des plus grands moyens, avec plus d'intelligence & d'économie. En attendant ce nouvel effort d'induftrie & d'activité, réfumons les poffeffions Angloifes dans l'archipel Américain. Pour une Puiffance maritime & commerçante, évaluer fes colonies, c'eft apprécier fes forces.

XLV. Etat actuel des ifles Angloifes.

Aux Indes Occidentales, les ifles Britanniques font en général plus étendues que fertiles. Des montagnes, qu'on ne fauroit cultiver, occupent beaucoup d'efpace dans quelques-unes, & d'autres font formées en tout ou en partie d'une craie très-peu productive. Les meilleures font défrichées depuis long-temps, & ont befoin du fecours des engrais imparfaits & rares dans cette partie du Nouveau-Monde. Prefque toutes ont été dépouillées des forêts qui les couvroient originairement, & fe trouvent expofées à des fécherefles qui ruinent fouvent les travaux entrepris avec le plus d'attention & de dépenfe.

Auffi l'augmentation des denrées n'a-t-elle pas

proportionellement suivi la multiplication des bras employés pour les obtenir. Il y a de nos jours, dans ces colonies, près de quatre cents mille esclaves dont les sueurs forment à peine les deux tiers du revenu qu'avec les mêmes moyens on obtient sur un sol plus riche.

Le nombre des blancs a diminué assez généralement, à mesure que celui des noirs augmentoit. Ce n'est pas qu'il n'y eût, pour remplacer ceux qui périssoient ou qui disparoissoient avec la fortune qu'ils avoient acquise, autant d'hommes indigents ou désœuvrés, en Angleterre, que dans les premiers temps de l'émigration : mais cet esprit d'aventure que la nouveauté des objets & le concours des circonstances avoient fait éclore, a été arrêté ou étouffé. D'un côté, l'espace qu'occupoient les petites cultures a été fondu successivement dans les sucreries qui exigent un terrein fort vaste; de l'autre, les propriétaires de ces grandes plantations ont réduit, le plus qu'il étoit possible, des agents dont les salaires étoient devenus un fardeau pesant.

Depuis cette révolution, les isles Britanniques ont plus que jamais à craindre des ravages ou une invasion. Leurs colons, tous enrégimentés, furent autrefois en force suffisante pour repousser du moins un ennemi foible & mal armé. Si la marine de la métropole cessoit aujourd'hui un moment de les protéger, elles pourroient être, la plupart, emportées par un coup de main. C'est beaucoup que, dans l'état où elles sont, les milices puissent contenir les noirs, plus malheureux sous la domination Angloise que sous aucune autre : car il semble que l'esclavage soit d'autant plus dur chez les nations libres, qu'il y est plus injuste & plus étranger. Telle est donc la marche de l'homme vers l'indépendance, qu'après avoir secoué le joug, il veut l'imposer ; &

que le cœur le plus impatient de la ſervitude devient le plus amoureux de la domination !

Jamais les Indes Occidentales ne furent aſſujetties à aucun impôt par la Grande-Bretagne. Seulement en 1663, la Barbade & les autres iſles, excepté la Jamaïque, s'engagerent librement à lui payer à perpétuité quatre & demi pour cent pour toutes celles de leurs productions qui ſeroient exportées. Une ſi grande générosité parut depuis onéreuſe, & le poids en fut allégé autant qu'il étoit poſſible. Comme cette obligation eſt acquittée avec des denrées, on ne livre guere au gouvernement que celles qui ont quelque imperfection, & l'on n'eſt pas plus ſcrupuleux ſur le poids que ſur la qualité. De cette maniere le fiſc ne reçoit que les deux tiers du don qui lui fut anciennement accordé.

C'eſt encore trop pour des établiſſements chargés de fournir eux-mêmes à leurs dépenſes intérieures. Elles furent très-conſidérables, lorſque ces colonies régloient leur organiſation, ou élevoient des fortifications jugées néceſſaires à leur ſûreté. Les taxes étoient multipliées à cette époque ; & chaque événement fâcheux en amenoit de nouvelles, parce qu'on trouvoit plus ſage de demander des contributions au citoyen, que d'avoir recours à des engagements publics. Le temps a diminué les beſoins. Il a fallu même pourvoir, avec plus d'économie, à ceux qui reſtoient, parce que les reſſources des cultivateurs ne ſont plus les mêmes. Les tributs ſont actuellement peu de choſe, & on pourroit les réduire encore, ſi, par une contradiction manifeſte avec l'eſprit républicain, qui eſt un eſprit de déſintéreſſement, ceux qui rempliſſent les places d'adminiſtration n'exigeoient de trop gros ſalaires.

Mais c'eſt un inconvénient inévitable chez un peuple commerçant. Libre ou non, il vient à n'ai-

mer, à n'estimer que les richesses. La soif de l'or étant plus l'ouvrage de l'imagination que du besoin, on ne se rassasie pas de trésor comme des aliments des autres passions. Celles-ci sont isolées, & n'ont qu'un temps; elles se combattent ou se succedent. La passion de l'argent nourrit & satisfait toutes les autres, du moins elle y supplée à mesure qu'elle les use par les moyens qu'elle fournit de les assouvir. Il n'est point d'habitude qui se fortifie plus par l'usage que celle d'amasser; elle semble s'irriter également par les jouissances de la vanité & par les privations de l'avarice. L'homme riche a toujours besoin de remplir ou de grossir son trésor. C'est une expérience constante qui s'étend des individus aux nations.

Depuis que le commerce a élevé des fortunes considérables dans toute l'Angleterre, la cupidité y est devenue le mobile universel & dominant. Les citoyens qui n'ont pas pu ou qui n'ont pas voulu s'attacher à cette profession la plus lucrative, n'ont pas renoncé cependant au lucre, dont les mœurs & l'opinion leur faisoient un besoin. Même en aspirant à l'honneur, ils couroient aux richesses. Dans la carriere des loix & des vertus, qui doivent se chercher & s'appuyer mutuellement, dans la gloire de siéger au Parlement, ils ont vu le moyen d'agrandir leur fortune. Pour se faire élire membres de ce corps puissant, ils ont corrompu les suffrages du peuple, & n'ont pas plus rougi de revendre à la Cour ce peuple que de l'avoir acheté. Chaque voix est devenue vénale dans le Sénat de l'Empire. Un Ministre célebre avoit le tarif des probités, & s'en vantoit publiquement, à la honte des Anglois. C'étoit, disoit-il, un devoir de sa place d'acheter les représentants de la nation pour les faire voter, non pas contre, mais selon leur conscience. Eh! que dit

la conſcience où l'argent a parlé ! Si l'eſprit mercantille a pu répandre dans la métropole la contagion de l'intérêt perſonnel, comment n'auroit-il pas infecté les colonies dont il eſt le principe & le ſoutien ? Eſt-il bien vrai que chez la fiere Albion, un citoyen aſſez généreux pour ſervir la patrie par amour de la gloire, ſeroit un homme du monde & d'un ſiecle qui ne ſont plus ? Iſle ſuperbe, puiſſent tes ennemis ne plus s'abandonner à ce vil eſprit d'intérêt ? Tu leur rendras, un jour, tout ce qu'ils ont perdu.

Cependant tout reſpire l'opulence dans les établiſſements Anglois des Indes Occidentales : c'eſt que les actes d'une autorité arbitraire qui déſolent tant d'autres contrées n'y ſont pas connus : c'eſt que ces vils inſtruments du fiſc qui ruinent le fonds pour établir la forme ne s'y trouvent pas : c'eſt que la culture du ſucre y a été ſubſtituée aux productions de peu de valeur : c'eſt que les plantations appartiennent généralement à des hommes riches ou à des aſſociations puiſſantes qui ne les laiſſent jamais manquer des moyens néceſſaires pour la meilleure exploitation : c'eſt que ſi des haſards malheureux réduiſent un colon à faire des emprunts, il les obtient facilement & à bon marché, parce que ſes poſſeſſions reſtent hypothéquées à ſon créancier, & que le payement eſt aſſuré aux époques convenues : c'eſt que ces iſles ſont moins expoſées au dégât & à l'invaſion que les poſſeſſions des Puiſſances riches en productions & foibles en vaiſſeaux : c'eſt que les événements des guerres les plus opiniâtres & les plus meurtrieres n'empêchent jamais, & ne retardent que rarement l'exportation de leurs denrées : c'eſt que les ports Britanniques ouvrent toujours à leurs principales récoltes un débouché plus avantageux que leurs rivaux n'en peu-

vent eſpérer ailleurs. Auſſi les terres ſe vendent-elles conſtamment à un très-haut prix dans les iſles Angloiſes. On voit un égal empreſſement parmi les Européens, parmi les Américains, pour en acheter.

Ce ſol auroit été plus recherché encore, ſi les Indes Occidentales euſſent été moins ſévérement fermées aux navigateurs étrangers; ſi elles avoient eu la liberté de choiſir elles-mêmes leurs acheteurs ſur tout le globe : mais des loix, dont il n'a jamais été poſſible d'éluder les diſpoſitions, ont concentré leurs liaiſons dans les limites de l'Empire Britanniques avec les Provinces nationales de l'un & de l'autre hémiſphere.

Ces colonies ne voient croître ſur leur territoire ni vivres pour leur ſubſiſtance, ni bêtes de ſomme pour leurs travaux, ni bois pour leurs édifices. Ces objets de néceſſité premiere leur étoient fournis par l'Amérique Septentrionale qui, recevoit en payement du rum & d'autres productions pour trois ou quatre millions chaque année. Les troubles qui ont diviſé la vieille & la nouvelle Angleterre ont interrompu cette communication, au grand détriment des iſles. Juſqu'à ce que des beſoins impérieux la faſſent r'ouvrir ou qu'il ſe forme des combinaiſons qui la remplacent, les Indes Occidentales n'auront de débouché que celui que leur fournira la Grande-Bretagne.

A l'époque où nous écrivons, l'Angleterre reçoit tous les ans, des iſles qu'elle occupe dans les Indes Occidentales, pour environ quatre-vingt-treize millions de denrées, en y comprenant ſeize ou dix ſept millions qu'elles payent au fiſc, & le rum que l'Irlande reçoit directement en payement des ſalaiſons qu'elle fournit à ces colonies.

Preſque tout le ſucre qui forme les trois quarts

du produit des isles, se consomme dans le Royaume même, ou est porté en Irlande. Ce n'est que rarement qu'on en envoie à Hambourg ou dans d'autres marchés.

Les exportations que fait la Grande-Bretagne des productions de ses isles, ne s'élevent pas annuellement au-dessus de sept ou huit millions de livres. Ajoutez à cette somme ce qu'elle doit gagner sur les cotons qu'elle manufacture avec tant de succès, & qui se répandent dans une grande partie du globe; & vous aurez une idée assez juste des avantages que cet Empire retire des Indes Occidentales.

Les isles reçoivent en payement leurs meubles & leur vêtement, les ustensiles nécessaires à leurs fabriques, beaucoup de quincaillerie & les esclaves qui doivent exploiter leurs terres. Mais combien il s'en faut que ce qu'on leur envoie approche de ce qu'on obtient d'elles. Il faut prélever les fraix de navigation, les assurances, la commission, ou le bénéfice du marchand. Il faut prélever l'intérêt de seize millions sterlings, ou de trois cents soixante millions tournois, que ces colonies doivent à la métropole. Il faut prélever ce que les propriétaires des plus riches plantations dépensent en Angleterre, où ils résident habituellement. Si l'on excepte les possessions acquises ou assurées par les traités de 1763, dont les plantations naissantes ont encore besoin d'avances, les autres possessions des Indes Occidentales voient à peine arriver dans leurs rades la quatrieme partie des valeurs qui en sont sorties.

C'étoit la capitale de l'Empire qui faisoit autrefois presque tous les envois : c'étoit elle qui recevoit presque tous les retours. Un pareil désordre blessoit justement les gens éclairés. Mais du moins

Londres eſt le plus beau port de l'Angleterre ; Londres conſtruit des vaiſſeaux & fabrique des marchandiſes ; Londres fournit des matelots à la navigation & des bras au commerce ; Londres eſt dans une Province tempérée, féconde & centrale. Tout peut y arriver, tout peut en ſortir. Elle eſt vraiment le cœur du corps politique, par ſa ſituation locale. Cette cité n'eſt pas remplie de ſuperbes oiſifs, qui ne font qu'embarraſſer & ſurcharger un peuple laborieux. C'eſt le ſiege de la nation aſſemblée. Là, le palais du Prince n'eſt ni vaſte, ni vuide. Il y regne par ſa préſence, qui vivifie tout. Le Sénat y dicte des loix, au gré du peuple qu'il repréſente. Il n'y craint pas l'aſpect du Monarque, ni les attentats du Miniſtre. Londres n'eſt point parvenue à ſa grandeur, par l'influence du gouvernement, qui force & ſubordonne toutes les cauſes phyſiques ; mais par l'impulſion naturelle des hommes & des choſes, par une ſorte d'attraction du commerce. C'eſt la mer, c'eſt l'Angleterre, c'eſt le monde entier, qui veulent que Londres ſoit riche & peuplé.

Cependant cet entrepôt immenſe a perdu, avec le temps, quelque choſe de l'eſpece de monopole qu'il exerçoit ſur les colonies & ſur les Provinces. Briſtol, Liverpool, Lancaſter, Glaſcou, ont pris une part aſſez conſidérable à ce grand mouvement. Il ſe ſeroit même établi une concurrence plus univerſelle, ſi des mœurs nouvelles, le dégoût d'une vie retirée, le deſir d'approcher du trône, une molleſſe & une corruption qui ont paſſé toutes les bornes, n'euſſent réuni à Londres ou ſur ſon territoire, le tiers de la population du Royaume, & principalement les grands conſommateurs.

XLVI. Réſumé des richeſſes

L'hiſtoire du grand archipel de l'Amérique ne ſauroit être, ce ſemble, mieux terminée que par une

une récapitulation des avantages qu'il procure aux puiſſances qui l'ont ſucceſſivement envahi. C'eſt uniquement par l'impulſion que ſes immenſes productions ont donnée au commerce, qu'il doit tenir une place éternelle dans les faſtes des nations; puiſqu'enfin les richeſſes ſont le mobile des révolutions rapides qui tourmentent le globe. Ce furent les colonies de l'Aſie mineure qui amenerent ſa ſplendeur & la chûte de la Grece. Rome, qui n'aima d'abord à dompter les peuples que pour les gouverner, s'arrêta dans ſa grandeur, quand elle eut ſous ſa main les tréſors de l'Orient. La guerre ſembla s'aſſoupir un moment en Europe, pour aller envahir le Nouveau-Monde; & ne s'eſt depuis ſi ſouvent réveillée, que pour en partager les dépouilles. La pauvreté, qui ſera toujours le partage du grand nombre des hommes, & le choix du petit nombre des ſages, ne fait pas de bruit ſur la terre. Les annales de l'univers ne peuvent donc s'entretenir que de maſſacres ou de richeſſes.

qui ſortent de tout l'archipel Américain.

Les iſles de l'autre hémiſphere donnent annuellement quinze millions à l'Eſpagne, huit au Danemarck, trente à la Hollande, quatre-vingt-deux à l'Angleterre; cent vingt-ſix à la France. C'eſt donc environ deux cents ſoixante-un millions que ſont vendues dans notre continent les productions, recueillies dans des champs qui étoient entiérement incultes il n'y a pas trois ſiecles.

Ce n'eſt pas un don que le Nouveau-Monde fait à l'Ancien. Les peuples qui reçoivent ce fruit important du travail de leurs ſujets, établis en Amérique, livrent en échange, mais avec un avantage marqué, ce que leur ſol & leurs atteliers fourniſſent. Quelques-uns conſomment en totalité ce qu'ils tirent de ces poſſeſſions éloignées; les autres font de leur ſuperflu la baſe d'un commerce floriſſant avec

leurs voiſins. Ainſi chaque nation propriétaire dans le Nouveau-Monde, quand elle eſt vraiment induſtrieuſe, gagne moins encore par le nombre des hommes qu'elle entretient au loin ſans aucuns fraix, que par la population que lui procure au-dedans celle du dehors. Pour nourrir une colonie dans l'autre hémiſphere, il lui faut cultiver une Province en Europe; & ce ſurcroît d'occupation augmente ſa force intérieure, ſa richeſſe réelle. Tout le globe ſe reſſent de cette impulſion.

Les travaux des colons établis dans ces iſles long-temps mépriſées, ſont l'unique baſe du commerce d'Afrique, étendent les pêcheries & les défrichements de l'Amérique Septentrionale; procurent des débouchés avantageux aux manufactures d'Aſie; doublent, triplent peut-être l'activité de l'Europe entiere. Ils peuvent être regardés comme la cauſe principale du mouvement rapide qui agite l'univers. Cette fermentation doit augmenter, à meſure que des cultures, ſi ſuſceptibles d'extenſion, approcheront davantage de leur dernier terme.

XLVII. Moyen le plus ptopre à multiplier les productions de l'archipel de l'Amérique.

Rien ne feroit plus propre à avancer cet heureux période, que le ſacrifice du commerce excluſif que ſe ſont réſervé toutes les nations, chacune dans les colonies qu'elle a fondées. La liberté illimitée de naviguer aux iſles, exciteroit les plus grands efforts, échaufferoit les eſprits par une concurrence générale. Les hommes qui, oſant invoquer l'amour du genre humain, puiſent leurs lumieres dans ce feu ſacré, ont toujours fait des vœux pour voir tomber les barrieres qui interceptent la communication directe de tous les ports de l'Amérique avec tous les ports de l'Europe. Les gouvernements qui, preſque tous corrompus dans leur origine, ne peuvent ſe conduire par les principes de cette bienveillance univerſelle, ont cru que des

fociétés, fondées la plupart fur l'intérêt particulier d'une nation ou d'un feul homme, devoient reftreindre à leur métropole toutes les liaifons de leurs colonies. Ces loix prohibitives, ont-ils dit, affurent à chaque nation commerçante de l'Europe, la vente de fes productions territoriales, des moyens pour fe procurer des denrées étrangeres dont elle a befoin, une balance avantageufe avec toutes les autres nations commerçantes.

Ce fyftême, après avoir été jugé long-temps le meilleur, s'eft vu vivement attaqué, lorfque la théorie du commerce a franchi les entraves des préjugés. Aucune nation, a-t-on dit, n'a dans fa propriété de quoi fournir à tous les befoins que la nature ou l'imagination donnent à fes colonies. Il n'y en a pas une feule qui ne foit obligée de tirer de l'étranger de quoi compléter les cargaifons qu'elle deftine pour fes établiffements du Nouveau-Monde. Cette néceffité met tous les peuples dans une communication, du moins indirecte, avec ces poffeffions éloignées. Ne feroit-il pas raifonnable d'éviter la route tortueufe des échanges, & de faire arriver chaque chofe à fa deftination par la ligne la plus droite? Moins de fraix à faire, des confommations plus confidérables, une plus grande culture, une augmentation de revenu pour le fifc : mille avantages dédommageroient les métropoles du droit exclufif qu'elles s'arrogent toutes à leur préjudice réciproque.

Ces maximes font vraies, folides, utiles, mais elles ne feront pas adoptées. En voici la raifon. Une grande révolution fe prépare dans le commerce de l'Europe, & elle eft déja trop avancée pour ne pas s'accomplir. Tous les gouvernements travaillent à fe paffer de l'induftrie étrangere. La plupart y ont réuffi; les autres ne tarderont pas à s'affranchir de

cette dépendance. Déja les Anglois & les François, qui font les grands manufacturiers de l'Europe, voyent refuser de toutes parts leurs chef-d'œuvres. Ces deux peuples qui sont en même-temps les plus grands cultivateurs des isles, iroient-ils en ouvrir les ports à ceux qui les forcent pour ainsi dire, à fermer leurs boutiques? Plus ils perdront dans les marchés étrangers, moins ils voudront consentir à la concurrence dans le seul débouché qui leur restera. Ils travailleront bien plutôt à l'étendre, pour y multiplier leurs ventes, pour en retirer une plus grande quantité de productions. C'est avec ces retours qu'ils conserveront leur avantage dans la balance du commerce, sans craindre que l'abondance de ces denrées les fasse tomber dans l'avilissement. Le progrès de l'industrie dans notre continent, ne peut qu'y faire augmenter la population, l'aisance, & dès-lors la consommation & la valeur des productions qui viennent des Antilles.

XLVIII. Quel doit être le sort futur des isles de l'Amérique.

Mais cette partie du Nouveau-Monde, que deviendra-t-elle? Les établissements qui la rendent florissante, resteront-ils aux nations qui les ont formés? changeront-ils de maître? S'il y arrive une révolution, en faveur de quel peuple se fera-t-elle, & par quels moyens? Grande matiere aux conjectures; mais il faut les préparer par quelques réflexions.

Les isles sont dans une dépendance entiere de l'ancien monde, pour tous leurs besoins. Ceux qui ne regardent que le vêtement, que les moyens de culture, peuvent supporter des délais. Mais le moindre retard dans l'approvisionnement de vivres excite une désolation universelle, une sorte d'allarme, qui fait plutôt desirer, que craindre l'approche de l'ennemi. Aussi passe-t-il en proverbe aux colonies, qu'elles ne manqueront jamais de capituler

devant une efcadre, qui, au-lieu de barils de poudre à canon, armera fes vergues de barils de farine. Prévenir cet inconvénient, en obligeant les habitants de cultiver pour leur fubfiftance, ce feroit fapper par les fondements l'objet de l'établiffement, fans utilité réelle. La métropole fe priveroit d'une grande partie des riches productions qu'elle reçoit de fes colonies, & ne les préferveroit pas de l'invafion.

En vain efpéreroit-on repouffer une defcente avec des negres, qui, nés dans un climat où la molleffe étouffe tous les germes du courage, font encore avilis par la fervitude, & ne peuvent mettre aucun intérêt dans le choix de leurs tyrans. Dans de telles mains, les meilleures armes doivent être impuiffantes. On pourroit même craindre qu'ils ne les tournaffent contre leurs impitoyables oppreffeurs.

Les blancs paroiffent de meilleurs défenfeurs pour les colonies. Outre le courage qu'infpire naturellement la liberté, ils doivent être encore animés de celui qui appartient exclufivement aux grands propriétaires. Ce ne font pas des hommes avilis par des travaux groffiers, par des occupations obfcures, ou par l'indigence. L'empire abfolu qu'ils exercent dans leurs plantations, a dû leur infpirer de la fierté, & agrandir leur ame. Mais difperfés dans de vaftes héritages, que peuvent-ils en fi petit nombre? quand ils pourroient empêcher une invafion, le voudroient-ils?

Tous les colons ont pour maxime, qu'il faut regarder leurs ifles comme ces grandes villes de l'Europe, qui, ouvertes au premier occupant, changent de domination fans attaque, fans fiege, & prefque fans s'appercevoir de la guerre. Le plus fort eft leur maître. *Vive le vainqueur*, difent leurs ha-

bitants, à l'exemple des Italiens, paſſant & repaſſant d'un joug à l'autre dans une ſeule campagne. Qu'à la paix la cité rentre ſous ſes premieres loix, ou reſte ſous la main qui l'a conquiſe, elle n'a rien perdu de ſa ſplendeur; tandis que les places revêtues de remparts & difficiles à prendre, ſont toujours dépeuplées & réduites en un monceau de ruines. Auſſi n'y a-t-il peut-être pas un habitant dans l'archipel Américain, qui ne regarde comme un préjugé deſtructeur, l'audace d'expoſer ſa fortune pour ſa patrie. Qu'importe à ce calculateur avide, de quel peuple il reçoive la loi, pourvu que ſes récoltes reſtent ſur pied. C'eſt pour s'enrichir qu'il a paſſé les mers. S'il conſerve ſes tréſors, il a rempli ſon but. La métropole qui l'abandonne, ſouvent après l'avoir tyranniſé, qui le cédera, le vendra peut-être à la paix, mérite-t-elle le ſacrifice de ſa vie? Sans doute il eſt beau de mourir pour la patrie. Mais un Etat où la proſpérité de la nation eſt ſacrifiée à la forme du gouvernement; où l'art de tromper les hommes eſt l'art de façonner des ſujets; où l'on veut des eſclaves & non des citoyens; où l'on fait la guerre & la paix, ſans conſulter, ni l'opinion, ni le vœu du public; où les mauvais deſſeins ont toujours des appuis dans les intrigues de la débauche, dans les pratiques du monopole; où les bons projets ne ſont reçus qu'avec des moyens & des entraves qui les font avorter: eſt-ce là la patrie à qui l'on doit ſon ſang?

Les fortifications élevées pour la défenſe des colonies, ne les mettront pas plus à couvert que le bras des colons. Fuſſent-elles meilleures, mieux gardées, mieux pourvues qu'elles ne l'ont jamais été, il faudra toujours finir par ſe rendre, à moins qu'on ne ſoit ſecouru. Quand la réſiſtance des aſſiégés dureroit au-delà de ſix mois, elle ne rebuteroit

pas l'aſſaillant, qui, libre de ſe procurer des rafraîchiſſements par mer & par terre, ſoutiendra mieux l'intempérie du climat, qu'une garniſon ne ſauroit réſiſter à la longueur d'un ſiege.

Il n'eſt pas d'autre moyen de conſerver les iſles, qu'une marine redoutable. C'eſt ſur les chantiers & dans les ports de l'Europe que doivent être conſtruits les baſtions & les boulevards des colonies de l'Amérique. Tandis que la métropole les tiendra, pour ainſi dire, ſous les aîles de ſes vaiſſeaux; tant qu'elle remplira de ſes flottes le vaſte intervalle qui la ſépare de ces iſles, filles de ſon induſtrie & de ſa puiſſance, ſa vigilance maternelle ſur leur proſpérité lui répondra de leur attachement. C'eſt donc vers les forces de mer que les peuples, propriétaires du Nouveau-Monde, porteront déſormais leurs regards. La politique de l'Europe veut en général garder les frontieres des Etats, par des places : mais pour les puiſſances maritimes, il faudroit peut-être des citadelles dans les centres, & des vaiſſeaux ſur la circonférence. Une iſle commerçante n'a pas même beſoin de places. Son rempart, c'eſt la mer qui fait ſa ſûreté, ſa ſubſiſtance, ſa richeſſe. Les vents ſont à ſes ordres, & tous les éléments conſpirent à ſa gloire.

A ces titres, la Grande-Bretagne pouvoit naguere tout oſer, tout ſe promettre. Ses iſles étoient en ſûreté, & celles de ſes rivaux expoſées à ſon invaſion. Les ſentiments qu'elle avoit conçus de ſa valeur; la terreur que ſes armes avoient inſpirée; le fruit d'une heureuſe expérience acquiſe par ſes Amiraux; la multitude & la bonté de ſes eſcadres : ces différents moyens d'agrandiſſement devoient s'anéantir dans le calme d'une longue paix. L'orgueil de ſes ſuccès; l'inquiétude inſéparable de ſes proſpérités; le fardeau même des conquêtes, qui ſemble être le

châtiment de la victoire : tout la ramenoit donc à la guerre. Les projets de son active ambition ont été anéantis par la révolution qui a détaché de son Empire l'Amérique Septentrionale : mais la possession des isles, devenues très-riches, que la nature a placées au voisinage de ce grand continent, encore pauvre, est-elle maintenant plus assurée aux nations qui les ont défrichées? C'est dans la position, c'est dans les intérêts, c'est dans l'esprit des nouvelles républiques, que nous allons étudier le secret de nos destinées.

Fin du quatorzieme Livre.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

I.

O.

P.

Q.

R.

S.

Fin de la Table des Matieres du Tome septieme.

ÉTAT des Denrées portées, en 1775, des Colonies Françoises de l'Amérique dans les Ports de la Métropole; leur Valeur déterminée sur le Prix commun; Produit des Droits qu'elles ont payé à leur sortie des Isles, & à leur entrée en France; Qualité de celles qui ont passé à l'Étranger, & de celles qui ont été consommées dans le Royaume, avec les Droits de consommation qui ont été perçus; Argent venu des Isles; Valeur arbitrée des Productions peu importantes, qui ne sont pas détaillées dans le Tableau.

Noms des Ports de France.	Nombre des Vaisseaux arrivés dans les Ports de France : Saint-Domingue.	La Martinique.	La Guadeloupe.	Cayenne.
Dunkerque.	12	...	1	...
Le Havre.	40	41	15	...
Honfleur.	4	...	...	...
Saint-Malo.	8	3	...	2
Nantes.	94	4	14	...
La Rochelle.	21	1	1	1
Bordeaux.	135	39	45	1
Bayonne.	4	5	...	...
Marseille.	35	29	5	2
	353	122	81	6

Noms des Ports de France.	Nature des Productions.	Saint-Domingue. Quantités importées en France.	Leur Valeur déterminée sur le Prix commun.	Quotité des Droits qu'elles ont acquittés à la sortie des Isles.	Quotité des Droits à leur entrée en France.	La Martinique. Quantités importées en France.	Leur Valeur déterminée sur le Prix commun.	Quotité des Droits qu'elles ont acquittés à la sortie des Isles.	Quotité des Droits à leur entrée en France.	La Guadeloupe. Quantités importées en France.	Leur Valeur déterminée sur le Prix commun.	Quotité des Droits qu'elles ont acquittés à la sortie des Isles.	Quotité des Droits à leur entrée en France.	Cayenne. Quantités importées en France.	Leur Valeur déterminée sur le Prix commun.	Quotité des Droits qu'elles ont acquittés à la sortie des Isles.	Quotité des Droits à leur entrée en France.	Quantités importées à l'étranger.	Quantités consommées dans le Royaume.	Quotité des Droits perçus sur la consommation.
		Livres.	liv. s. d.	liv. s. d.	liv. s. d.	Livres.	liv. s. d.	liv. s. d.	liv. s. d.	Livres.	liv. s. d.	liv. s. d.	liv. s. d.	Livres.	liv. s. d.	liv. s. d.	liv. s. d.	Livres.	Livres.	liv. s. d.
Dunkerque.	Sucre terré.	213,485	104,607 13 ..	5,123 12 9	3,673 18 ..	...	...	...	...	21,080	10,329 4 ..	80 16 2	362 15 3	...	...	...	...	721,190	1,597,245	117,397 10 2
Le Havre.	Sucre terré.	4,000,000	1,960,000	96,000	68,836 16 4	1,500,000	735,000	5,250	25,813 16 2	500,000	245,000	1,916 13 4	8,604 12 2	...	...	...	...	11,695,272	3,582,448	263,309 18 7
Honfleur.	Sucre terré.	77,403	37,927 9 5	1,857 13 6	1,332 .. 10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	186,365	299,983	22,048 15 ..
Saint-Malo.	Sucre terré.	1,875,150	918,823 10 ..	45,003 12 ..	32,269 6 10	33,753	16,538 19 5	118 2 9	580 1 2	...	...	...	...	4,000	2,156	...	75 14 4	1,057,270	932,783	68,559 11 2
Nantes.	Sucre terré.	8,724,831	4,275,167 3 9	209,395 18 9	150,147 8 6	183,536	89,932 12 9	642 7 6	3,158 19 11	429,753	210,578 19 5	1,947 7 8	7,395 14 2	...	...	13 12 ..	...	19,981,978	28,048,465	2,061,562 3 6
La Rochelle.	Sucre terré.	1,682,287	824,320 12 8	40,374 17 8	28,951 8 6	265,827	130,255 4 8	930 7 11	4,575 .. 2	...	...	...	...	...	...	...	...	1,529,877	4,052,465	297,856 3 6
Bordeaux.	Sucre terré.	18,415,308	9,023,500 18 5	441,967 7 10	316,912 16 4	4,503,828	2,206,875 14 4	15,763 8 ..	77,507 6 3	4,703,827	2,304,875 4 7	18,031 6 9	80,949 2 9	...	...	...	...	52,961,103	18,844,664	1,385,082 16 2
Bayonne.	Sucre terré.	35,555	17,421 19 ..	853 6 6	611 17 4	26,489	12,979 12 3	92 14 2	455 17 ..	...	...	...	...	...	...	...	...	601,525	676,606	49,730 10 9
Marseille.	Sucre terré.	8,028,106	3,933,771 18 9	192,674 10 11	138,157 6 10	6,671,367	3,268,969 16 7	23,349 15 8	114,808 18 10	1,164,882	570,792 3 7	4,465 7 7	20,046 13 11	...	...	...	...	15,365,286	4,219,829	310,157 8 8
Le Havre.	Sucre tête.	1,228,200	429,870	22,107 12 ..	16,309 5 3	738,864	258,602 8 ..	1,994 19 8	9,811 7 4	310,656	108,729 12 ..	875 .. 4	4,125 3 11							
Saint-Malo.	Sucre tête.	76,750	26,862 10 ..	1,381 10 ..	1,019 3 2	...	...	...	...	...	...	...	...							
Nantes.	Sucre tête.	3,985,114	1,394,789 18 ..	71,732 1 ..	52,918 6 4	484,092	169,432 4 ..	1,307 1 ..	6,428 4 9	3,547,177	1,241,511 19 ..	9,991 4 4	47,102 19 2							
La Rochelle.	Sucre tête.	...	...	...	...	110,448	38,656 16 ..	298 4 2	1,466 12 9	21,497	7,523 19 ..	60 11 ..	285 9 ..							
Bordeaux.	Sucre tête.	10,853,560	3,798,746	195,364 1 7	144,124 8 5	1,816,200	635,670	4,903 14 9	24,117 6 3	2,016,199	705,669 13 ..	5,678 19 2	26,773 2 1							
Bayonne.	Sucre tête.	430,814	150,784 18 ..	7,754 13 ..	5,720 15 6	599,505	209,826 15 ..	1,618 13 3	7,960 16 6	...	...	...	...							
Marseille.	Sucre tête.	1,115,980	390,593	20,087 12 10	14,819 1 10	1,366,133	478,146 11 ..	3,688 10 2	18,140 17 7	261,861	91,651 7 ..	737 11 5	3,477 5 ..							
Dunkerque.	Sucre brut.	1,906,130	533,716 8 ..	22,873 11 2	20,431 6 6	...	...	...	...	177,740	49,767 4 ..	444 7 ..	1,905 2 11							
Le Havre.	Sucre brut.	5,000,000	1,400,000	60,000	53,593 15 ..	1,500,000	420,000	3,375	16,078 2 8	500,000	140,000	1,250	5,359 7 6							
Honfleur.	Sucre brut.	408,945	114,504 12 ..	4,907 6 10	4,383 7 6	...	...	...	...	...	...	...	...							
Nantes.	Sucre brut.	30,068,711	8,419,239 1 7	360,824 10 7	322,298 19 11	121,545	34,032 12 ..	273 9 6	1,302 16 3	485,684	135,991 10 5	1,214 4 2	5,205 18 6							
La Rochelle.	Sucre brut.	3,450,856	966,239 13 7	41,410 5 5	36,988 17 1	51,427	14,399 11 3	115 14 2	551 4 7	...	...	...	...							
Bordeaux.	Sucre brut.	20,500,344	5,740,096 6 5	246,004 2 6	219,738 1 3	4,298,251	1,203,510 5 7	9,671 1 4	46,071 17 6	4,698,250	1,315,510	11,745 12 6	50,359 7 4							
Bayonne.	Sucre brut.	93,299	26,123 14 5	1,119 11 9	1,000 .. 10	92,469	25,891 6 5	208 1 1	991 3 ..	...	...	...	...							
Marseille.	Sucre brut.	896,542	251,031 15 2	10,758 10 1	9,609 16 2	80,124	22,434 14 4	180 5 7	858 16 5	...	...	...	...							
		123,067,370	44,738,139 2 2	2,099,576 8 8	1,643,848 4 5	24,443,858	9,071,155 3 7	73,781 10 8	360,679 5 1	18,838,606	7,137,930 16 ..	58,439 1 5	261,952 13 8	4,000	2,156	13 12 ..	75 14 4	104,099,866	62,254,488	4,575,704 17 6
Dunkerque.	Cafés.	1,239,935	588,969 2 6	14,879 4 5	26,074 18 4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	892,510	347,425	48,639 10 ..
Le Havre.	Cafés.	6,695,050	3,180,148 15 ..	80,340 12 ..	140,791 6 ..	3,728,868	1,721,212 6 ..	45,678 12 6	85,266 15 6	1,958,432	930,250 4 ..	7,833 14 6	44,782 16 6	...	...	...	...	5,408,174	6,974,176	976,384 12 9
Honfleur.	Cafés.	296,231	140,709 14 6	3,554 15 6	6,229 10 9	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2,607	293,624	41,107 7 2
Saint-Malo.	Cafés.	1,347,600	640,110	16,171 4 ..	28,338 18 ..	118,700	81,382 10 ..	1,454 1 6	2,714 5 2	...	...	...	...	17,700	8,407 10 ..	61 19 ..	411 19 5	1,413,902	70,098	9,813 14 4
Nantes.	Cafés.	9,433,796	4,481,053 2 ..	113,205 11 ..	198,384 17 4	136,626	64,897 7 ..	1,673 13 3	3,124 3 6	263,188	125,011 16 ..	1,052 15 1	6,018 4 8	...	...	...	...	8,350,362	1,483,248	207,654 14 4
La Rochelle.	Cafés.	964,578	458,174 11 ..	11,574 18 8	20,284 5 4	1,598	759 1 ..	19 11 6	36 10 9	191	90 14 6	.. 15 3	4 7 4	33,637	15,977 11 6	117 14 7	782 18 ..	787,224	212,780	29,789 4 ..
Bordeaux.	Cafés.	20,590,817	9,780,638 1 6	247,089 16 1	433,007 8 4	3,171,624	1,506,521 8 ..	38,852 8 ..	72,524 9 1	3,571,623	1,696,520 18 6	14,286 9 10	81,671 2 3	1,615	767 2 6	5 13 ..	37 11 9	26,341,563	994,116	139,176 4 9
Bayonne.	Cafés.	192,307	91,345 16 6	2,307 13 9	4,044 3 9	152,982	72,666 9 ..	1,874 .. 6	3,498 7 ..	...	...	...	...	...	...	...	...	178,919	166,370	23,291 16 ..
Marseille.	Cafés.	5,173,627	2,457,472 16 6	62,083 10 5	108,797 2 1	2,378,570	1,129,820 15 ..	29,137 9 9	54,389 15 4	509,468	241,987 6 ..	2,037 17 5	11,649 16 4	12,936	6,144 12 ..	45 5 6	301 1 8	6,682,985	1,391,616	194,826 4 9
		45,933,941	21,818,621 19 6	551,207 5 10	965,952 9 11	9,688,968	4,577,259 16 ..	118,689 17 ..	221,554 6 4	6,302,902	2,993,860 19 ..	25,211 12 1	144,126 7 1	65,888	31,296 16 ..	230 12 1	1,533 10 10	50,058,246	11,933,453	1,670,683 8 1
Dunkerque.	Indigo.	23,560	200,260	11,780	7,292 4 2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	23,560	...	...
Le Havre.	Indigo.	209,710	1,782,535	104,855	64,908 14 9	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	34,484	175,226	6,132 18 3
Honfleur.	Indigo.	12,502	106,267	6,251	3,869 11 6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	12,502	437 11 4
Saint-Malo.	Indigo.	12,341	104,898 10 ..	6,170 10 ..	3,819 14 10	...	...	...	...	...	...	...	...	247	2,099 10 ..	123 17 6	76 4 11	38	12,500	439 5 ..
Nantes.	Indigo.	502,880	4,274,480	251,440	155,649 14 9	345	2,932 10 ..	172 20 ..	106 15 10	...	...	...	...	...	...	...	...	136,105	367,120	12,849 4 ..
La Rochelle.	Indigo.	172,592	1,467,032	86,296	53,420 2 5	5,104	43,384	2,252	1,579 15 7	...	...	...	...	...	...	...	...	165,217	12,479	436 15 4
Bordeaux.	Indigo.	658,395	5,596,357 10 ..	329,197 10 ..	203,784 4 6	103,827	882,529 10 ..	51,913 10 ..	32,136 3 8	143,827	1,222,529 10 ..	71,913 10 ..	43,516 17 ..	...	...	...	...	771,097	134,952	4,723 6 4
Bayonne.	Indigo.	238	2,023	119	73 13 5	266	2,261	133	82 6 7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	504	17 12 10
Marseille.	Indigo.	216,411	1,839,493 10 ..	108,205 10 ..	66,982 16 3	5,166	43,911	2,583	1,598 19 ..	...	...	...	...	87	739 10 ..	43 2 6	26 18 6	137	221,527	7,753 8 11
		1,808,629	15,373,346 10 ..	904,313 10 ..	559,800 16 7	114,708	975,018	57,054	35,504 .. 8	143,827	1,222,529 10 ..	71,913 10 ..	43,516 17 ..	334	2,839	167	103 3 5	1,130,638	936,860	32,790 2 ..
Dunkerque.	Cacao.	1,470	1,029	...	33 19 11	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	185	1,285	179 18 ..
Le Havre.	Cacao.	20,000	14,000	...	462 11 2	98,784	69,148 16 ..	...	2,284 13 5	34,216	23,951 4 ..	...	791 6 11	...	...	...	...	7,831	145,169	20,323 13 2
Saint-Malo.	Cacao.	376	263 4 ..	...	8 13 10	61	42 14 ..	...	1 8 ..	...	...	...	...	881	616 16 ..	...	20 7 4	1,318	...	...
Nantes.	Cacao.	82,267	57,586 18 ..	...	1,902 7 11	21,900	15,330 14 ..	...	506 10 ..	5,682	3,977 8 ..	...	131 8 1	...	...	...	...	46,575	63,274	8,858 7 2
La Rochelle.	Cacao.	9,215	6,450 10 ..	...	213 12 5	216	151 4 ..	...	5 .. 5	...	...	...	...	767	536 18 ..	...	17 4 8	398	9,800	1,372 .. ..
Bordeaux.	Cacao.	208,375	145,862 10 ..	...	4,819 5 11	25,000	17,500	...	578 4 ..	25,000	17,500	...	758 4 ..	...	...	...	...	...	258,375	36,172 10 ..
Bayonne.	Cacao.	45,092	31,564 8 ..	...	1,042 17 8	17,066	11,946 4 ..	...	394 13 11	...	...	...	...	...	...	...	...	51,151	11,007	1,540 19 7
Marseille.	Cacao.	211,969	148,378 6 ..	...	4,902 8 ..	702,636	491,845	...	16,250 11 3	37,461	26,222 14 ..	...	866 8 ..	13,593	9,515 2 ..	...	314 7 6	686,817	278,842	39,037 17 8
		578,764	405,134 16 ..	...	13,385 16 10	865,663	605,964 12 ..	...	20,021 1 ..	102,359	71,651 6 ..	...	2,363 7 ..	15,241	10,668 16 ..	...	352 19 6	794,275	767,752	107,485 5 7
Saint-Malo.	Rocou.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	71,560	44,725	357 16 ..	1,981 14 5	43,227	28,333	991 13 1
La Rochelle.	Rocou.	3,511	2,194 7 6	17 10 1	97 3 3	...	...	...	...	...	...	...	...	95,190	59,483 15 ..	475 19 ..	2,636 2 2	16,300	82,401	2,884 .. 8
Bordeaux.	Rocou.	48,350	30,468 15 ..	241 15 ..	1,338 18 7	...	...	...	...	...	...	...	...	4,040	2,525	20 4 ..	111 17 6	52,390	...	...
Marseille.	Rocou.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	129,565	80,972 12 6	647 16 6	3,588 1 3	41,261	88,304	3,090 12 9
		51,861	32,663 2 6	259 5 1	1,436 1 10	...	...	...	...	...	...	...	...	300,355	187,706 7 6	1,501 15 6	8,317 15 4	153,178	199,038	6,966 6 6
Dunkerque.	Cotons.	2,229	5,572 10 ..	185 15 ..	132 3 2	...	...	...	...	2,280	5,700	29 12 9	135 3 4	...	...	...	...	...	4,509	...
Le Havre.	Cotons.	1,219,680	3,049,200	101,640	72,314 16 6	892,382	2,230,955	11,600 19 3	52,909 6 6	308,098	770,245	2,002 12 9	18,267 2 8	...	...	...	...	84,000	2,336,160	6,720 .. ..
Honfleur.	Cotons.	23,746	59,365	1,978 16 8	1,407 17 10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	23,746	...
Saint-Malo.	Cotons.	17,984	44,960	1,498 13 4	1,066 5 8	...	...	...	...	...	...	...	...	34,915	87,287 10 ..	463 17 10	2,070 2 2	100	52,799	8 .. ..
La Rochelle.	Cotons.	689,465	1,723,662 10 ..	57,455 8 4	40,878 7 ..	8,564	21,410	111 6 6	507 15 1	72,990	182,475	948 17 5	4,327 11 7	...	...	...	...	8,611	762,408	688 17 7
Nantes.	Cotons.	142,260	355,650	11,855	8,434 11 8	...	...	...	...	...	...	...	...	31,395	78,487 10 ..	408 2 8	1,861 8 1	9,300	164,355	744 .. ..
Bordeaux.	Cotons.	479,100	1,197,750	39,925	28,405 16 9	100,000	250,000	1,300	5,929	126,700	316,750	1,647 2 ..	7,512 .. 10	...	...	...	...	...	705,800	...
Marseille.	Cotons.	114,818	287,045	9,458 3 4	6,807 11 4	100,294	250,375	1,303 16 5	5,946 8 7	9,307	23,267 10 ..	120 19 10	551 16 3	30,950	77,375	402 7 ..	1,835 .. 5	...	255,369	...
		2,689,282	6,723,205	224,106 16 8	159,447 10 6	1,101,240	2,753,100	14,315 2 2	65,292 10 2	519,375	1,298,437 10 ..	4,749 4 9	10,793 14 9	97,260	243,150	1,274 7 6	5,766 10 5	102,011	4,305,146	8,160 17 7
Dunkerque.	Cuirs.	418	3,762	278 13 4	42 12 ..	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	229	189	66 3 ..
Le Havre.	Cuirs.	1,550	13,950	1,033 6 8	157 19 6	372	3,348	...	37 17 5	128	1,152	...	12 .. 10	...	...	...	...	...	2,050	717 10 ..
Honfleur.	Cuirs.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Saint-Malo.	Cuirs.	426	3,834	284	43 8 4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	426	149 2 ..
Nantes.	Cuirs.	6,846	61,414	4,564	697 14 11	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6,846	2,396 2 ..
Bordeaux.	Cuirs.	1,500	13,500	1,000	152 17 6	500	4,500	...	50 19 2	567	5,103	...	57 15 10	...	...	...	...	...	2,567	898 9 ..
Bayonne.	Cuirs.	1,766	15,894	1,177 6 8	179 19 8	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1,776	618 2 ..
Marseille.	Cuirs.	1,618	52,103	1,618	1,014 9 9	47	423	...	4 15 10	32	718	...	3 5 2	353	3,177	...	35 19 5	339	1,711	598 17 ..
		14,124	164,657	9,955 6 8	2,289 1 10	919	8,271	...	93 13 5	727	6,973	...	73 1 10	353	3,177	...	35 19 5	568	15,555	5,444 5 ..
Le Havre.	Carret.	1,500	15,000	...	483 11 3	1,569	15,690	125 10 5	505 16 3	831	8,310	66 9 7	267 17 9	...	...	...	...	...	3,900	382 4 ..
Nantes.	Carret.	392	3,920	...	126 7 5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	392	38 8 3
La Rochelle.	Carret.	668	6,680	...	215 6 11	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	668	65 9 4
Bordeaux.	Carret.	1,500	15,000	...	483 11 3	825	8,250	66	265 19 3	825	8,250	66	265 19 3	...	...	...	...	...	3,150	308 14 ..
Marseille.	Carret.	286	2,860	...	92 4 ..	516	5,160	41 5 7	166 6 11	...	...	...	...	...	...	...	...	100	702	68 15 10
		4,346	43,460	...	1,401 .. 10	2,910	29,100	232 16 ..	938 2 5	1,656	16,560	132 9 7	533 17 ..	...	...	...	...	100	8,812	863 11 5
Nantes.	Canefice.	3,352	905 .. 10	...	27 5 4	4,871	1,204 7 11	3 17 11	39 12 4	762	201 15 10	.. 12 2	6 3 10	...	...	...	...	...	8,223	115 2 4
La Rochelle.	Canefice.	4,000	1,080	...	32 10 8	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4,000	56 .. ..
Bayonne.	Canefice.	167	45 2 1	...	1 7 1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	167	2 6 9
Marseille.	Canefice.	1,500	405	...	12 4 ..	191,764	51,776 2 4	153 8 2	1,559 16 1	500	135	.. 8 ..	4 1 4	...	...	...	...	120,759	73,075	1,023 1 ..
		9,019	2,435 2 11	...	73 7 1	196,635	52,980 10 3	157 6 1	1,599 8 1	1,262	336 15 10	1 .. 2	10 5 2	...	...	...	...	120,759	85,465	1,196 10 1
Dunkerque.	Bois.	120,774	10,172 8 6	...	344 1 6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	45,218	75,556	380 .. 3
Le Havre.	Bois.	445,000	39,200	...	1,369 11 ..	12,500	3,125	15	98	12,500	3,125	15	98	...	...	...	...	...	470,000	3,195 10 ..
Honfleur.	Bois.	20,000	2,000	...	68 12 ..	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	20,000	98 .. ..
Saint-Malo.	Bois.	10,527	1,052 14 ..	...	10 6 6	...	...	...	...	...	...	...	...	24,684	1,108 2 6	...	60 9 5	10,692	24,519	100 1 6
Nantes.	Bois.	2,706,429	270,642 18 ..	...	2,652 6 ..	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	47,665	2,658,764	13,027 19 ..
La Rochelle.	Bois.	33,650	3,365	...	32 19 6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	33,650	32 19 6
Bordeaux.	Bois.	5,852,858	574,685	...	6,249 7 ..	...	...	...	...	...	...	...	...	77,245	4,079 2 6	...	189 7 8	4,077,245	1,852,858	9,134 19 9
Marseille.	Bois.	85,454	7,250 3 2	...	181 19 10	...	...	...	...	...	...	...	...	40,279	2,416 18 9	...	98 13 7	...	125,733	559 13 ..
		9,274,692	908,368 3 8	...	10,909 3 4	12,500	3,125	15	98	12,500	3,125	15	98	142,208	7,604 3 9	...	348 10 8	4,180,820	5,261,080	26,529 3 ..
Menues Productions arrivées dans tous les Ports,			1,352,148	6,760 15 3	45,296 8 8															
Bordeaux,	Argent monnoyé,		2,600,000																	

RÉCAPITULATION.

Noms des Isles.	Nature des Productions.	Leur Quotité.	Leur Valeur réelle.	Produit total des Droits qu'elles ont acquitté à leur sortie des Isles.	Produit total des Droits qu'elles ont payé à leur entrée en France.	Produit total des Droits de consommation.	Quantité desdites Productions passées à l'Étranger.	Valeur de ces Exportations.
		Livres.	liv. s. d.	liv. s. d.	liv. s. d.	liv. s. d.	Livres.	liv. s. d.
Saint-Domingue,	Sucres terré, tête et brut,	166,353,834	61,849,381 1 9	2,231,810 12 9	2,266,555 17 6	4,575,704 17 6	104,099,866	38,703,720 7 2
La Martinique,	Cafés,	61,991,699	29,421,039 10 6	695,339 7 ..	1,133,166 14 2	1,670,683 8 1	50,058,246	23,757,464 16 1
La Guadeloupe,	Indigo,	2,067,498	17,573,733	1,033,448 .. 1	638,924 17 8	32,790 2 ..	1,130,638	9,610,423 .. ..
Cayenne,	Cacao,	1,562,027	1,093,419 10 ..	...	36,127 4 4	107,485 5 7	794,275	555,992 10 ..
	Rocou,	352,216	220,369 10 ..	1,761 .. 7	9,753 17 2	6,966 6 6	153,178	95,838 5 3
	Cotons,	3,407,157	11,017,892 10 ..	244,441 11 1	261,300 6 1	8,160 17 7	102,011	255,027 10 ..
	Cuirs,	16,123	180,078	9,955 6 8	2,491 16 4	5,444 5 ..	568	5,112 .. ..
	Carret,	8,912	89,120	365 5 7	2,873 .. 3	863 11 5	100	1,000 .. ..
	Canefice,	206,916	55,752 9 ..	158 6 8	1,684 .. 4	1,196 10 4	120,759	32,604 18 8
	Bois,	9,441,900	922,223 7 5	30	11,453 14 ..	26,529 3 ..	4,180,820	408,355 2 9
	Menues Denrées,	....	1,352,148	6,760 15 3	45,296 8 8			
	Argent,	....	2,600,000					
			126,378,155 18 8	4,224,074 5 2	4,609,667 16 6	6,435,824 7 ..		73,425,538 9 11

TABLEAU

DU COMMERCE DE LA GRANDE-BRETAGNE

AVEC SES ISLES OCCIDENTALES DE L'AMÉRIQUE,

Depuis 1697 jusqu'en 1773; suivant les Comptes rendus au Parlement, & recueillis par le Chevalier CHARLES WHITWORTH.

ANNÉES.	EXPORTATIONS d'Angleterre aux Isles.			IMPORTATIONS des Isles en Angleterre.			EXCÉDENT des Importations.			EXPORTATIONS d'Angleterre aux Isles.			IMPORTATIONS des Isles en Angleterre.			EXCÉDENT des Importations.		
	En Livres sterlings.									En Livres tournois.								
	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.
1697	144,847	8	4	327,267	3	1	182,419	14	9	3,259,066	17	6	7,393,510	19	4½	4,104,444	1	10½
1698	310,282	3	2	632,844	2	8	322,561	19	6	6,981,348	11	3	14,238,993			7,257,644	8	9
1699	342,880	10	10	656,555	8	5	313,674	17	7	7,714,812	3	9	14,772,496	19	4½	7,057,684	15	7½
1700	334,197	17	8	829,182	19	2¼	494,985	1	6¾	7,519,452	7	6	18,656,616	11	8	11,137,164	4	2
1701	340,315	8	3¼	740,663	5	6½	400,347	17	3¼	7,657,096	16	1	16,664,923	14	8	9,007,826	18	7
1702	255,694	10	11¼	476,175	1	9¾	220,482	10	10½	5,753,127	6	1	10,713,939	10	9¼	4,960,812	4	8¼
1703	285,042	16	5½	626,985	11	6½	341,942	15	1	6,413,463	10	3¾	14,107,175	9	8¼	7,693,711	19	4¾
1704	269,615	14	5¼	489,906	1	5½	220,290	7	¼	6,066,353	14	10	11,022,886	12	9¾	4,956,532	17	11¾
1705	305,911	1	7¼	706,574	16	9¼	400,663	15	2	6,882,999	6	⅞	15,897,933	17	3⅞	9,014,934	11	3
1706	266,641	5	7	537,644	8	10	271,003	3	3	5,999,428	15	7½	12,096,999	18	9	6,097,571	3	1½
1707	278,126	5	10¾	604,909	6	6¾	326,783		8	6,257,841	12	7½	13,610,459	17	7⅞	7,352,618	5	5
1708	294,800	12	1	593,225		1¼	298,432	8	¼	6,632,833	11	10½	13,347,562	12	3⅞	6,714,729		5¾
1709	249,800	2	8¼	645,887	19	11¾	296,087	17	3½	7,870,503		5⅜	14,532,479	19	6⅛	6,661,976	19	
1710	205,029	18	6¼	780,504	13	9¾	575,474	15	3½	4,613,173	6	8⅜	17,561,355	10	9⅛	12,948,182	4	
1711	221,628	15	5¼	556,780		7½	335,151	5	1¾	4,986,647	8	3⅜	12,527,550	14	[illegible]	7,540,903	5	9
1712	265,116	1	1¾	648,897	10	9½	383,781	9	7¾	5,965,111	5	9⅜	14,600,194	12	9¾	8,635,083	7	
1713	357,970	12	5½	792,247	10	8½	434,276	18	3	8,054,339		3½	17,825,569	10	11¼	9,771,230	10	7
1714	332,603	9	9	845,322	8	3¼	512,718	18	6¼	7,483,578	9	4½	19,019,754	6	1⅛	11,536,175	16	8⅜
1715	302,414	4	1	999,935	5	2	697,521	1	1	6,804,319	11	10½	22.498,543	6	3	15,694,223	14	4½
1716	413,129	12	4	1,104,188	14	5	691,059	2	1	9,295,416	7	6⅛	24,844,246	4	6½	15,548,829	17	⅜
1717	333,599	18	11	1,203,773	1	5	870,173	2	6	7,505,998	15	7½	27,084,894	1	10½	19,578,895	6	3
1718	347,123	4	9	896,785	3	10	549,661	19	1	7,810,272	16	10½	20,177,666	16	3	12,367,393	19	4½
1719	246,020	2	10	875,959	12		629,939	9	2	5,535,453	3	9	19,709,091			14,173,637	16	3
1720	220,389	9	11	1,119,474	15	3	899,085	5	4	4,958,763	13	1½	25,188,182	3	1½	20,229,418	10	
1721	219,019	5	4	855,860	8	9	636,841	3	5	4,927,933	10		19,256,859	16	10½	14,328,926	6	10½
1722	264,255	7	2	1,018,846	6	11	754,590	19	9	5,945,745	11	3	22,924,042	15	7½	16,978,297	4	4½
1723	299,608	12	7	1,092,217	8	9	792,608	16	2	6,741,194	3	1½	24,574.892	6	10½	17,833,698	3	9
1724	383,712	2	5	1,166,426	14	3	782,714	11	10	8,633,522	14	4½	26,244,601		7½	17,611,078	6	3
1725	363,759	9	4	1,364,014	7	4	1,000,254	18		8,184,588			30,690,323	5		22,505,735	5	
1726	272,155	10	6	1,128,096		6	855,940	10		6,123,499	6	3	25,382,160	11	3	19,258,661	5	
1727	249,304	7	7	1,041,294	1	7	791,989	14		5,609,348	10	7½	23,429,116	15	7½	17,819,768	5	
1728	333,040	4	10	1,501,478	18	2	1,168,438	13	4	7,493,405	8	9	33,783,275	8	9	26,289,870		
1729	380,479	10	3	1,517,377	3		1,136,897	12	9	8,560,789		7½	34,140,985	17	6	25,580,196	16	10½
1730	348,592	14	2	1,572,167	18	6	1,223,575	4	4	7,843,335	18	9	35,373,778	6	3	27,530,442	7	6
1731	248,553	12	10	1,311,827	5	11	1,063,273	13	1	5,592,456	18	9	29,516,114	3	1½	23,923,657	4	4½
1732	240,440	6	1	1,315,993	13	7	1,075,553	7	6	5,409,906	16	10½	29,609,857	15	7½	24,199,950	18	9
1733	236,022	15		1,618,542	16	2	1,382,520	1	2	5,310,511	17	6	36,417,213	3	9	31,106,701	6	3
1734	216,883		9	1,141,568	19	7	924,685	18	10	4,879,868	6	10½	25,685,302		7½	20,805,433	13	9
1735	262,982	13	3	1,461,057	6	5	1,198,074	13	2	5,917,109	18	1½	32,873,789	14	4½	26,956,679	16	3
1736	294,780	7	8	1,423,496	15	4	1,128,716	7	8	6,632,558	12	6	32,028,677	5		25,396,118	12	6
1737	254,427	10	2	948,817	2	3	694,389	12	1	5,724,618	18	9	21,348,385		7½	15,623,766	1	10½
1738	237,717	5	8	1,477,496	6	3	1,239,779		7	5,348,638	17	6	33,243,667		7½	27,895,028	3	1½
1739	245,722	7	3	1,566,856		8	1,321,133	13	1	5,528,753	3	1½	35,254,260	15		29,725,507	11	10½
1740	342,937		5	1,185,125	6	1	842,188	5	8	7,716,082	19	4½	26,665,319	6	10½	18,949,236	7	6
1741	454,015	9	4	1,413,154	13		949,139	3	8	10,215,348			31,570,979	12	6	21,355,631	12	6
1742	535,076		2	1,209,888	4	11	674,812	4	9	12,039,210	3	9	27,222,485	10	7½	15,183,275	6	10½
1743	444,640	15	7	1,404,625	8	10	959,984	13	3	10,004,417	10	7½	31,604,072	8	9	21,599,654	18	1½
1744	281,928	5	4	1,156,955	12	1	875,027	6	9	6,343,386			26,031,501	1	10½	19,688,115	1	10½
1745	279,796	9	9	1,024,222	5	5	744,425	15	8	6,295,420	19	4½	23,045,001	1	10½	16,749,580	2	6
1746	497,042	10	5	1,148,256	2	11	651,213	12	6	11,183,456	14	4½	25,835,763	5	7½	14,652,306	11	3
1747	388,746	15	10	941,118	6	1	552,371	10	3	8,746,802	16	3	21,175,161	16	10½	12,428,359		7½
1748	441,931	6	7	1,616,442	14	5	1,174,511	7	10	9,943,454	18	1½	36,369,961	4	4½	26,426,506	6	3
1749	553,759	18	11	1,481,226	3	1	927,466	4	2	12,459,598	15	7½	33,327,588	9	4½	20,867,989	13	9
1750	546,548	16	1	1,518,904	6	6	972,355	10	5	12,297,348	1	10½	34,175,347	6	3	21,877,999	4	4½
1751	632,088	19		1,448,367	3	11	816,278	4	11	14,222,001	7	6	32,588,262	18	1½	18,366,260	10	7½
1752	703,920	5	7	1,433,006	12	4	729,086	6	9	15,838,206	5	7½	32,242,648	17	6	16,404,442	11	10½
1753	832,919	6	9	1,902,968	19	11	1,070,049	13	2	18,740,685	1	10½	42,816,802	8	1½	24,076,117	6	3
1754	685,839	17	2	1,467,570	8	11	781,730	11	9	15,431,396	16	3	33,020,335		7½	17,588,938	4	4½
1755	694,667	13	3	1,870,732	7	10	1,176,064	14	7	15,630,022	8	1½	42,091,478	16	3	26,461,456	8	1½
1756	733,458	16	3	1,689,262	3	9	955,803	7	6	16,502,823	5	7½	38,008,399	4	4½	21,505,575	18	9
1757	777,285	10	4	1,909,693	13	2	1,132,408	2	10	17,488,924	2	6	42,968,107	6	3	25,479,183	3	9
1758	878,319	1	8	1,862,628	14	6	984,309	12	10	19,762,179	7	6	41,909,146	6	3	22,146,966	18	9
1759	978,079	10	4	1,907,538	3	5	929,458	13	1	22,006,789	2	6	42,916,608	16	10½	20,912,819	14	4½
1760	1,374,097	19	5	2,287,840	8	7	913,742	9	2	30,917,204	6	10½	51,476,409	13	1½	20,559,205	6	3
1761	1,079,767	8	5	2,438,797	11	2	1,359,030	2	9	24,294,766	19	4½	54,872,945	1	3	30,578,178	1	10½
1762	1,281,101	13	1	2,566,970	18	10	1,285,869	5	9	28,824,787	4	4½	57,756,846	3	9	28,932,058	19	4½
1763	1,138,771	12	8	3,017,140	7		1,878,368	14	4	25,622,361	15		67,885,657	17	6	42,263,296	2	6
1764	914,663	8	6	2,432,878	18	10	1,518,215	10	4	20,579,927	1	3	54,739,776	3	9	34,159,849	2	6
1765	1,027,216	7	11	2,277,056	17	7	1,249,840	9	8	23,112,368	18	1½	51,233,779	15	7½	28,121,410	17	6
1766	1,049,631	5	9	2,812,194	9	8	1,762,563	3	11	23,616,703	19	4½	63,274,375	17	6	39,657,671	18	1½
1767	1,063,198		3	2,696,156	4	7	1,632,958	4	4	23,921,955	5	7½	60,663,515	3	1½	36,741,559	17	6
1768	1,180,968	6	2	2,946,076	17	1	1,765,108	10	11	26,571,786	18	9	66,286,729	4	4½	39,714,942	5	7½
1769	1,267,477	19	9	2,696,900	4	1	1,429,422	4	4	28,518,254	14	4½	60,680,254	11	10½	32,161,999	17	6
1770	1,273,459	13	11	3,116,403	5	3	1,842,943	11	4	28,652,843	3	1½	70,119,073	8	1½	41,466,230	5	
1771	1,101,357	3	9	2,717,867	6		1,616,510	2	3	24,780,536	14	4½	61,152,014	5		36,371,477	10	7½
1772	1,384,313	19	9	3,292,749	6	5	1,908,435	6	8	31,147,064	14	4½	74,086,859	14	4½	42,939,795		
1773	1,266,401	18	9	2,717,945	12		1,451,543	13	3	28,494,043	11	10½	61,153,776			32,659,732	8	1½
	40,460,059	17	9¾	109,813,791	14	4	69,353,751	16	6¼	910,351,347	10	9⅜	2,470,810,313	12	6	1,560,458,966	1	8½

BALANCE DES EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE L'ANGLETERRE AVEC CHACUNE DE SES ISLES OCCIDENTALES DE L'AMÉRIQUE.

NOMS DES ISLES.	ÉPOQUE de leur Commerce.		EXPORTATIONS d'Anglet. aux Isles.			IMPORTATIONS des Isles en Angleterre.			EXCÉDENT des Exportations.			EXCÉDENT des Importations.			EXPORTATIONS d'Angleterre aux Isles.			IMPORTATIONS des Isles en Angleterre.			EXCÉDENT des Exportations.			EXCÉDENT des Importations.		
			En Livres sterlings.												En Livres tournois.											
			liv.	s.	d.	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.
LA BARBADE......	depuis 1697	jusqu'à 1773	9,336,359	16	1	18,615,856			45,732	13	3	9,325,228	17	2	210,068,095	11	10½	418,856,760			1,028,984	18	1½	209,817,649	6	3
ANTIGOA..........	1697	1773	4,276,976	4	3½	14,451,321	10	7¼	31,954	14	2	10,206,300		5¾	96,231,964	16	6¾	325,154,734	8	7½	718,980	18	9	229,641,750	10	9⅛
MONTSERRAT......	1697	1773	613,262	6	11	3,859,814	5	5½	....	....	....	3,246,551	18	6½	13,798,402	15	7½	86,845,821	2	9¾	....	....	....	73,047,418	7	2½
NIEVIS............	1697	1773	801,523	5		4,620,801	15	11¼	....	....	....	3,819,278	10	11¼	18,034,273	2	6	103,968,040	8	7⅛	....	....	....	85,933,767	6	1⅞
SAINT-CHRISTOPHE.	1770	3773	3,234,349	16	10¾	13,661,179	7	7¼	....	....	....	10,426,829	10	8½	72,772,871	10	1⅞	307,376,536	1	1⅛	....	....	....	234,603,664	10	11¼
L'ANGUILLE........	1750	1770	1,241	3	11	29,333	15	9	1,241	3	11	29,333	15	9	27,926	18	1½	660,010	4	4½	27.926	18	1½	660,010	4	4½
TORTOLA...........	1748	1773	220,038	16	2	859,931	13	7	....	....	....	639,892	17	5	4,950,873	3	9	19,348,462	15	7½	....	....	....	14,397,589	11	10½
LA JAMAÏQUE.....	1697	1773	19,047,405	5	11¾	45,061,384	18	2¼	53,380	12	7¼	26,067,360	4	9¾	428,566,619	4	6⅜	1,013,881,160	9	2⅝	1,201,064	3	7½	586,515,605	8	3⅜
LES ISLES LUCAYES.	1697	1773	66,244	6	5¾	94,967	9	9¼	29,636	4	5	58,359	7	8½	1,490,497	5	9⅛	2,136,768	9	10⅛	666,814	19	4½	1,313,086	3	5¼
LES BERMUDES..	1097	1773	344,707	18	2	89,530	4	9¼	263,220	8	6½	8,042	15	1¼	7,755,927	18	9	2,014,430	7	4⅛	5,922,459	11	2	180,962	2	9⅜
LA GRENADE......	1762	1773	1,179,279	9	7	3,620,504	13	11	....	....	....	2,441,225	4	4	26,533,788	5	7½	81,461,355	13	1½	....	....	....	54,927,567	7	6
TABAGO............	17(4	1773	122,093	17	6	49,587	13	3	72,506	4	3	....	....	....	2,747,112	3	9	1,115,722	8	1½	1,631,389	15	7½	....	....	....
SAINT-VINCENT..	1764	1773	235,665	11	9	672,991	19	10	971	15	2	438,298	3	3	5,302,475	14	4½	15,142,319	16	3	21,864	11	3	9,861,708	13	1½
LA DOMINIQUE.	1763	1773	322,294	3	9	1,469,705		4	1,264	5	6	1,148,675	2	1	7,251,619	4	4½	33,068,362	17	6	28,446	3	9	25,845,189	16	10½
LES MOSQUITES.		1772	4,728	12	11	15,580	3		....	....	....	10,851	10	1	106,394	10	7½	350,553	7	6	....	....	....	244,158	16	10½
LA GUADELOUPE.	1759	1765	475,237	7	10	2,004,933	8	2	....	....	....	1,529,696		4	10,692,841	6	3	45,111,001	13	9	....	....	....	34,418,160	7	6
LA MARTINIQUE..	1762	1767	178,651	14	7	636,367	14	2	....	....	....	457,715	19	7	4,019,663	18	1½	14,318,273	8	9	....	....	....	10,298,609	10	7½
			40,460,059	17	9¾	109,813,791	14	4	499,908	1	9¾	69,853,639	18	4	910,351,347	10	9⅜	2,470,810,313	12	6	1,247,932		9⅜	1,571,706,898	2	6

ÉTAT

Des Productions que la Grande-Bretagne reçoit annuellement de ses Isles des Indes Occidentales.

DENRÉES.	QUANTITÉS.	PRIX.			MONTANT.
		liv.	sols.		liv.
Sucre	1,600,000 quintaux	à 40		le quintal	64,000,000
Rum de premiere force	1,200,000 galons	à 3		le galon	3,600,000
Rum plus foible	6,300,000 galons	à 1	10	le galon	9,450,000
Café	73,000 quintaux	à 50		le quintal	2,250,000
Cacao	5,000 quintaux	à 50		le quintal	250,000
Coton	85,000 quintaux	à 150		le quintal	12,750,000
Piment	10,500 quintaux	à 42		le quintal	441,000
Gingembre	3,700 quintaux	à 70		le quintal	259,000
Indigo	40 milliers	à 8		la livre	320,000
Bois de teinture & de marqueterie					500,000
				TOTAL	93,820,000

TABLEAU des Exportations de la Jamaïque pendant l'année 1774; extrait des Regiſtres de de l'Iſle même.

LIEUX pour leſquels font faites les Exportations.	SUCRES.			RUM.		CAFÉ.			INDIGO.	CUIRS.	ÉCAILLES de Tortue.	GINGEMBRE.		PIMENT.		COTON	BOIS de Campêche.	BOIS de Mahogany.	BOIS d'Ebene.	MELASSE.	P.S.L. Bois de teinture, de cedre, & Lignum vitæ.	SALSEPAREILLE.
	bariques.	*tonneaux.*	*barils.*	*poinçons.*	*tonneaux*	*quintaux.*	*quarts.*	*livres.*	*tonneaux.*	*tonneaux.*	*caiſſes & tonnes.*	*ſacs.*	*quarts.*	*ſacs.*	*tonneaux.*	*balles.*	*tonneaux.*	*planches.*	*tonneaux.*	*tonnes.*		
Londres	46,710	5,087	13	9,820	169	1,819	..	18	296	575	46	1,475	1	10,525	103	117	795	1,893	29	....	1,158	1,100 balles & 46 paquets.
Liverpool.....	7,347	1,900	95	2,652	177	1,194	..	1	124	12	22	742	7	1,699	79	1,384	226	286	5	3	400	
Briſtol..........	13,638	1,440	4	1,871	20	537	2	7	3	31	1	....		1.533	52	73	150	319	35½	45		
Lancaſtre	832	317	53	899	132	36	..	14	2	38	....	131		34		360	64¼	186				
Hall	56	1	......	99	....	....	..	....	....	....	....	....		1	5	....	....	....	2	21		
Glaſcon........	2,352	318	60	1,090	24	9	1	7	12	....	....	....		5	1	76	15¼	248	....	....	& 40 planch. de cedre.	
Leith............	84	64	......	280	11	80	3	22	....	....	....	....		....		6	....	2				
Whilchaven.	73	52	......	60	1	7	1	3	....	....	....	....			9	6	36					
Irlande.........	....	....	......	387	70																	
	71,092	9,179	225	17,158	604	3,684	1	22	437	656	69	2,348	8	13,797	276	2,022	1,286½	2,934	71½	69	1,558 & 40 planch. de cedre.	1,100 balles & 46 paquets.
Amérique.....	1,520	764	28	8,289	874	2,863	..	9	1	8,636	....	579		552	47	88	26½	302	....	951		
TOTAL....	72,612	9,853	253	25,447	1,478	6,547	2	6	438	9,292	69	2,927	8	14,349	323	2,110	1,313	3,236	71½	1,020	1,558 & 40 planch. de cedre.	1,100 balles & 46 paquets.